Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14038 – 4,50 F

VENDREDI 16 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Accusé d'espionnage

Le journaliste de l'« Observer » a été exécuté en Irak

Barbarie

LA sinistre dictature irakienne se surpasse une nouvelle fois dans l'horreur. Justifiant une réputation de cruauté solidement établie, le régime de Bagdad a annoncé jeudi matin 15 mars l'exécution du journaliste Farzad Bazoft, condamné à mort samedi dernier pour « espionnage » au profit d'Israël et de la Grande-Bretagne. Le président Saddam Hussein sera donc resté insensible aux nombreux appels à la clémence lancés en faveur du jeune reporter de l'« Observer », d'origine iranienne qui croupissait depuis six mois dans ses geôles. Ni le roi Hussein de Jordanie, ni Yasser Arafat – les meilleurs amis arabes de Bagdad – n'auront pu faire fléchir le cruel mégalomane qui règne depuis onze ans à Bagdad.

La fin de non-recevoir opposée mercredi par le président irakien au chef du Foreign Office, M. Douglas Hurd – qui souhaitait se rendre à Bagdad pour s'entretenir du sort de Farzad Bazoft – laissait soudain craindre le pire. Mais la rapidité d'exécution de la sentence visait aussi clairement à prendre de vitesse l'émotion grandissante de la communauté internationale. Et le ministre irakien de l'information s'est même permis une note d'humour macabre en déclarant après l'exécution : « Mme Thatcher voulait qu'il [Bazoft] reste en vie. Nous lui avons donné le corps... ». Pour justifier l'inqualifiable, Bagdad ne recule devant aucun artifice de propagande. Jeudi matin, son agence d'information publiait les « aveux complets » du journaliste.

OR tout porte à croire que cette confession a été extorquée sous la torture à un homme tenu au secret depuis six semaines et à qui on avait refusé le secours d'un avocat britannique. Le seul « crime » commis par le supplicié fut d'avoir voulu, avec un zèle imprudent, décrocher un « scoop » en enquêtant d'un peu trop près sur une affaire troublante, l'explosion – restée inexpliquée – et qui fit quelque 700 morts dans une usine d'armements en août 1989.

La barbarie n'a – hélas – rien de surprenant de la part d'un régime policier pour lequel la répression sanglante et les assassinats d'opposants politiques, à l'intérieur comme à l'étranger, sont de longue date une méthode de gouvernement. Les organisations de défense des droits de l'homme n'ont cessé depuis des années de dénoncer la brutalité en vigueur à Bagdad.

POUR ne citer qu'un exemple, chacun garde à l'esprit les terribles images de civils – dont de nombreux enfants – saisie par une mort instantanée lors des bombardements chimiques d'une ville du Kurdistan en mars 1988. La victoire de l'Irak dans la guerre du Golfe n'a fait qu'accentuer le culte de la personnalité qui entoure son maître.

Le monde civilisé réagira-t-il, avec la fermeté souhaitée, à ce nouveau déni de justice ? Dans le passé, l'Occident – et notamment la France – n'a que trop fermé les yeux sur les abus commis à Bagdad. A l'heure où un vent de liberté souffle un peu partout dans le monde, les richesses pétrolières de l'Irak – troisième producteur mondial d'or noir – ne devraient pas suffire à lui assurer l'impunité.

Le président irakien Saddam Hussein a fait exécuter, jeudi 15 mars, à l'aube, le journaliste de l'Observer Farzad Bazoft, condamné à mort pour « espionnage » au profit d'Israël et de la Grande-Bretagne.



Lire nos informations page 6.

Elu par le Parlement à une majorité réduite

Le président Gorbatchev annonce une « radicalisation » des réformes

M. Mikhaïl Gorbatchev a été proclamé élu, jeudi matin 15 mars, président de l'Union soviétique. Dans son discours de remerciement du Parlement, le chef du Kremlin a mis l'accent sur une « radicalisation » des réformes dont il entend désormais assumer « toute la responsabilité ». Le vote était intervenu mercredi soir mais les résultats n'ont été officiellement connus que jeudi. M. Gorbatchev a été élu par 1 329 voix. Il y a eu 495 voix contre et 54 bulletins nuls. 1 878 députés sur 2 250, ont pris part au vote.

Cette majorité est sensiblement plus réduite que celle qui l'avait porté l'an dernier à la tête du Parlement.

MOSCOU

de notre correspondant

Désormais président de l'Union soviétique, c'est-à-dire personnellement investi du pouvoir exécutif et virtuellement débarrassé de la tutelle du Parti communiste, M. Gorbatchev est devenu, jeudi 15 mars, comptable à lui seul de l'évolution de l'URSS.

Pour trancher entre deux options, définir une priorité ou amorcer un tournant, il n'aura en effet maintenant plus à négocier au préalable l'accord du comité central et du bureau politique. Il s'agit là d'un total changement de régime, car tant que la Constitution faisait du seul Parti communiste la « force dirigeante » du pays, tant qu'il n'existait pas de pouvoir exécutif distinct du pouvoir législatif et que Parlement et gouvernement ne procédaient en réalité que de l'appareil dont le cercle dirigeant incarnait l'unique vrai pouvoir, la responsabilité de la conduite de l'Etat relevait collectivement de ce qu'on appelait la « direction ».

M. Gorbatchev ne pouvait ainsi rien faire sans avoir préalablement obtenu son feu vert et c'est cette situation qui explique qu'on puisse porter des jugements diamétralement opposés sur les cinq premières années de la perestroïka. On peut soit estimer que très peu de choses ont changé en dehors de l'atmosphère politique, qu'on a accumulé les retards et additionné – expression très à la mode à Moscou – les « demi-mesures ».

Cela est vrai si l'on regarde ce qui s'est fait – ou plutôt ne s'est pas fait – dans le domaine économique et plus vrai encore si l'on constate que la réforme de l'Union va suivre.

Car, si on ne l'oublie pas, on peut estimer tout au contraire qu'avoir réussi à briser en cinq ans, sans révolution ni procès expéditifs, une structure de pouvoir absolu qui avait survécu trente ans à la mort de son inventeur constitue un succès majeur. Déjà l'URSS et le monde s'y sont habitués, déjà les Soviétiques disent que c'est loin d'être assez, mais on mesure l'ampleur de l'entreprise et la totale incrédulité qui l'entourait, en URSS comme dans le monde, il y a peu de temps encore.

Privé d'un pouvoir exécutif passé en d'autres mains, soumis désormais à la concurrence d'autres forces politiques qui seront bientôt des partis et confronté au défi électoral, le Parti communiste a perdu le pouvoir que M. Gorbatchev a gagné.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Pierre Mauroy, la gestion de l'idéal

Depuis son élection à la tête du PS en 1988, il a pris tous les coups, sans que personne ébranle ses convictions socialistes

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, juge possible une « synthèse générale » entre les courants de cette formation au cours du congrès socialiste réuni à Rennes à partir du jeudi 15 mars. Il admet cependant que l'hypothèse sur laquelle il « parie » sera « difficile » à réaliser. « Il n'y a pas d'autre solution », a-t-il déclaré mercredi à RTL.

Pierre Mauroy, premier ministre, parlait aux arbres. Il confiait son angoisse, la durée – non pas la sienne mais celle d'une gauche vouée à de rares, courtes et le plus souvent dramatiques parenthèses dans l'exercice du pouvoir – aux habitués de l'enjambement des siècles, les chênes du parc de l'hôtel Matignon ainsi qu'à leurs compagnons, les ormes et les hêtres.

A qui se vouer aujourd'hui ? Malades, les ormes crèvent en silence. Le chêne de Hongrie planté par Pierre Mauroy en 1981 se porte à merveille mais il n'a guère entendu parler de ce jardinier-là depuis juillet 1984. Et il n'y a même plus, dans la cour pavée du Parti socialiste, un de ces empotés d'arbustes, genre citronnier, qui n'ont généralement d'autre fonction que d'accueillir à leurs pieds les mégots de premier secrétaire.

Pierre Mauroy a fréquenté tous les grands arbres du socialisme d'après-guerre, les gros fûts, les feuillus et les défrisés. Il a bataillé contre Guy Mollet à la SFIO, creusé avec François Mitterrand les fondations du Parti socialiste d'Epinay (1971), bâti le programme commun de gouvernement de la gauche avec les communistes (1972), négocié l'ouverture du PS à la gauche autogestionnaire, aux chrétiens, aux syndicalistes de la CFDT, à Michel Rocard, Jacques Delors, Edmond Maire lors des assises du socialisme (1974).

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite et l'article de PATRICK JARREAU
Lire la suite page 10

La foire de la fin d'un monde

Connue depuis 1165, la manifestation de Leipzig va subir les contrecoups de la réunification

LEIPZIG

de notre envoyée spéciale

A quelques jours des premières élections libres de la République démocratique allemande, les élections de la réunification, c'est la Foire de la fin d'un monde... La dernière sans doute d'une longue série de grandes manifestations de la vie commerciale de l'Europe tout entière maintenue, malgré les vicissitudes, dans la ville qui, depuis des siècles, fut au centre du commerce Est-Ouest.

1165-1990... Partout, dans les rues, ces deux dates rappellent qu'on devait fêter cette année le 825e anniversaire d'une foire prestigieuse qui, depuis le Haut Moyen Age, a drainé deux fois par an, en mars et en septembre, vers cette ville de Saxe, au printemps et à l'automne, marchands et acheteurs, industriels et intermédiaires, curieux et badauds. Mais la « fête » est ratée, car nul ne sait ce qui va advenir de la RDA.

« Nous ne savons rien de l'avenir. Nous ne savons même pas si nous seront encore en fonctions le mois prochain », disent ouvertement ministres et directeurs d'entreprise, cachant à peine leur inquiétude et leur désarroi.

NICOLE ZAND

Lire la suite page 17

Dans « le Monde affaires »



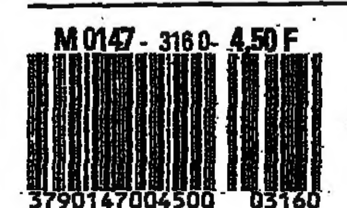
Les succès du design

Le design n'est pas seulement l'art de dessiner un joli objet, de le rendre plus agréable à voir ; c'est aussi un moyen d'en faciliter la vente et d'améliorer la compétitivité de l'entreprise qui le propose. Né aux Etats-Unis, le design a gagné l'Europe à commencer par la Grande-Bretagne et les pays scandinaves.

Les Français ont été plus longs que d'autres à se convaincre de son utilité mais aujourd'hui le design est devenu un secteur économique à part entière qui fait le renom de nombreux créateurs et la prospérité de plusieurs entreprises.

Lire pages 35 à 38
section D

M 0147 - 316 0 - 4,50 F



3790147004500 03160

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Exode

Lutter pour les « boat-people »

par Bernard Kouchner

CONTRAIREMENT à ce que certains affirment à Paris, la France n'a pas accepté les retours forcés des « boat-people » à partir de Hongkong. Au contraire, je les ai dénoncés avec force à Genève, à Hongkong et, la semaine dernière, au Vietnam, au cours du voyage du ministre français des affaires étrangères. Je suis allé visiter à Haïphong les familles qui avaient été soumises à ce rapatriement odieux, et j'ai encore dans la tête le récit de Le Vuan Lich, le pêcheur qui avait vendu tous ses pauvres biens et son bateau rouillé pour fuir à trente-huit ans avec sa famille vers l'eldorado, pour rejoindre son oncle, pêcheur lui aussi, mais devenu prospère en Californie.

Je le revois trembler en parlant, s'exprimer doucement, comme s'il était encore terrorisé, assis sur le lit avec sa vieille mère à ses côtés, un bout de femme ridé dont le mari est mort dans le camp de Hongkong. Ils survivent à vingt et un dans une seule pièce à la mezzanine branlante sous laquelle brille un autel portatif de plastique, clinquant et dérisoire. Les cinq jeunes enfants sautent autour de nous sur le sol boueux. Partis de Haïphong en 1987, ils sont arrivés à Hongkong après dix jours de mer. Ils ont attendu dix-huit mois dans ce camp, avec les 57 000 « boat-people » qui croupissent dans la colonie.

Le 31 octobre 1989, on les a changés de camp. Ils se sont retrouvés isolés un mois avec cinq familles. Une nuit de décembre, les policiers, plus nombreux que les enfants du camp, les ont réveillés et les ont fait monter de force, sous les caméras, dans un avion pour Hanoï. La vieille dame me montre sa main meurtrie dans l'échauffourée. J'ai eu honte de cette frilosité occidentale qui renie là-bas ses valeurs au moment où elles triomphent ailleurs.

Le plus grand exode maritime de tous les temps se prolonge et s'amplifie. Quinze ans après la chute/libération de Saïgon, les « boat-people » s'enfuient toujours du Vietnam. Quinze ans de régime marxiste dur, et des efforts de redressement économique, avec les sacrifices qu'ils impliquent pour les Vietnamiens, expliquent partiellement qu'en 1989 le chiffre des arrivées avait presque doublé par rapport aux années précédentes (1). Et l'on ignore toujours le nombre des noyés, victimes des moussons et des pirates.

Après les approches thaïlandaises, malaisiennes et philippines des années 1977 à 1986 à travers le golfe de Siam, en 1987 il s'était établi un nouveau circuit de l'exode, tarifé. Les pêcheurs habituellement pirates et violeurs se retrouvaient passeurs. Les émigrés s'échappaient par voie terrestre. Saïgon, Phnom-Penh en autocar, puis ils gagnaient la côte, où les réseaux de barques les emmenaient sur les côtes de Thaïlande. Le voyage était court.

La marine thaïe, aidée des vedettes offertes par la communauté internationale, avait établi un blocus et repoussé parfois brutalement les arrivants. On appela cela le *push-off*. Au mépris du droit international, des Vietnamiens meurent sans doute encore ainsi toutes les semaines au large des côtes (2). On affirme que ces exactions recommencent dans la région du camp de Nuong-Nong sans que les équipes internationales puissent intervenir. Craignant ces massacres maritimes et occultes, les Vietnamiens, surtout ceux du Nord, se tournèrent vers Hongkong. La colonie se remplit vite, et des camps – certains rébarbatifs, d'autres carcéraux – furent improvisés. A l'honneur des Britanniques, il convient de souligner que les autorités de Hongkong n'ont pas repoussé une seule des embarcations qui se présentent.

La distinction entre réfugiés et migrants

Un événement considérable intervint en mars 1989, qui passa presque inaperçu aux yeux des militants des droits de l'homme. Les pays de premier accueil, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines et Hongkong se fermèrent aux arrivants. Ils cessèrent de considérer les « boat-people » comme des réfugiés privilégiés, exigeant que la communauté internationale en revienne aux définitions de la convention de Genève de 1951. Ils imposèrent une sélection, ce *screening* qui ressemble aux procédures de notre OFPRA, et dont le verdict établit une distinction funeste entre les réfugiés politiques et les migrants économiques.

Les premiers (de 8 à 30 % selon les camps), ayant fourni la preuve des persécutions politiques dont ils ont été ou feront l'objet au Vietnam, sont seuls présentés aux pays d'accueil définitifs. Les seconds (de 70 à 92 %), migrants économiques, devront rentrer au Vietnam. Volontairement, selon les vœux de la communauté internationale et de notre pays. Je sais ce que ces différences ont d'aléatoire en terre marxiste... Mais quoi ? Les Américains acquiescent, eux ont pris vingt fois plus de « boat-people » que nous (3). Les capacités de Hongkong débordent, les suicides se multiplient dans les camps. Le trop fameux et inacceptable seuil de tolérance semble franchi, surtout parce que des citoyens chinois assiègent quotidiennement la colonie de la couronne. Alors l'Angleterre, avant de négocier avec les Vietnamiens, a voulu faire un exemple, et dans la nuit du 11 au 12 décembre 1989, on réveilla brutalement les enfants de Le Vuan Lich et on les rapatria de force...

Depuis, nous nous efforçons de renforcer les garanties juridiques des migrants et d'être présents aux deux bouts de la chaîne.

Au nom de la France, lors du dernier bureau exécutif du HCR, j'ai demandé que cessent les expulsions et qu'un moratoire de six mois soit accordé pour convaincre. Les Américains demandaient un an, ils n'ont pas été suivis. Les Vietnamiens refusaient également les retours forcés. Mais si nous rejetons la contrainte, nous avons accepté, avec les autres pays, le plan d'action global. Or ce plan exige que les « boat-people », qui furent les réfugiés les plus populaires et les plus choyés du monde, se conforment aux lois communes – c'est-à-dire que l'on cesse de tous les considérer comme des réfugiés politiques *a priori* et surtout qu'un pays d'accueil définitif leur soit fourni systématiquement – et charge le HCR d'assurer le retour de ces migrants économiques. Et leur réinstallation, pour près de 600 dollars le migrant. A répartir entre le Vietnam et l'intéressé. Le prix d'un homme ?

Avec Roland Dumas, la semaine dernière, dans ce Vietnam des retrouvailles sentimentales avec la France, nous n'avons pas mâché les mots. L'état des droits de l'homme fut au centre des conversations avec ce pays qui respire encore en français, où nous comptons de nombreux amis. Les nouveaux projets s'inscrivent d'abord dans le sens humanitaire. Une Fondation Grall se propose de réhabiliter les hôpitaux en commençant par ce splendide ensemble pédiatrique, architecture d'Eiffel au cœur de Saïgon.

Le pari de l'ouverture

Face aux ouvertures mesurées, au franc-parler de nos interlocuteurs, à la Doï-Moï, la perestroïka vietnamienne, devant l'ouverture économique évidente et au nom des « boat-people » condamnés aux camps et aux retours, nous avons fait le pari de l'ouverture prudente et de la protection sur place des réfugiés qui reviennent, grâce aux volontaires français.

Ceci ne peut être inscrit au débit d'une passion tardive pour un parti unique que je condamne ici comme ailleurs, mais porté à l'actif du soutien aux amis vietnamiens libéraux qui le réclament vivement. De Médecins du monde à Ecole sans frontières, tous les militants qui ramenèrent de mer de Chine plus de la moitié des « boat-people » vers nous travaillent actuellement à la source des maux, dans ce Vietnam qui se secoue. Devant cet appétit de France et de Français, pour les « boat-people », nous voulons croire au rapprochement. Et nous prenons le risque de nous tromper. Quelle alternative lorsque vacillent les principes de l'Occident au moment même de leur triomphe ? Lorsque les flux migratoires, partout, éveillent les angoisses ?

Cette année encore, nous aurons à lutter pour les « boat-people ».

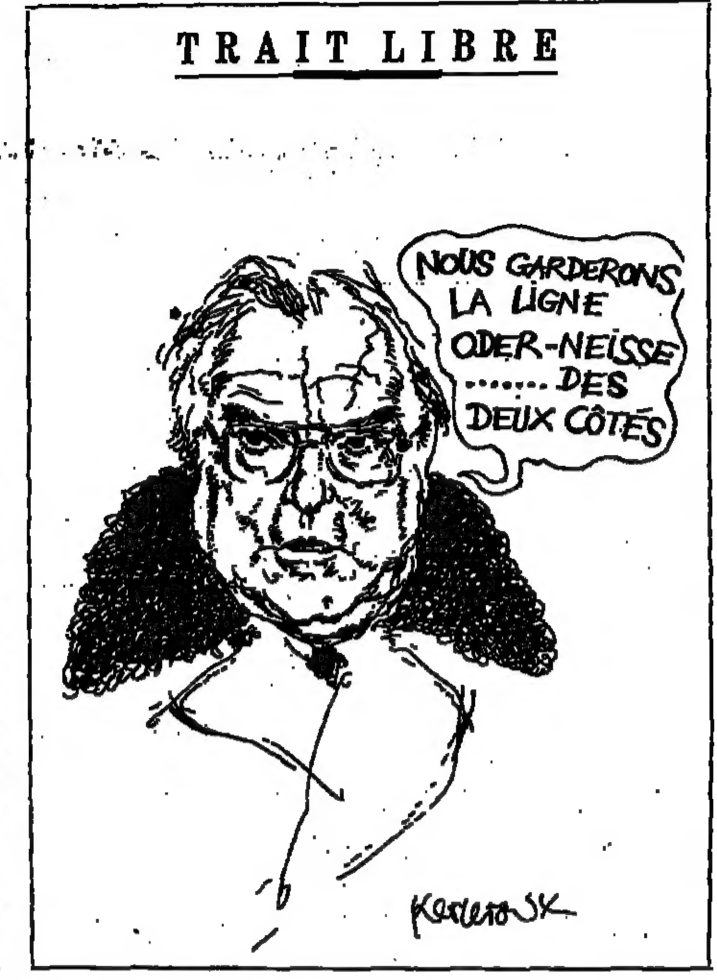
(1) De 1977 à 1989, 1 060 285 Vietnamiens sont arrivés dans les camps par voie de mer. En 1987 : 39 382 arrivées dans les camps du HCR de la région ; 61 043 en 1988 ; 110 360 en 1989. On ignore toujours le nombre des départs.

(2) *Bangkok Post*, 19 janvier 1990, page 1, « Refugees Forced Exit A Misunderstanding », « V.N. Boat People Towed Out to the Sea ».

(3) La France a accepté 21 147 « boat-people » vietnamiens, dont près de 12 000 grâce aux bateaux de secours que nous avons affrétés avec Médecins du monde. Les USA en ont pris 418 000 et le Canada 21 147 (chiffres en septembre 1989). Depuis, notre secrétariat d'Etat à l'action humanitaire coordonne l'arrivée et l'accueil de 4 400 nouveaux réfugiés de la mer. Et nos équipes reviennent des camps.

► **Bernard Kouchner est secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'action humanitaire.**

TRAIT LIBRE



Le congrès du PS

Rennes sans couronne

par Bernard Maris

A supposer que l'économie soit femme, les socialistes ont tardivement découvert les femmes. Et leurs trémoussements devant la joufflue du Palais Brongniart ne sont pas sans évoquer une longanimité souffrante.

De l'amoureux au barbon, un cheveu et le ridicule : après « scientifique » et « utopique », le congrès de Rennes intronise l'épithète « comique ». Passons sur les adhérents fantômes, les cartes-jeunes, cartes-couples ou cartes-vermeilles, les achats groupés des jospinistes et les rétentions de timbres des fabiusiens. C'est le côté « banquet » du congrès, son ultime fard politique, dans la tradition des ventrus et barbichus hilares, immortalisés *l'Huma* à la main à la sortie du congrès de Tours.

On n'osait espérer que quelqu'un reprenne la formule porte-poisse du *« globalement positif »* qui fait ricaner depuis dix ans. C'est fait. Et par le premier. *« Globalement positif et plus encore. »* On laissera le *« plus encore »*, et en avant pour le global !

La désindexation des salaires : toujours rêvée, jamais osée par la droite, saluée mille fois par l'ultralibéral Madelin. Pinay avait inventé le SMIG – indexé – et Chaban le SMIC. Après la désindexation, la baisse du pouvoir d'achat dans la fonction publique, la baisse globale de la part des salaires et le rétablissement des profits. Soit. Mais les patrons investissent-ils plus ? Evidemment non, ce qui va faire gémir au congrès : nous, si bons gestionnaires, on n'a pas les capitalistes qu'on mérite.

La désinflation aussi pénalise les ménages

Dans les années 70, les patrons caressèrent le rêve de produire sans travailleurs, et firent des investissements de substitution, pour économiser du travail. Apparemment, ils continuent. Pourtant, on décréta que *« la grève, c'est ringard »* (Edmond Maire, juste avant de sortir ; eh oui : un capitalisme sans grèves, c'est encore mieux qu'un capitalisme sans travailleurs), et on glissa une loi – la dernière loi du gouvernement Fabius – sur la flexibilité, qui, paraît-il, *« satisfait grandement les entreprises »*.

Au moins, dans la rigueur, la solidarité s'est accrue, les inégalités se sont resserrées ? Pas du tout ! Un funeste rapport du CERC montre que toutes les transformations de la société française depuis dix ans vont dans le sens d'un accroissement des inégalités. Le SMIC et les bas salaires ont progressé moins vite que la moyenne. Les cadres, professions libérales et autres montreurs de sébille ont été favorisés. Il est vrai qu'au sein même des professions libérales les inégalités se sont accrues, ce qui consolera les pauvres.

Ne confondons pas : on ne *« gère pas la rigueur »*, mais on « gère avec rigueur », nuance exquise. Tout de même, les socialistes ont pulvérisé l'inflation ? Et l'inflation pénalisait les ménages, n'est-ce pas ? Certes. Mais la désinflation pénalise encore les ménages et profite aux rentiers et aux banques. On rêvait de briser la contrainte financière pour favoriser l'entrepreneur, on n'a réussi qu'à engraisser les banques et la Bourse.

Les boursiers s'agenouillent et tirent leur chapelet dès qu'ils entendent le nom de Pierre Bérégovoy. Désespérés par son départ en 1986, ils attendent aujourd'hui qu'il privatise sans en avoir l'air, et on peut faire confiance à son imagination financière. Jamais ministre ne fit autant pour la finance : nouvelle profession boursière et intromission des banques, certificats d'investissement et billets de trésorerie, second marché, MATIF le plus performant du monde, mise en place du MONEP, titrisation des créances... Vive Béré ! Il réalise le vieux rêve de Napoléon III de faire de Paris une place financière comparable à la City.

Il est évident qu'un marché ne profite pas d'abord à des marchands, mais à des « citoyens », et mieux, à des « nouveaux citoyens » : c'est la nouvelle citoyenneté dans l'entreprise des lois Auroux que les sept motions du congrès se proposent d'appliquer, il n'est jamais trop tard. A nouveaux citoyens, nouveaux marchés : le premier ministre songe à faire des usagers du secteur public des consommateurs ou des clients (« au sens où c'est le client qui a raison ») tout en gémissant sur « l'argent qui va à l'argent » et sur le « seuil de tolérance aux inégalités ». Aïe ! Attention à la notion de seuil, il y a un seuil à tout, même aux socialistes, malgré les louanges dont les abreuvent les libéraux, dont on a repiqué tout le *soap*-discours : « les grands équilibres », « l'équilibre macro-économique », « le franc fort », « la contrainte extérieure », etc. On y ajoute même le concept minier de « gisements de productivité », très prisé du languide ministre de la culture. Gisements mal exploités, on le comprend bien. On vous donne de la force de travail sur un plateau, et vous ne savez même pas en tirer de la plus-value, vampires à la manque !

Ce qui est désespérant dans le congrès de Rennes, c'est l'exténuation du discours. Quelque chose au-delà de la langue de bois, qui au moins assomme. En dessous du creux. Louis Mermaz, signataire de la motion Jospin, réalise soudain que la motion Fabius est identique. Dans chaque motion, « réforme fiscale », « appliquer les lois Auroux », « égalité », « laïcité », et « écologie », qui, non contente, la pauvre, d'être sponsorisée par Rhône-Poulenc, se voit en plus aimée des socialistes.

Un anti-congrès de Tours

Il n'y a guère que la motion Chevènement qui émerge, sympathique, avec son côté Super-Dupont. Socialisme et camembert. Ah, si : la motion Dray, lequel glapit à la remise en cause du « ni-ni », et rêve de refaire le PSU dans l'idée sans doute de finir à Matignon.

« Allons z'idées, ébullition d'idées », proposait un fabiusien : ce que le malicieux président de l'Assemblée nationale, qui connaît ses classiques et la cueillette des champignons, traduisit par : « les idées ne marchent pas toutes seules sur leurs petites jambes ». *Se non è vero, è bene trovato.*

Le congrès de Rennes ferme la parenthèse socialiste. Pas besoin d'être grand clerc pour remarquer qu'il est l'anti-congrès de Tours : naissance du léninisme dans l'un, fin dans l'autre ; grève des cheminots contre grève des médecins ; discours extraordinairement lucide de Blum contre jeu de pénombre où Rocard passe pour mitterrandien, Laignel pour basketteur, Bambuck pour blanc et Delors pour socialiste, tout en mettant en garde, sans rire, contre « un consensus mou ». Ainsi passe la gloire. *Et montes parturiunt Fabium.*

► **Bernard Maris est économiste.**

AU COURRIER DU Monde

Trésors... étrangers

Dans *le Monde* daté 4-5 mars 1990 j'ai lu la lettre de M. Elia Kazan et j'ai pris connaissance de la loi Jack Lang concernant la nationalité des œuvres cinématographiques.

Je demanderais à M. Lang, puisqu'il y est, qu'il jette un coup d'œil dans les musées français et qu'il nous dise de quelle nationalité sont les œuvres d'arts qui si trouvent et combien de millions gagne l'Etat français de ces splendeurs provenant d'ailleurs. De quelle nationalité est l'obélisque qui est planté cyniquement en plein milieu de la ville lumière qui sombrerait dans les ténèbres si un jour ces trésors artistiques étaient restitués à ceux à qui ils appartiennent.

La France a intérêt de ne pas se plaindre de toutes ces nationalités qui œuvrent sur son sol car, y se perdre sa médiocrité, et jusqu'à présent a plutôt tiré profit de la confusion.

ANASTASSIA GLIKOFRYDOU
Paris



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

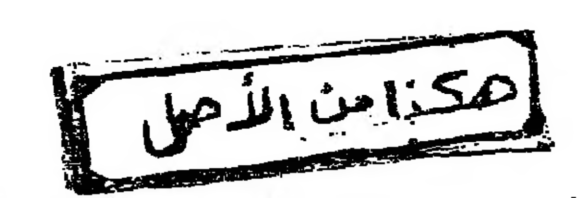
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



ÉTRANGER

sans couronne

RDA : la fin de la campagne électorale

L'affaire Schnur affaiblit l'Alliance pour l'Allemagne et embarrasse la CDU du chancelier Helmut Kohl

M. Wolfgang Schnur, président du « Renouveau démocratique » (composante de l'« Alliance pour l'Allemagne »), a démissionné, mercredi 14 ars, après avoir reconnu, sous la pression des dirigeants de la CDU ouest-allemande, qu'il avait collaboré avec l'ancienne police politique (Stasi). A trois jours des élections, cette démission sera lourde de conséquence pour *le parti qui devait porter à sa* tête, jeudi, le pasteur Rainer Eppelmann. Elle devrait également conduire à une rééquilibrage des relations entre le chancelier Kohl et la CDU de *l'Est qui n'ont pas toujours été* très bonnes.

BERLIN-EST

de nos envoyés spéciaux

Le Renouveau Démocratique avait été créé officiellement le 2 octobre dernier à Berlin-Est, quelques jours avant le déclenchement des premières grandes manifestations contre le régime Honecker. M. Wolfgang Schnur, qui avait été pendant des années l'un des avocats des dissidents s'y était assez vite imposé comme chef de file d'un courant pragmatique dont l'idée était de fonder, contrairement aux autres mouvements, un véritable parti politique. Face à l'émergence du Parti social-*démocrate de RDA*, Schnur et ses amis ont vite choisi de se positionner d'abord au centre, puis à droite de l'échiquier politique. L'élection de l'avocat comme président du parti en décembre avait d'ailleurs provoqué une scission et le départ de son aile gauche dont les principaux représentants ont rejoint peu à peu le SPD.

M. Schnur, âgé de quarante-cinq ans, a alors bénéficié du soutien du Parti démocrate-chrétien du chancelier Kohl, qui se cherchait des alliés sur la scène politique est-allemande. Le Parti social-démocrate de l'Ouest avait eu la chance de pouvoir disposer en RDA d'un petit parti frère qui s'était créé dans la clandestinité en septembre et qui n'était pas compromis par le régime précédent. Ce n'était pas le cas pour la CDU de l'Est, marquée par quarante ans de collaboration avec les communistes au sein du Bloc national. Après avoir éliminé ses dirigeants les plus compromis, ell avait entamé son renouvellement sous la direction d'un nouveau président au-dessus de tout soupçon, Lothar de Maizière. Elle ne fut cependant jamais l'instrument docile que le chancelier Kohl cherchait pour appliquer sa politique d'unification.

M. Wolfgang Schnur et ses amis ont alors été des alliés tout trouvés pour faire pression sur les dirigeants chrétiens-démocrates de l'Est. Ceux-ci durent accepter, pour prix d'un soutien électoral, d'entrer dans une alliance avec le Renouveau Démocratique et une autre formation créée de toutes pièces à Leipzig par la CSU bavaroise - l'Union social-démocrate (DSU).

Bonn s'est, semble-t-il, avancé dans son soutien à M. Schnur sans trop prendre *garde. A en croire* des gens proches du Parti du socialisme démocratique (ex-communiste), des informations circulaient déjà depuis le mois de novembre dans certains milieux sur sa collaboration avec la Stasi. Il faut croire que le patronage des pasteurs Eppelmann et Schorlemmer (aujourd'hui passé au SPD) était suffisamment rassurant. *M. Schnur informait également* les services de renseignements de l'Ouest, ainsi que l'a révélé la semaine dernière le secrétaire d'Etat aux affaires interallemandes à Bonn, M. Hennig. Tout avocat avait, il est vrai, nécessairement des contacts avec la Stasi dans son travail. Tout était une question de degré de coopération.

L'affaire a éclaté la semaine dernière avec l'annonce par la commission d'épuration de la Stasi à Rostock, où M. Schnur avait son domicile, de l'existence de documents prouvant une collaboration suivie de l'avocat avec l'ancienne police politique . Cette accusation avait été prise suffisamment au sérieux pour que la direction du parti demande à l'intéressé de *fournir* des explications. Devant son refus en bloc de donner des indications, celle-ci avait été obligée de s'en tenir à une déclaration sur l'honneur de non-culpabilité et avait dénoncé une *« odieuse campagne de calomnie dans le plus pur style de la Stasi »*. Des renseignements parvenus lundi à Bonn, dont on ne connaît pas les détails, ont apparemment convaincu les dirigeants de la CDU de l'Ouest qu'il était inutile de risquer de nouveaux rebondissements.

Le chancelier à Leipzig

Le meeting de l' « Alliance pour l'Allemagne », sur la place de l'Opéra à Leipzig, devait constituer l'apothéose de la tournée électorale de Helmut Kohl en RDA. L'affaire Schnur a *transformé* cette journée en un véritable chemin de croix pour le chancelier et les chrétiens-démocrates. Au cours de la conférence de presse précédant le meeting, le secrétaire général de la CDU, M. Volker Rühe, était chargé d'expliquer l'atti*tude de son parti vis-à-vis de Wolf*gang Schnur. Il a assuré que la CDU et le chancelier n'avaient acquis que lundi soir la conviction que les soupçons pesant sur le président du « Renouveau démocratique » étaient fondés. Un émissaire du comité directeur de la CDU, M. Berndt Neumann, s'était rendu à Berlin-Est pour étudier les documents découverts par le *Comité de citoyens* de Rostock enquêtant sur les activités de la Stasi dans cette ville.

M. Volker Rühe a ensuite lu une lettre qu'il venait d'adresser à Wolfgang Schnur qu'il enjoignait de *« tirer les conséquences »* de son attitude, en clair à quitter sans tarder ses fonctions. Il y avait peut-être urgence mais on ne pouvait s'empêcher de remarquer combien la CDU occidentale fait peu de cas de l'indépendance et de la dignité de ses partenaires de la RDA *:* c'est la centrale bonnoise qui exige la démission de Wolfgang Schnur, ne laissant à la représentante du « Renouveau démocratique », présente aux côtés de M. Rühe, Mme Brigita Kögler qu'un rôle de figuration. *« J'espère que les électeurs de RD4 comprendront notre souci d'avoir voulu faire toute la lumière sur cette affaire, à quelques jours du scrutin »* affirmait encore M. Volker Rühe qui ne cachait pourtant pas une certaine inquiétude quant à l'impact que ces événements pourraient avoir sur l'issue des élections de dimanche.

Contre-manifestation et bagarres

A la fin de la semaine dernière les partis réunis dans l'Alliance et la CDU ouest-allemande s'étaient laissé emporter par l'espérance qu'il était possible de dépasser un SPD qui semblait marquer le pas. Aujourd'hui M. Rühe s'estimerait satisfait si *« le score réalisé par l'Alliance empêchait le SPD d'atteindre la majorité absolue »*.

En fin d'après-midi le chancelier s'est adressé à une foule imposante rassemblée devant l'Opéra de Leipzig sur cette place Karl-Marx qui fut pendant six mois le haut lieu de la contestation est-allemande tous les lundis soirs. A l'approche du scrutin le durcissement du ton de la campagne a rendu cette foule plus nerveuse, moins tolérante et oecuménique qu'elle ne le fut au début du mouvement populaire. *Une petite* centaine de milliers de personnes étaient venues agiter des drapeaux ouest-allemands et crier *« Helmut ! Helmut ! »* pour soutenir le chancelier. Mais il y avait aussi plusieurs milliers de gens, jeunes pour la plupart, *qui étaient là pour apporter une* contradiction bruyante et colorée, sifflant, agitant des drapeaux frappés du marteau et du compas, emblème de la RDA, et poussant des hurlements pendant le discours du chancelier.

Ils brandissaient également des choux, plus ou moins pourris et malodorants, allusion au patronyme du chancelier (*Kohl signifie « chou »* en allemand). Les deux groupes en sont même venus aux mains. Furieux, les partisans du chancelier hurlaient : *« Dehors les rouges ! »*. Une brève mais violente bagarre a mis aux prises également les contre-manifestants de gauche avec des skinheads qui s'étaient introduits dans la manifestation et lançaient des tracts du NPD, une formation d'extrême droite ouest-allemande.

A la tribune, le chancelier qui n'entendait que les vivats de ses partisans massés sur le devant de la place s'est attaché dans son discours à dénoncer ceux qui *« sèment la peur »* chez les épargnants, les familles, les locataires. Il a assuré que bientôt la RDA verrait se réaliser *« un véritable miracle économique car les gens de Leipzig sont aussi intelligents et travailleurs que mes compatriotes de Ludwigshafen »*. M. Kohl a cependant reculé sur un point qu'il avait évoqué deux jours auparavant dans un meeting à Cottbus. Il n'assure plus aujourd'hui que l'épargne des particuliers serait transformée en marks-ouest au taux de un pour un. *Il n'est plus question* maintenant que *« d'élaborer une solution socialement acceptable pour les plus démunis »*.

Le discours de Leipzig était aussi marqué par le nouveau cours que le chancelier veut imprimer maintenant à sa politique. Il insiste sur le fait que l'unité allemande sera l'aboutissement d'un processus négocié entre Bonn et le nouveau gouvernement de la RDA issu des élections du 18 mars. Il semble ainsi avoir abandonné l'espoir de se présenter aux élections législatives du 2 décembre comme chancelier d'une Allemagne *réunifiée et veut, en lieu et place,* se faire l'artisan d'une unification réalisée dans le calme et la réflexion.

Ce tournant est sans doute dû, pour une part, aux réactions et inquiétudes enregistrées en RDA et à *l'étranger devant* la hâte à vouloir raliser une unification aux forceps. Le chancelier affirme aujourd'hui qu'il n'a jamais souhaité un Anschluss en catastrophe de la RDA à la RFA.

HENRI DE BRESSON et LUC ROSENZWEIG

Inquiétude dans les villes et les campagnes

Et si les anciens propriétaires revenaient ?

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

La *rumeur s'est* installée il y a quelques semaines. Les anciens propriétaires reviennent... On les avait vus, ici venir jeter un oeil sur les immeubles, là débarquer au village. Ils étaient reconnaissables à leurs voitures immatriculées en RFA, ils essayaient de reprendre contact.

Au début, on avait eu plutôt tendance à sourire en voyant le quotidien *Bild* faire ses choux gras des droits que pourrait faire valoir telle ou telle famille princière sur tel ou tel château. Mais la question est devenue aujourd'hui une affaire nationale, et des milliers de personnes se demandent avec angoisse si elles ne vont pas, *comme cela a déjà été le cas plu*sieurs fois, se retrouver un jour devant un inconnu qui menace de faire valoir d'anciens titres de propriété...

Qui aurait pu croire que la *défense de la population est*-allemande contre l'arrivée des Allemands de l'Ouest puisse devenir un thème à la mode ? En effet, il n'y avait guère que les spartakistes ou des groupuscules comme la Gauche unie à vouloir encore partir en guerre contre l' *« hydre capitaliste »*. Même les anciens communistes, ralliés à l'économie de marché, avaient fini par accepter les prises de participation et même les rachats de firmes est-allemandes *par l'Ouest ou les exigences des* épargnants contre les conséquences de l'union monétaire. Mais il n'est aujourd'hui de thème plus sensible que la protection des locataires, des paysans contre les prétentions justifiées ou non des *« bunkis »* de la République fédérale. Les ex-communistes du Parti du socialisme démocratique (PDS) se sont emparés du sujet, y trouvant *une justification a posteriori* à leurs mises en garde répétées contre une unification menée un peu *trop vite à leur goût. Et maintenant,* tous les autres partis ont dû emboîter le pas, y compris les conservateurs, qui reconnaissent qu'il va bien falloir trouver des solutions.

« Propriété du peuple »

La majeure partie du patrimoine immobilier de la RDA se trouve entre les mains d'administrations communales ou étatiques, ou encore de coopératives, qui sont chargées de la gestion et de l'entretien. Cela concerne tout ce qui a été construit après la guerre, et qui est *« propriété du peuple »*, mais également de nombreux logements abandonnés par leurs anciens propriétaires. Ceux-ci avaient renoncé à *s'occuper eux-mêmes de locaux* dont le prix de location, gelé depuis des lustres, interdit tout entretien, ou fui les communistes après 1945 et abandonné jusqu'ici tout espoir de récupérer leurs biens.

Mais après les bouleversements de ces derniers mois, certains ont commencé à aller voir de plus près s'il n'y avait pas quand même moyen de récupérer quelque chose... A Berlin-Ouest, une association de défense des possesseurs de biens en RDA s'est ainsi constituée. Et les premiers incidents ont déjà été signalés : des locataires ont reçu de véritables mises en demeure, *parfois même par l'inter*médiaire de cabinets d'avocats. A la campagne, les agriculteurs s'in*quiètent aussi pour leur outil de tra*vail.

Comme jusqu'à présent tout était *décidé par l'Etat, le statut de pro*priété n'avait jamais eu besoin d'être fixé avec précision. De nombreux appartements ou terrains sont restés, sur les registres communaux, inscrits sous le nom de leurs anciens propriétaires, même si, entre-temps, ils avaient été transférés à l'Etat ou même à d'autres personnes privées. D'autres familles se sont installées depuis et elles font valoir leurs droits d'occupants. Une association pour la défense des locataires s'est constituée à son tour à Berlin-Est.

Bombe à retardement

La complexité de l'affaire a d'autres conséquences. Elle paralyse en partie le développement du commerce et de l'artisanat, qui bénéficient pourtant, depuis le mois de janvier, de toute liberté. En *attendant d'y voir plus clair*, les administrations communales, déjà lentes de nature, ne prennent plus depuis des semaines de décisions sur les locations de locaux, même vides. Investir dans des bâtiments loués ou même « squattés » – un *phénomène devenu à la mode* – est en tout cas risqué si l'on doit procéder à des investissements. *« Qui dit, souligne un artisan, qu'on ne sera pas obligé dans les mois qui viennent de céder la place à quelqu'un qui aura pu faire valoir ses droits ? »*

Les responsables politiques sont en tout cas d'accord aujourd'hui pour estimer qu'il va falloir négocier entre les deux Etats allemands des solutions si l'on ne veut pas avoir, après l'unification, une « bombe à *retardement* » qui dresserait les gens les uns contre les autres. Personne ne remet réellement en *cause la réforme agraire promul*guée sous l'occupation soviétique immédiatement après la guerre et au *nom de laquelle* tous les domaines de plus de cent hectares avaient été expropriés. En revanche, les propriétaires qui, avant de partir, avaient dû par exemple signer des papiers indiquant qu'ils renonçaient à tous leurs biens devraient pouvoir faire valoir qu'ils ont été traités injustement sous un régime qu'ils avaient toutes les raisons de vouloir quitter.

H. De B.

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Vers la fin du monopole du pouvoir du FLN ?

Le président algérien, M. Chadli Bendjedid, n'a pas exclu, au cours d'une conférence de presse réunie mardi 13 mars, l'éventualité d'un partage du pouvoir par le Front de libération nationale (FLN) qui pourrait être *« mis en minorité »* à l'issue des élections législatives.

Le chef de l'Etat a confirmé que ce scrutin était prévu pour 1992 et que la question de la dissolution du Parlement *« ne se pose pas actuellement »* mais pourrait être examinée *« s'il y a un consensus à ce sujet »*. Il n'a donc pas écarté la possibilité de législatives anticipées *« quand les nécessités l'imposeront »*. Quant aux élections municipales et départementales, elles restent fixées au 12 juin prochain, a-t-il confirmé.

Evoquant le retour éventuel en Algérie de l'ancien président Ben Bella, qui vit en exil en Suisse, le président Chadli a déclaré qu'il était *« du ressort de la justice. Lorsqu'elle aura dit son mot, j'interviendrai dans le cadre des prérogatives du président de la République »*. – (AFP.)

GRÈCE

Les socialistes et les communistes ont conclu un pacte électoral

Les socialistes et les communistes grecs se sont entendus mercredi soir 14 mars sur un pacte électoral en vue des législatives du 8 avril. La Coalition de gauche et de progrès, dirigée par les communistes, a annoncé qu'elle soutiendrait des candidats communs avec le Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) dans les cinq circonscriptions à un seul siège. En vertu du système électoral actuel, les circonscriptions où l'on vote pour un seul siège sont considérées comme déterminantes pour obtenir une majorité absolue. Lors du dernier scrutin, en novembre, la Nouvelle démocratie (ND, droite) avait raté la majorité abolue à la Vouli (Parlement) de seulement trois sièges. Elle avait remporté trois des cinq circonscriptions à un siège, le PASOK une et le reste de la gauche une autre. Conséquence du pacte électoral conclu à gauche, le président de la ND Constantin Mitsotakis n'apparaît plus certain que de remporter une seule de ces circonscriptions, à Evritania. (*Reuter*)

LA GRENADE

Victoire des centristes aux élections

Le Congrès national démocratique, formation centriste qui avait fait campagne pour le développement touristique de la Grenade, a remporté 7 des 15 sièges parlementaires en jeu aux élections législatives du mardi 13 mars. Son chef, M. Nicholas Brath-waite, qui avait dirigé le gouvernement intérimaire après l'intervention militaire américaine de 1983, semble s'orienter vers la formation d'une coalition avec le Parti national, au pouvoir, dont le seul candidat élu est le premier ministre M. Ben Jones. La gauche, en perte de vitesse depuis le renversement, il y a onze ans, de Maurice Bishop, assassiné par des extrémistes de gauche avant l'intervention de Washington, n'a obtenu aucun siège. Ces élections étaient les deuxièmes depuis 1983. L'île de la Grenade, dans les Caraïbes (311 kilomètres carré, 100 000 habitants), un des principaux producteurs mondiaux de muscade et de cannelle, connaît un taux de chômage de 29 % et a un urgent besoin d'investissements étrangers, notamment dans le domaine touristique (la deuxième activité du pays après le commerce des épices). - (*Reuter*.)

EUROPE

Avant le rétablissement par Vienne de visas obligatoires

Des milliers de Roumains tentent de passer en Autriche

VIENNE

de notre correspondante

Trente mille à quarante mille Roumains, selon des chiffres cités par la presse, auraient tenté de passer, dans la journée du mercredi 14 mars, la frontière hungaro-autrichienne pour demander l'asile politique en Autriche, à la veille du rétablissement des visas obligatoires décidé par le gouvernement de Vienne. Environ cinq mille d'entre eux sont passés, après avoir prouvé qu'ils étaient en possession de cinq mille schillings (quatre cents dollars), somme prévue par la loi pour les touristes de l'Est. Des scènes tumultueuses ont été signalées aux différents postes-frontière où des Roumains avaient bloqué des routes pour protester contre ces mesures jugées injustes.

L'Autriche était, avec la Finlande et la Suède, le seul pays européen à ne pas encore exiger de visa pour les Roumains. Le nombre de demandeurs d'asile a très fortement augmenté ici au cours des deux derniers mois : six mille personnes, dont quatre mille Roumains, ont demandé le statut de réfugié et les camps d'hébergement affichent complet.

Quelque vingt-deux mille réfugiés de l'Est se trouvent actuellement en Autriche. Ils sont logés dans plusieurs centaines d'hôtels, camps et locaux de fortune. Selon les estimations du ministère de l'intérieur, plus de trente mille demandeurs d'asile sont attendus cette année (vingt-deux mille en 1989), dont 17 % au grand maximum se verront attribuer le statut recherché de réfugié politique, selon la définition de la convention de Genève de 1951. « *L'Autriche veut rester une terre d'asile, mais ne peut pas être un pays d'immigration* », a dit le chancelier Franz Vranitzky, à la suite d'un sommet de crise, jeudi, consacré au problème des réfugiés.

La grogne populaire face à des situations jugées intenables s'est manifestée la semaine dernière dans un petit village aux environs de Vienne, dont la population, forte de deux cents âmes, est littéralement montée aux barricades, en bloquant les routes d'accès du village, pour protester contre l'hébergement de huit cents Roumains dans la localité.

WALTRAUD BARYLI

Nomination de douze évêques

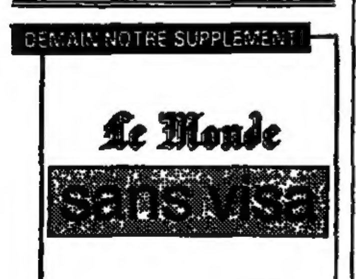
Le pape reconstitue la hiérarchie catholique en Roumanie

Jean-Paul II a nommé en Roumanie, mercredi 14 mars, douze évêques catholiques, sept de rite latin et cinq de rite grec. Cette reconstitution de la hiérarchie marque officiellement la fin de plus de quarante années de persécutions. En 1948, le gouvernement communiste avait supprimé cinq diocèses catholiques de rite latin sur sept et liquidé toute l'Eglise gréco-catholique (encore appelée « uniate », car unie à Rome, tout en gardant le rite des orthodoxes).

La Roumanie compte aujourd'hui 1,5 million de catholiques latins (surtout d'origine allemande ou hongroise). En 1948, les « uniates » étaient deux millions : leur sortie de clandestinité, comme en Ukraine, pose de délicates questions de rapports avec l'Eglise orthodoxe majoritaire. Les catholiques « uniates » réclament les biens, notamment 1 500 églises, qui leur appartenaient avant 1948. Leur Eglise (à laquelle appartient la dissidente Doïna Cornea) a compté jusqu'à cinq cents prêtres et douze évêques en prison, les six qui étaient en fonctions en 1948 et six autres consacrés clandestinement par le nonce apostolique avant son expulsion. Tous ces évêques sont morts en prison, à part deux, encore en vie aujourd'hui.

Les gréco-catholiques ont vécu leur foi dans les catacombes : prêtres ordonnés clandestinement (environ 500 aujourd'hui), messes dans les appartements privés, « *mais aussi dans les forêts, dans les champs et dans les cimetières* », nous explique Mgr Langa, dignitaire de cette Eglise en Transsylvanie. A contrecœur, la plupart des fidèles suivaient les offices dans les églises orthodoxes ou dans les églises de rite latin. Déjà, des prêtres et des églises orthodoxes retournent aujourd'hui à l'Eglise uniate légalisée. « *Nous espérons que le patriarcat de Bucarest rendra nos églises et que les orthodoxes ne seront pas les derniers dans l'histoire à défendre le stalinisme* », déclare Mgr Langa.

H. T.



GRANDE-BRETAGNE : en baisse importante dans les sondages

Mme Thatcher a essuyé un échec inattendu au Parlement

***Le Guardian* publie jeudi 15 mars un sondage selon lequel 51 % des Britanniques souhaitent que Mme Thatcher démissionne immédiatement. L'avance des travaillistes a d'autre part encore augmenté. 52 % des personnes interrogées se disent prêtes à voter pour le Labour, et seulement 31 % pour les conservateurs.**

LONDRES

de notre correspondant

La chute brutale de la popularité de Mme Thatcher signifie qu'une proportion encore minoritaire mais croissante de l'électorat conservateur considère qu'elle n'est plus la mieux placée pour remporter les élections. Le fait qu'il y ait désormais avec M. Michael Heseltine un candidat crédible à sa succession est un facteur décisif dans cette évolution. L'ancien ministre de la défense, qui avait démissionné avec éclat en 1986 au moment de l'affaire Westland, affirme régulièrement sa loyauté envers le premier ministre, mais personne ne doute de ses ambitions.

La *poll tax*, ce nouvel impôt local imposé par la Dame de fer avec un entêtement peu commun (*le Monde du 14 mars*), est donc peut-être l'obstacle qui va faire trébucher cette dernière après deux réélections triomphales et onze années passées au 10 Downing Street. Mme Thatcher n'a pas écouté les voix, nombreuses au sein de son propre parti, qui plaidaient pour un abandon pur et simple, ou au moins un report de cette réforme impopulaire. Apparemment inconsciente de l'état d'esprit du pays et du Parlement, elle a annoncé mercredi 14 mars que M. David Hunt, actuellement chargé au gouvernement de la mise en place de la *poll tax*, bénéficierait en mai d'une promotion. M. Hunt devrait remplacer M. Peter Walker, démissionnaire, comme ministre responsable du Pays de Galles.

Un grave désordre

Outre que beaucoup de gens, ces temps-ci, ont tendance, comme M. Walker, à quitter le gouvernement sans qu'on le leur demande, ce qui produit un effet fâcheux sur l'opinion, l'idée d'accorder ainsi une récompense à l'homme qui s'efforce sans succès depuis des mois de réconcilier ses compatriotes avec la *poll tax* n'était sans doute pas très heureuse.

L'annonce a eu lieu alors que les Communes étaient engagées depuis la nuit précédente dans un débat-marathon sur la réforme du Service national de santé, le système de soins médicaux entièrement gratuits mis en place après la seconde guerre mondiale. Les parlementaires travaillistes ont déclenché un tumulte indescriptible, obligeant le speaker à lever la séance pour cause de « *grave désordre* ». Il s'agit d'une mesure rarissime, qui n'a été prise, au cours de ce siècle, qu'à trois occasions, en 1912, 1923 et 1961.

Le chahut fait partie des vénérables traditions de Westminster mais les bornes habituelles avaient été cette fois largement franchies. Les députés travaillistes, épuisés pour nombre d'entre eux par une nuit sans sommeil, avaient le sentiment en conspuant ainsi le gouvernement d'être à l'unisson du pays tout entier et se montraient d'autant plus agressifs qu'ils venaient de remporter au cours de la nuit une surprenante victoire. Ils avaient déposé un amendement en faveur des 100 000 personnes âgées vivant dans des maisons de retraite qui bénéficient de l'allocation-vieillesse. Les frais de séjour dans ces établissements, qu'ils soient publics ou privés, augmentent plus vite que l'allocation elle-même et certains pensionnaires risquent l'expulsion. Le Labour réclame une réévaluation considérable de l'enveloppe globale consacrée à ces 100 000 personnes.

Le gouvernement estime que les sommes demandées par certains établissements progressent trop rapidement et que la solidarité, même dans ce domaine, a des limites. Telle n'a pas été l'opinion de 33 parlementaires conservateurs « rebelles » qui ont voté en faveur de l'amendement travailliste. D'autres se sont abstenus, d'autres encore étaient allés se coucher et l'incroyable s'est produit : le texte est passé par 256 voix contre 253, alors que les conservateurs bénéficient normalement d'une majorité de 100 voix aux Communes...

C'était la première fois que le gouvernement était mis en minorité depuis sa défaite de 1986 lors du débat sur l'ouverture des magasins le dimanche, qu'il soutenait et qui avait été repoussée. Le moral du Labour était donc au plus haut mais cette euphorie était mauvaise conseillère puisqu'un certain nombre de parlementaires travaillistes, sûrs de leur fait, sont rentrés chez eux. Les conservateurs ont alors battu le rappel de leurs troupes et remporté par 246 voix contre 219 un second vote annulant le précédent. Les parlementaires britanniques votent comme les citoyens romains de l'Antiquité en se levant et en franchissant la porte des « oui » ou celle des « non ». Il est impossible de donner une procuration.

La bataille est donc perdue pour les pensionnaires des maisons de retraite mais le Labour a incontestablement remporté une victoire morale en débauchant ainsi l'espace d'un scrutin une fraction appréciable de l'autre camp.

DOMINIQUE DHOMBRES

M. Gorbatchev annonce une « radicalisation des réformes »

Suite de la première page

Mais s'il est plus confortable d'être réellement aux commandes qu'en titre seulement, M. Gorbatchev n'aura plus l'excuse de n'être pas libre de ses mouvements. Hier, il lui fallait temporiser, aujourd'hui, il lui faut agir. Hier, il lui fallait, à chaque étape, donner des gages à l'appareil mais il lui faut, aujourd'hui, convaincre le pays qu'il sait comment le sortir de la crise et à quel prix. En bref, s'il lui fallait, hier, jouer aux échecs visage fermé, il se doit maintenant de définir ses objectifs, de les faire comprendre et accepter, de se trouver sa base sociale, c'est-à-dire sa majorité.

Un avertissement

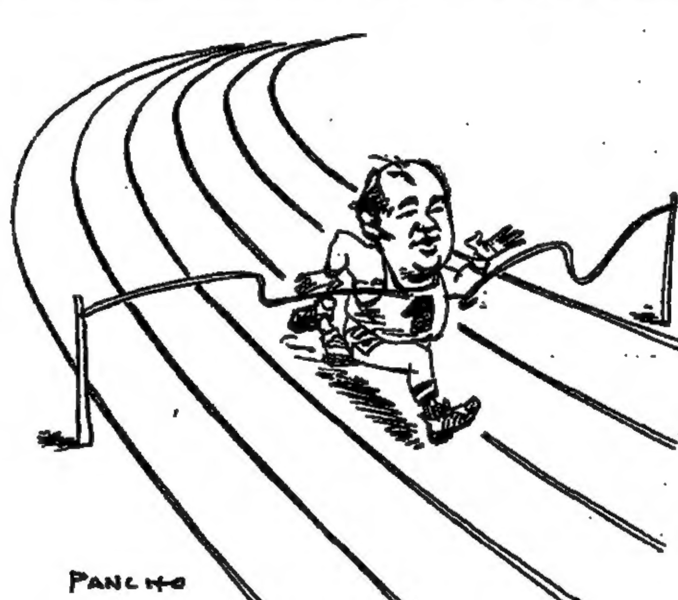
Or, si M. Gorbatchev n'a plus à prouver ses capacités de tacticien et son sens de l'Histoire, il lui reste à démontrer qu'il n'est pas seulement un homme d'Etat mais aussi un homme politique, capable de réunir des voix et des hommes. Rien ne dit que ce ne soit pas le cas, mais l'urgence comme la difficulté de la tâche se lisaient jeudi matin dans les résultats de l'élection. Car, si les 70,70 % des suffrages exprimés qui se sont réunis sur ce nom constitue un quasi-plébiscite, au regard des normes démocratique, ce pourcentage est au contraire faible pour ce moment de l'histoire soviétique.

Lorsqu'il avait été, il y a moins d'un an, élu, par ce même Congrès des députés, président du Parlement et, en cette qualité, chef de l'Etat, M. Gorbatchev avait en effet obtenu le soutien de 2 123 des 2 250 députés fédéraux. Cette fois-ci, seuls 1 863 d'entre eux ont accepté de prendre part au vote, 495 se sont prononcés contre lui et 54 ont déposé dans l'urne des bulletins nuls.

Les Lituaniens ont boudé le scrutin car ils ne se considéraient plus concernés, maintenant qu'ils ont proclamé leur indépendance. Les Géorgiens ne voulaient pas prêter la main à l'institution d'un présidentialisme dans lequel ils dénoncent une menace pour les droits des Républiques. Une majorité des élus du groupe interrégional ne voulaient pas non plus accepter une procédure qu'ils récusaient dans la mesure où l'élection présidentielle aurait, à leurs yeux, dû se faire dès à présent au suffrage universel, et il s'est encore trouvé, parmi les votants, 549 opposants.

C'est là le signe – au demeurant encourageant – qu'une vraie vie politique s'impose en URSS, mais c'est aussi là un avertissement pour M. Gorbatchev. Hors le mandat de cinq ans qu'il vient de recevoir, rien ne lui est plus assuré dans un pays qui découvre la politique en même temps que la liberté et compte autant de mécontents que de citoyens.

Achèvement de la démocratisation et début de la démocratie, victoire et danger, le moment est périlleux et la seule certitude est que le premier président de l'URSS le sait. Jeudi matin 15 mars, les deux points forts de son discours de remerciement étaient ainsi la nécessité de « *radicaliser* » le processus de réformes, maintenant qu'il « *assume toute la responsabilité (...) sur une base démocratique.* »



L'ennui est que cette indispensable « *radicalisation* » suppose des ruptures et des alliances – c'est-à-dire l'existence de réelles forces politiques qui ne sont encore aujourd'hui qu'en gestation. Dès mercredi, au dernier jour des débats précédant le vote, le jeu politique commençait à se sentir derrière chaque intervention. Les députés les plus conservateurs, ceux qui se retrouvent dans le groupe « Union », avaient ainsi décidé de mettre en avant trois candidatures à la présidence : celle de M. Gorbatchev pour ne pas encore se déclarer en opposition totale, mais aussi celle du ministre de l'intérieur pour capitaliser la crainte du désordre et celle du premier ministre, M. Ryjkov.

Tension autour de M. Ryjkov

A priori, cette dernière proposition était surprenante puisque M. Ryjkov est, depuis cinq ans, l'un des principaux piliers et acteurs de la perestroïka. En réalité pourtant ce choix était habile car le premier ministre craint manifestement que sa fonction ne perde avec le présidentialisme beaucoup d'importance. La nouvelle Constitution prévoit en effet que M. Gorbatchev disposera à ses côtés d'un conseil présidentiel qui réunira sous son autorité directe les principaux responsables de l'appareil d'Etat.

M. Ryjkov ne sera que l'un d'entre eux. Le présidentialisme sera donc, sur ce point, beaucoup plus proche du modèle américain que du modèle français, du modèle où il n'existe pas de premier ministre que d'un modèle où sa place est définie. Compréhensible, la nervosité de M. Ryjkov est de surcroît d'autant plus grande que la « *radicalisation* » annoncée par M. Gorbatchev semble bien devoir signifier qu'il est en train d'opter pour les réformes économiques radicales que certains de ses conseillers personnels lui demandent d'adopter depuis plusieurs mois.

Fonctionnaire prudent, M. Ryjkov y est opposé. Le jeu de pouvoir se double ainsi d'un débat politique et la tension sous-jacente a éclaté, mercredi après-midi, lorsqu'un des ténors des radicaux, M. Sobtchak, a demandé à répondre à un député conservateur qui l'avait mis en cause, la veille, à propos du scandale provoqué par la tentative d'une coopérative d'exporter, au prix du métal, des armements mis au rebus.

Utilisée par les conservateurs, l'affaire fait grand bruit depuis un mois et M. Sobtchak, que la droite accuse d'être payé par le « lobby des coopérateurs », a répondu que la coopérative mise en cause avait été créée grâce à la signature de M. Ryjkov et des principaux dirigeants de la Fédération de Russie.

Voulait-il dire par là que tout était donc en règle ou bien était-il en train de faire remonter jusqu'au premier ministre la responsabilité d'éventuelles malversations ? Le moins qu'on puisse dire est que ce n'était pas clair et l'on vit M. Ryjkov, visiblement bouleversé, prendre le micro pour dire que son gouvernement ne pouvait travailler dans un tel climat, qu'ou bien le Congrès lui accordait la confiance ou bien il démissionnait. Et puis il y eut ce : « *Je ne comprends pas, Mikhaïl Sergueïevitch* [Gorbatchev], *pourquoi vous donnez toujours la parole au député Sobtchak.* »

Il n'en fallut pas plus pour accréditer la rumeur, forte depuis lundi, que MM. Gorbatchev et Sobtchak avaient conclu un accord politique secret aux termes duquel le second apporterait son soutien au premier contre promesse de responsabilités futures. De fait, M. Sobtchak a, contrairement à ses amis du groupe interrégional, soutenu M. Gorbatchev tant sur la Lituanie que sur le refus du recours au suffrage universel dans cette première élection présidentielle. Or ce refus n'a été acquis qu'avec 41 voix de plus que la majorité nécessaire.

M. Sobtchak, en tout état de cause, a été utile et les débuts du présidentialisme soviétique ont ainsi plus évoqué la fin de la IVe République que l'ère gaulliste. Il y avait dans la salle une atmosphère de combinaisons qui, couplée avec le refrain dominant de « *lui ou le déluge* », sonnait décidément très français.

Signe des temps, de nombreux conservateurs ont non seulement attaqué nommément M. Gorbatchev mais tenté aussi, jusqu'au dernier moment, de convaincre MM. Ryjkov et Bakatine (le ministre de l'intérieur) d'accepter de se porter candidats. Pour faire passer ses réformes constitutionnelles, M. Gorbatchev a dû faire de nombreuses concessions à sa gauche. Et, par instants, les votes ont pourtant paru si serrés que les députés estoniens ont finalement décidé de prendre part au scrutin en expliquant que leur République – sans doute la prochaine à faire sécession – n'avait qu'intérêt à voir à la tête de la « *Russie* » un spécialiste reconnu des... relations internationales.

BERNARD GUETTA

Le revers du président

A propos de l'incident dans lequel le premier ministre, M. Ryjkov, été mis en cause, M. Gorbatchev a suggéré d'en limiter les répercussions en éliminant cet épisode de l'enregistrement par la télévision des débats du Congrès. Mise aux voix, cette proposition a été repoussée par 1 250 voix contre 637.

Le Parlement de Vilnius décide que les Lituaniens ne serviront plus dans l'armée soviétique

Le Parlement lituanien a voté mercredi 14 mars une résolution selon laquelle les jeunes Lituaniens ne serviront plus dans l'armée soviétique, a indiqué l'agence Tass.

La résolution annonce la fermeture des « commissariats militaires » (bureaux de recrutement) dans cette République balte. Elle précise également que les cas de désertion à partir de la mi-février ne pourront être soumis aux tribunaux militaires soviétiques qu'avec l'accord du présidium du Congrès suprême de la République de Lituanie, le nouveau nom du Parlement. Une autre résolution demande le retour rapide dans leur République des Lituaniens qui servent dans l'armée soviétique dans d'autres régions de l'URSS.

Le nouveau président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a cependant lancé mercredi un appel à l'unité dans la République balte, où des rassemblements contre l'indépendance avaient lieu dans la ville à majorité russe de Snieckus. Il a engagé la population à rester calme et les minorités ethniques à contribuer à la construction d'une Lituanie indépendante.

En Estonie enfin, des manifestants russes se sont rassemblés mercredi sur la grande place de Tallin pour demander aux Estoniens de renoncer à toute velléité d'indépendance et exprimer leur inquiétude pour l'avenir. Selon Radio-Moscou, des rassemblements analogues ont eu lieu dans d'autres villes de la République. – (*AFP, Reuter.*)

L'Afrique du Sud terre promise des Hongrois

Environ 2 000 Hongrois demandent chaque jour à émigrer en Afrique du Sud depuis qu'un journal local a annoncé que l'on pouvait y trouver aisément du travail. Le quotidien du Parti socialiste au pouvoir, *Nepszabadsag*, rapporte que de nombreux Hongrois ont déjà vendu tous leurs biens après s'être rendus à Vienne pour s'inscrire à l'ambassade d'Afrique du Sud.

A Vienne, cette ambassade a annoncé que 18 000 Hongrois avaient demandé à immigrer en Afrique du Sud au cours des huit derniers jours ouvrables au lieu de 1 500 pendant les mois de janvier et de février. « *C'est devenu un vrai raz-de-marée. J'espère que cela va diminuer au fur et à mesure que les gens comprendront ce que nous cherchons, c'est-à-dire essentiellement des personnes très qualifiées* », a déclaré un porte-parole de l'ambassade. – (*Reuter.*)

ENQUÊTE

Europe de l'Est : la nature en ruine

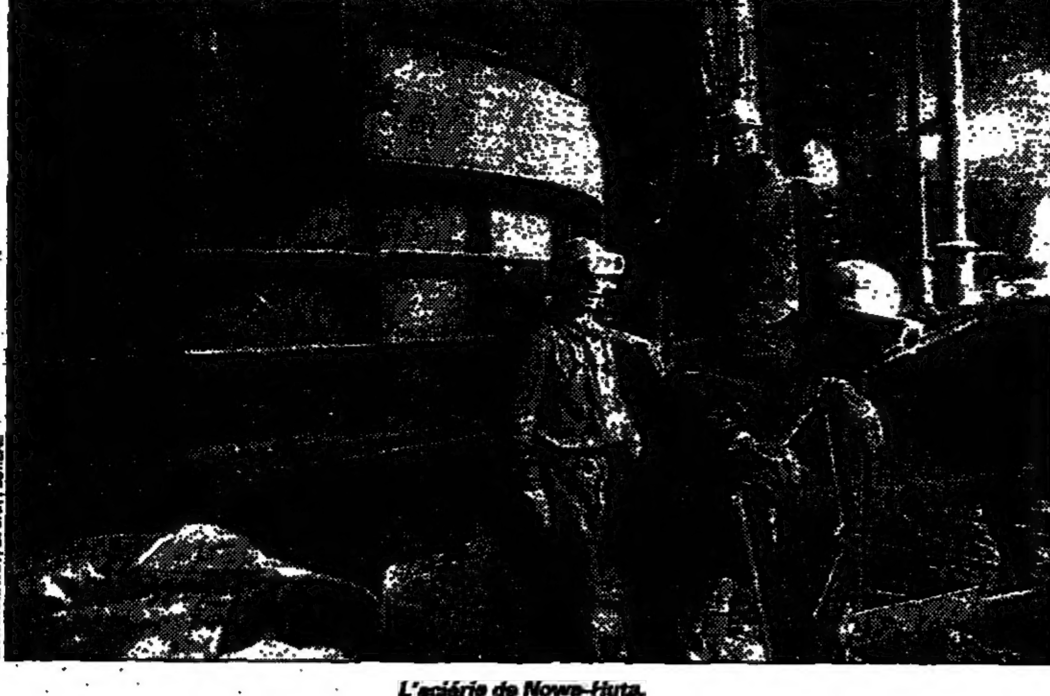
III. — *Les deux dragons de Cracovie*

Les régimes communistes ne sont pas toujours restés inertes face aux entreprises hautement polluantes (*le Monde* des 14 et 15 mars). Mais, comme le montre l'exemple de Cracovie, les « chevaliers blancs » de l'environnement se heurtaient à forte partie.

CRACOVIE

de notre envoyé spécial

Depuis quarante ans, ils se faisaient face, dans une résignation qui n'a jamais désarmé la méfiance réciproque. Depuis quarante ans, Cracovie supporte l'aciérie de Nowa-Huta, et Nowa-Huta ronge de crasse et de suie les pierres historiques de Cracovie. Depuis quarante ans, l'orgueilleuse ancienne capitale de la Pologne médiévale traine comme un boulet ce mammouth surgi de la préhistoire de la sidérurgie, sept cents cheminées, trente mille ouvriers, 5 millions de tonnes d'acier produites par an.



L'aciérie de Nowa-Huta.

MYR MURATET/LE BAR FLOREAL

Comme pour punir la ville bourgeoise d'avoir mal voté au référendum de 1946, le pouvoir communiste en ses premières années voulut lui *greffer une classe* ouvrière transplantée d'ailleurs — et notamment des territoires de l'Est, annexés par l'URSS à la fin de la guerre. On installa les nouveaux venus dans la ville nouvelle de Nowa-Huta, édifiée à la hâte dans les faubourgs de Cracovie. Une implantation politique jusqu'à la caricature : on ne trouve à Cracovie ni fer ni charbon. Le charbon vient des mines de Silésie, à une centaine de kilomètres, et le minerai de fer arrive d'URSS.

Dès le début de ce mariage forcé, Cracovie s'empressa de tenir le monstre pour responsable de la pollution qui la noircit, la défigure et l'asphyxie. Les bâtiments de la vieille ville, miraculeusement rescapée de la dernière guerre, sont en constante rénovation, et il flotte en permanence sur la cité du légendaire roi Krak, qui terrassa en son temps un autre dragon, une lourde odeur de charbon.

Même si le combinat est responsable de la moitié des émissions de poussière et de 80 % des émanations de gaz de toute la voïvodie (région), l'objectivité oblige à reconnaître que Cracovie fait porter à son aciérie un chapeau un peu large. Les quelque vingt mille antiques poêles qui, dans les logements du centre ville, brûlent un charbon à haute teneur en soufre ne sont pas innocents dans l'empoisonnement de l'air par ce dioxyde de soufre qui, mélangé à l'eau, donne les fameuses pluies acides qui attaquent toutes les forêts de l'Est.

Une lettre pastorale sur la pollution

On ne saurait non plus exonérer de responsabilité les gaz d'échappement des voitures pétaradantes. Et les poussières qui viennent attaquer la pierre arrivent plus souvent de l'aciérie de Katowice, distante de 60 kilomètres, mais reliée à Cracovie par des vents favorables.

Peu importe. Même si Nowa-Huta n'empuantit réellement le centre-ville que quelques jours par an, quand les vents soufflent du nord-est, cela suffit. Dès le début, Cracovie fit de la résistance. Sans grande efficacité les premiers temps, en dépit du statut particulier de la ville, qui, comme Varsovie et Lodz, est en même temps ville et département, et dont le *maire a donc rang de préfet.*

Le maire-préfet risquait-il une timide remontrance au directeur du combinat que ce dernier, aussitôt, décrochait son téléphone et appelait Varsovie. Car c'était une puissance, Monsieur le Directeur du combinat Lénine : immanquablement membre du comité central, comptant non moins immanquablement dans les instances du POUP de l'usine le secrétaire du parti pour la voïvodie ; que pesait donc, à côté, un chétif maire d'une cité mal-pensante, ancienne ville royale qui plus est ?

Dans la minute, Varsovie rappelait donc le maire à ses devoirs, et la vie suivait son cours. Jusqu'au début des années 80, où naît sur les bords de la Baltique, et bientôt dans tout le pays, le syndicat Solidarité. *Poussé par le vent de l'Histoire* — l'Eglise elle-même publie alors une lettre pastorale remarquée sur la pollution, — un directeur de l'environnement de la ville, moins timoré que ses prédécesseurs, commence par faire fermer une usine d'aluminium dont les rejets de fluor, passés dans les pâturages, s'attaquaient aux os du bétail.

S'étant ainsi fait la main, ce directeur, membre du Parti paysan, un satellite des communistes, et nommé *Bronislaw Kaminski* — on le retrouvera, — décide de s'attaquer au dragon en personne. En 1982, il ordonne au combinat une réduction drastique, dans un délai de sept ans, de ses émissions de poussière et de gaz, faute de quoi il exigera une diminution de la production. Les sept ans passent, et les cheminées continuent à cracher de plus belle, les seules améliorations *étant* imputables aux pannes, fréquentes il est vrai.

A la fin de l'an dernier, le *successeur de M. Kaminski, Jerzy* Wertz, ancien adjoint de son prédécesseur et membre comme lui du Parti paysan, prend donc acte de l'incurie du combinat, et lance sur les hauts fourneaux l'équivalent d'une bombe atomique : il ordonne une réduction de moitié de la production annuelle, le moyen le plus sûr après tout de réduire les nuisances. On imagine les cris *d'orfraie du combinat, qui va* immédiatement hurler en haut lieu au sabotage économique.

Mais les temps ont changé. Le POUP n'est plus au pouvoir. Quelques semaines plus tard, il n'existera même plus, et le PDG du combinat, Boleslaw Szkutnik — élu l'an dernier député sous l'étiquette communiste, il s'affirme aujourd'hui *« député neutre »*, — ne saurait désormais entamer une interview avec la presse étrangère sans un très humble : *« A la direction du combinat, nous avons bien conscience que nous sommes un des principaux pollueurs du pays. »*

Les temps ont si bien changé que la municipalité a pu s'opposer efficacement au combinat, qui, souhaitant supprimer la référence à Lénine de son patronyme, avait décidé de s'appeler Huta-Cracovie. Pas question d'accoler le nom de la cité du roi Krak au dragon d'acier, protestèrent les édiles. Avec succès : le combinat devrait tout prochainement se rebaptiser Tadeusz-Sendzimir, du nom — providentiel — d'un ingénieur d'origine polonaise émigré aux Etats-Unis et qui s'est taillé là-bas un petit empire de bureaux d'études travaillant pour la sidérurgie. Avantage annexe de l'opération, elle permettra peut-être de favoriser de fructueux liens avec les Américains.

S'il avait fallu signifier au lobby des aciéries polonaises, par un geste spectaculaire, que l'ordre ancien était révolu, la réunion du 7 février dernier aurait suffi : ce jour-là, le vice-ministre de l'industrie, Marian Kania, pique la colère de sa vie quand les directeurs d'aciérie se permettent de lui rappeler un engagement de l'ancien gouvernement communiste, qui avait *promis que* l'Etat, à hauteur de 900 milliards de zlotys, financerait la modernisation des aciéries.

De cet argent, les industriels n'ont jamais vu le premier zloty et, dans un pays qui galope sur la voie du libéralisme, ils ne risquent pas d'être plus gâtés demain. Le gouvernement s'autorise désormais un moyen de soutenir l'industrie lourde, et un seul : recommander *les entreprises les plus méritantes*, les mieux gérées, à la bienveillance des investisseurs étrangers. C'est tout.

Si les desiderata du combinat ont cessé d'être des ordres en haut lieu, cela ne veut pourtant pas dire *que ses arguments ne soient pas* pris en considération. D'autant que la position du nouveau pouvoir est loin d'être monolithique. Si les militants de Solidarité de Cracovie, victimes de la pollution, épousent la cause de M. Wertz, ceux de l'aciérie proprement dite, qui ne veulent pas entendre parler de réduction de la production, soutiennent la direction du combinat.

Entre deux protestations par voie de presse contre l'arrogance de la municipalité, le combinat fait donc appel auprès du ministre de l'environnement de la décision de son subordonné. Ironie de l'Histoire, ce ministre s'appelle... Bronislaw Kaminski, le même qui, sept ans auparavant, avait préparé le terrain au coup de tonnerre de Jerzy Wertz.

Les embarras du ministre

Embarras du ministre. Non seulement cent mille personnes vivent directement du combinat, mais celui-ci, qui produit un tiers de l'acier brut polonais, fournit deux mille cinq cents entreprises du pays. Après deux visites à Cracovie, M. Kaminski finit par rendre un jugement se voulant équilibré : le combinat restera libre de produire autant qu'il le souhaitera, mais se voit imposer un calendrier draconien de modernisation ou de fermeture de ses équipements les plus polluants, dont onze batteries de coke datant des années 30.

Pour rendre plus crédibles ces menaces, la ville compte employer une partie des 15 millions de dollars reçus des Etats-Unis l'an dernier au titre de la protection de l'environnement à moderniser le système *de monitoring*, grâce auquel sont mesurées les émanations toxiques.

Quant au nouveau maire de la ville, Jerzy Rosciszewski, il s'affirme prêt à faire respecter le calendrier, au besoin en coupant l'eau et les lignes de tramway qui desservent le combinat.

Il faut dire que l'aciérie n'a pas de chance : ce nouveau maire, élu le 9 février dernier, est... un Vert. Le premier militant Vert qui devienne maire d'une ville d'Europe centrale, assure-t-il fièrement. Et la modération de M. Rosciszewski, qui s'affirme décidé à introduire Nowa-Huta dans le destin ultérieur de Cracovie, n'ôte rien à l'étendue de son pouvoir. Pas plus que le fait qu'il doive son élection à l'un de ces savants quiproquos qu'affectionne la politique polonaise.

Le gouvernement non communiste de Varsovie ayant contraint son prédécesseur à la démission, il était clair pour tout le monde que le nouveau maire de la troisième ville du pays devait être un militant de Solidarité. Les comités civiques de Solidarité avaient désigné leur candidat, un professeur de pharmacologie, M. Gryglewski. Ne restait plus qu'une formalité : le faire élire par le conseil municipal, composé dans sa grande majorité de membres, supposés dociles — du « béton », comme on appelle ici l'ancien appareil communiste.

Moderniser à tout prix les installations

Dans un dernier sursaut de bête blessée, le « béton », a-t-il redouté la chasse aux sorcières implicitement promise par M. Gryglewski ? Toujours est-il qu'à la surprise générale le conseil municipal élisait M. Rosciszewski, militant d'un petit parti Vert soupçonné par ses rivaux d'avoir longtemps été manipulé en sous-main par les communistes, et dont personne n'avait d'abord pris la candidature au sérieux.

Quelles que soient les subtilités de l'épisode, et la précarité de la situation du nouveau maire — les élections municipales générales, prévues pour ce printemps, devraient enfin permettre à Solidarité de s'emparer de la mairie, — tout cela n'arrange pas les affaires du combinat. Sous peine de mort, il lui faut désormais d'urgence faire financer par des partenaires étrangers la modernisation des installations condamnées, notamment les antiques fours Martin, énergivores et polluants, et sa centrale thermique interne.

Les visiteurs étrangers se succèdent désormais à cadence accélérée dans le bureau du PDG. A tous, est proposé le même marché : aidez-nous à *acquérir du minerai* de fer brésilien, dont le traitement est moins polluant que le minerai soviétique que nous utilisons pour le moment. Aidez-nous à *nous* équiper d'un four à coulée continue pour remplacer nos fours Martin à bout de souffle, et en échange nous vous céderons, à un prix ultra-préférentiel, une partie de notre production. Ce pari est-il vraiment insensé ? A la direction du combinat, on affirme écouler déjà près de 10 % de la production vers des pays à devises fortes, et n'être limité sur cette voie que par les restrictions nationales à l'exportation.

Pour le ci-devant combinat Lénine, la course de la dernière chance est commencée. *« L'ancienne équipe disait souvent que la situation était bonne, mais pas désespérée*, plaisante le nouveau maire. *Moi, je dis aujourd'hui qu'elle est désespérée, mais pas si mauvaise que ça. »*

DANIEL SCHNEIDERMANN

Prochain article

TOUT RECONSTRUIRE

DIPLOMATIE

La visite du secrétaire général du PC chinois en Corée du Nord

Pékin apporte sa caution au processus de succession du maréchal Kim Il-sung

Le secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin, a entamé, mercredi 14 mars, une visite officielle de trois jours en Corée du Nord, son premier voyage à l'étranger depuis sa nomination. Cette visite intervient alors que le maréchal Kim Il-sung semble vouloir hâter le processus de succession en faveur de son fils.

PÉKIN

de notre correspondant

Une débauche de jeunes filles en fleur, de soldats marchant au pas de l'oie, de drapeaux chinois et nord-coréens, de civils *« spontanément rassemblés »* pour acclamer le cortège officiel le long des vastes avenues... Aucun superlatif ne rendrait justice à la cérémonie de bienvenue organisée à Pyongyang en l'honneur du chef du PCC par le « Grand Leader » Kim Il-sung.

M. Jiang Zemin a été accueilli par un Kim Il-sung amaigri, au visage marqué par l'approche de son soixante-dix-huitième anniversaire, le 15 avril prochain. C'est après cette date que le « Grand Leader » « proposerait » de nommer son fils, Kim Jong-il, à la tête du régime nord-coréen. M. Kim Jr., lunettes teintées et cheveu dressé très haut sur le crâne pour compenser sa petite taille, se tenait au côté de son père pour recevoir le visiteur chinois.

M. Jiang a reconnu qu'il était venu à Pyongyang pour à la fois s'entretenir avec le vieux maréchal nord-coréen et *« faire la connaissance d'autres dirigeants »* du régime. Le jeune M. Kim, dont la Corée du Nord a célébré avec éclat le quarante-huitième anniversaire le 16 février, était resté à Pyongyang lors de la visite du « Grand Leader » à Pékin en novembre dernier.

Tout cela ressemble donc fort à une cérémonie destinée à oindre M. Kim Jr. de la bénédiction de Pékin qui, par le passé, avait à peine dissimulé son aversion pour le processus de succession dynastique nord-coréen. La visite de M. Jiang vise en outre à effacer le mauvais souvenir laissé par le limogeage de son prédécesseur M. Zhao Ziyang, quelques jours après le voyage de ce dernier à Pyongyang l'an dernier, en plein printemps de Pékin.

Les temps ont changé, et le régime de Pékin comme celui de Pyongyang, tous deux rescapés de la vague de bouleversements qui a déferlé sur le monde socialiste, cherchent aujourd'hui à se rassurer mutuellement quant au bien-fondé de la *« dictature du prolétariat »*. Aussi les reportages de la presse chinoise regorgent-ils de formules à la gloire de *« l'amitié sino-coréenne scellée par le sang dans les flammes d'un combat révolutionnaire ardu »*, dont *« les fleurs doivent s'épanouir de manière toujours plus splendide sous les soins méticuleux des deux peuples »*. Par-delà ce florilège, M. Jiang n'a pas passé moins de cent quarante minutes à expliquer à ses hôtes les choix de politique intérieure de la Chine, et en particulier les décisions récentes du comité central du PCC concernant les liens du parti avec *« les masses »*.

Accélération des contacts avec Séoul

Un certain nombre de responsables locaux nord-coréens auraient été récemment sanctionnés pour des raisons non explicitées mais visiblement liées à la crainte d'une répétition en Corée du Nord du phénomène de ras-le-bol généralisé dans les pays d'Europe de l'Est. M. Kim Il-sung a admis dans son message de Nouvel An que l'échec du socialisme en Corée du Nord pouvait encore intervenir *« au cours des dix années à venir »*, ce qui contredit quelque peu la thèse antérieure du paradis socialiste réalisé. Fin décembre, le pouvoir a mis en garde *« le peuple révolutionnaire »* contre l'image erronée de prospérité qu'offrent *« les phénomènes superficiellement splendides »* du capitalisme.

Sur le plan diplomatique, M. Jiang a apporté le *« ferme soutien »* de Pékin à la proposition de Pyongyang de démanteler les barrières de la zone démilitarisée entre les deux Corées, ainsi qu'un appui, sensiblement moins chaleureux, à l'idée d'une « République confédérale démocratique de Koryo » avancée par M. Kim Il-sung. Il a renouvelé l'appel chinois à des négociations trilatérales des deux Corées avec les Etats-Unis. M. Jiang, *cependant*, n'a pas caché que la Chine avait la ferme intention de *« développer des relations amicales et de coopération avec les autres pays »* du monde, ce qui comprend la Corée du Sud.

Des responsables chinois nous ont, il y a quelques jours encore, affirmé que Pékin *« ne pouvait pas avoir des relations officielles »* avec Séoul. Il n'en demeure pas moins que les contacts « non-officiels » s'accélèrent. Une présence publicitaire massive de la Corée du Sud se développe à Pékin à la faveur des prochains Jeux asiatiques. Un immense panneau frappé du logo des lignes aériennes sud-coréennes attend les visiteurs à la sortie de l'aéroport, lui-même envahi de produits sud-coréens. L'équipe de Corée du Sud sera la principale concurrente des sportifs chinois, et ses supporters ont déjà acheté leurs billets.

FRANCIS DERON

L'adversaire du chancelier Kohl reçu à l'Elysée

M. Lafontaine prône la concertation avec les voisins de l'Allemagne

M. Oskar Lafontaine, ministre-président du Land de Sarre et candidat probable du Parti social-démocrate ouest-allemand à la chancellerie lors des prochaines élections, a été reçu mercredi 14 mars par M. François Mitterrand. *« A sa demande »*, précisait-on à l'Elysée : les relations avec le chancelier Kohl ont déjà connu des jours meilleurs, et on ne voulait pas que cette rencontre apparût comme une indélicatesse envers lui. M. Lafontaine a d'ailleurs confirmé qu'il avait lui-même sollicité cet entretien car il tient pour indispensable la concertation avec les voisins de l'Allemagne : *« Si l'on veut bénéficier de la confiance, il faut sans cesse se consulter sur les questions importantes »*, disait-il à sa sortie de l'Elysée.

Paris a en tout cas organisé à M. Lafontaine un programme très fourni puisqu'il aura rencontré au cours de cette brève visite, outre le président de la République, MM. Michel Rocard, Roland Dumas, Laurent Fabius et Pierre Joxe. Il reviendra samedi en France pour le congrès du PS à Rennes. L'éventualité d'une victoire du SPD le 18 mars en RDA, qui serait transformée en victoire aux législatives suivantes, soit en République fédérale soit dans toute l'Allemagne, est désormais prise en compte à Paris, même si l'on se garde d'exprimer pronostic ou préférence.

M. Lafontaine n'était guère connu jusque-là de l'Elysée, un peu plus de M. Rocard. Dans l'entourage du président, on estime que s'il arrivait à la chancellerie, il pourrait sans doute contribuer à donner à la construction européenne une coloration plus sociale. On trouve qu'il dit sur l'unité allemande *« des choses raisonnables »*, tout en étant conscient de son opportunisme.

Le discours du ministre-président de Sarre sur la question allemande a en effet profondément évolué en deux mois. Il a d'abord été de ceux qui défendaient le maintien de deux Etats allemands. Il a fait campagne aux récentes élections de Sarre en faveur de la suppression des avantages matériels octroyés par la RFA aux immigrés allemands des pays de l'Est, ce qui lui a valu d'être critiqué y compris dans le SPD, mais aussi de mordre sur un électorat de droite inquiet pour sa propre situation sociale. Mercredi encore, à Paris, il disait que la population ouest-allemande peut admettre beaucoup de choses, mais qu'il ne faut pas *« exagérer »* et laisser la porte ouverte *« aux grandes invasions »*. Il a ensuite été de ceux qui reprochaient au chancelier Kohl de vouloir forcer le rythme de la réunification, notamment en évoquant le recours à l'article 23 (la procédure la plus rapide), qu'il n'exclut plus aujourd'hui.

Sur les questions de sécurité, il a, à de nombreuses reprises déclaré que la réunification ne se ferait pas dans l'OTAN et que les Américains devraient quitter l'Allemagne. A sa sortie de l'Elysée, il affirmait cependant que la neutralité est *« un concept dépassé »*, qu'il faut envisager un système garantissant aussi *« la sécurité des Polonais, des Tchèques, des Hongrois, de l'URSS »* et qu'il avait proposé que l'on réfléchisse à la création d'une brigade germano-polonaise sur le modèle de la brigade franco-allemande.

C. T.

Le débat sur l'unification

Les « Six » invitent la Pologne à participer à leurs discussions concernant ses frontières

Les participants à la première réunion dite « 2 + 4 » sur l'unification allemande (RFA, RDA, Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne) sont convenus mercredi 14 mars à Bonn d'inviter la Pologne *« dès que seront débattues des questions touchant notamment à ses frontières »*. Cette invitation a été acquise avec le soutien de la République fédérale, comme le laissaient présager les déclarations faites la veille à Paris par M. Hans-Dietrich Genscher, lors de sa rencontre avec M. Roland Dumas.

Une participation pleine et entière de tout pays tiers à la conférence des « six » a été rejetée non seulement par M. Genscher mais par les Soviétiques, les Français et les Américains. La demande faite par les Polonais avait, en revanche, reçu un accueil favorable dès lors que Varsovie avait précisé qu'il ne s'agissait pas de prendre part à tous les travaux de la conférence.

Aucun détail n'a été fourni mercredi sur le mode d'association de la Pologne aux discussions ni sur le contenu de la première réunion qui rassemblait des hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères.

En outre, le porte-parole de l'Elysée a fait savoir que M. Mitterrand avait appelé le chancelier Kohl mercredi et s'était entretenu avec lui pendant trente minutes. Lorsqu'il avait reçu vendredi dernier les dirigeants polonais avec lesquels il avait demandé que la frontière germano-polonaise soit juridiquement garantie avant l'unification de l'Allemagne, M. Mitterrand avait déclaré qu'il s'entretiendrait de cette question avec le chancelier dès le week-end suivant.

M. Mitterrand et Mme Thatcher rencontreront en avril le président Bush

Le président américain George Bush rencontrera le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, le 13 avril aux Bermudes et le président François Mitterrand le 19 avril en Floride. Auparavant - le 21 mars -, M. Bush aura rencontré le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki.

Par ailleurs, le premier ministre français, M. Michel Rocard, se rendra le 26 mars à Londres pour une visite officielle de travail au cours de laquelle il doit rencontrer, outre Mme Thatcher, le ministre de la défense, M. Tom King, le chancelier de l'Echiquier, M. John Major, et le chef de la diplomatie, M. Douglas Hurd. Le prochain sommet franco-britannique doit avoir lieu le 4 mai en Grande-Bretagne.

De son côté, le chancelier Helmut Kohl informera la Commission européenne des progrès de l'unification allemande le 23 mars.

En tournée en Afrique à compter du 18 mars, le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze, rencontrera pour sa part son homologue américain, M. James Baker, à Windhoek, à l'occasion des cérémonies qui marqueront la proclamation de l'indépendance de la Namibie. Enfin, les ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte de Varsovie se réuniront à Prague samedi 17 mars. – *(AFP, Reuter.)*

M. Jean-Pierre Guyot ambassadeur à Oman

M. Jean-Pierre Guyot a été nommé ambassadeur de France auprès du sultanat d'Oman, en remplacement de M. Charles Jeantelot, a annoncé mardi 13 mars le ministère des affaires étrangères.

[Né en 1928, diplômé de l'institut d'études islamiques de l'université de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales (arabe), M. Guyot a notamment été en poste à Ankara, consul adjoint au Caire (1965-67), conseiller technique au cabinet du ministre des affaires étrangères (1971-73), conseiller à Beyrouth (1973-75), Rabat (1975-76) et Londres (1977-80). Affecté au service de presse du Quai d'Orsay, puis à la représentation de la France auprès de la CEE en 1982, M. Guyot était depuis mai 1986 ambassadeur à Lusaka, ainsi qu'au Botswana depuis 1987.]

ASIE

MONGOLIE : le printemps d'Oulan-Bator

Un réformiste à la tête du PC

Le chef de l'Etat et le premier ministre mongols, MM. Jambyn Batmonh et Bumaagiyn Sodnom, ont démissionné de leurs fonctions, a annoncé jeudi 15 mars l'organe du Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste), Unen.

Ces départs interviennent au lendemain du plénum extraordinaire du comité central du PPRM au cours duquel M. Batmonh avait été remplacé par M. Gombosbavyin Otshirbat, à la tête d'un nouveau bureau politique de cinq membres. Les instances dirigeantes du PPRM avaient démissionné lundi face à la contestation de l'opposition, et décidé de renoncer au rôle dirigeant du parti. Le comité central, dont la session était retransmise à la télévision, a confirmé cette décision.

Au pouvoir depuis 1984, M. Batmonh abandonne ses fonctions au profit d'un dirigeant syndicaliste qui avait été révoqué en 1982 de ses fonctions de chef du syndicat et de responsable de l'idéologie pour ses idées réformistes et exilé à Prague. M. Otshirbat, qui est âgé de soixante et un ans, était rentré à Oulan-Bator pour assister à la réunion du comité central, indique l'envoyé spécial du *New York Times*. Son élection a été acquise après que le syndicat officiel eut menacé de rompre ses liens avec le PPRM. Le Grand Khoural (Parlement), doit se réunir la semaine prochaine pour discuter, entre autres, d'une réforme de la Constitution.

M. Batmonh, qui avait, depuis deux ans, entamé la perestroïka à la mongole, pour réformer le régime communiste le plus ancien après celui de l'URSS – la République populaire de Mongolie a vu le jour en 1921 – et qui demeurait encore fortement marqué par le stalinisme, a donc été dépassé par la force d'une opposition apparue au grand jour en décembre dernier : il paie aujourd'hui sa prudence. L'Union démocratique mongole, devenue depuis lors le Parti démocratique mongol (PDM), avait lancé de nombreuses manifestations à Oulan-Bator, réclamant la démocratie et des sanctions contre l'ancien dirigeant Tsedenbal, le « Brejnev mongol », et ses partisans. La semaine dernière, ses dirigeants avaient entamé une grève de la faim sur la grand place de la capitale.

Après avoir longtemps été à la remorque de l'URSS, la Mongolie a pris le mors aux dents. Elle le doit aux dirigeants de cette nébuleuse d'opposants capables de faire descendre dans les rues glacées des dizaines de milliers de personnes : intellectuels, représentants d'un clergé lamaïste longtemps persécuté, écologistes, jeunes, comme sa figure de proue, M. Sanjasuren Zorig, étudiant en marxisme âgé de moins de trente ans et à moitié russe. Le PDM demande désormais à partager le pouvoir et à participer, sur un pied d'égalité avec le PPRM, à l'élaboration de nouvelles règles du jeu démocratiques.

Cette « mongolstroïka » s'inscrit aussi dans le cadre d'une poussée de fièvre nationaliste dans le pays de Genghis Khan, héros national récemment sorti des oubliettes de l'histoire. Alors que l'URSS a annoncé le retrait de toutes ses troupes de Mongolie d'ici 1992, Oulan-Bator s'efforce d'affirmer haut et fort sa différence et sa volonté de sortir de sa position de pays enclavé, écrasé entre les deux géants soviétique et chinois. Le rôle de l'URSS est critiqué, l'ouverture vers l'extérieur, et en particulier le riche Japon, à l'ordre du jour.

Ce qui n'est pas sans inquiéter la Chine voisine, qui voit sans plaisir descendre dans la rue les jeunes Mongols quelques mois à peine après le massacre de la place Tiananmen. D'autant que les Mongols vivant sur le territoire chinois sont plus nombreux que les 2,5 millions de citoyens de ce qui est encore une République populaire.

PATRICE DE BEER

Les Etats-Unis « ennemi numéro un » de la Chine ?

Le département d'Etat américain a fait savoir mercredi 14 mars, dans une déclaration tout à fait inhabituelle, qu'il comprenait que la Chine considère les Etats-Unis comme leur *« ennemi numéro un » : « Si ce document existe,* a déclaré son porte-parole, *il est évidemment regrettable, mais nous pouvons en comprendre les raisons. »*

Ces accusations contre les Etats-Unis seraient contenues dans un télégramme secret émanant de M. Deng Xiaoping et cité par la chaîne américaine de télévision CBS. Ce document avertit les responsables chinois de *« s'attendre à de nouvelles pressions américaines sur les droits de l'homme ». « Nous ne devons avoir aucune illusion sur les Etats-Unis »,* ni apparemment sur l'URSS, *puisque M. Deng accuse également M. Gorbatchev d'avoir dévié du marxisme, tout en insistant pour qu'il ne soit pas critiqué nommément. – (UPI, AFP.)*

□ **CHINE : mesures contre deux personnalités réformistes.** – Un des principaux dirigeants réformistes et ancien conseiller de M. Zhao Ziyang, le secrétaire général du PCC révoqué après le « printemps de Pékin », M. Yan Mingfu, a « démissionné » de toutes ses fonctions au sein de la Conférence consultative politique du peuple chinois mercredi 14 mars ; cette « démission » pourrait être le prélude au départ de M. Yan de l'organigramme officiel. D'autre part, le journaliste libéral Hu Jiwei a été *« révoqué à l'unanimité »* de son mandat de député à l'Assemblée nationale populaire par l'assemblée de sa province natale du Sichuan. – (*UPI.*)

AFRIQUE

SOMALIE

445 000 personnes sont réfugiées dans le Sud

NAIROBI

de notre correspondante

Il aura fallu près de trois mois aux équipes du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour mener à bien le recensement des populations qui se sont réfugiées dans le sud de la Somalie.

Selon les résultats de ce recensement, achevé le 26 février, les personnes déplacées seraient au nombre de 445 000. Plus de 70 % d'entre eux (environ 340 000) elles ont choisi l'intégration en Somalie où la plupart sont arrivées il y a douze ou treize ans, pendant la guerre de l'Ogaden. Les 30 % restantes ont préféré être rapatriées chez elles, en Ethiopie. Celles, enfin, qui veulent rester en Somalie au titre de réfugiés, ne constituent que 0,6 % du total.

Les Nations unies, qui se sont engagées à apporter un soutien alimentaire et financier aux *« partants »* comme aux futurs *« intégrés »* afin de les aider à démarrer leur nouvelle vie, espèrent avoir achevé ce programme – et donc résolu le problème des réfugiés du Sud – d'ici à la fin de l'année.

Reste la question, beaucoup plus épineuse, des *« réfugiés »* installés dans le nord du pays, où la guerre civile fait rage. Aucun recensement sérieux n'a pu y être effectué par les Nations unies, du fait, entre autres choses, de l'insécurité qui règne depuis deux ans dans ces régions. Le HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont d'ailleurs officiellement suspendu leur assistance dans le Nord, en novembre dernier.

La récente décision du secrétariat général des Nations unies, de démarrer un nouveau *« programme d'aide d'urgence »* de six mois dans le Nord a donc de quoi étonner. Les vivres, fournis par les Nations unies, sont destinés à quelque 140 000 *« réfugiés »* menacés, dit-on, de famine. Le fait que beaucoup de ces *« réfugiés »* aient été armés par le gouvernement somalien afin de lutter contre la guérilla nordiste, avait été dénoncé en son temps par le HCR. Celui-ci, pas plus que le PAM, n'assurera d'ailleurs la distribution de ces vivres.

CATHERINE SIMON

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : assassinat d'un policier.** – Le chef de l'*unité anti-émeutes* de la police sud-africaine pour la région de Pietermaritzburg, dans le Natal, où une véritable guerre civile entre Noirs fait rage depuis trois ans, a été abattu mercredi 14 mars. La police a affirmé ne pas être en mesure de dire si cet assassinat était de nature politique. La victime, le major Deon Terblanche, quarante-trois ans, est l'officier le plus gradé victime de la violence en Afrique du Sud. Son corps a été retrouvé dans sa voiture, arrêtée le long de la route qui relie Pietermaritzburg à Durban. S'il se confirme que l'assassinat est lié à la situation locale, il s'agit, de l'avis des observateurs, d'un coup terrible pour les initiatives visant à ramener la paix dans cette région, où près de 3 000 Noirs ont été tués depuis le début 1987.

□ **COMORES : M. Djohar est déclaré vainqueur de l'élection présidentielle.** – M. Saïd Mohamed Djohar a été déclaré président de la République fédérale islamique des Comores, a annoncé, mercredi 14 mars, Radio-Comores après l'officialisation de son élection par la Cour suprême. M. Djohar, soixante-douze ans, a été déclaré vainqueur du second tour de l'élection présidentielle, qui a eu lieu dimanche dans l'archipel, avec 55,02 % des voix contre 44,98 % à M. Mohamed Taki. Ce dernier conteste, cependant, la *« légitimité »* de M. Djohar et attend toujours que la Cour suprême statue sur les différentes plaintes qu'il a déposées concernant les *« irrégularités »* constatées par ses partisans. – (*AFP.*)

□ **PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE : échec d'une tentative de putsch.** – Une tentative de putsch organisée par un responsable de la police et un officier de l'armée a échoué mercredi soir 14 mars, a indiqué jeudi un diplomate australien en poste à Port-Moresby. M. Paul Tohian, commissaire national de police, a été contraint de démissionner après avoir tenté de soulever des unités cantonnées dans la capitale, Port-Moresby. Le premier ministre, M. Rabbie Namaliu, et le chef de l'opposition, M. Paias Wingti, prévenus étaient parvenus à se cacher à temps. Certains éléments des forces de l'ordre seraient mécontents de la proclamation d'un cessez-le-feu à Bougainville, île qui vient de passer sous le contrôle de rebelles séparatistes (*nos éditions du 15 mars*). – (*AFP, Reuter.*)

(Publicité)

L'ETAT PEUT-IL NE PAS RESPECTER SA PAROLE ?

PLUS LA PICARDIE AVANCE...

Située au coeur du triangle formé par Paris, Londres et Bruxelles, la Région Picardie semble, depuis quelques années déjà, promise à un bel avenir. A l'horizon du Marché Unique, la Picardie devra être dotée de 3 autoroutes nouvelles. Bientôt sa capitale régionale accueillera la gare TGV de la liaison directe entre Paris et Londres.

Au coeur d'un marché de plus de 200 millions de consommateurs, accessible à moins d'une journée de transport, les habitants et les entreprises de Picardie se préparent à un avenir prometteur.

Et pourtant aujourd'hui, l'actuel Gouvernement revient sur les engagements qu'il avait pris en 1988 et qui confirmaient la décision qu'avait prise un Gouvernement différent début 1987.

... PLUS L'ETAT FREINE.

En effet, l'autoroute A29 reliant les deux principaux bassins d'emplois de Picardie, Amiens et Saint-Quentin, et desservant plus de 400 000 Picards devait être mise en service dès 1993. Aujourd'hui, le calendrier de réalisation de cette autoroute connaît déjà un retard de deux années.

Le Gouvernement a-t-il abandonné l'ambition de doter la France d'un réseau d'infrastructures modernes comparable à celui des autres pays de l'Europe en renonçant au vaste plan autoroutier national décidé en 1987 ?

Le Gouvernement a-t-il renoncé au projet de doter la grande couronne parisienne d'une liaison autoroutière reliant Rouen, Amiens, Saint-Quentin, Reims et Troyes et désenclavant les ports de Normandie ?

LA PICARDIE NE L'ACCEPTERA PAS.

La Picardie n'acceptera pas que l'Etat revienne sur ses engagements.

Charles BAUR, Président du Conseil Régional de Picardie et Député européen a réuni le 9 mars dernier le Conseil Régional de Picardie en session extraordinaire. Ce fut l'occasion pour les élus régionaux, soutenus par les élus locaux, de protester vigoureusement contre l'attitude inacceptable de l'Etat.

Aujourd'hui la Picardie tout entière demande solennellement au Premier Ministre d'arrêter un nouvel échéancier de construction de l'autoroute A29 permettant de rattraper les retards déjà accumulés.

La Région Picardie



PROCHE-ORIENT

LIBYE : fabriquant selon Washington des armes chimiques

L'usine de Rabta aurait été dévastée par un incendie

L'usine chimique de Rabta, en Libye, que les Etats-Unis soupçonnent de servir à la fabrication de gaz de combat, aurait été gravement endommagée – voire détruite – dans un incendie, mercredi 14 mars. La nouvelle, venue de Washington, a, selon l'agence Reuter, été confirmée par un porte-parole de l'agence libyenne JANA, qui a déclaré qu'il n'était *« pas exclu »* que l'incendie *« soit dû à un sabotage israélien ou américain »*.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué que les Etats-Unis avaient été informés par plusieurs pays, dont l'Italie, qu'un incendie s'était produit dans l'usine de Rabta, située à quelque 80 kilomètres au sud de Tripoli.

De leur côté, les chaînes de télévision NBC, citant une source proche des renseignements américains, et ABC, se référant à des *« responsables libyens »*, ont affirmé que l'usine de Rabta avait été totalement détruite.

En outre, selon les *« sources diplomatiques »* citées par le porte-parole de la Maison Blanche, la Libye a fermé ses frontières à la suite de cet incident. Cette dernière nouvelle est, toutefois, contredite par des informations en provenance d'Egypte et de Tunisie indiquant, au contraire, que *« tout était normal »* à la frontière libyenne.

Interrogé par des journalistes, le président George Bush a affirmé ne pas avoir de renseignements sur cet éventuel incendie, mais qu'en tout état de cause les Etats-Unis n'étaient en rien impliqués dans cette affaire. Cette précision n'est peut-être pas inutile, après les récentes déclarations américaines sur Rabta.

« Nous n'excluons rien »

Le 7 mars, et alors que l'on n'avait plus entendu parler de cette usine depuis des mois, M. Fitzwater avait déclaré : *« Rabta est dangereuse et le devient de plus en plus. »* Dans ce qui pouvait passer comme une menace voilée, le porte-parole, interrogé sur l'éventualité d'une opération militaire, avait simplement répondu : *« Nous n'excluons rien. »*

Si le porte-parole de JANA a pu confirmer l'incendie et précisé qu'il avait débuté mercredi matin, Radio-Tripoli n'en a, en revanche, pas soufflé mot, consacrant ses principaux bulletins de la soirée à diffuser des messages de *« soutien »* à la Libye après *« la campagne américaine contre l'usine pharmaceutique de Rabta »*. Celle-ci avait déjà défrayé la chronique en janvier 1989, lors d'une précédente « offensive » américaine, Washington affirmant que la production d'armes chimiques avait commencé.

Plusieurs sociétés ouest-allemandes ont notamment été mises en cause, accusées d'avoir participé à la construction de Rabta et d'avoir fourni des produits indispensables à la production de gaz de combat. – *(AFP, Reuter.)*

IRAK : Condamné à mort pour « espionnage »

Le journaliste Farzad Bazoft a été exécuté

Farzad Bazoft, journaliste britannique d'origine iranienne, condamné à mort samedi à Bagdad pour « espionnage », a été exécuté, jeudi matin 15 mars, a annoncé l'agence irakienne INA. Celle-ci affirme que « le journaliste, de nationalité britannique et d'origine iranienne, espionnait en faveur des services de renseignements britanniques et israéliens ».

Cette exécution intervient alors que tous les journaux irakiens publient, jeudi, pour la première fois depuis le début de cette affaire, les *« aveux complets »* en anglais du journaliste, qui travaillait pour l'hebdomadaire dominical britannique *The Observer*, avec une traduction en arabe. Ceux-ci comportent notamment *« des révélations sur ses contacts »* avec des ambassades occidentales en Irak.

Selon ces *« aveux »*, Farzad Bazoft a obtenu *« des informations sur la centrale nucléaire irakienne des ambassades des Etats-Unis, d'Allemagne fédérale, de l'attaché militaire de l'ambassade de Grande-Bretagne et de l'homme au turban* (un Sikh) *à l'ambassade de l'Inde »*.

Farzad Bazoft, 31 ans, porteur de documents britanniques mais d'origine iranienne, avait été condamné à mort samedi par un *« tribunal révolutionnaire »* et n'avait pas la possibilité de faire appel. Sa *« complice »*, une infirmière britannique de 52 ans, Daphné Parish, a été condamnée à 15 ans de prison. Il avait été arrêté le 15 septembre dernier pour avoir enquêté sur une explosion survenue, un mois auparavant, dans une usine militaire au sud de Bagdad et qui, selon diverses sources, avait fait plusieurs centaines de tués.

Le Foreign Office « atterré »

A Londres, le Foreign Office s'est déclaré *« atterré »* par le fait que les autorités irakiennes aient exécuté Farzad Bazoft – un *« acte barbare »* – en dépit de la multiplication des appels à la clémence. *« Il y a peu d'occasions dans lesquelles il y a eu autant d'appels à la clémence universellement lancés par des leaders mondiaux »*, a ajouté le Foreign Office. De son côté, le rédacteur en chef de l'*Observer*, Donald Trelford, s'est déclaré *« horrifié »* à l'annonce de l'exécution.

Mercredi, le président Saddam Hussein avait rejeté les pressions britanniques visant à obtenir la grâce du journaliste et affirmé que l'Irak ne serait pas affecté par *« la colère de la Grande-Bretagne »*. Cette *« colère »* *« n'affectera pas l'autonomie* (de la décision) *de l'Irak, qui reste souverain sur son territoire »*, a-t-il notamment déclaré à la télévision.

« Les Anglais ont envoyé (en Irak) *un espion qui travaillait pour leur compte et celui d'Israël, et nous l'avons arrêté »*, a poursuivi M. Saddam Hussein, ajoutant : *« Ils* (les britanniques) *rêvent encore de l'époque où ils colonisaient l'Irak, mais l'Irak demeurera maître chez lui et on ne lui fera pas peur »*.

C'était la première fois que l'opinion publique irakienne était informée des derniers développements de cette affaire. Jusqu'alors, les média officiels n'avaient pas fait état de la condamnation à mort du journaliste, ni du message adressé par le premier ministre britannique Margaret Thatcher au président irakien pour lui demander sa grâce.

Londres avait indiqué mercredi que le gouvernement irakien avait rejeté une demande du secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, de se rendre à Bagdad à la fin de la semaine pour discuter de cette affaire. Les autorités irakiennes avaient argué de ce qu'une telle visite n'était pas *« actuellement appropriée »*.

La condamnation à mort du journaliste avait suscité une vague de protestations en Grande-Bretagne, au sein du gouvernement comme de l'opposition. Plusieurs organisations humanitaires et de journalistes avaient également violemment réagi à cette condamnation. – *(AFP.)*

Les droits de l'homme vus par Bagdad

Exécutions, disparitions, arrestations, torture d'opposants de tout bord, répression implacable du mouvement autonomiste kurde, utilisation d'armes chimiques... : même s'il est loin d'être le seul régime – dans et hors de la région – à ne pas considérer les droits de l'homme comme une préoccupation première (et c'est un euphémisme), le gouvernement irakien de Saddam Hussein est l'un de ceux qui reviennent le plus souvent dans les dramatiques inventaires des horreurs du monde régulièrement publiés par les organisations humanitaires internationales.

Les dernières en date des « inquiétudes » manifestées par ces organisations datent du mois dernier. Le 19 février, Amnesty International s'était ainsi déclarée, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, *« profondément inquiète »* du sort de centaines de personnes revenues en Irak après les *« amnisties »* prononcées par Bagdad à la suite du cessez-le-feu conclu avec l'Iran en juillet 1988 (*le Monde* du 21 février). L'organisation citait des *« rapports »* concernant des arrestations, et même des *« disparitions »* de personnes susceptibles de bénéficier de ces amnisties, parmi lesquelles des Kurdes et des chrétiens assyriens.

L'un des régimes « les plus brutaux »

Presque au même moment, le régime du président Saddam Hussein était dénoncé par une organisation américaine de défense des droits de l'homme, Middle East Watch, comme étant l'un des *« plus brutaux et répressifs »* à l'heure actuelle. *« Etat policier bien organisé »* ayant supprimé *« la plus petite expression de dissension »* dans le pays : tel était le jugement de cette organisation qui faisait le bilan de vingt ans de pouvoir du parti Baas.

Mais c'est peut-être au Kurdistan que s'est révélée de la façon la plus spectaculaire la conception irakienne – ou tout du moins celle du pouvoir – des droits de l'homme. Les autorités ont, en effet, utilisé tous les moyens possibles, et le plus implacablement, pour réprimer toute velléité de véritable autonomie dans cette région du nord du pays.

Politique de la terre brûlée, mais aussi gazée : l'armée n'a pas hésité à raser des villages entiers et à déporter leurs habitants vers des villes de regroupement pour tenter d'éliminer tout foyer de rebellion, tandis que l'aviation utilisait des armes chimiques pour *« punir »* la population kurde de ce que Bagdad considérait comme de la *« collaboration »* avec l'ennemi iranien.

Et, si le régime peut se targuer aujourd'hui de ce que *« le calme règne au Kurdistan »*, c'est indubitablement dû à ces méthodes plutôt qu'à un quelconque *« ralliement »* de l'ensemble de la population kurde.

Y. H.

Un reporter en quête de « scoop »

Farzad Bazoft était un familier de l'Irak. Il avait effectué plusieurs reportages dans ce pays avant de se rendre en septembre 1989 – avec quelque 200 journalistes étrangers invités par le gouvernement irakien – à Bagdad pour couvrir les élections au « conseil législatif » de la région autonome kurde. Il s'agissait d'une vaste opération de propagande destinée à prouver au monde que la démocratie régnait au Kurdistan irakien.

Le fait que Bazoft était d'origine iranienne n'avait pas été pris en considération par les Irakiens, qui, jusqu'à cette date, n'avait rien eu à redire sur ses reportages en Irak.

Bazoft, qui était âgé de trente et un ans, avait en effet émigré en Grande-Bretagne en 1975 pour y poursuivre ses études. Il maîtrisait la langue anglaise et devint rapidement journaliste-pigiste auprès de nombreuses publications de Londres. Ce n'est qu'en 1987, qu'il fut embauché par l'*Observer* – toujours comme pigiste.

Bazoft était cependant un journaliste né. Il manquait d'expérience, mais était toujours à la recherche du « scoop » qui l'installerait définitivement dans le métier. C'est apparemment dans ce but qu'il chercha à connaître les dessous de la mystérieuse affaire de l'explosion qui s'était produite dans une usine militaire d'armements au sud de Bagdad et qui avait été révélée par le journal britannique *Independent*, le jour même où les journalistes étrangers arrivaient à Bagdad.

Ils avaient été nombreux à vouloir enquêter sur cette affaire, qui aurait fait plus de 700 morts. Certains avaient même loué des taxis pour se rendre sur place, mais n'avaient pu arriver sur le site, empêchés probablement par les vigilants cerbères qui encadrent d'habitude les journalistes invités ou non en Irak.

Plus débrouillard que les autres

Plus débrouillard que les autres, il parvint finalement à se rendre sur les lieux dans une ambulance qui lui avait été fournie par une infirmière britannique, Daphné Parish, et en se faisant passer pour un médecin indien. Une fois sur la place, il avait pris des photos et prélevé quelques échantillons du sol. Plus tard, les autorités irakiennes se serviront de ces faits pour l'accuser d'être un *« espion britannique »*.

Fin octobre, Bazoft apparaissait sur les écrans de la télévision de Bagdad pour s'accuser d'avoir été recruté en 1987 par des *« agents israéliens »* en Grande-Bretagne. Plutôt calme, il ne semblait pas redouter une sévère sanction. Peut-être espérait-il que ses *« aveux »* – qui lui ont probablement été arrachés sous la menace par la toute-puissante et redoutable Moukhabarat irakienne – inciteraient ses *« juges »* à l'indulgence.

Dans un témoignage publié par *Libération*, Liesl Grez, correspondante de l'hebdomadaire *The Economist*, qui l'avait accompagné à l'aéroport avant qu'il ne soit arrêté le 15 septembre dernier au moment où il s'apprêtait à regagner la Grande-Bretagne, raconte que Farzad Bazoft, qu'elle connaissait à peine, lui avait parlé, quelques jours auparavant dans le hall de l'hôtel où pullulent les agents des renseignements irakiens, de son scoop. Etait-ce là le comportement d'un espion?

Victime d'une apparente détérioration des relations entre Londres et Bagdad, le journaliste britannique d'origine iranienne n'a pas bénéficié de la clémence du président Saddam Hussein.

Ce dernier a-t-il voulu se venger des rapports accablants publiés par Amnesty International sur son régime ? Toujours est-il qu'il a refusé sa grâce à Farzad Bazoft. Rappelons qu'il l'avait accordée à son fils Oudaï Hussein, qui avait assassiné en octobre 1988 un des membres de la garde présidentielle.

J. G.

ISRAËL : la crise gouvernementale

Le mystère du refus de M. Shamir

Il y a un mystère Shamir. Pourquoi le premier ministre israélien a-t-il, jusqu'à présent, refusé de répondre aux propositions américaines sur un dialogue israélo-palestinien ? Cette attitude a déjà provoqué la rupture de la coalition d'union nationale, et M. Shamir pouvait être mis en minorité, jeudi 15 mars, à la Knesset – à moins qu'il ne choisisse de démissionner au dernier moment pour éviter de courir ce risque.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La question était au cœur du débat sur les motions de censure déposées par les partis de gauche et, notamment, par les travaillistes.

Tous reprochent à M. Shamir de freiner devant l'obstacle et de suspendre lui-même une initiative qui est, après tout, celle de son propre gouvernement – même si, à l'origine, elle lui a été suggérée par l'homme qui fut longtemps son meilleur allié au sein de la coalition, le travailliste Itzhak Rabin.

Afin que l'Etat hébreu ait un « partenaire palestinien » pour discuter de cette fameuse initiative (le projet d'élections dans les territoires occupés), c'est encore ce même gouvernement Shamir qui a sollicité, sinon mendié, une médiation américaine, que le premier ministre critique aujourd'hui amèrement. Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a « testé » le projet israélien auprès de l'OLP, via l'Egypte ou directement. M. Shamir dit qu'il ne veut pas entendre parler de l'OLP. M. Rabin n'y voit qu'hypocrisie : *« Mais avec qui pensait-il donc que l'Egypte et les Etats-Unis allaient discuter ? »* Il est indifférent à M. Rabin que le « feu vert » au projet d'élections doive être acquis auprès de *« l'OLP de Tunis »*, pour peu que les Palestiniens avec lesquels Israël sera amené à discuter soient, eux, des résidents des territoires.

Le risque d'une redivision de Jérusalem

Le chef du Likoud affirme que la seule implication d'un ou de Palestiniens de Jérusalem dans le projet de dialogue puis d'élections menace la souveraineté de l'Etat hébreu sur la ville. Il accuse les travaillistes de prendre le risque d'une redivision de la ville en acceptant cette suggestion de M. Baker.

Le propos a fait bondir l'ancien général Rabin, chef d'état-major lors des combats de juin 1967 qui virent précisément la réunification de Jérusalem sous souveraineté israélienne. *« Mais pour qui se prennent-ils donc ces grands combattants de Jérusalem ? »*, s'est exclamé le ministre de la défense à l'intention d'une brochette de ministres du Likoud dont le passé militaire n'a pas laissé d'impérissable souvenir. Plus grave : l'entourage du premier ministre accuse les dirigeants américains d'avoir déstabilisé M. Shamir au sein de son parti en accompagnant – coïncidence malheureuse ou voulue? – la présentation du « plan Baker » de propos qui ne pouvaient que heurter la droite israélienne.

Le président Bush a rappelé que les Etats-Unis ne reconnaissaient pas la souveraineté israélienne sur l'ensemble de Jérusalem ; M. Baker a signifié que l'OLP, selon lui, avait été fidèle à sa renonciation au terrorisme – ce que les proches de M. Shamir contestent énergiquement. Le premier ministre en a conclu que les Etats-Unis avaient outrepassé leur rôle de médiateur.

Ces raisons n'ont pas convaincu M. Rabin, qui les a qualifiées de *« prétextes »* et même de *« foutaises »*. Le camp travailliste soupçonne fortement M. Shamir d'avoir fléchi devant la possibilité d'une véritable révolte dans son parti.

M. Shamir lui-même n'avait consenti à ce projet que contraint et forcé – à cause de l'intifada et des pressions américaines, – mais sans doute confiant dans ses capacités à le bloquer au bon moment. C'est l'opinion du quotidien *Haaretz* : *« Le sentiment général*, écrit-il, *est que le Likoud (...) ne veut pas de ce processus de paix si tant est qu'il l'ait jamais vraiment accepté. »*

ALAIN FRACHON

AMÉRIQUES

BRÉSIL : l'investiture du président Fernando Collor

M. Fidel Castro en vedette

Une Rolls Royce de 1953 (cadeau d'Elisabeth d'Angleterre), des dragons à cheval et des canons déjà chargés pour la traditionnelle salve d'honneur : tout était prêt, jeudi 15 mars à Brasilia, pour l'investiture du nouveau président Fernando Collor de Mello, qui n'était encore, il y a un an, que l'obscur gouverneur du petit Etat d'Alagoas, dans le nord-est du Brésil.

Un premier mystère subsiste sur la politique économique de M. Collor, si bien que dans l'attente des mesures économiques que le président doit annoncer, vendredi au Congrès, les Brésiliens se sont rués ces derniers jours sur les guichets des banques pour obtenir de l'argent et dans les supermarchés pour stocker de la nourriture. En effet, en prévision de ces mesures, un congé bancaire de trois jours a été imposé à tout le pays, ce qui gèle de fait jusqu'à lundi prochain toutes les transactions financières.

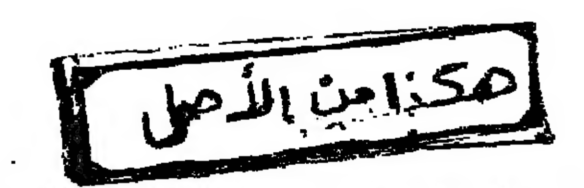
Politiquement, en revanche, le président Collor n'aura pas raté son entrée. On ne compte pas moins de cent vingt-cinq délégations étrangères et dix-neuf chefs d'Etat et de gouvernement parmi lesquels les présidents Mario Soares, du Portugal, Daniel Ortega, du Nicaragua, M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, ou encore son homologue italien, M. Giulio Andreotti. Dans cet aréopage international, la vedette est revenue sans contexte au dirigeant cubain, Fidel Castro, dont la dernière visite au Brésil remonte à 1960. De plus en plus isolé, économiquement et idéologiquement, à la suite des changements à l'Est et de la défaite des sandinistes au Nicaragua, M. Castro avait, de son propre aveu, décidé de faire de cette visite une tentative *« pour sortir son pays de l'isolement »*.

Dans une interview à la télévison O Globo, mercredi soir, le *« Lider Maximo »* a ainsi déclaré que, contrairement aux rumeurs, les relations entre Cuba et l'Union soviétique sont *« normales »* et qu'il n'y a *« aucune raison pour qu'elles changent »*. Interrogé sur la perestroïka, M. Castro a estimé que celle-ci pouvait être *« bonne pour eux »* (les Soviétiques), mais, a-t-il ajouté, *« nous sommes différents de l'Union soviétique, et, pour Cuba, il n'y a rien de mieux que le socialisme »*.

Il a aussi déclaré : *« Avant, les Soviétiques nous critiquaient parce que nous étions des imitateurs (...) et ils nous attaquent maintenant parce que nous n'opérons pas les mêmes changements politiques qu'eux. »* Il conclut qu'il n'était pas envisageable d'organiser des élections à Cuba, car *« c'est le peuple qui a fait lui-même la révolution »*. Ces propos sont venus contredire ceux du vice-président américain Dan Quayle, qui, en visite en Argentine, a déclaré au même moment : *« Castro est isolé, mais la démocratie et la liberté arriveront à Cuba. Le peuple cubain n'est pas différent des autres. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **NICARAGUA : la Contra demande un cessez-le-feu sous le contrôle de l'ONU et de l'OEA.** – Les rebelles de la Résistance nicaraguayenne (RN) ont demandé, mercredi 14 mars à Washington, un *« cessez-le-feu immédiat et bilatéral »* sous le contrôle des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA) afin d'éviter *« de nouvelles effusions de sang »*. De la vérification de ce cessez-le-feu, a laissé entendre le « commandant Ruben », chef de la délégation de la RN, dépendra la démobilisation de la Contra. – *(AFP.)*



POLITIQUE

Les réactions aux crimes racistes

Le RPR affirme sa volonté de dialoguer avec le gouvernement sur l'immigration

Le bureau politique du RPR, réuni mercredi soir 14 mars sous la présidence de M. Jacques Chirac, a *« fait sienne »* la proposition de M. Charles Pasqua d'engager un dialogue opposition-gouvernement sur le problème de l'immigration. *« Un sujet comme celui-ci mérite que toutes les forces politiques se retrouvent,* a souligné le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, qui a précisé les orientations du mouvement chiraquien à l'occasion d'un meeting à Colombes. Le RPR présentera ses propres propositions sur ce sujet à ses partenaires de l'opposition, avant les états généraux sur l'immigration prévus pour le 31 mars .

Cette approche consensuelle n'empêche pas une polémique entre M. Pasqua et son successeur socialiste à la tête du ministère de l'intérieur, M. Pierre Joxe, tandis que le Parti communiste, par la voix de M. André Lajoinie, critique vivement, pour sa part, M. François Mitterrand, dont les propos ont entraîné une aigüe réplique, de la part de M. Le Pen.

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, a indiqué, mercredi 14 mars, qu'il souscrit, lui aussi, à l'idée d'une concertation qui puisse transcender les clivages politiques à propos des effets de la montée du racisme dans notre pays. *« Ce serait un message fort envoyé à l'opinion que de voir le président de la République ou le premier ministre recevoir sur ce sujet, ensemble, les leaders de la majorité et de l'opposition,* a indiqué le maire d'Epinal. *L'unité qui s'est manifestée à la suite des deux crimes racistes de Saint-Florentin et de Roanne est réconfortante mais insuffisante,* a ajouté l'ancien ministre en préconisant des *« solutions radicales »* par la mise en oeuvre d'une politique *« autoritaire et volontariste »* en matière d'immigration. Selon M. Michel Noir, député RPR du Rhône, *« il faut une politique européenne vis-à-vis des pays de la Méditerranée pour résoudre le problème de l'immigration. »*

M. Le Pen : « odieux ! »

Evoquant les thèses du Front national, le maire de Lyon, qui s'exprimait sur Europe 1, a indiqué qu'il aurait voté, à Strasbourg, la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen parce que le Front national *« attise les peurs ». « Chaque fois qu'on a été ferme sur ce sujet, on a gagné les élections,* a-t-il ajouté. *La fermeté paie. »*

La polémique entre M. Joxe et M. Pasqua a été ouverte par l'actuel ministre de l'intérieur, qui a jugé acceptable, mercredi, la proposition de dialogue de son prédécesseur, mais qui l'a fait en critiquant l'action passée de M. Pasqua. *« Toute rencontre avec M. Pasqua ou tout autre, dans une démocratie, est utile,* a déclaré M. Joxe, *mais M. Pasqua peut bien dire et à beau faire tout ce qu'il voudra aujourd'hui, tout le monde sait très bien ce que représente M. Pasqua par rapport à ce problème. »* M. Joxe a ainsi rappelé les déclarations dans lesquelles M. Pasqua avait estimé, au cours de la campagne présidentielle de 1988, que le Front national se réclamait des *« mêmes valeurs »* que la majorité de l'époque. M. Pasqua a très vigoureusement réagi au cours de la réunion électorale à laquelle il participait, mercredi soir, à Colombes, en accusant *les socialistes de « duplicité » et en* excluant tout accord entre le Front national et le RPR (*lire par ailleurs*).

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a, de son côté, accusé M. François Mitterrand d'avoir une part de responsabilité dans la progression électorale du Front national. Invité de Sud Radio, il a affirmé : *« Je crois que la responsabilité du président de la République est très lourdement engagée. Et si j'avais quelque chose à lui dire, ce serait de revoir sa position par rapport à M. Le Pen. François Mitterrand a joué un grand rôle pour la promotion de M. Le Pen, pour l'autoriser à parler dans les médias. Je comprends bien la manœuvre politique ; il s'agissait de créer un repoussoir pour faire alliance au centre. Mais n'a-t-il pas ainsi joué les apprentis sorciers ? »*

Quant à M. Le Pen, il a réagi aux propos tenus la veille par M. Mitterrand, qui avait très durement condamné les crimes racistes du week-end dernier, en disant : *« Le discours du président de la République est particulièrement odieux. Le premier magistrat de France, méprisant ouvertement le secret de l'instruction, préjuge d'affaires confiées à la justice (...). M. Mitterrand jette le doute sur la justice française et aggrave les tensions qu'il prétend dénoncer. »* Le président du Front national a ajouté : *« Les déclarations d'un certain nombre d'hommes politiques sont indécentes quand on sait que ces faits* [les crimes de Saint-Florentin et Roanne] *sont directement liés aux phénomènes sociaux découlant de la politique d'immigration dont ils sont les responsables directs. Il faut rappeler qu'un crime est un crime et qu'il n'est pas plus odieux quand sa victime est un immigré que quand il s'agit de vieilles dames, de convoyeurs de fonds ou de gendarmes. Dire le contraire, c'est témoigner de sentiments racistes invertis. »*

Attentat à l'explosif contre la mosquée de Rennes

Une explosion d'origine criminelle a endommagé, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 mars, la mosquée du centre culturel islamique de Rennes. Une petite charge d'explosifs, sans doute du plastic, placée contre un mur, a provoqué des dégâts matériels légers brisant une dizaine de vitres et endommageant ce mur.

Cet attentat, commis à quelques heures de l'ouverture du congrès du PS à Rennes, n'a pas été revendiqué. Le maire de Rennes, M. Edmond Hervé (PS), et le préfet d'Ille-et-Vilaine se sont rendus sur les lieux pour témoigner leur solidarité à la communauté musulmane de la ville qui comprend environ trois mille personnes. Le centre culturel islamique, ouvert en juin 1983, dans la ZUP sud de la ville, abrite, outre une mosquée, des salles de réunion et d'enseignement du Coran.

Cet attentat a provoqué une vive réaction de M. Khalil Merroun, vice-président de la Fédération des musulmans de France, qui dans un communiqué publié jeudi matin à Paris, se déclare *« indigné »* par *« crime contre le droit à la liberté »* et après avoir fait référence aux agressions et meurtres racistes du dernier week-end ajoute : *« nous voulons une justice et nous osons espérer pour cette fois-ci que la justice sera faite. Nous en avons assez des déclarations qui restent sans effet »*, conclut M. Merroun.

□ **Campagne antisémite et « révisionniste » à Ris-Orangis.** – La communauté juive de Ris-Orangis a décidé d'organiser, dimanche 18 mars en la synagogue de cette commune de l'Essonne, un *office de protestation* à la suite d'inscriptions antisémites sur les murs du bâtiment et d'une distribution de tracts appelant à soutenir les thèses « révisionnistes », qui remettent en question l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration pendant la seconde guerre mondiale. Au cours de la nuit du 7 au 8 mars, une croix gammée avait été tracée à la peinture rouge sur chacune des portes de la synagogue, alors que les murs du bâtiment étaient maculés par les inscriptions : *« Juifs = savon ».* Samedi 10 mars, des tracts distribués dans une douzaine d'immeubles du même quartier invitaient à se procurer les cassettes d'une émission diffusée par une radio privée de Seine-et-Marne, Radio-Renaissance, qui faisait l'apologie des thèses « révisionnistes ».

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde SANS VISA

Les élections municipales partielles

Colombes : une bataille... planétaire

Le conseil d'Etat ayant annulé, mercredi 21 février, l'élection municipale de Colombes (Hauts-de-Seine) qui avait permis, en mars 1989, la reconduction de l'équipe d'union de la gauche conduite par le maire communiste, *M. Dominique Frelaut,* les électeurs vont reprendre dimanche 18 mars le chemin des urnes. Six listes sont en présence : celle du maire invalidé, celle d'union de la droite emmenée par M. Alain Aubert (RPR), la liste Front national de M. Jean-Yves Le Gallou, deux listes écologistes et une liste dissidente du Front national.

L'équipe invalidée l'avait emporté en mars 1989 dès le premier tour avec 50,16 % des voix, contre 37,98 % à M. Aubert et 11,84 % à M. Le Gallou. Le Conseil d'Etat a jugé que la diffusion d'un tract mettant en cause M. Georges Tranchant, député RPR figurant en deuxième position sur la liste d'union de la droite, quelques jours avant l'ouverture du scrutin, avait été de nature à affecter le résultat de l'élection, compte tenu du faible écart de voix entre les deux candidats (*le Monde* du 23 février).

COLOMBES

de notre envoyée spéciale

Ah ! si seulement « monsieur le maire » était un peu moins débonnaire, s'il voulait bien ressembler davantage à un bolchevik-stalinien-rouge-cégétiste... comme les choses seraient simples ! Mais « monsieur le maire » – depuis 1965 – a les cheveux gris-blanc et le regard si doux derrière ses petites lunettes de grand-père Gepetto... et c'est bien ennuyeux ! Car on ne diabolise pas si facilement un grand-père Geppetto, surtout lorqu'il est ancien séminariste.

Son éternel adversaire, M. Alain Aubert, ne désespère pourtant pas d'y parvenir. Car, tout de même, « monsieur le maire » est communiste. Et si lui-même oublie souvent de le préciser, la droite a bien l'intention de le rappeler. Mercredi 14 mars, on avait même mobilisé à cet effet, dans le gymnase de Colombes, tout de ce que les Hauts-de-Seine comptent de personnalités RPR et UDF – et il y en a – ainsi que l'état-major parisien des deux partis, M. Alain Juppé en tête. De M. Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, à M. André Santini, député (UDF), maire d'Issy-les-Moulineaux, en passant par MM. Georges Tranchant, député (RPR), deuxième de liste à Colombes, Pascal Clément, député (UDF-PR) de la Loire – venu remplacer au pied-levé M. Gérard Longuet – ou encore M. Adrien Pop, émigré roumain qui a fui en 1987 le régime Ceaucescu, tous les orateurs se sont livrés à un époustouflant tour du monde en quatre-vingt-dix minutes. Diantre, le mur de Berlin tombe, le Nicaragua secoue son joug, la Roumanie enfin respire, la Corée du Nord étouffe, Cuba tremble et les neuf mille pavillons de Colombes ne cilleraient pas ! En mars 1990 ont-ils solennellement averti, Colombes ne saurait rester *« une enclave communiste dans un monde libre. »*

Epinglées au revers des vestons militants et officiels, les petites colombes blanches, symbole de la liste Aubert, semblaient frissonner d'aise. Mais attention, ont prévenu tous les orateurs, Colombes ne saurait pour autant devenir une autre enclave, tout aussi diabolique : celle d'une ville gagnée avec l'aide de l'extrême droite. Ces épouvantail-là faisait certes, moins peur aux sympathisants venus nombreux mercredi soir. Et rares furent ceux qui applaudirent aux déclarations de M. Pasqua, affirmant qu' *« il ne peut y avoir d'accord* [avec le Front national] *et qu'il n'y en aura pas »* ou à celles de M. Juppé, conseillant *« de ne pas se fourvoyer dans n'importe quelle alliance qui ne pourrait nous conduire qu'à l'échec ».* Rares encore furent ceux qui applaudirent les deux dirigeants RPR lorsqu'ils condamnèrent *« tout ce qui s'apparente au racisme »* et mirent en garde contre *« les olibrius qui vous disent qu'on va renvoyer les immigrés en situation régulière. »*

L'appel de M. Tranchant

La difficulté à Colombes, c'est que les *« olibrius »* en question, rencontrent dans les rues et dans certains quartiers de la ville des oreilles attentives. De grands ensembles qualifiés d'*« îlôts sensibles »*, où la population d'origine étrangère avoisine les 35 %, une urbanisation galopante dans cette commune située juste derrière la Défense, des propriétaires de pavillon se sentant menacés..., tous les ingrédients sont réunis. Au premier tour des municipales de mars 1989, la liste conduite par M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France avait obtenu 11,83 % des voix. Cette fois, les sondages de la préfecture des Hauts-de-Seine lui prêtent nettement plus.

M. Tranchant n'avait pas hésité à lancer, il y a une quinzaine de jours, un appel au Front national, en soulignant qu'il n'avait pas d'*« d'état d'âme »* à son égard. Les positions très fermes des dirigeants nationaux et départementaux l'ont contraint à modérer nettement ses propos. M. Le Gallou a de son côté d'ores et déjà annoncé que, le soir du premier tour, il proposerait une alliance à la liste d'union de la droite.

M. Aubert est, quant à lui, toujours resté d'une grande discrétion au sujet de cette alliance. Mais on murmure que cette élection serait sa dernière chance à Colombes et qu'il serait prêt à jouer son va-tout le soir du premier tour. En tout cas, à gauche, on ne manque pas d'agiter cet épouvantail.

L'équipe sortante, composée de communistes, de socialistes, d'écologistes et d'anciens membres du PSU, s'abrite derrière la popularité du maire.

Officiellement, on ne fait pas campagne mais on *« profite de cette pause pour faire connaître ce que nous avons fait depuis un an ».* On ne sillonne pas la rue principale avec des tracts, mais avec un petit carnet qui permet de noter les revendications des habitants. On se montre plus souvent avec les anciens adjoints socialistes enseignants qu'avec le trésorier national du Parti communiste, M. Pierre Satura, qui figure pourtant en quatrième position sur la liste. On n'a pas publié de nouveau programme, *mais un journal*-bilan d'un an de gestion. Et on fait confiance à « monsieur le maire », qui déclare sans l'ombre d'une hésitation : *« Je suis communiste, mais je ne suis pas un maire communiste. »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Ollioules : un test pour le PS varois

TOULON

de notre correspondant

Le 16 mai 1989, le tribunal administratif de Nice avait invalidé les résultats de l'élection municipale du 12 mars 1989, à Ollioules (Var) en raison de procurations irrégulières, d'anomalies dans des bureaux de vote et de plusieurs irrégularités au cours de la campagne électorale (1).

Les électeurs auront à choisiri, le 18 mars, entre cinq listes : celle conduite par le maire invalidé, M. René Arnoux, soutenu par l'UDF et le RPR ; celle de M. Guy Durbec (PS), maire de 1977 à 1983 et battu de 457 voix (sur 5 211 votants) en mars 1989 ; et celles menées par M. Lucien Miragliese (PC), M. Pierre Colin (FN), M. Serge Callènes (Verts et Parti occitan).

Après la perte de la mairie du Luc, le 11 février dernier, et un congrès fédéral particulièrement houleux et désuni, le 4 mars, le Parti socialiste aura à faire preuve de sa crédibilité, ce qui ne sera pas aisé pour M. Durbec. Certains de ses électeurs reprochent à celui qui a laissé son fauteuil de sénateur en 1981 pour être député, qui ne s'est pas représenté aux législatives de 1986 et qui a échoué à celles de 1988, d'avoir « abandonné » Ollioules pour Toulon aux municipales de mars 1983 et d'y revenir tenter sa chance après son échec toulonnais.

Au-delà des intérêts électoraux locaux, c'est toute la stratégie du PS varois qui est en jeu. Le congrès fédéral a prouvé combien les désunions étaient à la fois profondes et historiques. *En obtenant, à sa demande (le Monde* du 1er mars 1990), une large majorité contre son quitus fédéral, le premier secrétaire départemental, M. Barthélemy Mariani, a jeté le trouble parmi les militants (310 abstentions et 503 refus de vote sur 3 218 inscrits). Les militants ne s'expliquent pas comment cette fédération a pu passer en quelques mois de 2 640 à 3 271 adhérents alors que, dans le même temps, quinze sections disparaissaient dans le département.

M. Edouard Soldani, qui présida aux destinées socialistes de 1957 à 1979, avait tendance à assimiler son parti au conseil général qu'il présida jusqu'en 1985. Dans le même temps, la section de Toulon, qui abrite aujourd'hui le trésorier, le secrétaire fédéral et le secrétaire aux élections, jouait le rôle de contrepoids. Quand M. Soldani *« passa la main »*, ses successeurs durent compter avec Toulon qui, jouant l'exclusion des courants Rocard et Chevènement, maintenait son emprise avec un nombre inamovible de militants : 248... car, à partir de 250, les statuts conseillent la partition des sections.

M. Patrick Glo (maire de Cogolin) est quasiment assuré d'être le prochain premier secrétaire départemental. La motion Fabius qu'il *soutenait au congrès départemental* a obtenu 28,8 % des suffrages. Il ne pourra cependant pas tenir pour quantité négligeable les 21,6 % des voix recueillies par le mauroyiste, M. Barthélemy Mariani.

JOSÉ LENZINI

(1) Les résultats du premier tour de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 6 894 ; vot., 5 211 ; abst., 24,41 % ; suffr. exp., 5 070 ; liste d'union de la droite conduite par le maire sortant, M. René Arnoux (UDF), 2 560 voix (50,49 %), 22 élus (4 UDF, 8 RPR et 10 div. d.) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Guy Durbec (PS), 3 103 (41,47 %), 6 élus (1 PC, 4 PS et 1 div. g.) ; liste du FN conduite par M. Jean-Pierre Barlatier, 407 (8,02 %), 1 élu.

POLITIQUE

Le congrès de Rennes

MM. Fabius et Jospin cherchent, chacun pour son compte à recomposer le parti socialiste

Le congrès du Parti socialiste réuni, jeudi 15 mars, à Rennes, était, à l'ouverture de ses travaux, dans l'incertitude la plus complète sur les alliances qui s'y noueraient pour former une majorité en mesure de diriger le parti. M. Jean Poperen a posé explicitement, mercredi 14 mars, sa candidature à la succession de M. Pierre Mauroy au poste de premier secrétaire. Le maire de Lille estime toujours, pour sa part, être seul en mesure de parvenir à une « synthèse » entre les courants.

Toutefois, l'attitude de M. Laurent Fabius, dans l'hypothèse où M. Mauroy s'imposerait avec l'appui de M. Michel Rocard, reste indéterminée. Le président de l'Assemblée nationale pourrait choisir de former, avec ses partisans, une forte minorité au sein du parti.

M. Lionel Jospin pensait que le congrès de Rennes ne pourrait pas être « décisif ». Pour le ministre de l'éducation nationale, ce n'était pas avant 1992, dans la perspective des élections législatives, sinon 1994, dans celle de l'élection présidentielle, que pourrait s'ouvrir entre les socialistes le débat stratégique de l'après Mitterrand. D'ici là, estimait-il, chacun était tenu par la distribution des rôles héritée de la période précédente. Le PS ne pouvait abriter que des sous-courants, dont la différence avec les courants, selon la formule célèbre de M. Jean-Pierre Chevènement en 1977, est celle qui sépare une arrière-pensée d'une pensée.

M. Jospin s'est trompé. Il est vrai que le congrès qui s'est ouvert jeudi 15 mars n'est pas le théâtre d'un affrontement entre deux ou plusieurs stratégies. Les protagonistes gardent pour eux leur ligne politique et cherchent surtout à ménager l'avenir. Les enjeux n'en sont pas moins décisifs. Le succès inattendu de M. Laurent Fabius dans le vote des fédérations montre que l'évolution du parti est plus avancée que ne le croyait son ancien premier secrétaire. *Aussi bien celui*-ci parle-t-il maintenant – bien obligé – de « recomposition » d'un axe majoritaire.

Le ministre de l'éducation nationale a eu la main forcée et, visiblement, il n'aime pas cela. Il en tient pour son analyse et considère que la situation imposée par M. Fabius est artificielle. Il ne lui en faut pas moins l'assumer. M. Jospin avait pris une longueur d'avance, au congrès de Toulouse, en octobre 1985, en « écrivant » avec M. Michel Rocard une synthèse qui, pour les mitterrandistes comme pour les rocardiens, fermait le chapitre ouvert par l'affrontement de Metz, en avril 1979. Il en avait pris une autre à Lille, en avril 1987, en fusionnant le courant mitterrandiste et celui de M. Pierre Mauroy, ce qui était une autre manière de dépasser Metz. Cette fois, M. Fabius a rattrapé son retard, et il oppose à M. Jospin le refus d'un *« congrès de Metz à l'envers »*.

C'est là que réside, peut-être, la faiblesse de la position du président de l'Assemblée nationale. Il n'est pas sûr que la référence au congrès qui avait opposé, il y a onze ans, M. François Mitterrand, sur une ligne d'union de la gauche et de *« rupture avec le capitalisme »*, à M. Rocard, appuyé sur l' *« autre culture »* de la gauche – celle de l'autogestion – et sur le réalisme économique, soit toujours d'actualité.

La logique de l'évolution

M. Jospin a pour lui la logique de l'évolution du PS depuis neuf ans, à l'épreuve du pouvoir, et celle de la réalité politique, qui veut que M. Rocard soit, aujourd'hui, le premier ministre de M. Mitterrand. M. Fabius ne peut opposer à cela qu'un seul argument, mais il ne manque pas de poids : tant que M. Mitterrand est là, il est exclu que M. Rocard prenne une option décisive sur le PS.

Les congrès décisifs ne sont pas toujours ceux qui s'annoncent comme tels. Celui d'Epinay-sur-Seine, qui avait vu, en 1971, la victoire de M. Mitterrand sur Guy Mollet et son poulain, Alain Savary, avait été tout ce qu'il y de plus « tactique ». Les jospinistes s'y réfèrent, d'ailleurs, aujourd'hui, pour rappeler que la motion arrivée en tête dans les votes fédéraux, celle d'Alain Savary, n'était pas sortie victorieuse du congrès (et pour observer, aussi, que M M. Pierre Bérégovoy et Jean Poperen n'étaient pas, alors, mitterrandistes...). Comme dit M. Louis Mermaz, pas une idée ne pouvait voler sans être aussitôt capturée par le camp adverse, et on retrouvait les mêmes dans toutes les motions. Il fallait beaucoup de sagacité pour deviner qu'une des deux forces en présence était réellement disposée à faire l'union de la gauche, tandis que l'autre était seulement dans l'incapacité d'avouer son hostilité à cette option.

A Rennes aussi, les délégués socialistes seront tenus d'avoir l'oeil perçant et l'ouïe fine. Une première partie se joue entre celui qui voudrait sortir en beauté du PS – M. Mitterrand – et celui qui aimerait y entrer en force – M. Rocard. La tentative qu'avait faite le président de la République en mai 1988, au bénéfice de M. Fabius, avait échoué. S'il juge toujours que l'ancien premier ministre est le plus qualifié pour dynamiser le parti, M. Mitterrand sait que son protégé n'a aucune chance de s'imposer lui-même, cette fois-ci, à la tête du PS. M. Jean Poperen joue la carte du « troisième homme », mais il n'est pas sûr que, à tout prendre, le chef de l'Etat préfère le ministre des relations avec le Parlement – allié de jadis, aujourd'hui affaibli dans le parti et, dès lors, imprévisible – à M. Mauroy, son partenaire depuis Epinay et qui, il y a trois ans, a choisi clairement d'entrer avec les siens dans la famille mitterrandiste. Pour M. Mitterrand, le choix de M. Pierre Joxe serait idéal, car il signifierait que le parti va à un homme du président ; à défaut, la reconduction de M. Mauroy serait loin d'être inacceptable. M. Rocard peut-il se dire, lui aussi, que « mieux vaut moins, mais mieux » ? L'idéal, pour le premier ministre, serait d'être au coeur d'une nouvelle majorité au sein de PS. Le danger est, dans cette hypothèse, d'entrer en conflit larvé avec le chef de l'Etat. A l'inverse, favoriser M. Fabius assurerait M. Rocard à la bienveillance – étonnée et circonspecte – de l'Elysée, mais ce serait peut-être donner des verges pour se faire fouetter. Il n'y a que M. Bérégovoy pour affirmer, sans rire, que M. Fabius n'aurait d'autre souci, dans ce cas, que de favoriser l'élection future de M. Rocard à la présidence de la République. Le premier ministre pourrait donc se résigner à rester en dehors du jeu et à attendre le coup suivant. A moins que, comme l'en soupçonnent les plus méfiants, il ne choisisse de contribuer au désordre dans le parti afin d'affaiblir l'image de celui-ci dans l'opinion et d'assurer la tranquillité de l'action gouvernementale dans les mois qui viennent.

Une deuxième partie se joue, à Rennes, entre M M. Jospin et Fabius. L'un comme l'autre, quoi qu'ils en disent, n'ont en tête que de « découpler » le parti par rapport au président de la République. Ce découplage est, pour M. Jospin, une donnée de fait, mais il estimait que le moment n'était pas venu d'en tirer ouvertement les conséquences. M. Fabius aurait pu s'accorder avec son rival sur le constat, mais il lui était impossible d'en convenir alors qu'il se réclamait de la fidélité envers M. Mitterrand. Tous deux vont bien devoir laisser paraître, au congrès, leur conception de la sortie du mitterrandisme et leur anticipation de l'avenir. Pour les délégués, ce sera un débat sur le parti lui-même : quelle genre de formation politique ont-ils envie de faire vivre dans les années qui viennent?

La question concerne en priorité les plus jeunes. C'est la troisième partie qui se disputera au congrès, pas sur la table principale, certes, mais ce ne sera pas la moins intéressante. Dans tous les courants, on trouve des jeunes qui s'interrogent. Ceux qui ont choisi M. Fabius craignent l'isolement . Parmi les partisans de M. Jospin, il en est qui se demandent si les logiques d'appareil ne vont pas les faire reculer de plusieurs cases. Chez M M. Poperen et Chevènement, c'est l'avenir ces courants en perte de vitesse qui crée l'anxiété et oppose partisans d'une fusion avec le courant Mauroy-Jospin et défenseurs d'une identité idéologique et politique. Les « jeunes-jeunes », compagnons de M. Julien Dray et de Mme Marie-Noëlle Lienemann, hésitent entre se placer dans le jeu et rester sur la touche. Tous se demandent si le PS peut assurer la transition des générations.

Rarement congrès socialiste sera paru dépendre autant des réctions de la salle, des choix que feront les délégués dans les jours qui viennent. Les socialistes réclamaient un débat. Ils ne peuvent plus, pour le meilleur ou pour le pire, y échapper.

PATRICK JARREAU

Pierre Mauroy la gestion de l'idéal

Suite de la première page

Pierre Mauroy a combattu avec les communistes, contre eux souvent, pour conquérir le pouvoir. à marche forcée, en 1981, lutté avec les socialistes, parfois contre eux afin de le garder, affronté à Matignon les débâcles inflationnistes, commerciales et monétaires, les cortèges de l'école « libre » et les pieds de pancartes de la CGT. Lorsque bateleur d'estrade, ténor du socialisme lyrique et machiniste du socialisme gestionnaire, on a connu toutes les gloires et quelques uns des « bides » de la scène parisienne, la bataille de marionnettes du congrès de Rennes paraît minable. Pudique, Pierre Mauroy dit que, compte tenu de l'idée qu'il se fait du Parti socialiste, la pièce *« n'est pas drôle tous les jours »* .

Il a fallu pousser très fort pour qu'au lendemain de l'élection présidentielle Pierre Mauroy accepte d'entrer dans la peau d'un chef de parti. Il s'agissait d'empêcher Laurent Fabius, soutenu par le président de la République, de s'y glisser afin de préparer au mieux son avenir présidentiel . Travaillé au corps par les amis de Lionel Jospin, puis par le ministre de l'éducation nationale lui même, Pierre Mauroy s'est retrouvé cornac dans un troupeau d'éléphants. Il y est allé tout en vaillance. On l'a trompé, énormément. Jamais Laurent Fabius, pourtant associé à la direction du parti, n'a reconnu son autorité. Les jospinistes euxmêmes en ont douté, jusqu'à lui mettre sur le dos une part de responsabilité dans leurs déconvenues de pré-congrès.

Le sale boulot

Depuis le 14 mai 1988, date de son élection au poste de premier secrétaire, Pierre Mauroy s'est coltiné le sale boulot. Matignon, où plane Michel Rocard, est devenu, phénomène jusqu'alors inconnu, la vitrine des records de popularité. L'Hôtel de Lassay, sur lequel Laurent Fabius règne en attendant mieux, s'est transformé en haut lieu gastronomique du socialisme alimentaire. A l'éducation nationale, Lionel Jospin, ministre d'Etat, ahane sur le vaste pétrin des générations futures. Rue de Solférino, au siège du P. S., Pierre Mauroy passe les plats. S'ils sont réussis, il n'a que le droit d'en humer le fûmet sans esquisser le moindre geste vers le couteau et la fourchette. S'ils sentent mauvais, on lui enfonce le nez dedans.

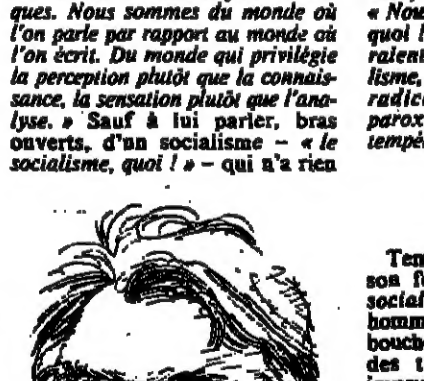
En dix-huit mois, Pierre Mauroy a plongé à six reprises dans la mêlée des campagnes électorales. De la majorité seulement relative obtenue par les socialistes aux législatives de juin 1988 (275 orthodoxes et apparentés sur 577 députés) on ne lui tient pas rigueur : il n'était premier secrétaire que depuis peu ; il a limité les dégats d'une recherche vibrillonnante de l'ouverture au centre droit ; il n'est pour rien dans l'appréciation désastreuse formulée par le président de la République avant le scrutin, selon laquelle il n'est pas bon qu'un parti dispose d'une majorité absolue à lui tout seul.

Des pays de lune

En revanche, il est en partie tenu pour responsable, faute d'avoir su mobiliser le P. S., de l'indifférence des électeurs socialistes à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie (79,99 % de « oui » lors du référendum du 6 novembre 1988, mais seulement 26,01 % des électeurs inscrits) et du résultat médiocre (23,61 %) de la liste conduite par Laurent Fabius aux européennes du 18 juin 1989. Quant aux honnêtes performances des cantonales de septembre -octobre 1988 (89 sièges gagnés) et des municipales de mars 1989 (un gain de vingt et une villes de plus de 20. OOO habitants) elles sont naturellement portées au crédit du gouvernement quand ce n'est pas à celui de la « rénovation » et de la contestation du parti (victoire, à Marseille, de Robert Vigouroux en dépit de la direction du P. S.).

Bref, Pierre Mauroy a perdu les élections, les générales, les partielles, toutes les élections, même celles qui ont été gagnées. C'est un spécialiste, le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, qui le dit. Il est absent de tous les débats internationaux alors même que l'Union soviétique s'ébroue et que les environs craquent. C'est un spécialiste, le président de la commission européenne, Jacques Delors, qui le dit. Il est brouillon, dispersé, archaïque au moment ou son parti a besoin qu'on lui mette des boulons neufs et qu'on les lui serre bien fort. C'est un spécialiste de l'organisation et de la modernité, Laurent Fabius, qui le fait dire par ses amis.

A tout prendre, mieux vaut qu'il n'y ait pas d'arbre dans la cour pavée du parti socialiste. Pierre Mauroy n'aurait pas grand chose à lui confier. Sauf à lui parler de Lille, du Nord et de ses regrets d'en être tenu trop souvent éloigné : *« Nous sommes des pays de lune, des pays du vent qui s'exprime, des pays des nuages qui roulent et des brouillards fantasmatiques. Nous sommes du monde où l'on parle par rapport au monde où l'on écrit. Du monde qui privilégie la perception plutôt que la connaissance, la sensation plutôt que l'analyse. »* Sauf à lui parler, bras ouverts, d'un socialisme – *« le socialisme, quoi ! »* – qui n'a rien



de commun avec les chipotages du congrès de Rennes autour d'une poignée de mandats. Son socialisme à lui, celui du congrès de Metz de 1979 lorsqu'il s'est retrouvé au côté de son *« copain »* Michel Rocard pour combattre tous ceux, dont François Mitterrand, qui faisaient semblant de s'asseoir sur les lois du marché. Le socialisme de gouvernement aussi, qui s'est installé dans la durée en 1982 et 1983, grace à Mauroy-l'austérité.

Il y a longtemps que Pierre Mauroy se revendique social-démocrate, l'injure suprême adressée par les dirigeants communistes à tous les socialistes dont la triste condition est d'être aspirés vers la dérive droitière. Social- démocrate, ce n'est pas encore tout à fait bien porté, même au PS. Pierre Mauroy, selon son autoportrait, incarne la synthèse permanente entre *« les idéalistes obnubilés par la construction de la société future »* et les *« pragmatiques préoccupés de gestion quotidienne »*.

L'idéal et la réalité

Naguère, il versait tour à tour dans l'idéal et la réalité. En 1972, aux plus beaux jours du programme commun, il avait signé avec Pierre Joxe le texte suivant : *« On ne renversera pas le pouvoir du grand capital sans détruire la propriété capitaliste ; l'appropriation collective des moyens de production est la condition même d'une gestion socialiste. »* En 1979, lors du congrès de Metz, Michel Rocard et lui, minoritaires face à François Mitterrand, *« tiers état »* exclu par la *« noblesse d'Epinay qui détiendrait la vérité révélée »*, campaient les raisonnables : *« Nous étions sociaux- démocrates, quoi ! On trouvait qu'ils exagéraient. La rupture avec le capitalisme, ça ne tenait pas la route. La radicalisation atteignait au paroxisme. Nous étions là pour tempérer. »*

Le verbe en torrent

Tempérer n'a pas toujours été son fort. Pierre Mauroy – *« le socialisme, quoi ! »* – est un homme du verbe, et le verbe, de sa bouche, sort en torrent. Il emporte des tombereaux de promesses imprudentes dont quelques unes termineront en lambeaux. Au mois de novembre 1981, décidé à tenir, tel un *« chef de guerre »*, la *« ligne de crête »* des deux millions de chômeurs (Valéry Giscard d'Estaing lui en avait abandonné un million six à un million huit cent mille), il proclame, en Bretagne : *« Les conditions de la reprise économique sont réunies. Tout au plus subsiste-t-il, comme ces brouillards matinaux qui peinent à se dissiper, une ombre de morosité héritée de ces dernières années. »* De l'ombre à la lumière, il y aura beau temps. Le même mois, à Limoges, il proclame : *« Il n'y a plus de raison d'hésiter, engageons-nous ensemble dans la relance. »* La relance conduira la France dans le mur moins d'un an plus tard. Toujours en novembre, à Guéret cette fois, le chef du *« gouvernement des honnêtes gens »* défend la semaine des trente-cinq heures comme *« la politique d'Henri IV et de la poule au pot »*. La poule n'est pas encore cuite. Il ajoute : *« C'est terminé, tous ceux qui nous font la leçon et qui vont mettre leurs capitaux en Suisse ! »* Quand la Suisse sera passée de mode, on reparlera de la Bourse.

Bien qu'échaudé par son premier plan de rigueur en 1982, Pierre Mauroy persiste dans l'emportement. *« Franchement, les gros problèmes sont derrière nous (...). Pratiquement, tous les indicateurs de la politique gouvernementale se remettent tranquillement au vert »*, dit-il le 16 février 1983. Cinq semaines plus tard, passées les élections municipales, perdues et au-delà par la gauche (treate grandes villes abandonnées à la droite), Pierre Mauroy dit au revoir à la rigueur et bonjour à l'austérité. En février, Philippe Herzog, l'économiste officiel du PCF, lançait à Pierre Mauroy sa dernière brassée de roses : *« Décidément non, pas de pessimisme ! Quelle époque ! Quelle lutte ! Quelle soif d'action et de réalisation est la nôtre ! »* En mars, les communistes commenceront à lui tresser d'autres couronnes.

On se gausse de ce Mauroy-là, optimiste invétéré qui ne sait pas tenir sa langue. Tant pis pour lui. Mais pourquoi ses « amis » socialistes se forcent-ils à oublier le rôle déterminant qu'il a joué pour les ramener à la raison, leur permettre de devenir enfin des gestionnaires crédibles de l'économie sans pour autant perdre leur âme?

« On ne dévalue pas la monnaie d'un pays qui vient de vous faire confiance » avait répondu François Mitterrand, le 21 mai 1981, onze jours après son élection, dans la voiture découverte à bord de laquelle il avait remonté les Champs-Elysées. Le franc ne fut dévalué qu'en octobre 1981, de 8,5 % par rapport au mark, trop tard et trop peu. Pierre Mauroy n'avait pas insisté. Il fut, à la lumière de l'expérience, plus avare de faiblesse ou de complaisance jusqu'à son départ de Matignon, le 17 juillet 1984.

En avril et mai 1982, le premier ministre avait fait préparer un plan d'austérité qui tenait en quarante feuillets destinés à l'Elysée. Le déficit commercial augmentait au même rythme que les évasion de capitaux et autant que diminuaient les réserves de la banques de France. Au beau milieu du sommet des pays industrialisés réuni dans les fastes de Versailles, Pierre Mauroy obtint du président de la République gain de cause ; blocage des prix et des revenus, limitation du déficit budgétaire, économies pour la Sécurité sociale, alourdissement des cotisations de l'UNEDIC, le tout annoncé le 13 juin, un dimanche, au terme d'un conseil des ministres extraordinaire.

Dire « non »

Insuffisant. A la fin de 1982, l'inflation avait certes été limitée, mais ni le commerce extérieur ni le franc ne se portaient bien. Au début de l'année suivante, Pierre Mauroy croisa de plus en plus souvent dans l'antichambre du bureau de François Mitterrand ceux qu'il appela *« les visiteurs du soir »*, Pierre Bérégovoy, Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, Jean Riboud, qui conseillaient au président que le franc sorte du système monétaire européen. Cela supposait la protection des frontières et la reconquête du marché intérieur, mais aussi, à coup sûr, des mesures de rétorsion de la part des partenaires étrangers, donc le risque d'une aggravation du commerce extérieur. Passées les élections municipales, François Mitterrand, le 14 mars, propose à Pierre Mauroy la sortie du système monétaire européen. Le premier ministre répond : *« Non, je ne sais pas conduire sur le verglas. »* Le 16 mars, convaincu par le directeur du Trésor, l'un des *« visiteurs du soir »*, Laurent Fabius, change d'avis . Le 22, Pierre Mauroy est reconduit dans ses fonctions. Le 25, après dévaluation du franc, le plan d'austérité est rendu public : réduction de soixante milliards de francs de la demande intérieure.

Qui a dit que Pierre Mauroy est trop bon garçon, un peu mou, velléitaire ? L'histoire des plans de rigueur et d'austérité montre qu'il a du caractère, qu'il sait dire «non », prendre des risques et décider de l'important. Le personnage s'étoffera encore un peu plus lorsque, en février 1984, la gauche s'attaquera aux restructurations industrielles dans la construction navale, les houillères et la sidérurgie . *« C'est dramatique pour moi »*, dira Pierre Mauroy, qui est né à Cartignies, dans un village de sidérurgistes du Nord. Ils sont toujours, dit-il, *« ses copains »*, bien que, à l'époque il ait fallu *« nettoyer pas mal »* et que son gouvernement n'y soit pas allé *« avec le dos de la cuiller »* .

« C'était terrible, terrible... »

Emporter la conviction de François Mitterrand à deux reprises et à deux moments du premier septennat déterminants pour l'histoire du socialisme, cela n'est pas rien. D'avoir échoué à la troisième – il pensait conclure coûte que coûte sur le dossier de l'école privée lorsque le chef de l'Etat a mis fin à la guerre scolaire et à sa carrière de premier ministre en annonçant le retrait des projets du gouvernement – lui vaudra du pays une reconnaissance éternelle. Il y fallait, chaque fois, du courage. Il en a fait preuve à nouveau lorsqu'il s'est porté candidat à la tête du PS en 1988 contre Laurent Fabius et contre l'avis de François Mitterrand.

Contre François Mitterrand dont il n'est pas, l'ancien de la SFIO, *«de la couvée »*, mais dont il se sent si proche que les larmes lui montent aux yeux lorsqu'il évoque sa séparation d'avec le président de la République, le 16 juillet 1984, dans le bureau présidentiel : *« Alors on se lève, on ne sait trop pourquoi. Et l'on va vers la porte. On se regarde. On ne sait plus se parler. C'était terrible, terrible, terrible. »*

Un Pierrot à l'œil embué, cela pose mal pour un premier secrétaire du premier parti de France. Pierre Mauroy n'a pas le « look », et c'est désastreux puisqu'il en faut un de bon goût, paraît-il, pour gouverner la France, un parti, même socialiste, ou n'importe quoi d'autre. Il a une carrure de bateleur de foire, un gros ventre et la face sanguine. Il va finir par ne plus parler qu'à son arbre généalogique planté profond dans le socialisme du Nord. Immigré dans son parti, serait-il victime du « délit de sale gueule » ?

JEAN-YVES LHOMEAU

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 14 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des travaux, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

• La réforme de la Cour de discipline budgétaire et financière.

Le ministre délégué chargé du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi tendant à sanctionner les fautes de gestion commises à l'égard de l'Etat et de diverses personnes morales et portant réforme de la Cour de discipline budgétaire et financière.

Créée par la loi du 25 septembre 1948, la Cour de discipline budgétaire et financière est la seule juridiction habilitée à engager la responsabilité personnelle des ordonnateurs de fonds publics pour les actes relevant de leur gestion.

L'expérience a révélé que son efficacité doit être améliorée.

1. – La Cour pourra réprimer les fautes de gestion les plus graves lorsque ces fautes auront causé un préjudice important à l'Etat ou à une autre personne publique.

Les supérieurs hiérarchiques qui, sans avoir donné d'ordre écrit, ont autorisé ou laissé l'un de leurs subordonnés commettre une infraction pourront également être déférés à la Cour de discipline budgétaire et financière.

2. – La Cour veillera à une meilleure exécution des décisions de justice concernant les collectivités publiques. Conformément aux recommandations du Conseil d'Etat, la compétence de la Cour sera étendue au maire, au président de conseil général et au président de conseil régional en cas d'inexécution par les collectivités territoriales de décisions de justice.

En outre, à l'occasion des faits dont elle a à connaître, la Cour pourra adresser des recommandations aux personnes qui ne relèvent pas de sa compétence.

3. – Le fonctionnement de la Cour sera amélioré : les délais de traitement des affaires seront réduits, les possibilités de saisine seront élargies, le principe du caractère pubic des audiences sera institué.

• La force maritime de complément.

1. – Le ministre de la défense a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à constitution d'une force maritime de complément.

Regroupant des navires civils placés sous statut de navires de guerre et les équipages de ces navires placés sous statut militaire, cette force pourra être constituée, notamment en cas de mise en garde ou de menaces pesant sur une partie du territoire, dans les conditions prévues par l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense. Elle assistera ainsi la marine nationale en cas de crise grave ou de conflit.

2. – De son côté, le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé de la mer, a présenté un projet de loi modifiant la loi du 20 mai 1969 sur les transports maritimes d'intérêt national.

La loi du 20 mai 1969 organise les conditions dans lesquelles les navires privés français peuvent être appelés à faire, pour le compte de l'Etat, des transports jugés d'intérêt national par le gouvernement.

En pratique, cette loi est destinée à faire assurer par des navires marchands des transports nécessaires aux missions d'assistance humanitaire et des missions de soutien logistique d'un groupe aéronaval ou d'une force amphibie sans participation directe au combat.

Pour s'adapter aux particularités de ces missions qui présentent un caractère exceptionnel où l'urgence est souvent déterminante, le projet de loi autorise à déroger exceptionnellement aux règles normales de l'utilisation de ces navires, qui s'exercera sous la responsabilité de l'Etat.

• Les transports de matières dangereuses

Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la *mer a présenté au conseil des ministres* une communication sur les transports de matières dangereuses.

La prévention des risques liés au transport des matières dangereuses est une préoccupation de la collectivité nationale. Le rapport remis sur ce sujet par M. Bernard Carton, parlementaire en mission, a montré que le niveau de sécurité atteint est satisfaisant. Il suggère cependant diverses améliorations, que le gouvernement a adoptées.

Les mesures présentées ont pour objet d'accroître la compétence des hommes et des entreprises chargés de ces transports et de prévenir les risques par *la* concertation à l'échelon local entre l'Etat, les collectivités territoriales et les professionnels.

Le transport ferroviaire présente de bonnes garanties de sécurité, à condition qu'une attention particulière soit portée à la fiabilité des matériels et aux procédures de sécurité.

La SNCF s'est engagée dans cette voie par des mesures concrètes. Elle développera encore la formation du *personnel et la préparation de ses* interventions en cas d'accident.

• La recherche en santé publique

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication relative à la *recherche en santé publique.*

Les équipes françaises de recherche en santé publique sont de *très bonne qualité, mais manquent* encore de moyens et d'organisation.

L'effort de recherche est principalement conduit par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), mais aussi par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Université, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) et l'Institut national d'études démographiques (INED). Une organisation plus rigoureuse est donc nécessaire.

Les orientations suivantes ont donc été arrêtées :

1. – La recherche en santé publique sera mieux organisée.

Un comité d'orientation de la recherche en santé sera institué. Il sera présidé par le directeur général de l'INSERM et réunira les représentants des ministères et des organismes intéressés. Les moyens que consacre l'INSERM aux recherches en matière de santé publique passeront de 10 % à 15 % de ses activités en 5 ans, ce qui entraînera à terme, en matière de fonctionnement, un coût supplémentaire de 100 millions de francs.

Vingt postes par an, répartis entre l'INSERM et le CNRS, seront réservés à des chercheurs en santé publique ; un effort sera fait en même temps pour des créations de postes d'ingénieurs, techniciens et personnels administratifs (ITA). L'effort de *formation par la recherche sera* accru par la création de nouveaux diplômes d'études approfondies (DEA) et par l'attribution d'allocations de recherche et de bourses.

2. – Des thèmes de recherche seront développés en priorité :

– L'évaluation des techniques et des *pratiques médicales* ;

– La prise en charge des états de dépendance, tels que le vieillissement, les conséquences fonctionnelles des *pathologies* et des accidents et les handicaps ;

– Les toxicomanies de tous ordres, comme l'alcool, le tabac, l'abus des *médicaments* et l'usage de drogues ;

– Les inégalités d'accès aux soins préventifs et curatifs.

Les recherches seront menées dans ces domaines en étroite concertation avec les organismes de protection sociale.

3. – Une maison des sciences de la santé sera créée en 1991.

Elle accueillera plusieurs laboratoires et constituera un centre de *références pour les équipes de toutes* disciplines et de toutes origines.

• Le commerce et l'artisanat dans la politique de la ville

Le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du commerce et de l'artisanat, a présenté au conseil des ministres une communication sur le commerce et l'artisanat dans la politique de la ville.

1. – Le gouvernement encourage les actions menées par les collectivités locales avec les organisations consulaires et profes- sionnelles.

a) Dans les petites villes, qui ne peuvent être dissociées du milieu rural environnant, soixante opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce ont été lancées depuis 1989 ; cent vingt devraient l'être au cours du plan 1989-1992 ;

b) Dans les villes plus importantes et parfois dans leurs quartiers, le ministère du commerce et de l'artisanat a lancé à la fin de 1989 un « appel à idées ». Cette initiative conduira à des actions de formation et à l'amélioration des moyens d'accès, du stationnement et de la signalétique. Elles se traduiront aussi par des campagnes commerciales et par la modernisation des implantations.

Ces actions seront menées avec le délégué interministériel à la ville. Des opérations sont en cours à Nancy, à Nevers et à Ouistreham.

c) Le ministère du commerce et de l'artisanat participe aussi à des opérations de développement social des quartiers à Toulouse, à Mulhouse, à Brest, à Chanteloup-les-Vignes et à Rouen.

2. – A la suite des instructions adressées aux préfets à l'été 1989 en matière d'urbanisme commercial, une réduction de l'ordre de 25 % des surfaces autorisées a pu être obtenue en 1989 par rapport à 1988.

a) Le ministre du commerce et de l'artisanat demandera au Conseil d'Etat son avis sur les mesures juridiques qu'il convient de prendre pour mettre fin au fractionnement des projets d'implantation des grandes surfaces ;

b) L'Etat mènera une concertation avec les collectivités locales et les professionnels pour définir les conditions dans lesquelles la taxe professionnelle versée par les hypermarchés pourra, à l'avenir, être redistribuée entre l'ensemble des communes directement touchées par ces implantations. *(Lire page 31, section C.)*

Les députés PR « globalement favorables » à la « Force unie »

Réunis, mercredi 14 mars, en journée d'études, les députés du PR se sont montrés *« globalement favorables »* à l'initiative de la « Force unie » de MM. François Léotard et Michel Noir, ayant exprimé *« un accord général sur la méthode. »* Les députés PR ont dans le même temps donné leur accord au projet de réforme de l'UDF proposé par M. Valéry Giscard d'Estaing, à deux conditions : *« plus de démocratie dans ce projet »*, renforcement du groupe parlementaire UDF *« avec, à terme, le retour de l'UDC dans l'UDF »*. Par ailleurs, s'exprimant le même jour sur une radio locale de Lyon, M. Noir a laissé entendre que, selon lui, MM. Dominique Baudis et Charles Millon *« rejoindront la Force unie dans les prochains jours »*. « *Tout naturellement,* a-t-il estimé, *compte tenu de la manière dont nous avons présenté notre méthode, il n'y a plus rien qui les gêne. J'imagine que M. Méhaignerie va peut-être se mettre à réfléchir en disant après tout que ceci est acceptable.* »

□ **Les divergences s'accentuent au CNI entre le général Lacaze et M. Briant.** – Dans un entretien au *Figaro* du 14 mars, le général Jeannou Lacaze indique qu'il ne se rendra pas au conseil national du CNI, samedi 17 mars à Lyon, et précise qu'il n'a assité à aucune réunion du comité directeur depuis l'élection de M. Yvon Briant à la présidence de ce parti, *« poste qu'il m'avait lui-même proposé »*, souligne-t-il. Il reproche à M. Briant de tenir, *« par des pressions, une majorité des fédérations »* du CNI et il affirme que ce dernier a *« beaucoup de difficultés »*, en précisant que *« des circonstances »* pourraient contraindre le président à *« remettre son mandat à la disposition du mouvement »*. Le général Lacaze laisse planer la menace d'une scission interne.

□ **M. Bourlanges et M. Le Pen.** – M. Jean-Louis Bourlanges, *député* démocrate-chrétien (PPE) au Parlement européen, avait été enregistré comme n'ayant pas participé au vote de l'Assemblée de Strasbourg, lundi 12 mars, levant l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen (*le Monde* du 14 mars). Il nous a fait savoir qu'il s'agissait d'une erreur de la machine de vote ; il voulait voter contre la levée de cette immunité.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes.

– *Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget :*

– **M**me **Marinette Girard,** inspecteur général de la Sécurité sociale, est nommée conseiller maître à la Cour des comptes.

– **M. François Muller,** administrateur civil hors classe, est nommé directeur du personnel et des services généraux.

– *Sur proposition du ministre de l'intérieur :*

– **M. André Berhault,** sous-préfet hors classe, sous-préfet de Saint-Malo, est nommé préfet, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

– *Sur proposition du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire ;*

– **M. Philippe-Charles Paillart** est nommé délégué à l'information et à la communication.



CADRES DÉBUTANTS, CADRES CONFIRMÉS

VOS 3 RENDEZ-VOUS AVEC L'EMPLOI

dans la section C - Economie

LUNDI
(numéro daté mardi)

LES DIRIGEANTS
Les postes à plus de 400 KF annuels. La rubrique des cadres de direction prêts à s'engager dans des responsabilités de haut niveau.

LES JURISTES
Du contentieux à la rédaction de contrats, des montages juridiques aux négociations internationales, tous les métiers du droit.

L'UNIVERS DE LA GESTION
Des opportunités de carrière pour les contrôleurs de gestion, les directeurs financiers, les directeurs administratifs, les analystes financiers, les auditeurs, les chefs comptables.

MARDI
(numéro daté mercredi)

« LE MONDE DES CADRES »
La rubrique généraliste des cadres débutants et des cadres confirmés. Leurs domaines de compétence : les études, les ressources humaines, la communication, le marketing.

LA FONCTION COMMERCIALE
Toutes les annonces d'avenir pour les ingénieurs commerciaux, les directeurs des ventes, les directeurs export, les chefs de produit.

+

UN SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

▶ **L'informatique :**
un secteur clé de l'entreprise qui offre de nouvelles perspectives : ingénieurs système, spécialistes des logiciels, des bases de données...

▶ **Secteurs de pointe :**
pour tous ceux qui souhaitent valoriser leur expertise en électronique, dans les biotechnologies, en chimie, en mécanique, en aéronautique.

SUPPLÉMENT SPÉCIAL, diffusé gratuitement avec votre quotidien.

MERCREDI
([illegible])

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES
De véritables carrières européennes à fort potentiel d'évolution. En liaison avec sept quotidiens européens.

L'INTERNATIONAL
Une sélection de postes basés à l'étranger dans des organismes internationaux ou dans des firmes multinationales.

« LE MONDE DES CADRES »
La rubrique généraliste de l'emploi des cadres.

36 15 LM

un mois d'offres d'emplois parues dans *le Monde*.
Le service télématique expert de l'emploi des cadres.

***LE MONDE*, point de rencontre des grandes ambitions**

هكذا من الأصل

La renaissance des médias polonais

Six cents nouveaux journaux en cinq mois

Sans attendre l'abolition de la censure et malgré l'inflation galopante du prix du papier, la presse polonaise vit une révolution. Les journaux clandestins apparaissent au grand jour, tandis que se multiplient dans les villages, les écoles, les entreprises, des publications au destin fragile. Six cents nouveaux journaux en cinq mois...

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

La censure, dans la presse polonaise, vit officiellement ses derniers jours. D'ici à quelques semaines, le redoutable Office central de contrôle de la presse, des publications et des spectacles, qui a vu se succéder dans ses locaux austères de la rue Mysia, à Varsovie, tant d'auteurs, d'éditeurs et de journalistes venus quémander le feu vert nécessaire à la parution de leur publication – sera démantelé. Une loi, en préparation au Parlement, en décrétera l'abolition, proclamant la liberté d'expression sans contrôle préalable et mettant fin à des années de censure drastique et de manipulation de l'information. « *La bête immonde va disparaître,* commente un jeune écrivain de Cracovie ; *conspuée par un peuple réfractaire au baillon, anéantie par la démocratie.* »

Vaincue, oui. Narguée longtemps par la résistance et la vitalité d'une presse clandestine exceptionnellement forte, vivier de talents et ferment de débats. Battue en brèche aujourd'hui par l'irruption de centaines de journaux de toutes sortes et de toutes dimensions qui, censure ou pas, mobilisent avec fièvre toutes les photocopieuses, ronéos ou imprimeries du pays.

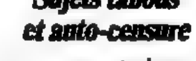
« *La censure ? Connais pas !* », a lancé, l'autre jour, Piotr Rachtan à la directrice d'une imprimerie qui lui réclamait le visa de contrôle avant d'accepter d'éditer le numéro zéro de son bulletin sur l'économie polonaise. « *La censure, je m'en moque !* », dit encore cette journaliste de *Gazeta Wyborcza*, le quotidien lié à Solidarité qui, depuis son lancement il y a un an, a dynamisé la presse polonaise, mais doit chaque soir passer sous les fourches Caudines de la rue Mysia. « *La censure ?* » Le gamin éclate de rire en camouflant sous son anorak une liasse de feuillets imprimés recto verso pour les protéger de la neige. « *Ah ! Il ne manquerait plus qu'elle vienne me mettre les bâtons dans les roues ! Si vous croyez que c'est déjà simple, sans elle, de fabriquer un journal de lycéens...* »

Sujets tabous et auto-censure

Pourtant, et contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays de l'Est, la censure, en Pologne, n'a pas été abolie sitôt installé le nouveau gouvernement. « *C'est que nous ne sommes pas dans un processus révolutionnaire, mais dans un Etat de droit*, explique M. Henryk Wozinakowski, porte-parole du gouvernement. *Nous n'aimons ni les coups de théâtre ni la poudre aux yeux. Les choses se font donc peu à peu, en respectant les procédures et le droit. La situation est, en bien des points, inédite. Il nous fallait du temps pour étudier la meilleure façon de rendre aux rédactions de publications détenues auparavant par le Parti communiste leur indépendance et abolir la censure tout en instituant le principe de la responsabilité juridique des journaux.* »

Le débat s'est déplacé. *Exit* le contrôle *a priori* – les nouvelles publications devront simplement déclarer leur existence, – voici le contrôle *a posteriori*, souhaité par un gouvernement qui entend permettre la saisie de journaux dès lors qu'ils contiendraient « *des traces de délit de presse* ». De quoi relancer la polémique. Qu'est-ce qu'un délit de presse ? Sur quels critères un procureur pourra-t-il fonder sa plainte ? Ne cherche-t-on pas à camoufler ainsi un type plus hypocrite de censure ? « *Contentons-nous donc de reprendre les dispositions prévues dans les codes civils des pays civilisés pour punir les abus à la liberté d'expression* », suggère sagement Barbara Labuda, député du groupe Solidarité. Mais certains esprits ne semblent pas prêts à accepter une législation aussi libérale. « *Un seul mot imprimé peut tuer*, avertit un membre de la gauche démocratique. *Sans parler des publications pornographiques et de celles qui avilissent la culture !* » « *Que la culture se défende toute seule ! Ce n'est pas au censeur de le faire à sa place !* », rétorque Adam Michnik, député et directeur de *Gazeta*.

Pour l'heure, la Pologne, appauvrie et exsangue, vit une incroyable révolution de la presse. Pas un jour sans qu'apparaisse en kiosque une nouvelle publication. Les villes voient éclore des petites feuilles locales par banlieue ou par quartier : les villages se procurent une ronéo pour réaliser leur propre bulletin ; les paroisses et les communautés diverses ont désormais leur organe de liaison. Sans compter les entreprises, les universités, les lycées. Sans oublier les amateurs de jazz, les chauffeurs de taxis, les fous de cinéma, et les cercles de poètes... « *C'est inouï*, reconnaît Stefan Bratkowski, président de la renaissante association des journalistes polonais: *Affolant et magnifique. Je prévoyais l'arrivée de près de cinq cents publications dans un délai d'un an. J'en ai recensé six cents en l'espace de cinq mois... L'heure n'est pas à la tragédie pour la presse, mais à l'espoir, à l'énergie, au renouveau. Comme au Far West au bon vieux temps de la nouvelle frontière ; ou comme en France, après la seconde guerre. Il y a un tel besoin d'expression !* » Stefan Bratkowski a donc préparé un manuel de B.A.-B.A., à l'usage de ces nouveaux entrepreneurs – le plus souvent des amateurs qui rêvent de passer pro. Après tout, la presse clandestine n'avait-elle pas aussi son livre de référence – « *le petit malin* » – expliquant comment un stencil, une flanelle encrée et un rouleau à pâtisserie pouvaient transformer chaque honnête citoyen en parfait imprimeur. Toutes les nouvelles de l'état civil sont désormais publiées dans les feuilles locales qui n'hésitent pas à faire appel à la mémoire de leurs anciens. A Witkowo, petit village de deux mille âmes, le directeur de la *Gazeta Witkowska* – journaliste, maquettiste et vendeur – affirme diffuser chaque semaine deux mille exemplaires... « *Les journalistes professionnels n'ont qu'à bien se tenir*, dit Stefan Bratkowski. *Ces amateurs débordent d'énergie et d'idées.* »

Dessin paru dans « Gazeta international » du 1er mars 1990.

Pourtant, les Polonais veulent encore autre chose. Ravis du bouillonnement d'initiatives locales qu'ils soutiennent le mieux qu'ils peuvent et selon leurs moyens, ils attendent de leur presse qu'elle leur ouvre davantage de fenêtres sur le monde ; qu'elle leur parle des autres pays, qu'elle raconte les mutations difficiles de l'Europe centrale ; qu'elle leur explique l'économie avec d'autres voix que celle de leur ministre des finances, le soir, à la télévision. Ils exigent aujourd'hui plus d'indépendance, fatigués, comme le dit une libraire de Wroclaw d'« *avoir à décoder les articles de fond* », et impatients de « *se réconcilier* » avec leurs médias.

« *C'est l'étape la plus difficile*, reconnaît Mieczyslaw Gill, député à la Diète de Cracovie. *Mais elle est essentielle. Il nous faut retrouver les racines et les réflexes du journalisme, mettre l'accent sur la formation des jeunes reporters, abandonner définitivement l'idée qu'un journal doit délivrer un message, être une courroie de transmission. Mais qui sait faire aujourd'hui, dans ce pays, autre chose que du journalisme militant ?* » *Gazeta Wyborcza ?* Ses journalistes le croient qui, par la qualité de leurs articles, ont fait de leur journal, une référence obligée de la profession. « Gazeta *est le premier journal privé, financé à 10 % par la publicité, 90 % par les ventes, et nous sommes indépendants*, affirme Ernest Skalski, son rédacteur en chef. *Nous soutenons le gouvernement de Solidarité, mais ne craignons pas de publier des lettres de lecteurs très critiques sur sa politique...* » Le propos fait sourire une journaliste. « *Aux lecteurs d'être critiques... Les journalistes, eux, n'y parviennent pas tout à fait. Il y a quelques sujets tabous ; des traces d'autocensure. On n'efface pas en un jour des années de propagande ! Et le recrutement est aujourd'hui la plus difficile des choses.* »

C'est le problème que rencontre, à Cracovie, Mieczyslaw Gill, en train de former la rédaction d'un nouveau quotidien – *Czas* (le Temps). « *Il y a les journalistes professionnels, prêts à appliquer à l'égard de ce gouvernement la même docilité que celle dont ils ont auparavant fait preuve envers les communistes. Et puis les amateurs qui viennent de la presse clandestine, la plume volontiers militante, et les informations souvent approximatives... Pas simple.* » Mais le recrutement n'est qu'un des nombreux problèmes que M. Gill, comme tous ceux qui veulent lancer une publication indépendante, rencontre aujourd'hui. Le financement, l'imprimerie, la distribution... « *Tout n'est pas résolu, même si nous espérons le soutien de nombreux petits actionnaires*, dit-il. *Un apport extérieur aurait été bienvenu à condition qu'il reste minoritaire, mais le groupe Hersant, lui, voulait carrément racheter le titre...* »

J.-L. Servan-Schreiber et « Gazeta Bankowa »

M. Michel d'Ornano qui, étant d'origine polonaise, s'exprime parfaitement dans la langue de Lech Walesa, a multiplié, ces derniers mois, les voyages en Pologne. Rien n'a encore abouti, disait-il le jour de l'inauguration de la radio du groupe à Cracovie. Mais la rumeur de Varsovie veut qu'il ait conclu un accord avec le mensuel *Res Publica* pour éditer prochainement un quotidien appelé *l'Observateur...* Les nouvelles vont vite dans le monde de la presse. Ruppert Murdoch vient-il passer une journée au mois de février que tous les éditeurs souhaitent le rencontrer, curieux de savoir s'il est venu parler de rotatives ou de télévision. Robert Maxwell est-il annoncé à Budapest qu'on se renseigne sur la date de sa prochaine arrivée à Varsovie. Quant à Jean-Louis Servan Schreiber, qui a décidé d'ouvrir à l'Est Eurexpansion – son réseau européen d'informations économiques et financières déjà présent dans neuf pays, – il a signé un accord avec le président de Zarzadzanie I Bankowosc pour l'exploitation en commun du plus influent magazine économique polonais : *Gazeta Bankowa*. C'est d'ailleurs la première fois que la loi polonaise sur les « joint-ventures » s'appliquera à la presse. L'hebdomadaire qui a été lancé en novembre 1988 et diffuse chaque semaine seize pages à vingt-deux mille exemplaires, espère profiter d'apports éditoriaux, marketing et informatique du groupe français et doubler au mois de juin sa pagination.

Mais l'euphorie du moment cache mal les difficultés structurelles de la presse en Pologne. Une presse jusqu'à présent placée sous le contrôle du Parti communiste par l'intermédiaire de son instrument RSW (Robotnicza Spoldzielnia Wydawnicza), une coopérative qui détenait un quasi-monopole sur l'impression, l'édition et la distribution de livres et de journaux et qui aujourd'hui se craquelle. La dissolution du parti a en effet eu raison de l'édifice, lequel pose au gouvernement un vrai problème de droit. Est-il possible de récupérer les propriétés mobilières et immobilières de RSW ? De donner leur indépendance aux diverses rédactions ? De disposer du matériel si convoité par d'autres ? Une commission gouvernementale en est encore à faire l'inventaire des propriétés de RSW tandis que des experts planchent sur une solution juridique... En attendant, les imprimeurs ont retrouvé leur autonomie et tournent à fond tandis que d'anciens journaux du parti, discrédités et privés de leurs anciens privilèges, périclitent les uns après les autres. Une cinquantaine ont ainsi disparu, regrettés par personne sinon par leurs équipes aujourd'hui au chômage.

Pas une publication, en fait, qui ne soit, aujourd'hui, dans le rouge. La libéralisation du marché du papier a multiplié son prix par trois en une nuit, par vingt-quatre en l'espace de six mois. Fini le rationnement sur des critères politiques – chaque maison d'édition, chaque journal se voyait octroyé, selon sa docilité, une quantité de papiers. Voici la sélection par le prix. Et les journaux, qui rivalisent maintenant d'astuce pour se procurer du papier hors de la Pologne (en Allemagne ou en Finlande), se promettent aussi de contourner le réseau officiel – et coûteux – de distribution de RSW.

Qui pourrait cependant prévoir ce que sera, d'ici à un an, la presse polonaise ? Combien de publications se seront effondrées ? Combien auront passé sous contrôle étranger ? Combien de clandestins auront finalement refusé de faire le saut du passage au grand jour ?

« *L'économie des médias est à reconstruire*, dit un député de Solidarité. *L'organisation précédente reposait sur des bases totalement artificielles sans aucun lien avec les demandes du lectorat. Ce n'est qu'aux journaux clandestins que l'on doit l'intérêt qui subsiste aujourd'hui pour les médias. Les autres peuvent aujourd'hui crever en inscrivant sous leur titre, à la place du traditionnel* « Prolétaires de tous les pays unissez-vous », *une mention due aux lecteurs trompés pendant si longtemps :* « Prolétaires de tous les pays... excusez-nous. »

ANNICK COJEAN

Après l'arrêt favorable au PDG de la Cinq

MM. Hersant et Berlusconi tendent la main à M. Seydoux

Dans un arrêt rendu mercredi 14 mars *(nos dernières éditions)*, la cour d'appel de Paris a débouté M. Jérôme Seydoux et confirmé le jugement du tribunal de commerce du 4 décembre 1989 favorable à son adversaire, M. Robert Hersant. Le long feuilleton judiciaire, qui, depuis sept mois, oppose les actionnaires de la Cinq, s'achève ainsi par une victoire du PDG de la chaîne.

« *Le triomphalisme n'est pas de mise.* » Prenant ses interlocuteurs à contre-pied, le bras droit de M. Robert Hersant, M. Yves de Chaisemartin, ne s'abandonne pas à la griserie d'une victoire à laquelle il a, pourtant, beaucoup contribué. Quelques heures à peine après un arrêt de la cour d'appel qui lui donne entière satisfaction, le nouveau codirecteur général de la Cinq pratique le pardon à l'adversaire. « *Notre porte est et reste ouverte. Nous sommes prêts à discuter dans tous les domaines. M. Jérôme Seydoux a sa place dans un tour de table prestigieux, aux côtés de Robert Hersant, Jean-Marc Vernes et Silvio Berlusconi.* » Ce point de vue est partagé par l'entourage du magnat italien, où l'on balaie d'un revers de main toute allusion aux mots très durs prononcés par M. Seydoux après la volte-face de son ex-allié en janvier dernier (*le Monde* du 1er février).

L'échec de l'offensive conduite par le PDG des Chargeurs SA est aujourd'hui pourtant patent. Présidée par Mme Myriam Ezratty, la première chambre de la cour d'appel de Paris lui donne en effet tort sur tous les points. A ses avocats qui plaidaient ainsi l'irrégularité *de la dernière augmentation de* capital de la Cinq, la cour répond que M. Robert Hersant et ses alliés (les sociétés SCI et SPM de M. Vernes, la SMA), ainsi que la filiale Clinvest du Crédit lyonnais, « *ont valablement souscrit* » ; qu'il est « *sans incidence sur la validité de cette opération, qu'avec l'autorisation de souscripteurs (...) les fonds versés n'aient pas aussitôt été déposés* » par la chaîne sur le compte prévu à cet effet, « *mais aient été utilisés par cette dernière en avance de compte courant* » ; que les « *remboursements effectués auxdites sociétés* », quatre jours après la clôture de l'augmentation de capital, avaient « *pour but de retourner* » aux intéressés « *les sommes en trop perçues* » ou bien encore qu'« *il n'est pas démontré que les bulletins de souscription* » et le chèque de la société Clinvest « *aient été antidatés* »...

Parallèlement, Chargeurs SA prétendait que son accord avec les Mutuelles agricoles (Groupama), scellé par un échange de lettres du 11 septembre 1989, ne constituait pas une promesse croisée d'achat et de vente, équivalente à une cession des 16,83 % du capital de la Cinq détenus jusque-là par les *Mutuelles*. *Une cession qui aurait* alors ouvert automatiquement le droit de préemption prévu en faveur de tous les actionnaires par l'article 11 des statuts de la chaîne, et dont Chargeurs SA contestait par ailleurs la légalité. L'arrêt de la cour d'appel affirme, au contraire, que « *cet échange de promesses* » s'analyse bien comme un « *projet de cession* » ouvrant un droit de préemption « *qu'aucune prescription légale n'interdit* ». La cour ordonne donc « *un transfert de propriété des titres des Mutuelles* » au profit des parties qui le réclament.

La remise en ordre

Battu sur tous les tableaux – il est même condamné à verser 150 000 F d'indemnités à M. Hersant et à ses alliés, – le patron de Chargeurs SA, M. Seydoux, n'a plus aucune chance, aujourd'hui, de fédérer autour de lui une majorité d'actionnaires et d'administrateurs susceptible de renverser le PDG de la Cinq, comme cela avait failli se faire en septembre dernier. Avec la cession – jamais contestée, elle – des actions détenues jusqu'ici par *les Echos*, ce sont en effet plus de 20 % du capital de la chaîne qui s'apprêtent à changer de mains, au bénéfice principalement des amis du PDG du *Figaro*, épaulé qui plus est, depuis janvier, par M. Berlusconi.

Pour le patron de la Cinq, l'heure est maintenant à la remise en ordre d'une chaîne qui a souffert des dissensions de ses actionnaires. Faute d'argent frais, ses responsables ont largement fait appel aux rediffusions ; l'audience s'en est ressentie, qui plafonne depuis des mois à 13 % de parts de marché. M. Hersant devrait très prochainement réunir un conseil d'administration puis une assemblée générale des actionnaires. Ces réunions statutaires devraient enregistrer à la fois la probable démission de trois administrateurs représentants des *Echos* et des Mutuelles et autoriser la société à procéder à une nouvelle augmentation de capital. Une augmentation dont le montant reste à déterminer en fonction de la future stratégie de la Cinq.

C'est à l'occasion de ces remaniements que M. Seydoux, s'il le souhaite, pourrait faire un retour remarqué à l'intérieur de la chaîne, en acceptant des responsabilités et une place plus grande dans le capital de la société, que le clan des vainqueurs se dit prêt à lui offrir.

PIERRE-ANGEL GAY



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Avec l'adoption de recommandations vigoureuses

Le Parlement européen veut accélérer la lutte contre le tabagisme

Au titre de l'Europe contre le cancer, le Parlement de la CEE a voté, mercredi 14 mars, plusieurs *résolutions* visant à réduire la consommation de cigarettes dans les Etats membres. Les recommandations de l'Assemblée vont contraindre les producteurs communautaires à se tourner vers la culture d'autres variétés de tabac.

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

A la demande de Mme Simone Veil (libéral, France), une large majorité de députés européens se sont prononcés pour une dotation plus élevée – 80 millions d'écus (1 écu = 6,90 francs) contre 55 millions proposés par la Commission de Bruxelles – du programme communautaire de lutte contre le cancer (1990-1994). Parmi les mesures préconisées figurent notamment l'interdiction de *fumer dans* les établissements d'enseignement et les hôpitaux, la généralisation des dépistages systématiques et de la diffusion gratuite par les chaînes publiques de spots télévisés sur les dangers du tabagisme.

Les parlementaires invitent, en outre, les Douze à décréter l'« *interdiction totale* » de la publicité sur les cigarettes. Mme Vasso Papandréou, commissaire européen chargé des affaires sociales, a rejeté cette proposition, faisant valoir que le conseil des ministres de la CEE ne l'accepterait jamais. Le texte de Strasbourg signifie, par exemple, que les manufacturiers ne pourront plus parrainer les courses automobiles sur les circuits européens.

En ce qui concerne la diminution de la teneur en goudron par cigarette, l'Assemblée a finalement renoncé à se montrer plus stricte que ne le prévoit le projet des Douze. A l'exception de la Grèce, pour laquelle un délai plus long d'adaptation est admis, les autres Etats membres seront tenus de n'autoriser que la commercialisation des cigarettes ne dépassant pas 15 milligrammes de goudron par unité à compter du 1er janvier 1993. La teneur maximale est fixée à 12 milligrammes au 1er janvier 1998.

La première échéance ne semble pas trop poser de problèmes aux planteurs européens, même si certaines marques (par exemple les Gauloises et les Gitanes) devront réduire la quantité de goudron. A leur avis, les installations existantes permettent d'atteindre les limites qui seront exigées dans trois ans avec les variétés cultivées actuellement.

En revanche, le respect du seuil des 12 milligrammes exigera, selon les producteurs français, italiens, espagnols et grecs, de s'orienter de plus en plus vers la culture de tabac blond. En France, la production de tabac noir est toujours majoritaire (60 % des trente mille tonnes annuelles).

Aussi les planteurs de la CEE demandent-ils une aide à la conversion vers de nouvelles variétés. Pour l'instant, rien n'est prévu. L'Assemblée se limite à inviter les gouvernements membres à mettre en œuvre un programme destiné à adapter la production communautaire aux exigences de la santé.

La difficulté est que la culture du tabac coûte déjà cher au budget européen (1,2 milliard d'écus, soit 8,3 milliards de francs, prévus en 1990) pour deux cent vingt mille planteurs dans la Communauté, dont quinze mille en France et cent vingt mille en Grèce. Les primes des *Douze* représentent de 70 % à 80 % du prix payé aux producteurs. Cette assurance a eu pour effet d'inciter les planteurs à développer leur production au cours de ces dernières années, notamment en Italie.

M. S.



Intérêts et dommages

par Jean-Yves Nau

LA décision du Parlement européen réjouira tous ceux qui estiment que, face au fléau que constitue le tabac, toutes les mesures permettant de réduire sa consommation sont à la fois nécessaires et urgentes. Toutefois, compte tenu du poids économique de cette *industrie, mais aussi de la puissance* considérable du lobby des fabricants de cigarettes, il apparaît clairement, aujourd'hui, que ce combat, indispensable, au service de la santé publique ne pourra être mené sans mal. L'affrontement dans ce domaine est actuellement particulièrement vif en France, affrontement qui est à l'origine depuis plusieurs mois déjà d'une valse-hésitation gouvernementale riche d'enseignements.

Tout avait commencé avec la volonté affichée de M. Claude Evin, ministre de la santé, de prendre une série de mesures préventives vis-à-vis, entre autres, de la consommation d'alcool et de tabac, responsable de la mort prématurée de 100 000 personnes chaque année *en France. Après la révélation par la* presse (*le Monde* du 14 novembre 1989) du contenu du rapport qui avait été demandé sur ce thème aux professeurs Got, Tubiana, Hirsch, Grémy et Dubois, le ministre de la santé s'était engagé à présenter en conseil des ministres un « plan de santé publique » incluant notamment pour ce qui concerne le tabac *une augmentation très importante* des prix et une interdiction totale de la publicité.

Régulièrement remise à plus tard, cette communication devrait, assure-t-on de bonne source, être faite au conseil des ministres du 28 mars prochain.

D'ores et déjà, les oppositions à ces mesures se sont manifestées, souvent de manière souterraine, mais aussi cette fois au grand jour. C'est ainsi que, faisant cause commune, les *professionnels* de la publicité ont adressé il y a quelques semaines une lettre de protestation au premier ministre. « *Il est anormal,* expliquaient-ils à M. Rocard, *que puisse être totalement interdite la communication portant sur des produits ou des services dont la commercialisation est par ailleurs licite.* » Le chiffre d'affaires de la publicité pour l'alcool et le tabac est en France de l'ordre de 1,7 milliard de francs annuels.

« Liberté d'expression »

Développant cette démarche, M. Jacques Séguéla avait, à la veille du vote du Parlement de Strasbourg, lancé par voie de presse un appel afin que tous ceux qui voient dans l'interdiction de la publicité pour le tabac une « *atteinte à la liberté d'expression* » le fassent savoir. « *Demain, en Europe, certains produits vont peut-être perdre la liberté de communiquer. Demain, en Europe, les consommateurs vont peut-être perdre la liberté de choisir,* expliquait ce publicitaire. *Chaque interdit est une blessure faite à la liberté.* »

Cette spectaculaire initiative a immédiatement provoqué une très vive réaction chez les spécialistes de la santé publique. « *Un consommateur ne perd pas la liberté de choisir quand il est épargné par la fausse communication publicitaire,* déclare le professeur Claude Got. *Il peut bien au contraire y gagner la liberté de vivre s'il évite de tomber dans les piège du tabagisme, qui provoque 60 000 morts prématurées en France chaque année. La publicité associe systématiquement le tabac au plaisir, au sport et à l'aventure. Il contribue au conditionnement culturel des adolescents au tabac. Chaque fumeur qui achète un paquet de cigarettes paie pour son malheur et pour les publicitaires qui ont contribué à l'organiser. Quand les publicitaires se sont opposés en 1987 à notre tentative, couronnée de succès, d'interdire la publicité pour l'alcool à la télévison, ils utilisaient déjà la technique de l'amalgame abusif, confondant l'outil et son usage, allant jusqu'à dire que toucher à la publicité c'était toucher à la liberté de communiquer, scénario conduisant au nazisme. Ce n'est pas mettre en péril la publicité que de lui demander de se tenir à l'écart d'un problème de société d'une gravité exceptionnelle, celui de la consommation de drogues licites.* »

Il reste aujourd'hui à savoir si, fort de données épidémiologiques incontestables concernant les ravages du tabac, le gouvernement ira jusqu'au bout de sa démarche de santé publique jusqu'ici empreinte d'un courage politique certain, mais qui se heurte aujourd'hui à l'expression de puissants intérêts catégoriels.

ENVIRONNEMENT

Installation officielle de la commission « Ecologie et actions publiques »

Les commissions, d'habitude, ont pour mission d'enterrer un problème insoluble. La commission « Ecologie et actions publiques » installée officiellement mercredi 14 mars à la chancellerie, en présence de MM. Pierre Arpaillange, garde des Sceaux, Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, ne semble pas avoir cette vocation.

Créée dans le droit fil du colloque « Ecologie et pouvoir » réuni en décembre 1989, cette nouvelle commission, présidée par un magistrat, M. Jean-Louis Gaillet, a pour tâche de « *dresser un bilan législatif et réglementaire* » des textes censés protéger la nature et l'environnement.

D'ici à la fin de l'année, les neuf membres de la commission examineront « *la pertinence et l'efficacité* » de la réglementation en la matière, et devront faire des propositions pour actualiser et renforcer l'appareil législatif. « *Le besoin de sécurité écologique dans le pays se fait plus pressant* », a constaté M. Brice Lalonde, qui souhaite cependant que l'on applique d'abord les textes existants avant de se lancer dans une nouvelle réglementation.

DÉFENSE

Selon le directeur du programme

Le Rafale pourra transporter un missile nucléaire

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Le Rafale pourra transporter le missile nucléaire préstratégique ASMP (air-sol à moyenne portée). Le directeur du programme Rafale à la délégation générale pour l'armement, l'ingénieur en chef Robert Finance, l'a annoncé, mercredi 14 mars à Toulouse, aux auditeurs de l'association régionale Aéronautique et Astronautique de France (AAF) que préside l'ingénieur général Jean-Claude Ripoll. C'est la première fois qu'un responsable de ce programme d'avion de combat, destiné à l'armée de l'air et à l'aéronautique navale française, révèle officiellement cette possibilité.

Estimant que « *ce programme avait été très bien préparé* » à la suite d'« *une succession de décisions très cohérentes* », M. Finance a détaillé les catégories d'armement que le Rafale pourrait recevoir selon ses missions : des missiles air-air Mica (électromagnétique ou infrarouge), Magic 2 et un canon pour le combat aérien ; des missiles air-sol Apache tirés à distance de sécurité pour le pilote, des missiles anti-radar de nouvelle génération ou des missiles AS-30 laser, pour des missions d'attaque au sol ; des missiles air-surface AM-39 Exocet ou des missiles ANS (anti-navires supersonique) pour le combat contre des bâtiments.

Le directeur du programme Rafale a ensuite ajouté que l'avion pourrait être armé du missile ASMP, qui emporte, aujourd'hui, une tête nucléaire de 300 kilotonnes (quinze fois la la puissance de la bombe sur Hiroshima), avec une portée de 100 à 300 kilomètres selon l'altitude de son largage.

C'est en ce sens qu'on peut qualifier le Rafale de « *système d'arme polyvalent* », qui pourra remplir les missions de défense aérienne du Mirage 2000 C et du Crusader, celles d'attaque au sol des Mirage 200 N' et des Super-Etendard et, donc, les missions de frappe nucléaire préstratégique des Mirage 2000 N et Super-Etendard armés du missile ASMP.

« *Sauf imprévu*, a estimé M. Finance, *le Rafale sera le premier avion des années 90 faisant la synthèse de technologies nouvelles.* » Par rapport au Mirage 2000, le Rafale emportera le double d'armement sur des distances supérieures de 35 % environ. Ces performances pourraient permettre au Rafale, avec un missile nucléaire à portée accrue par rapport à celle de l'ASMP, de prendre en partie la relève des Mirage IV stratégiques qui devraient être retirés du service dans cinq ans.

Mais, devant ses auditeurs de Toulouse, le directeur du programme n'a pas évoqué cette éventualité que, dans certains états-majors, on commence d'imaginer pour continuer à disposer d'un « *outil piloté* » de la dissuasion.

Le premier prototype du Rafale – cinq sont prévus au total – fera son premier vol avant le 28 février 1991. Le premier avion produit en série sera le modèle Rafale M destiné aux porte-avions. A l'heure actuelle, les besoins de l'aéronautique navale sont évalués à quatre-vingt-six exemplaires et ceux de l'armée de l'air à deux cent cinquante.

JACQUES ISNARD

Nominations militaires

Le général Jean Cot commandera la Ire armée

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 14 mars a approuvé les *promotions* et *nominations* suivantes :

● **TERRE.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Jean Cot, nommé commandant de la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg, en remplacement du général d'armée Michel Fennebresque, qui atteint la limite d'âge de son rang le 21 mars prochain.

[Né le 6 avril 1934 à Montieramey (Aube) et ancien saint-cyrien, Jean Cot a notamment commandé en 1977 le 110e régiment d'infanterie à Donaueschingen (Allemagne fédérale). Promu général de brigade en 1983 à moins de quarante-neuf ans, ce qui fut à l'époque une mesure exceptionnelle voulue par Charles Hernu, il est successivement directeur de cabinet du secrétaire général de la défense nationale (1983), commandant la 15e division d'infanterie et la 43e division militaire territoriale (1986) et, depuis avril 1988, il était inspecteur de la défense opérationnelle du territoire (DOT). Il avait été élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en août 1989 et – nouvelle ascension très rapide – il prend le rang de général d'armée le 1er avril prochain. Pour ce poste de commandant la Ire armée, soit cent soixante-dix mille hommes et, notamment, les cinq régiments Pluton d'artillerie nucléaire, le général Cot était en compétition avec le général de corps d'armée Christian Clarke de Dromantin, qui commande le 1er corps d'armée (à Metz) et dont l'état-major sera prochainement dissous.]

● **ARMEMENT.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Michel Javelot, Jacques Champel, Bernard Schrumpf, André Dubresson, Yves Dupont de Dinechin et Jean-Claude Pujol ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Gérard La Rosa, Yann Pivet, Jean Gillybœuf, Alain Cuny, Jean-Luc Vogel et Roger Cheret.

Sont nommés : chargé de la mission « atome » auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de première classe Jean Castellan ; chef du service technique des engins balistiques de la direction des engins, l'ingénieur général de deuxième classe Daniel Estournet ; chef-adjoint du service technique des programmes aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Bailly.

SPORTS

SKI ALPIN : Coupe du monde

Quatrième victoire de Carole Merle

La skieuse Carole Merle a *remporté, mercredi 14 mars,* le slalom géant de Klovsjo (Suède) comptant pour la Coupe du monde. La Française signe ainsi sa quatrième victoire consécutive, une performance que n'avaient pas réalisée ses aînées sur le cirque blanc.

La régularité des skieuses suisses faisait rêver, la puissance de l'armada autrichienne impressionnait en cette saison 1990 où la neige était souvent absente des rendez-vous alpins. Et voilà qu'en fin de parcours d'une Coupe du monde faite de reports et d'annulations, la surprise vient d'une petite Française. Carole Merle, avec un immuable sourire, remporte les courses les unes après les autres comme si un seul succès ne suffisait pas à assouvir une boulimie toute récente.

L'enfant de Sauze (Alpes-de-Haute-Provence) avait abordé la saison en sachant qu'elle pouvait gagner des courses. Une méchante blessure au genou, au mois d'août lors d'une épreuve en Argentine, a très vite réduit ses ambitions. La skieuse écartée des pistes se morfond, la jeune femme de vingt-six ans perd un peu de sa confiance en elle. Mais l'isolement dans le chalet-hôtel familial n'a pas que des effets négatifs. Ses parents, ses proches l'aident à surmonter ces difficultés passagères. Et Merle la gagneuse, retrouve sa volonté, cette envie de vaincre qui l'a propulsée depuis les compétitions qu'elle a remportéesdans la catégorie junior.

Revenue sur les pistes au mois de janvier, la skieuse au genou grippé souffre pour oublier quatre mois de quasi-inactivité. La reprise est difficile sur les pentes autrichiennes, et une place de quarante-cinquième en descente blesse son amour-propre autant qu'elle développe son agressivité. La vice-championne du monde de slalom géant souhaite montrer à ses adversaires qu'elle n'a rien perdu du « toucher de neige » qui a fait sa réputation.

La preuve, elle l'a fournie dans une station française. C'est à Méribel, futur site des Jeux olympiques de 1992, que la skieuse aux cheveux de jais monte sur la plus haute marche du podium. Par deux fois elle remporte les super-G disputés dans la station savoyarde. Elle décroche son troisième succès en Norvège le week-end dernier en remportant un slalom géant. « *Le fait d'être restée sur la touche pendant plusieurs mois m'a déchaînée ; depuis que j'ai repris la compétition je fonce sans me soucier de rien* », explique Carole Merle pour justifier sa décontraction et sa réussite.

Mercredi, en Suède, elle s'est de nouveau imposée dans un slalom géant, comme pour signifier qu'elle était décidément la skieuse au mieux de sa forme en cette fin de saison. « *Je suis surprise de ma forme actuelle . jamais je ne me suis sentie aussi bien* », a déclaré la championne sur l'aire d'arrivée de la course. Mais elle souhaite ne pas trop penser à la prochaine course, un super-G vendredi 16 mars, où elle compte encore briller pour enrichir sa panoplie de médailles. Son invincibilité durant quatre courses a fait d'elle la première Française réussissant cette performance en Coupe du monde. Mais Carole vise toujours plus haut.

R. R.

Résultats

BASKET-BALL

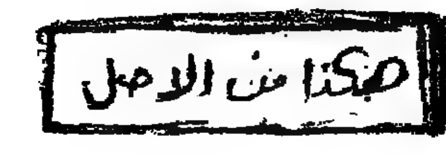
COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Le CSP Limoges a battu les Polonais de Lech Poznan (118-81), mercredi 14 mars à Poznan, en match de la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

En matches en retard de la vingt-sixième journée du championnat de France de première division, disputés mercredi 14 mars, Lyon et Nantes ont fait match nul (0-0) et Marseille a battu Sochaux (0-2). Après cette victoire, l'olympique de Marseille ne compte plus que deux points de retard sur Bordeaux, leader du classement.



JUSTICE

Affrontements de psychanalystes au tribunal de Paris

Les « enfants » de Lacan devant « maman-papa »

Chez les enfants, le fatidique *« t'ar' ta gueule à la récré »*, rebondissement ordinaire des querelles inexplicables, entraîne parfois plus de horions que prévu. Papa, maman, l'instituteur s'en mêlent alors invariablement.

Certains psychanalystes, demeurés proches de cet âge que les naïfs réputent tendre, *adorent les situations analogues*, mais en mieux. Sans quoi, c'est pas la peine d'être devenu grands et d'avoir lu Freud et Lacan.

Mercredi, par exemple, maman-papa, Huguette Le Foyer de Costil, président de la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, Gérard Pommier, médecin et psychanalyste exclu à la fin de l'année dernière de l'association *l'Ecole de la cause freudienne* (ECF), et ladite école, qui a pour président Serge Cottet et pour gourou Jacques-Alain Miller, s'affrontaient.



Gérard Pommier a été chassé de l'Ecole de la cause freudienne pour avoir, lors des journées d'études de 1989 de ce groupe d'analystes, fait valser force piles de livres amoncelés sur des tréteaux. Ce passage à l'acte fâcheux mais sans grande conséquence n'était pas, soutient-il, sans cause. Gérard Miller, qui est le frère de Jacques-Alain Miller qui est le mari de Judith Lacan qui est la fille de feu Jacques Lacan, s'opposait farouchement *à ce que son dernier* livre à lui, Pommier, fût exposé. Un ouvrage intitulé, malice ou *hasard, la Névrose infantile de la psychanalyse*. Gérard Pommier poussa-t-il ainsi trop loin le bouchon *d'une discorde depuis long*temps avérée entre lui et le beau-fils de Jacques Lacan ? *Menaçait-il de dissoudre dans* l'acide de la zizanie la mèche associative qui nouerait ensemble les membres de l'ECF avant de courir jusqu'aux mânes de Lacan et plus loin peut-être ?

Toujours est-il que les instances de l'ECF, dûment bombardées de notes en vingt-cinq points, de courriers circonstanciés et d'analyses millésiennes du problème, radièrent Gérard Pommier. En théorie, il peut toujours demander à partir de 1991 *sa réintégration. Il n'en a cure* apparemment et veut seulement que la justice dise qu'il a été irrégulièrement exclu de l'ECF.

L'injustice presque nue

Fatalement conduits devant « maman-papa » en même temps que leurs clients pour vider un différend qui ne tiendra en éveil que peu de chaumières, et pas très longtemps, les avocats ont fait de leur mieux. Yves Baudelot pour présenter Gérard Pommier comme la victime d'une injustice (presque) nue. Christian Charrière-Bournazel pour assurer que, sans doute, Gérard Pommier *« souffre (...) depuis la mort de Lacan, (...) ne supporte pas de n'être pas le plus important au sein de cette école »*.

Attentive par devoir, Mme Le Foyer de Costil avait bien entendu l'avocat de Gérard Pommier répéter à l'envi que dans le milieu psychanalytique *« la règle est tout de même de tout dire »*. Et son contradicteur s'acharner à suggérer que, dans le livre-objet du délit de Gérard Pommier et *casus belli*, on pouvait lire une ou deux pages inadmissibles. Alors, mue par une curiosité somme toute assez saine, elle en a demandé lecture.

Et Me Charrière-Bournazel a lu, donnant du même coup, malgré lui, à la chicane de grands enfants la dimension d'une sombre et ample querelle de famille : *« La fille de Lacan n'est pas psychanalyste (...). Elle n'a donc jamais publié aucun travail à ce titre, et (...) c'est seulement le faire-valoir familial qui est utilisé dans toute sa nudité, au titre d'un signe de ralliement. Dans quelle déconfiture théorique, et dans quel désarroi grégaire, faut-il donc se trouver pour se contenter d'aussi peu ? (...) Le gendre de Lacan, J.-A. Miller, a commencé à recevoir des patients juste après la mort de son beau-père, après un temps de formation plutôt court (...). Cette précipitation est d'ailleurs secondaire lorsque l'on sait que son analyse s'est interrompue (...) alors que son analyste (...) avait refusé de poursuivre sa formation, et cela pour des motifs graves. »* Gérard Pommier ajoute : *« Comme il en existe plusieurs témoignages, J.-A. Miller écrivait les derniers séminaires que Lacan signait. »*

Jugement le 4 avril.

MICHEL KAJMAN

Devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Trois médecins niçois poursuivis après une opération sur un transsexuel

Trois médecins niçois, deux urologues, les docteurs Jean Vacant et Jean-Claude Masson, et un neuro-psychiatre, le docteur Jean Just, étaient poursuivis, le lundi 12 mars, devant la 7e chambre correctionnelle de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, pour coups et blessures volontaires – complicité de ce délit pour le docteur Just – ayant entraîné une mutilation, à la suite d'une plainte déposée par un transsexuel, Jean-Eric Oyac. Celui-ci leur reprochait de l'avoir opéré et s'est suicidé, huit ans après l'intervention chirurgicale. La cour a mis son jugement en délibéré au 24 avril.

AIX-EN-PROVENCE

de notre correspondant régional

Une vieille histoire. Et précisément parce qu'elle remonte à dix ans elle ne peut être jugée en fonction des progrès qui ont été réalisés, aujourd'hui, dans l'étude de la délicate question du transsexualisme. Jean-Eric Oyac, infirmier psychiatrique d'origine martiniquaise, alors âgé de vingt-cinq ans, avait, depuis son enfance, la certitude d'appartenir à *l'autre sexe*. Au début de 1980, il consulte le docteur Vacant dans le but d'obtenir une transformation corporelle pour mieux vivre son identité. Avant de prendre sa décision, l'urologue l'adresse à son confrère neuro-psychiatre, le docteur Just, qui pense avoir affaire à un sujet *« dont le vécu intérieur est féminin »*, et ne voit pas, malgré des réserves d'ordre personnel, de contre-indication formelle à l'opération.

A l'époque, certes, l'émasculation n'est pas formellement autorisée. *Mais Jean-Eric Oyac insiste* et menace les médecins de se suicider si on ne lui donne pas satisfaction. *L'opération, qui consiste en l'ablation* des organes génitaux externes masculins du patient et la confection d'un néo-vagin, est effectuée, le 24 mars 1980, par le docteur Vacant assisté du docteur Masson. Elle sera suivie de plusieurs autres interventions de caractère plastique et entraînera certaines complications sans, toutefois, que Jean-Eric Oyac ne regrette, à aucun moment, son changement de sexe.

Mais, quatre ans plus tard, déception : le tribunal de grande instance de Nice, sur le rapport négatif d'un expert, refuse sa demande de rectification d'état civil. Jean-Eric Oyac se retourne alors, aussitôt, contre les médecins *et dépose plainte pour mutilation*. L'affaire est renvoyée en correctionnelle alors que, parallèlement, le conseil de l'ordre des médecins, également saisi, adresse un avertissement au docteur Vacant. Selon les experts chirurgiens, il n'y a pas eu faute de l'urologue, mais les experts psychiatres, eux, se refusent à affirmer le diagnostic de transsexualisme vrai. Finalement, le 25 mai 1989, les magistrats niçois se déclarent compétents et constatent l'extinction de l'action publique pour prescription. Entre-temps, le 12 mai, Jean-Eric Oyac s'est suicidé d'une balle de revolver dans *la tête, mais sa famille* poursuit la procédure en faisant appel du jugement qui est partiellement infirmé, sur la prescription, par un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en date du 11 décembre 1989.

Des pressions « presque irrésistibles »

Dix ans après, le procès s'est transformé en une bataille d'avocats. *Le plaignant est décédé*. Ses ayants droit ne se sont pas déplacés, pas plus que les médecins. La salle d'audience est vide. On ne saura rien, ou presque, du problème humain de Jean-Eric Oyac. Pour le défenseur de la famille, Me Jacques Salvatera, l'opération n'était pas justifiée car il ne s'agissait pas d'un cas de transsexualisme vrai, qu'elle n'était pas nécessaire et qu'elle n'a pas été précédée d'une observation prolongée. *La faute des médecins a été*, en l'occurrence, de ne pas avoir résisté aux phantasmes de leur patient...

Mais peut-on leur reprocher d'avoir agi comme ils l'ont fait, alors qu'ils ont été soumis à des pressions que le conseil de l'ordre, lui-même, a jugé *« presque irrésistibles »* ? Et, surtout, que les bases juridiques de l'opération d'émasculation n'ont été définies, lors d'un congrès du Groupe d'étude du droit médical, qu'en juin 1983 ? L'avocat général, M. Pierre Bérard, a estimé, pour sa part, que l'intervention chirurgicale n'était *« pas entièrement correcte »* et a réclamé *« au moins des peines de principe »*.

Mais pour les défenseurs des trois médecins, Mes Henri Bastiani, Robert Giauffret, Jean-Louis Lanzaro, Claude Gaillard et Yves Kléniec, qui ont plaidé la relaxe de leurs clients, la détermination de Jean-Eric Oyac a été constante, son identification sexuelle était *« nettement féminine »*. Il s'habillait en femme, se maquillait, se faisait appeler Jennifer, et exerça, en dernier lieu, après son licenciement comme infirmier, la profession de danseuse nue dans un cabaret cannois. Et son suicide est exclusivement lié à des déboires sentimentaux, son concubin lui ayant signifié son intention de rompre une liaison de huit ans. De surcroît, la cour d'appel, dans son arrêt du 11 décembre 1989, a reconnu le but thérapeutique de l'acte médical qui exclut, en lui-même, toute condamnation pénale.

La famille de Jean-Eric Oyac, qui avait primitivement demandé 2 millions de dommages et intérêts, s'est contentée de se joindre à l'action engagée par le ministère public tout en se réservant le droit de saisir, ultérieurement, la juridiction civile afin d'obtenir réparation.

GUY PORTE

Adolphe Touffait, ancien procureur général à la Cour de cassation, est mort

Du football à la magistrature

Ancien procureur général à la Cour de cassation, ancien juge à la Cour de justice de la Communauté économique *européenne, et, par ailleurs*, ancien international de football, Adolphe Touffait est décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans, lundi 12 mars, à Nanterre *(Hauts-de-Seine)*.

Originaire de Rennes (Ille-et-Vilaine) où il était né le 29 mars 1907, Adolphe Touffait après des études de droit s'était d'abord consacré à la grande passion de sa jeunesse le football. Capitaine de l'équipe du Stade rennais dans les années 30, international contre l'Italie en 1932, il devait jouer par la suite un grand rôle dans l'instauration du football professionnel en France. Longtemps vice-président de la Fédération française de football (FFF), il fut l'un des artisans du statut actuel des joueurs professionnels dans la CEE.

Mais lui-même, au niveau de la compétition, renonça très vite à pratiquer le football pour entamer une longue et brillante carrière *dans la magistrature* dès 1933. Résistant sous l'Occupation, il devait être nommé en 1945 directeur du service des recherches des crimes de guerre au ministère de la justice. Entre 1949 et 1953, il devint directeur de cabinet de Pierre-Henri Teitgen (MRP) dans tous les postes ministériels successifs occupés par celui-ci. Directeur du cabinet du garde des sceaux Robert Lecourt en 1957-1958, il est nommé procureur de la Seine en 1958, puis conseiller à la Cour de cassation en 1961, et l'année suivante en avril 1962, accède au poste de directeur du personnel et de l'administration générale au ministère de la justice. C'est en exerçant ces fonctions, que lors d'une visite d'inspection à Alger, il sera victime d'une méprise du service d'ordre et grièvement blessé par balles.

En 1966, lors de l'affaire Mehdi Ben Barka, il est premier président de la cour d'appel de Paris et, de ce fait, se rendra à Matignon pour entendre le premier ministre Georges Pompidou, et place Beauvau pour recueillir la déposition de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur à l'époque.

Nommé procureur général auprès de la Cour de cassation le 5 février 1968, il le restera jusqu'au mois d'octobre 1976, avant d'être désigné par les autorités françaises comme juge à la Cour de justice des Communautés européennes, où il sera président de chambre jusqu'en octobre 1982.

Grand officier de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre du Mérite, Adolphe Touffait devait être inhumé, dans l'intimité, jeudi 15 mars, à Lancieux (Côtes-d'Armor).

Un député (CDS) des Bouches-du-Rhône inculpé d'abus de confiance

M. Christian Kert, quarante-trois ans, député (CDS) des Bouches-du-Rhône, a été inculpé, mercredi *14 mars, d'abus de confiance* par un conseiller de la chambre d'accusation de Lyon dans l'affaire du déficit d'associations proches de la municipalité de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), pour laquelle M. Jean Francou, soixante-dix ans, ancien sénateur et ancien maire (CDS) de Salon-de-Provence, avait déjà été inculpé le 14 février (*le Monde* du 17 février).

M. Francou avait reconnu, peu après *les élections municipales* de 1989, avoir prélevé entre 1975 et 1988 sur les comptes d'associations paramunicipales des *sommes* qui avaient totalisé environ 4 millions de francs. Les prélèvements étaient opérés soit directement, soit par l'intermédiaire de M. Christian Kert, qui, à l'époque, était son premier adjoint. Les chèques encaissés par M. Kert seraient d'un montant total de 200 000 francs. L'ensemble des *prélèvements par les deux hommes* était destiné à financer leurs campagnes électorales. M. Francou avait d'ailleurs remboursé, sur ses deniers personnels, environ 4 millions de francs par trois chèques émis entre le 28 avril et le 17 mai 1989.

Le nouveau maire socialiste de Salon-de-Provence, M. André Vallet, a été autorisé par son conseil municipal à se constituer partie civile dans cette affaire.

□ **Trafic d'armes dans la région de Saint-Etienne.** – Un réseau de trafic d'armes dont Saint-Etienne était la plaque tournante depuis plusieurs années a *été* démantelé début mars. Il s'agissait d'armes dont les éléments de percussion *avaient été, dans un premier temps*, enlevés afin d'être cédées à des collectionneurs. Mais après avoir été remises en état de parfait fonctionnement, elles étaient vendues à des malfaiteurs parisiens, lyonnais et marseillais.

Parmi les personnes impliquées figure un brigadier de police qui a été placé sous mandat de dépôt, ainsi qu'un armurier de Saint-Etienne. A été également inculpé un garde de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne (MAS), sans la connivence duquel n'auraient pu être sorties des pièces usinées frauduleusement dans cet établissement. – *(Corresp.)*

L'affaire du Carrefour du développement

M. Pasqua est à son tour menacé de la Haute Cour de justice

Affaire *dans l'affaire du* Carrefour du développement, l'épisode du « vrai-faux » passeport risque d'entraîner la mise en accusation de M. Charles Pasqua *devant* la Haute Cour de justice. C'est en tout cas le sens de la *décision* d'incompétence prise par un juge d'instruction parisien.

Après Christian Nucci, Charles Pasqua ? *Juge* d'instruction parisien chargé de l'épisode du « vrai-faux » passeport dans l'affaire du *Carrefour du développement*, M. Philippe Jeannin s'est déclaré incompétent pour instruire les faits qui pourraient être reprochés à l'ancien ministre de l'intérieur. Prise mercredi 14 mars, cette décision du juge est conforme aux réquisitions du parquet de Paris (*le Monde* daté 11-12 mars) : si M. Pasqua *a bien donné* l'ordre à la DST de délivrer un vrai-faux passeport à Yves Chalier, qui cherchait *à fuir la justice française, ce ne* peut être que dans l'exercice de ses fonctions de ministre ; en *conséquence, en vertu de l'article 68 de* la Constitution, la justice ordinaire ne peut s'appliquer, et M. Pasqua *ne saurait relever que* de la Haute Cour de justice, composée de parlementaires.

Révélée à l'époque des faits par la presse (*le Monde* du 13 décembre 1986), l'affaire du « vrai-faux » passeport fut d'abord couverte par le « secret défense » invoqué par M. Pasqua pour refuser toute explication à la justice. En levant tardivement, en septembre 1989, ce prétexte juridiquement contestable, son successeur, M. Pierre Joxe, a permis au directeur de la DST, M. Bernard Gérard, de venir s'expliquer devant le juge d'instruction : l'ordre de délivrer un « vrai-faux » passeport *à l'ancien chef de cabinet de* M. Nucci, devenu son principal accusateur et lui-même soupçonné *de détournements de fonds publics*, avait bien été donné par M. Pasqua lui-même. Toutefois, dans son *ordonnance d'incompétence*, M. Jeannin regrette que M. Joxe n'ait que partiellement levé le *secret défense : ce dernier est* maintenu sur les documents internes à la DST et susceptibles *de confirmer le témoignage* de M. Gérard. Du coup, le juge n'a pu établir un lien matériel entre l'ordre *reçu par* M. Gérard et la filière de confection du vrai-faux passeport.

La même procédure qu'en 1987

Considérant de fait la situation de M. Pasqua comme celle d'un inculpé potentiel – passible des articles 153 et 154 du code pénal sur la falsification de documents administratifs, – les réquisitions du parquet obligeaient M. Jeannin à se déclarer incompétent sur le sort de l'ancien ministre. Il n'en continuera pas moins à instruire les cas des autres personnes impliquées dans cette affaire : MM. Jacques Delebois, haut fonctionnaire de police, et Edmond Raffali, ancien directeur de cercle de jeux, tous deux proches *de M. Pasqua*.

Désormais, la procédure concernant M. Pasqua va suivre le même itinéraire que celle ayant visé visant M. Nucci en 1987 : saisie, la chambre criminelle de la Cour de cassation, si elle suit les avis du parquet et du magistrat instructeur, adressera une *requête au* garde des sceaux aux fins de poursuite devant la Haute Cour. Le *ministre de la justice saisira* alors les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Puis députés et sénateurs se prononceront *sur* une résolution de mise en accusation. Si elle est adoptée, une commission d'instruction sera mise en place qui pourra conclure au non-lieu ou au renvoi en Haute Cour.

Mêlé aux détournements de fonds publics lors de son passage au ministère de la coopération, M. Nucci attend pour début avril la décision d'une telle commission d'instruction sur son cas *(le Monde* du 14 mars). En attendant, M. Pasqua a qualifié la décision du juge d'instruction de *« belle petite opération politique »*. Nul doute, en effet, que, si M. Nucci est finalement renvoyé devant la Haute Cour, M. Pasqua n'y échappera pas non plus.

SCIENCES

Nouvel échec pour l'industrie spatiale

Une fusée américaine rate la mise en orbite d'un satellite de télécommunications

La mise en orbite, mercredi 14 mars, d'un satellite de télécommunications par une fusée américaine Titan 3 a échoué, le satellite ne s'étant apparemment pas séparé de son lanceur, indique la firme américaine Martin Marietta, constructeur de la fusée.

Le lancement, effectué depuis Cap Canaveral (Floride), semblait s'être déroulé *normalement*. Mais, quatre heures après le tir, les installations de contrôle n'avaient toujours capté aucun signal du satellite, un Intelsat-6 de l'organisation internationale de communications par satellites Intelsat. Les premières informations fournies par Martin Marietta indiquent que, si l'engin a bien atteint son orbite de transfert, il *ne s'est pas séparé* du dernier étage de la fusée. Il est donc impossible pour l'instant de mettre à feu le moteur d'apogée du satellite pour l'envoyer sur son orbite de travail géostationnaire, à 36 000 km d'altitude.

Un porte-parole de la société a indiqué cependant que, dans les quelques jours à venir, des tentatives seront faites pour essayer de séparer le satellite de sa fusée porteuse. Intelsat estime cependant dans un communiqué que, *« d'après les premières indications, le satellite est perdu »*, même s'il a été possible *« de le localiser, d'établir la communication et de lui envoyer des directives »*.

S'il se confirmait, cet échec porterait un rude coup à l'organisation Intelsat, qui n'avait pas assuré son satellite (d'une valeur de 270 millions de dollars, près de 1,6 milliard de francs, coût du lancement compris). *Ce* second lancement raté après l'explosion en vol d'Ariane le mois dernier risque en outre de faire flamber les prix de l'assurance.

Ce tir était la quatrième mise en orbite commerciale effectuée aux Etats-Unis par des lanceurs civils depuis l'explosion de la navette Challenger en janvier 1986. Il était le second effectué avec une Titan de Martin Marietta, les deux autres ayant été réalisés avec une Delta de McDonnell Douglas. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CARNET DU Monde

Naissances

– Guy DANA
et Myriam MAZOYER
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Maxime,

le 28 février 1990.

24, rue de Condé,
75006 Paris.

– Loué soit le Tout-Puissant qui a révélé à la vie libre

Jean Georges Hubert
LOUVEGNEZ,

en ce 16 mars 1990.

Amour, pardon et sacrifice guideront ses pieds d'argile dans le droit chemin.

« L'œil était dans le viseur et regardait Jeannot. »

Mariages

– Eliane et Charles CRETTIEN

sont très heureux de faire part de leur mariage, célébré le 17 février, à Mogadiscio.

Décès

– Les familles Bataillon, Maillard et Derveaux
ont la douleur de faire part de la mort de

Laure BATAILLON,
traductrice littéraire,
chevalier des Arts et Lettres,

survenue le 6 mars 1990, à l'âge de soixante-deux ans.

– La Maison de l'Amérique latine
a la grande tristesse de faire part de la disparition de

Mme Laure BATAILLON,
membre fondateur,
grande traductrice
de la littérature latino-américaine.

(Lire dans le Monde des livres, *page 28.)*

– M. Marcel Chantry
Et toute sa famille,
font part du décès de

Mme Pierrette CHANTRY,
née Fédrici,
professeur honoraire de philosophie
au lycée de La Varenne-Saint-Hilaire.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Sailly (Ardennes), le 10 mars 1990.

2, rue du Moulin,
94210 Saint-Maur (La Varenne).

– Mme Denise Caisso,
son épouse,
M. et Mme Philippe Caisso,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Caisso
et leurs enfants,
Mlle Marie Caisso,
M. et Mme Jean-Paul Caisso,
Mlle Martine Caisso,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jules Joseph CAISSO,
professeur de physique
à l'université de Poitiers,

survenu le 10 mars 1990, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu à Poitiers, le mardi 13 mars.

71, route de Gençay,
86000 Poitiers.

– Le directeur et les personnels du Laboratoire de métallurgie de Poitiers (URA 131 du CNRS)
ont le profond regret de faire part du décès de leur ancien directeur

Jules CAISSO,
ancien doyen de la Faculté
des sciences,
ancien président de la section
Physique des solides du CNRS,
vice-président de l'université
de Poitiers,
président de la vingt-huitième section
du Conseil national des universités,
officier des Palmes académiques.

[Né en 1926 à Riorges (Loire), Jules Caisso, après des études d'ingénieur à l'ENSMA de Poitiers de 1947 à 1950, était entré au CNRS en 1953. Maître de conférences en 1958, puis professeur en 1962, Jules Caisso fit toute sa carrière à l'université de Poitiers. Succédant en 1969 à son maître, Raymond Jacquesson, à la direction du Laboratoire de métallurgie physique, il fut président de la section Physique des solides du CNRS (1977-1981), président de la section Milieux denses et matériaux au CNU, doyen de la Faculté des sciences (1982-1985) et fondateur de l'Association pour le développement de la recherche et de la technologie.]

– M. et Mme François Rude,
Marie-France, Nathalie,
Anne-Sophie et Fabrice,
M. et Mme Armand Rude
et François,
Mme Hélène Paulin,
font part du décès de

Fernand RUDE,
sous-préfet,
historien.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale au cimetière de la Croix-Rousse, à Lyon, le 14 mars 1990.

6, rue Louis-Blériot,
91420 Morangis.

– Simone SVAGELSKI

a quitté sa famille et ses amis, le 8 mars 1990.

256, avenue du Général-Sarrail,
51000 Châlons-sur-Marne.

– Mme Adolphe Touffait,
son épouse,
M. et Mme Jacques Touffait,
Laurence et Eric,
M. Michel Touffait,
M. et Mme Jean Touffait,
Nicolas et Frédérique,
M. François Touffait,
M. et Mme Georges Tirel
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe TOUFFAIT,
procureur général
honoraire près la Cour de cassation,
président de chambre honoraire
de la Cour de justice
des Communautés européennes,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'Ordre national du mérite

survenu le 12 mars 1990.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 15 mars, à Lancieux (22).

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
5, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
37, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.
7, rue Modigliani,
75015 Paris.

(Lire page 15.)

Anniversaires

– Pour le vingt-cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Andrée LISSILLOUR,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Il y a trois ans, le 15 mars 1987,

Yves LOYER

nous quittait.

« Ne me laissez pas pour mort parce que les journaux auront annoncé que je n'y suis plus. Ne me laissez pas seul avec les morts comme un soldat sur le front qui ne reçoit pas de lettres. Choisissez-moi parmi eux pour ma grande anxiété et mon grand désir. Parlez-moi alors, je vous en prie, j'y compte. »

Henri Michaux.

Messes anniversaires

– Le samedi 24 mars 1990, à 10 heures,
Les Auxiliaires des aveugles
Et la famille d'Herbemont,
souhaitent réunir tous les amis de

Mlle Guilly d'HERBEMONT,

à l'occasion de la messe qui sera célébrée par le Père Bousquet à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 5, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e (métro Ségur) pour commémorer le dixième anniversaire de sa mort.

Souvenons-nous que c'est grâce à elle qu'a été reconnu mondialement le port de la canne blanche.

Après la messe, les amis de Guilly d'Herbemont se réuniront pour évoquer son souvenir.

Communications diverses

– Espace J.-F. Guyot, du 9 mars au 8 avril, exposition Patrick Albert. Des tableaux épais et poudrés, des bleus intenses et des jaunes lumineux.
9, rue de Mézières, 75006 Paris. Tél. : 45-44-97-41.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le lundi 19 mars, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Pierre Servet : « Mystère de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Ascension et de la Pentecôte. Edition critique de la première journée ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mardi 27 mars, à 17 heures, salle 406, Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, M. Alberto José De Sousa : « L'habitat des pauvres des grandes villes brésiliennes. Une étude centrée sur le cas de Recife ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 24 mars, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, Mme Ourida Amrani, née Hammoutene : « La valeur symbolique de l'Inde chez Rudyard Kipling ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 30 mars à 9 h 30, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin. Galerie Jean-Baptiste Dumas, escalier L (Sorbonne), Mme Michèle Fischer-Ramos : « Mythe gaulois et mythe tectosage. Perception des Gaulois par les auteurs de l'Antiquité à nos jours ».

– Université Paris-III, le samedi 31 mars, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, Mme Françoise Bernard, épouse Martin : « Les romans anglo-irlandais de Maria Edgeworth ».

Au sommaire de « Dossiers et documents » de mars 1990

Le grand chantier de l'Ile-de-France

Le mal-vivre de la région parisienne vient de faire l'objet d'un Livre blanc qui a suscité de vives réactions. Pour mieux comprendre le débat actuel, « Dossiers et documents » rappellent comment la croissance s'est faite, de façon incontrôlable : le Grand Paris est en miettes, le diagnostic établi par le Livre blanc fait ressortir lacunes et disparités inquiétantes. Difficile de savoir qui décide quoi : la situation est très embrouillée, les querelles de clochers abondent et le désordre est aussi politique, provoqué et entretenu par les lois de décentralisation. Conseil régional, Etat, collectivités locales : il y a pléthore de patrons.

Et les Franciliens subissent : la spéculation foncière et immobilière semble irrésistible, l'envolée des prix freine la construction de logements sociaux, la course à l'immobilier de bureau ne s'arrête plus à l'ouest et repart vers l'est.

Les transports sont au cœur de l'aménagement et, si les autoroutes coûtent cher, les usagers des transports en commun ne sont pas toujours à la fête. Autant de problèmes à résoudre si Paris veut tenir une place internationale.

L'Iran sans Khomeiny

La mort de l'imam Khomeiny, le 3 juin 1989, a pratiquement mis fin à la « révolution islamique ». Après un rappel des événements qui ont précédé l'arrivé au pouvoir de Khomeiny et un portrait du patriarche de Quom, l'accent est d'abord mis sur la reconstruction économique depuis la fin de la guerre Iran-Irak et les problèmes humains qui en ont résulté. La transition politique de l'après-Khomeiny s'est faite sans accroc, rapidement, mais là encore les points noirs sont inquiétants : les exécutions se multiplient, la loi islamique pèse lourd sur les femmes, le multipartisme est encore bien loin.

L'Iran s'ouvre vers l'extérieur, le calme revient lentement : l'ombre portée du terrorisme plane toujours, l'affaire Rushdie a laissé des séquelles, les troubles récents à la frontière soviétique ne peuvent être ignorés.

► En vente chez tous les marchands de journaux, 8 F.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 mars à 0 heure et le dimanche 18 mars à 24 heures.

Quelques brumes matinales se dissipant rapidement laisseront place, durant cette fin de semaine, à un soleil particulièrement généreux.

Vendredi : fraîcheur matinale, puis douceur et soleil.

Au lever du jour, les températures seront fraîches. Elles seront comprises entre – 2 et 3 °C dans les terres, entre 3 et 7 °C sur les côtes, excepté au voisinage de la Méditerranée où elles atteindront 9 à 12 °C. Bancs de brume et nappes de brouillard se dissiperont vite.

Le soleil s'imposera pour la journée. Quelques petits nuages de beau temps pourront par moments légèrement le voiler dans les régions s'étendant du Pays basque au Nord-Picardie et sur le Nord-Ouest. Les températures remonteront rapidement pour atteindre 15 à 19 °C en milieu d'après-midi, et même 20 à 22 °C au sud de la Garonne.

A noter, un temps plus nuageux sur la Côte d'Azur et la Corse où le vent de nord-est soufflera modérément.

Samedi : soleil et chaleur.

Les brumes matinales seront rares. Aucun obstacle ne s'opposera à un soleil généreux sur l'ensemble du pays. Près de la Méditerranée, toutefois, quelques nuages bas matinaux ne sont pas exclus.

Les températures matinales seront en hausse d'un ou deux degrés par rapport à la veille. Celles de l'après-midi avoisineront les 20 °C en toutes régions, avec des pointes à 25 °C près des Pyrénées.

Le vent sera modéré de secteur est en Méditerranée. Le reste du pays bénéficiera d'un léger vent de sud, plus marqué en Bretagne.

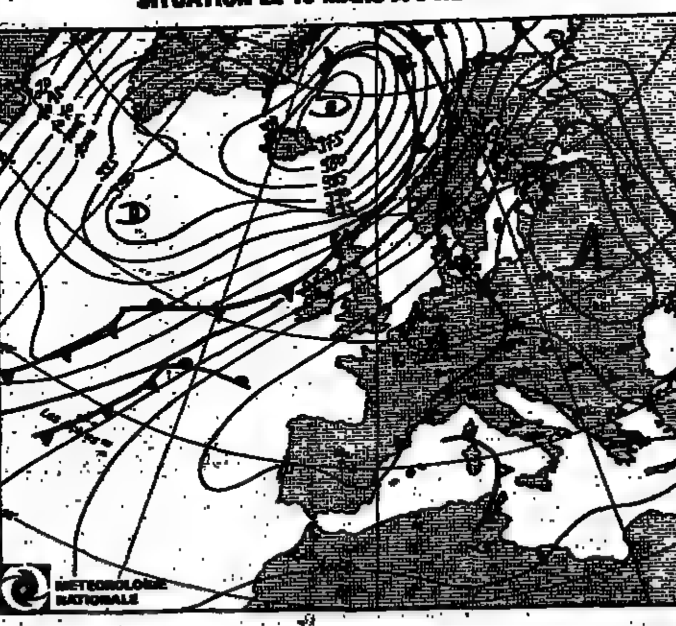
Dimanche : toujours du soleil.

Le léger vent de sud et les hautes pressions qui concerneront l'ensemble du pays nous permettront de bénéficier d'une journée généralement ensoleillée et chaude pour la saison. Néanmoins, quelques nuages élevés pourraient voiler le ciel sur l'Ouest, et des nuages côtiers affecter le Languedoc le matin.

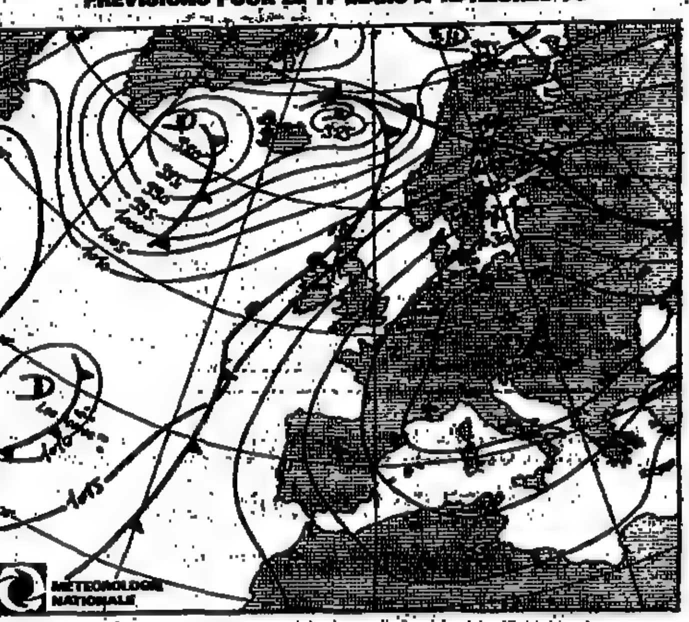
Les températures minimales iront de 0 à 5 degrés dans l'intérieur, de 6 à 8 degrés près des côtes.

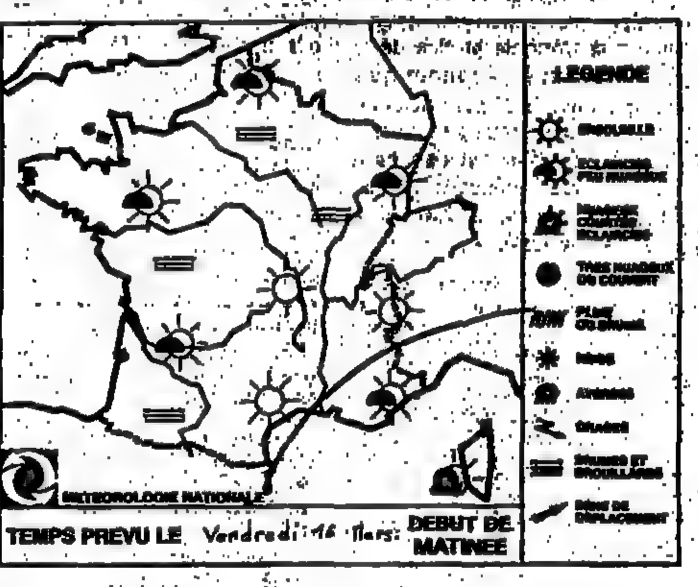
Les températures maximales s'élèveront à 14-18 degrés sur la moitié nord et entre 18 et 22 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 15 MARS A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 MARS A 12 HEURES TU





BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 13 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : n.c. ; Aussois : 15-80 ; Avoriaz : 5-140 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-110 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 50-120 ; Les Carroz-d'Arâches : 0-0 ; Chamonix : 20-370 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 15-140 ; La Clusaz : 0-170 ; Combloux : 0-80 ; Les Contamines-Montjoie : n.c. ; Le Corbier : 5-100 ; Courchevel : 148-215 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-90 ; Flaine : 55-265 ; Flumet : 0-30 ; Les Gets : 0-80 ; Le Grand-Bornand : 0-120 ; Les Houches : 0-100 ; Megève : 10-150 ; Les Ménuires : 70-180 ; Méribel : 61-210 ; Morillon : 0-220 ; Morzine : 0-100 ; La Norma : 0-130 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 30-250 ; La Plagne (altitude) : 180-300 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; Praz-de-Lys-Sommand : n.c. ; Praz-sur-Arly : n.c. ; La Rosière 1850 : 125-320 ; Saint-François-Longchamp : n.c. ; Saint-Gervais : 0-120 ; Les Saisies : 80-160 ; Samoëns : 0-200 ; Thollon-Les Mémises : 0-0 ; Tignes : 100-245 ; La Toussuire : 30-55 ; Val-Cenis : 0-100 ; Valfréjus : 10-140 ; Val-d'Isère : 123-198 ; Valloire : 30-130 ; Valmeinier : 30-180 ; Valmorel : 50-150 ; Val-Thorens : 170-250.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 128-300 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-80 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 5-80 ; Le Collet-d'Allevard : 0-35 ; Les Deux-Alpes : 40-400 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-0 ; Les Sept-Laux : 0-110 ; Villard-de-Lans : 0-25

ALPES-DU-SUD

Auron : n.c. ; Beuil-Les-Launes : n.c. ; Briançon : 0-100 ; Isola-2000 : 20-60 ; Montgenèvre : 70-100 ; Orcières-Merlette : 20-180 ; Les Orres : 15-120 ; Pra-Loup : 10-90 ; Puy-Saint-Vincent : 20-130 ; Risoul-1850 : 50-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : 10-65 ; Serre-Chevalier : 10-105 ; Superdévoluy : 0-110 ; Valberg : n.c. ; Val d'Allos-le-Seignus : 20-60 ; Val-d'Allos-la-Foux : 20-100 ; Vars : 45-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 0-0 ; Barèges : 0-0 ; Cauterets-Lys : 5-25 ; Font-Romeu : 15-20 ; Gourette : 0-20 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 0-10 ; Peyragudes : 0-0. ; Piau-Engaly : 0-80 ; Saint-Lary-Soulan : n.c. ; Super-Bagnères : n.c.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-0 ; Besse/Super-Besse : 0-0 ; Super-Lioran : 0-0.

JURA

Métabief : 0-10 ; Les Rousses : 0-10.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : 5-10 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-5.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 15-3-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-3-1990 à 6 heures TU et le 15-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	17	10	C	TOURS	14	2	D	LOS ANGELES	17	6	D
BIARRITZ	15	4	N	TOULOUSE	17	3	D	LUXEMBOURG	14	4	D
BORDEAUX	16	2	D	POINTE-A-PITRE	30	23	N	MADRID	19	5	D
BOURGES	15	3	D	ÉTRANGER				MARRAKECH	27	10	D
BREST	13	8	N	ALGER	21	12	N	MEXICO	26	13	D
CAEN	13	9	B	AMSTERDAM	13	5	N	MILAN	21	8	N
CHERBOURG	12	4	D	ATHÈNES	19	19	D	MONTRÉAL	6	1	N
CLERMONT-FER	14	–2	D	BANGKOK	34	27	C	MOSCOU	–3	–8	D
DIJON	15	6	–	BARCELONE	19	10	N	NAIROBI	25	16	P
GRENOBLE SMH	14	8	C	BELGRADE	17	2	N	NEW-YORK	28	4	B
LILLE	13	0	B	BERLIN	9	2	B	OSLO	5	–4	C
LIMOGES	13	4	D	BRUXELLES	13	2	D	PALMA-DE-MAJ.	18	8	P
LYON	16	5	D	LE CAIRE	–	–	–	PÉKIN	12	4	D
MARSEILLE-MAR	21	13	N	COPENHAGUE	5	0	B	RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
NANCY	15	–1	N	DAKAR	34	22	D	ROME	17	9	C
NANTES	15	2	D	DELHI	29	18	D	SINGAPOUR	31	25	N
NICE	19	13	C	DJERBA	18	13	D	STOCKHOLM	8	1	C
PARIS-MONTS	14	5	D	GENÈVE	14	8	C	SYDNEY	25	16	D
PAU	16	4	D	HONGKONG	22	20	P	TOKYO	14	9	P
PERPIGNAN	19	11	B	ISTANBUL	15	15	D	TUNIS	21	11	N
RENNES	15	2	D	JÉRUSALEM	13	8	D	VARSOVIE	6	0	C
ST-ÉTIENNE	15	1	D	LISBONNE	19	9	D	VENISE	17	10	D
STRASBOURG	14	4	B	LONDRES	15	5	N	VIENNE	14	8	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EXPOSITIONS

Quatre cents livres qui ont fait la France

Du « Serment de Strasbourg » à la « Route des Flandres » une exposition à la Bibliothèque nationale

Nous sommes désormais habitués aux grandes expositions organisées par la Bibliothèque nationale, prétextes pour célébrer un fonds inépuisable et méconnu du grand public. Toutes les occasions sont bonnes pour exhiber manuscrits enluminés, gravures inconnues, éditions originales, reliures précieuses et monnaies rares. Le thème aujourd'hui retenu est « Dix siècles de lumières par le livre ». Sont donc montrés les quatre cents « chefs-d'œuvre » qui ont *fait* la civilisation française, du *Serment de Strasbourg*, premier texte rédigé dans une langue qui allait devenir le français, à *la Route des Flandres*, roman de Claude Simon, notre dernier prix Nobel de littérature. Les figures imposées de notre Panthéon littéraire ne laissent guère de place à l'imagination ou à l'arbitraire.

Même si on peut gloser sur la présence de Noverre (Jean-Georges), rédacteur d'une *Lettre sur la danse et les ballets* (1760) où d'Agassiz (Louis), auteur d'une *Etude sur les glaciers* (1840) et l'absence de Viollet-le-Duc, de Gautier ou de Senghor. Si l'exposition est une réussite, elle le doit d'abord à sa mise en scène, qui utilise à merveille les galeries où se déploient les trésors de la langue française.

Racine, Proust, Hergé...

Notre émerveillement est de plusieurs sortes. Esthétique d'abord, à la vue des volumes médiévaux enluminés, *Roman de la Rose*, *Livre des merveilles* de Marco Polo, *Grande chirurgie*, *Livre de la chasse* de Gaston Phœbus. Des *Chroniques* de Froissart au *Livre de la Cité des Dames* de Christine de Pisan, il faudrait tous les citer. Mais il est redoublé parce que, ici, on sent bien que le livre est beaucoup plus qu'un texte, aussi splendidement illustré soit-il. Il fait partie d'une chaîne mystérieuse et fragile, méticuleusement et lentement élaborée, qui perpétue la connaissance et la mémoire.



Illustration de Manet pour l'Après-midi d'un faune, *de Mallarmé.*

Gérard de Nerval nous dit avoir éprouvé ce trouble en feuilletant, dans le grenier de ses grands-parents, d'obscurs recueils alchimiques dont les allégories indéchiffrables lui apportaient l'idée confuse d'une vérité transcendantale. Gutenberg a fait perdre au livre, en le multipliant, cette somme de mystères, encore que la somptuosité des frontispices et la qualité de la typographie lui aient longtemps épargné la banalité.

On peut éprouver un autre type d'émotion en arpentant les galeries Mansart ou Mazarine, à la lecture d'une lettre autographe de la marquise de Sévigné – griffonnage pointu et régulier, – d'une page de *l'Iphigénie* de Racine – écriture ronde et posée – ou des notes de Pascal – hiéroglyphes illisibles. Plus connus : les pattes de mouche hautaines de Chateaubriand, les épreuves balzaciennes, surchargées de corrections, les portefeuilles spécialement conçus pour le manuscrit de ses *Mémoires* par Saint-Simon, les carnets oblongs de Marcel Proust, débordant de paperolles, ou le plan des *Thibault* établi par Roger Martin du Gard.

Il ne manque ni les cahiers d'Artaud, tachés, brûlés, ni même une planche originale du *Lotus bleu*, d'Hergé. On peut, ainsi, avoir l'impression de jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule de l'auteur, de pénétrer les secrets de la création. Illusion sans doute. Mais illusion séduisante. Cette exposition n'est que le socle du quatre cent unième livre, nous dit Yves Bonnefoy dans une préface qui ouvre le gros catalogue. Celui qui est à venir. *« Car les quatre cents livres qui désignent rien et ne veulent rien que ce livre en plus, c'est celui qui bouge et de ce fait les anime, c'est lui qui fait de leurs constellations, de leurs feux, un signe qui a un sens. »*

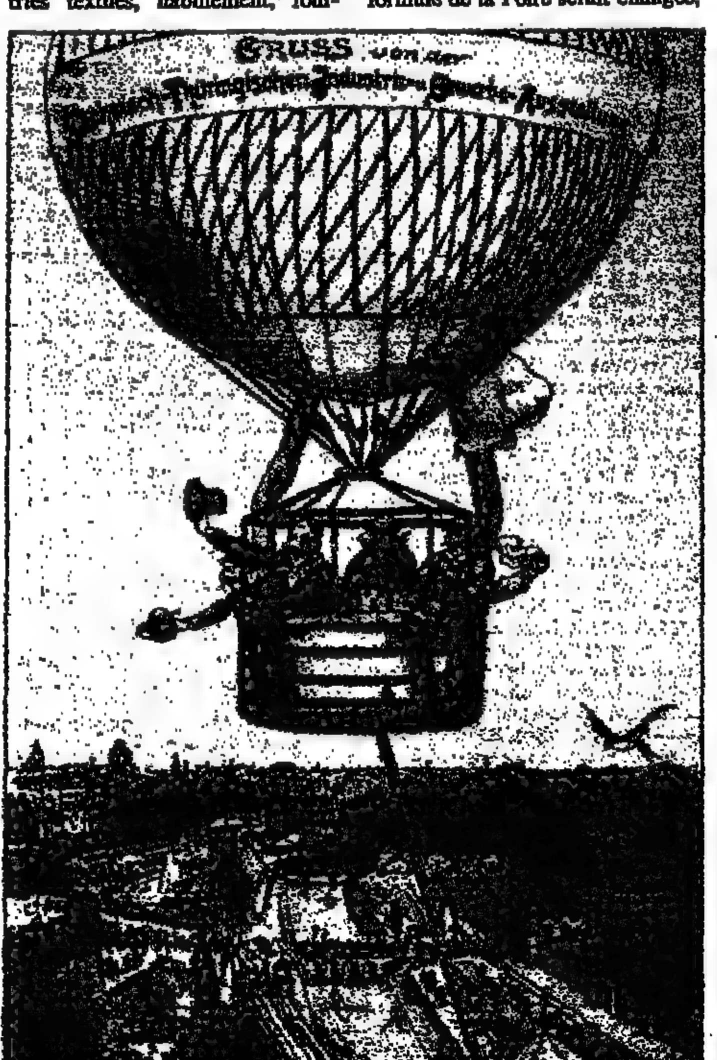
EMMANUEL DE ROUX

► *« En français dans le texte »*, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, Paris-2ᵉ. Tél. : *47-03-81-26. Jusqu'au 13 mai.* Un fort bel ouvrage collectif sert de catalogue à l'exposition, *382 pages, 395 F. On regrettera* seulement que les légendes des très nombreuses illustrations soient *renvoyées* en fin de volumes.

La foire de la fin d'un monde

Suite de la première page

Sur une superficie de plus de 100 000 mètres carrés, la Foire de Leipzig, ressuscitée il y a quatre décennies par la République démocratique allemande, traitait des biens d'équipement : industries électriques, machines agricoles, machines-outils, grosse contruction mécanique, électrotechnique, télécommunications, mais aussi industries textiles, habillement, fourrure, verrerie, etc. Pourtant, selon la tradition ancienne, dans le centre de Leipzig, jadis cité des grands éditeurs, une place restait réservée au livre (900 éditeurs et libraires de 20 pays), place réduite certes (*4 500* mètres carrés), mais symboliquement importante. Déjà le ministre du commerce extérieur a *laissé entendre que l'an prochain* la formule de la Foire serait changée, éclatée en plusieurs Salons échelonnés sur l'année. Que la Foire internationale du Livre 1991 aurait lieu un mois plus tard – du 24 au *29* avril, – remplaçant le projet commercial initial par une série de débats et de lectures par des auteurs et des critiques...



« Salut de l'industrie de Saxe-Thuringe » (1897).

Dix éditeurs sur soixante...

Déjà, des maisons d'édition de Leipzig qui s'étaient transportées après 1949 en République fédérale – *Brokhaus Verlag, Kiepenheuer* – envisagent de se réfugier à l'Ouest. Déjà, Buchexport, l'organisme d'Etat par lequel devait passer obligatoirement jusque-là tout ce qui concernait l'exportation du livre et les coéditions avec les éditeurs de RDA, n'a plus de raison d'exister dans un marché de libre concurrence.

Déjà, il est sûr que plus *rien* n'oblige à faire deux éditions différentes des livres allemands comme des traductions. Déjà, on sait qu'il va y voir une hécatombe parmi les maisons d'édition de l'Allemagne de l'Est et que sur la soixantaine présentes à la Foire de Leipzig 1990, à peine une dizaine pourront subsister... Perspective qui affole la plupart des éditeurs, puisque même *Aufbau, la plus prestigieuse* maison d'édition de RDA, n'a plus de propriétaire, et craint de disparaître.

Dans cette perspective, on remarquait l'omniprésence des représentants de la République fédérale venus en force, afin de recueillir les débris d'un Etat en faillite et profiter de la privatisation pour monter *quelques* joint-ventures. Pour la première fois, la plus importante banque de RFA, la Deutsche Bank était présente, et *avec un immense stand. On comp*tait que la moitié des 9 000 sociétés étaient occidentales, plus d'un millier pour la seule Allemagne de l'Ouest (dont 15 éditeurs jamais venus à Leipzig).

On se souciait peu qu'ait lieu, sur un stand la visite d'un des ministres « provisoires », jadis gage d'une commande certaine. Pour cette même raison, sans doute à cause de la prochaine disparition du mark est-allemand, on remarquait une quasi-absence des éditeurs français représentés seulement par quelques volumes sur le stand collectif de l'OPEF (Office de promotion de l'édition française). Peut-être est-ce dû à une politique à courte vue... Ou à une inquiétude omniprésente à l'égard du futur...

Les visiteurs s'intéressaient surtout aux éditeurs de l'Ouest, consultant les livres, ramassant les catalogues. *Cependant, peu de* nouveaux titres attiraient autant qu'un mince volume qui vient de paraître sur un vilain papier : *Difficultés avec la vérité*, de Walter Janka, un ancien directeur des Editions Aufbau condamné à cinq ans de prison, en 1956, après Budapest, à l'issue d'un procès fondé sur de fausses accusations ; son livre, qui démasque l'arbitraire dont il a été lui-même victime ; a pu être publié après le départ de Honecker. Exposé sur le stand de Aufbau, il était volé dès le second jour (à paraître en français aux éditions de La nuée bleue/Lattès).

Dans les rues, spécialement approvisionnées et décorées pour la Foire – où, parfois, les bannières saxonnes ont remplacé le drapeau ou figurent le marteau et le compas, – la foule, compacte, se pressait ou faisait la queue près d'une banane géante en plastique, une publicité pour un produit introuvable d'ordinaire. On s'arrachait des choux-fleurs ou des kiwis payables en marks ouest-allemands, des carottes, des vêtements, de la bière, des produits de beauté occidentaux, de la moquette, la *Frankfurter Allgemeine* ou le *Bild* spécialement rédigé pour l'Est. On déchiffrait les affiches électorales et les graffitti qui ont fait leur apparition depuis peu. Comme tous les lundis, la prière remplissait la Nikolaï Kirche, et le chancelier Kohl déplaça finalement moins de gens que la manifestation hebdomadaire du lundi.

Qui se souvenait encore que l'an dernier, il y avait eu, le premier jour de la Foire, pendant quelques minutes, cinquante manifestants *criant « A bas la Stasi ! »* La première manifestation de masse... Tous on conscience que cette Foire, la 825ᵉ du nom, est historique. Mais est-ce la dernière Foire de Leipzig ?

NICOLE ZAND

Une deuxième dation Picasso

49 tableaux, 38 dessins, 24 carnets de dessins, 19 céramiques, 240 gravures, 7 lithographies de Picasso et un collage de Georges Braque vont enrichir les musées nationaux (*nos dernières éditions du 15 mars*). M. Michel Charasse, ministre du budget, et M. Jack Lang, ministre de la culture, ont en effet décidé, mercredi 14 mars, d'accepter une deuxième dation Picasso, provenant de l'héritage de Jacqueline, la dernière épouse de l'artiste.

La procédure de dation permet à des héritiers, en l'occurrence la fille de Jacqueline Picasso, de s'acquitter des droits de succession « en nature ». Les héritiers du peintre avaient déjà choisi cette solution en 1979. Elle avait permis l'ouverture du Musée Picasso à Paris en 1985. Le ministère du budget n'a pas dévoilé le montant *de cet impressionnant trésor. Il* peut être estimé à quelques centaines de millions de francs. Selon la direction des musées de France, les 24 carnets de dessins constituent le plus beau fleuron de cette deuxième dation. Ces pages couvertes de croquis témoignent de toutes les périodes de l'œuvre de Picasso. Certains sont totalement inédits, comme les trois carnets d'études pour *le Ballet Mercure* (1924), ou deux autres qui retracent la genèse des *Demoiselles d'Avignon* (1907).

Deux œuvres de la période bleue – un portrait de 1902 et un nu exécuté en 1905 – entreront également dans les collections nationales, ainsi que des toiles importantes comme *Femme à l'oreiller* (1969), *les Etreintes* (1970) ou la quatrième version de la paraphrase du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet (1961). La « dation Jacqueline » sera exposée au Musée Picasso du *22 mai au 3 septembre.*

THÉATRE

Festival d'Avignon : art et savoir

Avignon, pôle artistique de la grande Europe : c'est pour bientôt

Tout va bien au Festival d'Avignon. Les reproches du député, maire (PS), M. Guy Ravier, sur le « parisianisme » de la manifestation et la nécessité de la rendre aux habitants de sa ville n'ont pas eu de suite. Les choses se sont arrangées, à la satisfaction, semble-t-il, générale. M. Ravier, qui a d'ailleurs assisté à la conférence de presse donnée à Paris, le 14 mars, pour l'annonce du pré-programme (*le Monde* du 15 mars) a affirmé la complète indépendance d'Alain Crombec*que à la tête du Festival et lui a* renouvelé l'assurance de sa totale confiance. Toute idée de *direction bicéphale étant écar*tée, Alain Crombecque, dont le mandat a été prolongé jusqu'en 1992, reste seul responsable artistique. Il nous explique ses projets.

« Le directeur du Festival, *explique Alain Crombecque*, est également président de l'Institut supérieur de formation des techniques du spectacle, qui existe depuis trois ans. Christiane Bourbonnaud, collaboratrice de Bernard Faivre d'Arcier lorsqu'il était à la tête du Festival, devient directrice déléguée et dirige cet institut. Cette réorganisation est nécessaire pour construire à partir de l'événement Festival une continuité, une sorte de maison commune qui réunirait *cet institut, plus l'organisme* chargé de former les directeurs de projets culturels (et mis sur pied par Bernard Faivre d'Arcier). D'autre part, nous avons des perspectives de collaboration avec le Théâtre de l'Europe, pour un centre de formation de metteurs en scène et une académie expérimentale de théâtre.

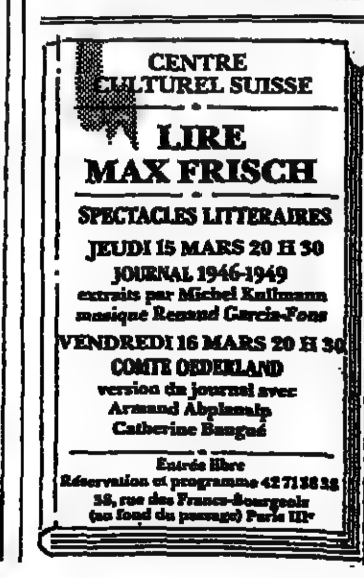
» Avignon pourrait devenir un atelier dans l'esprit de la Renaissance, consacré à la transmission du savoir à un haut niveau. Il faut capitaliser les apports du Festival et travailler en amont. L'idée n'est pas originale, elle appartient à Vilar, a été développée par Faivre d'Arcier, nous devons lui apporter une dimension supplémentaire. Ainsi la DATAR nous a demandé quatre pilotes d'émissions interactives sur l'enseignement du théâtre. La ville est un endroit qui va de soi pour ce type d'expérience. A cause du Festival et de ce lieu de mémoire qu'est la Maison Jean-Vilar. Travailler avec Patrice Chéreau à Nanterre m'a fait comprendre *l'importance de la notion* d'héritage.

» Nous organisons en 1990 des résidences pour des personnalités comme Matthias Langhoff, ou Kantor, qui resteront un temps à déterminer, choisiront la forme de *leur enseignement. J'ai parlé* avec Armand Gatti, il a accepté de venir pendant six mois l'an prochain, travailler comme il l'a fait avec des gens étrangers au théâtre. Je pense que ce type de pratique à la charnière du culturel et du social *ne peut être que l'œuvre d'un* poète.

» En tout cas, ça me plaît, ça ne me déplaît pas. Pour la première fois, j'ai obtenu une réactualisation des financements. L'Etat et la ville donnent chacun 1 million supplé*mentaire. En tout, les différentes* subventions de l'Etat atteignent 4,5 millions, celles de la ville, 7,2. Le département donne 3,5 millions, la région, 1,2. Et pour le *Ramayana*, le ministère des affaires étrangères donne 0,7 million. Il faut compter également sur les recettes, le mécénat – Crédit local de France, Caisse des dépôts, UAP, etc., – qui ne doit pas dépasser 15 % du budget.

» Mon contrat est revnouvelé jusqu'en 1992. Pour la suite, je ne veux pas m'avancer. Je ne sais pas si je resterai. Mais j'ai de toute façon l'intime certitude qu'Avignon peut, doit devenir un pôle artistique dans la grande Europe, à condition de faire fructifier ses atouts. En définitive, le Festival, par lui-même, est le moteur de ces projets, il en est aussi le maillon le plus fragile, sur le plan financier comme sur le plan artistique. Il est *remis en question chaque année.* Il faut l'étayer, construire dans la durée sans pour autant mettre en place de nouvelles bureaucraties culturelles. Construire autour de l'art, je dis bien l'art théâtral. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD



ARCHITECTURE

Un pavillon en creux pour Séville

L'image de l'Hexagone à l'exposition universelle de 1992, longtemps marquée par le flou, se définirait finalement par le « creux »

La deuxième semaine de l'architecture, qui, du 26 mars au 1er avril, va agiter toutes les filiales du ministère de l'équipement et de l'ordre des architectes, les instituts spécialisés et les musées, va être, pour les Français, l'occasion de se plonger frénétiquement dans un bain d'architecture hexagonale. Comme pour devancer symboliquement ce moment, le président de la République, qui garde toujours par-devers lui les résultats du concours pour le futur centre de conférences internationales du quai Branly, a récemment divulgué son choix pour le pavillon français à l'exposition universelle de Séville. Il s'agit du projet de l'équipe Viguier et Jodry Associés, et Seigneur.

L'image de la France de Séville, en 1992, cela faisait un bon moment qu'on en était tourmenté. Les Anglais, par exemple, avec Peter Grimshaw, ou les Suisses, avec Vincent Mangeat, avaient non seulement remis mais déjà choisi leur copie, que les quinze équipes françaises sélectionnées pour la consultation commençaient juste à plancher. Un flou extrême entourant par ailleurs le programme, ces équipes devaient mettre à contribution leur « *imagination créatrice* » afin de donner une « *traduction architecturale de l'image de la France* ». Mais au flou du programme devait d'abord répondre un flou égal des réponses, soit que les projets évitent toute manifestation concrète de l'imagination, craignant sans doute que le jury y lise un appauvrissement du flou originel, soit qu'ils misent sur les manifestations organiques du flou (tremblement télévisuel, vagues et drapeaux, parcours erratiques...).

A l'issue d'un premier tour, cinq candidats furent malgré tout retenus, auxquels, tout soudain, fut confiée une sorte de programme élaboré par un comité *ad hoc*, lui-même présidé par Jacques Attali. Programme : un pavillon centré « *sur les problèmes d'éducation, de formation, de communication* ». Trois spécialités éminemment françaises, au moins en ce qu'elles ont d'immatériel : « *L'image de la France apparaîtra en creux, à travers la qualité du spectacle* », explique à ce propos Jacques Attali, le conseiller spécial du président de la République, à la revue *le Moniteur* (9 mars). Toutefois, le bâtiment réalisé devra pouvoir être transformé ensuite en bibliothèque pour l'université de Séville.

Ainsi armés, les projets des cinq lauréats se sont singulièrement modifiés. Au point qu'il serait souhaitable de montrer, pour chacun d'eux, les deux états successifs lors de l'exposition que doit prochainement ouvrir à l'Institut français d'architecture (IFA) sur ce concours de Séville. Ainsi, le projet Haurvette, qui, dans sa version initiale, minimaliste mais poétique, aurait eu notre préférence, se trouve un peu rigidifié. Alain Sarfati, parti d'un objet brutal, stérile, acquiert un soupçon de légitimité par une sorte de conversion aux formes cataclysmique de l'architecture japonaise contemporaine, sur le mode théorique du « *Ma* », naguère chanté par le musée des Arts Déco.

Du Besset et Lion, d'une part, Hammoutène d'autre part (deux challengers du concours pour le bâtiment de la rédaction du *Monde*, rue Falguière, dont la construction, par les premiers, touche à sa fin), sont restés plus proches de leur formulation d'origine. Ce qui ne veut pas dire que, si l'un ou l'autre projet avait dû s'imposer, la réalisation finale aurait pu être vraiment fidèle à leurs concepts, assez échevelés à dire vrai. Mais cela sera-t-il plus facile pour le projet lauréat ?

Style mitterrandien

Viguier, Jodry et Seigneur, les lauréats, après le choix final du président de la République, ont en effet proposé l'image la plus superbement abstraite dont la France puisse rêver pour Séville, et techniquement la plus sophistiquée. Un « ciel » à 15 mètres de haut, sur quatre minces poteaux en fibre de carbone, couvre un parvis-piédestal assez théâtral. Sous le parvis, au fond d'un trou, à 20 mètres sous terre, un écran géant donnera des nouvelles de la France éducative, formatrice et communicante. Le projet est froid mais élégant, compassé mais efficace, arrogant mais généreusement désinvolte. Faut-il y voir la marque de la France contemporaine, ou celle de cette architecture mitterrandienne dont le meilleur résultat se trouve peut-être à l'Arche de la Défense, et le moins heureux à la Bastille ?

L'exposition à l'IFA, puis la réalisation du projet, dans des délais extrêmement brefs (livraison des 10000 mètres carrés prévus, pour la somme de 120 millions de francs, d'ici au 2 février 1992), enfin, le confrontation avec les autres pavillons internationaux de Séville apporteront d'intéressantes réponses à qui s'interroge sur l'image de la France dans le monde.

Mais un bonheur ne vient jamais seul, les Français peuvent donc, depuis le 15 mars, découvrir au Centre Pompidou comment leurs artistes ont déjà su manier le double concept de « *communication et monumentalité* », à l'occasion du concours pour le symbole France-Japon. Un concours gagné par Patrick Berger avec un projet qui, par bien des aspects rejoint les propositions théoriques de Séville.

FRÉDERIC EDELMANN

▶ Projets pour Séville. Institut français d'architecture, 17, rue de Tournon, 75006 Paris, du 20 mars au 21 avril.

Communication et Monumentalité, Centre d'information du Centre Pompidou, du 15 mars au 8 avril.

MUSIQUE

L'enfant de James Brown et de Malcolm X

Le premier concert parisien de KRS1 et Boogie Down Productions a montré que sur scène aussi le hip hop *voyageait bien*

On dit concert, par commodité, mais meeting ou baloche conviennent aussi bien. S'ils sont nés de la musique noire américaine, telle qu'elle se joue, se chante et se danse depuis James Brown, le rap et le hip-hop, deux termes aujourd'hui à peu de chose près interchangeables, sont un peu plus et un peu moins que de la musique.

C'est pour ça que malgré une sonorisation catastrophique, navigant entre l'inaudible et le médiocre, KRS One et Boogie Down Productions n'ont pas vraiment raté leur première apparition en France, mercredi soir 14 mars. Reprenant le flambeau des rockers des années 60, les rappers se sont fait une spécialité d'arriver trop tard sur les lieux de leurs concerts pour effectuer une balance digne de ce nom. A l'Elysée-Montmartre, qui n'a jamais été un temple de l'acoustique, cette négligence a été fatale aux groupes qui ont précédé Boogie Down Productions, Tribe Called Qwest (inaudibles) et les Jungle Brothers. Les Frères, qui viennent de commettre un album plus que brillant (*Done By The Forces of Nature*, WEA), ont à peine laissé entrevoir la richesse sonore et la luxuriance de leur hip hop exotique.

Il ne restait à KRS1 qu'à sauver la soirée. En à peine plus d'un an, le leader de Boogie Down Productions a été bombardé, d'assez bon gré, porte-parole des rappers politisés par ses pairs et les médias, position à laquelle ne pouvait plus prétendre Public Enemy, enfoncé dans les controverses suscitées par les déclarations antisémites du Professo Griff, membre à éclipses du groupe. La première intervention marquante de KRS1 sur la scène rap new-yorkaise a été le lancement du mouvement *Stop the Violence*, qui vise les agressions de Noirs contre des Noirs, guerre des bandes, bavures policières ou trafic de stupéfiants.

KRS1, de son nom Kris Parker, était sans doute plus qualifié qu'un autre pour prendre la tête du mouvement. Après avoir fugué à treize ans (il en a aujourd'hui vingt-trois), il est resté six ans sans domicile fixe. Un éducateur de jour et rapper de nuit, Scott LaRock, lui a permis de trouver sa vocation, de mettre en pratique toutes les théories élaborées pendant les journées passées dans les bibliothèques new-yorkaises. Dans une récente tribune libre publiée par le *New-York Times*, KRS1 rappelait que, si son parcours se terminait exceptionnellement bien, l'immense majorité des jeunes des ghettos restaient sans travail ni formation, sans autre modèle que le dealer au coin de la rue.

Cette histoire, ce parcours intellectuel peuvent prendre des détours déconcertants, comme la relecture africaniste de la Bible (*Why Is That ?* sur *The Blueprint of Hip Hop* [BMG], son dernier album). Mais ils sont la base d'un discours, et KRS1 monte sur scène avant tout pour le faire passer. L'inventivité musicale est limitée au strict nécessaire, pour donner un peu de couleur, Boogie Down Productions va chercher du côté de la Jamaïque, dans le reggae. Boogie Down Productions se compose d'un disc-jockey, d'un second couteau efficace, D-Nice, et – de temps à autres – de Miss Melody, la compagne de KRS1, mais à aucun moment le groupe ne dévie de la ligne tracée par le leader.

A quoi dire « oui » ?

Sa diction est impeccable – à entendre la salle parisienne reprendre des passages entiers en chœur, on se dit que quelques professeurs d'anglais se préparent d'étranges surprises, – c'est un tribun. Qui souligne et répète, aligne les synonymes et les raccourcis saisissants qui convergent tous vers le même point : c'est à la jeunesse des ghettos de prendre sa vie en main. KRS1 sait travailler une salle, lui faire partager le mélange de colère et de plaisir qui propulse son hip hop. Derrière lui, sur une toile, les portraits de Bob Marley, Martin Luther King, et, au-dessus des autres, plus grand, Malcolm X. C'est lui le premier à avoir refusé le nom que l'on avait imposé à ses ancêtres, comme Kris Parker, devenu KRS1. Un quart de siècle après son assassinat, c'est son discours que reprennent les rappers ou Spike Lee. « *Quand Nancy Reagan a demandé à tout le monde de « dire non » à la drogue, elle n'a pas indiqué à quoi il fallait dire oui* », indiquait KRS1 dans son article pour le *New York Times*. Instinct de survie et ambition folle, la génération de KRS1 veut combler ce vide.

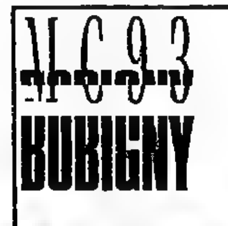
THOMAS SOTINEL

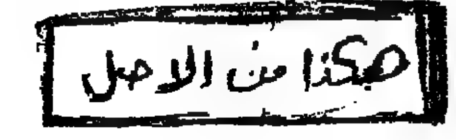
□ **Un concert à la mémoire de John Lennon organisé à Liverpool.** – Lou Reed et Kylie Minogue ont confirmé leur participation au concert organisé à Liverpool le 5 mai à la mémoire de John Lennon, assassiné il y a dix ans. Entre le rocher new-yorkais et la nymphe du Top 50, le programme accueillera également, Robert Flack, Aretha Franklin, BB King, Randy Travis, Herbie Hancock, Sarah Vaughan, Joe Cocker... La coordination musicale du concert sera assurée par le rocker gallois Dave Edmunds. Pour l'instant, les organisateurs se refusent à confirmer l'information selon laquelle Yoko Ono, la veuve de Lennon, s'efforcerait de réunir les trois membres survivants du groupe des Beatles.











AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 15 MARS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril 1990.

FILONOV. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 30 avril 1990.

TONY GARNIER. Galerie du Cci. Jusqu'au 21 mai 1990.

GÉATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2 étage. *Jusqu'au* 14 mai 1990.

DANIEL SPŒRRI. *Galeries contemporaines*, Mnam. Jusqu'au 6 mai 1990.

TENDANCES MULTIPLES DES ANNÉES 80. Galeries contemporaines *Mnam. Jusqu'au 6 mai 1990.*

MUSÉE D'ORSAY

Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46.

LE CORPS EN MORCEAUX. *Entrée :* 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin 1990.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin 1990.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet *d'accès du musée). Jusqu'au 10 juin* 1990.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 3 juin 1990.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril 1990.

PALAIS DU LOUVRE

Porte Jaujard – côté jardin des Tuileries (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites conférences les jeudis et samedis à 15 h jusqu'au au 14 avril.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril 1990.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de *Pierre-Mignard*. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (prix d'entrée *du musée*). Jusqu'au 23 avril 1990.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeu. à 15 h et les 18 mars, 1 et 15 avril à 11 h.

HERBERT BRANDL, ERNST CARAMELLE, FRANZ WEST. Entrée : 18 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

SOPHIE TAEUBER. Rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

GRAND PALAIS

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Du 16 mars 1990 au 30 juillet 1990.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai 1990.

CENTRES CULTURELS

ACQUISITIONS 1989 DU FONDS *NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN.* Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. *Jusqu'au 18 mars 1990.*

ALOCCO, DEZEUZE, DOLLA, PAGÈS, PINCEMIN, SAYTOUR, VIALLAT. 1969 – Ecole spéciale d'architecture – 1990. *Ecole spéciale d'architecture*, galerie, 254, bd Raspail (43-22-83-70). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 mars 1990.

LE BAUHAUS DE DESSAU. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (48-34-25-97). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h.

HELLA BOHM, DAGMAR FEDDERKE. Goethe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Du 16 mars 1990 au 21 avril 1990.

CÉLÉBRITÉS A L'AFFICHE. Cent ans de personnages célèbres dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. *Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars* 1990.

CÉSAR DOMELA. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Du 18 mars 1990 au 29 avril 1990.

DUVILLIER (PEINTURES), GUADAGNUCCI *(SCULPTURES).* *Envolée d'un regard.* Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, *rue Bonaparte* – place Saint-Sulpice. (43-29-12-78). T.l.j. sf *dim. de 11 h 30 à 18 h, sam. de* 11 h 30 à 17 h. Jusqu'au 30 mars 1990.

EGYPTE – EGYPTE. Institut du *monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des* Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 18 mars 1990.

MARIE-LOUISE EKMAN. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 16 mars 1990 au 22 avril 1990.

KOLOS-VARY ET TAO. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 20 avril 1990.

LA LIGNE RETROUVÉE. Art et décoration en Hollande autour de 1900. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf *lun. de 13 h à* 19 h. Du 15 mars 1990 au 29 avril 1990.

MOHROR. Photographies. Hôtel de *Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche* côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril 1990.

MORCEAUX CHOISIS, SCULPTURES ENTRE 1979 ET 1990. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Du 16 mars 1990 au 28 avril 1990.

OBJETS INTERDITS. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F *(entrée libre le mercredi). Jusqu'au 7 avril* 1990.

LA PARISIENNE. Signé Harcourt. Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, *Grande Galerie* (40-26-34-30). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 20 h 30, sam. de 10 h à 20 h 30, mer. jusqu'à 22 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 avril 1990.

ADRIAN SCHIESS, BERNARD VOITA. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 avril 1990.

SIX PEINTRES SOVIÉTIQUES D'AUJOURD'HUI. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril 1990.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 mars 1990.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-*Bruxelles à Paris*, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du 15 mars 1990 au 31 août 1990.

CHRISTIAN VOGT. *Espace photographique* de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée – 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. *jusqu'à 19 h. Entrée :* 7 F. Jusqu'au 22 avril 1990.

GALERIES

ALIGHIERO E BŒTTI. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Du 17 mars 1990 au 12 avril 1990. / Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-78-03-10). Jusqu'au 28 avril 1990.

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 31 mars 1990.

COLETTE ALVAREZ URBAJTEL. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 mars 1990.

ANTCHER, RÉTROSPECTIVE (1927-1981). Galerie Katia Granoff, place Beauvau – 92, Fg-Saint-Honoré (42-65-24-41). Jusqu'au 31 mars 1990.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 220.

ARTE POVERA, MULTIPLES 1969-1970. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 24 mars 1990.

RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie *Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes* (48-87-60-81). Jusqu'au 28 mars 1990.

VINCENT BATBEDAT. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 7 avril 1990.

BEDARIDE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Du 15 mars 1990 au 28 avril 1990.

BENANTEUR. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 21 avril 1990.

BEUYS. Galerie Isy Brachot, 40, rue Mazarine (43-25-09-22). Jusqu'au 28 avril 1990.

ALBERT BITRAN. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 14 avril 1990.

NORMAN BLUHM, ARNULF RAINER, *ANTONIO SAURA.* *Galerie* Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 24 mars 1990.

MARTINE BOILEAU. Galerie Jacques Barbier – *Caroline Beltz*, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 20 mars 1990 au 7 avril 1990.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 mars 1990.

ANDREAS BRANDT. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 avril 1990.

GIANSTEFANO BURATTONI. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 14 avril 1990.

CHARLES BÉZIE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 17 mars 1990.

EUGENIO CANO. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 24 mars 1990.

ERNST CARAMELLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 29 mars 1990.

TOM CARR. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 24 mars 1990.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). *Jusqu'au 1 avril 1990.*

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Fréleut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). *Jusqu'au 7 avril 1990.*

CHAMBAS. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 17 mars 1990.

CHARRON, SOULIÉ, TEXIER. Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Du 15 mars 1990 au 14 avril 1990.

CLAUDE CHAUSSARD. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Du 17 mars 1990 au 7 avril 1990.

CHAUVIN. Sculptures. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 21 avril 1990.

JOHN CHRISTOFOROU. Galerie Michèle Sadoun, 108, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-32-72). Jusqu'au 14 avril 1990.

COLLECTION VINGT ANS DE PASSION, ALAIN DELON. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 13 avril 1990.

CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 5 avril 1990.

LES DERNIERS QU'ON SENT, LUC LAURAS ET PHILIPPE MAYAUX. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 31 mars 1990.

ECOLE NÉGRO-CARAIBE. Serge Helenon, Louis Laouchez (peintures). Galerie Maine Durieu, 57, quai des Grands Augustins (43-26-82-52). Jusqu'au 1 avril 1990.

JUMANA EL HUSSEINI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 5 mai 1990.

RENÉ FEURER. *Galerie Franka Berndt* Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 31 mars 1990.

LIONEL GODART. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 30 mars 1990.

JACQUES GRINBERG. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 mars 1990.

LOIC LE GROUMELLEC. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 mars 1990.

GROUPE BP. Galerie Cremniter-Laffanour (Down-Town), 33, rue de *Seine (46-33-82-41). Jusqu'au 30 mars* 1990.

JACQUES GRUBER. Galerie le Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 31 mars 1990.

HABBAH. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 4 avril 1990.

HOMMAGE A SEYMOUR ROSOFSKY PEINTRE DE L'ÉCOLE DE CHICAGO. Rétrospective de son œuvre 1958-1981. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 30 avril 1990.

HUE ! TRIO, MICHEL HÉNOCQ, PIERRE MERLIER, SOULAS. Galerie satirique Martine Moisan, 8, galerie Vivienne (42-97-46-65). Jusqu'au 18 mars 1990.

IMAGES RETROUVÉES. *Galerie Urbi* et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Jusqu'au 29 mars 1990.

INSIGHTS. Laura Carpenter. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 17 mars 1990.

BEN JAKOBER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). *Jusqu'au 28 mars 1990.*

JORN. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 27 avril 1990.

MARINA KARELLA. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 7 avril 1990. / JGM *Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot* (43-26-12-05). Jusqu'au 7 avril 1990.

WILLEM DE KOONING. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). *Jusqu'au 14 avril 1990.*

ROBERT LONGO. Sur le drapeau américain. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 17 mars *1990 au 21 avril 1990.*

CATHERINE LOPES-CURVAL. Galerie Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 17 mars 1990 au 15 avril 1990.

ANGEL LUQUE. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 21 avril 1990.

CHARLES MARQ. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 21 avril 1990.

FAUSTO MELOTTI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 28 avril 1990.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 24 mars 1990.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft Jean-François Roudillon, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 22 avril 1990.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 21 avril 1990.

HENRY MOORE. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Du 15 mars 1990 au 15 juin 1990.

KACEM NOUA. Galerie Lucien Durand, 17, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 7 avril 1990.

MICHEL PELLOILLE. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 21 avril 1990.

BERNARD PIFFARETTI. Galerie Jean Fournier, 44, *rue Quincampoix* (42-77-32-31). Jusqu'au 4 avril 1990.

PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). *Jusqu'au 12 avril 1990.*

JACQUES POLI. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 15 mars 1990 au 28 avril 1990.

DANIEL PONTEREAU, VINCENT BARRÉ, OLIVIER DEBRÉ. Galerie Laif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 21 avril 1990.

QUARANTE ARTISTES DES ANNÉES 1980, PHOTOGRAPHIES D'ALAIN TURPAULT. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 7 avril 1990.

JOAQUIN RAMO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). *Jusqu'au 21 avril 1990.*

BJARNE ROTTERUD. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 7 avril 1990.

THIERRY SIGG. *Galerie Dorthea* Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mars 1990.

DANIEL SPŒRRI. Palettes d'artistes, les Puces. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Du 17 mars 1990 au 21 avril 1990.

PAULINE STELLA SANCHEZ. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 21 avril 1990.

ANTONI TAPIES. Galerie Lelong, 13-14, *rue de Téhéran* (45-63-13-19). Jusqu'au 21 avril 1990.

THE LAST PRÉSENCE PANCHOUNETTE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-*de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au* 31 mars 1990.

JACQUES TRUPHÉMUS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 17 mars 1990.

IGAEL TUMARKIN. Ubu Roi. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 21 avril 1990.

EVA WELLESZ. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 20 mars 1990 au 31 mars 1990.

MUSÉES

AFRIQUE, FORMES SONORES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. *sf mar. de 10 h à 17 h 30* sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 2 avril 1990.

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-*STRAUSS.* *Musée de l'Homme, palais* de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril 1990.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.Lril 1990.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet 1990.

LA COLLECTION JEAN HENRY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai 1990.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. ***Dix siècles de lumières par le livre.*** Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. *Jusqu'au 13 mai 1990.*

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885-1895. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-*de-Serbie* (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai 1990.

FORTS DU LITTORAL. Musée des *Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides*, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril 1990.

MAURICE MARINOT PEINTRE ET VERRIER, 1882 – 1960. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, dim. : 12 F. Jusqu'au 21 mai 1990.

HANAÉ MORI, TRENTE-CINQ ANS DE MODE. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Du 15 mars 1990 au 15 avril 1990.

MURS PEINTS DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 2 étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 20 mars 1990 au 22 mai 1990.

MÉTROPOLE 90. BARCELONE, LONDRES, STOCKHOLM, PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 20 *mars* 1990 au 3 juin 1990.

NOS ANNÉES 80. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de *12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 avril 1990.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie *Mortreuil, 58, rue de Richelieu* (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS AU FIL DE L'EAU. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 avril 1990.

PAQUES FLEURIES. *Musée national* des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F (prix d'entrée du musée), 7,50 F le dim. Jusqu'au 28 mai 1990.

JOSEP RENAU. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai 1990.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. **Trésors et métamorphoses.** Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril 1990.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS ; ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai 1990.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. *Jusqu'au 22 avril 1990.*

LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE. DEUX CENTS PHOTOGRAPHIES PROVENANT. Des collections du Musée *Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône.* Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 30 avril 1990.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre 1990.

ANTON WATZL. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Du 15 mars 1990 au 14 avril 1990.

PÉRIPHÉRIE

MEAUX. Ramsa. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 avril 1990.

PARIS-LA DÉFENSE. Jean-Paul Marcheschi. Onze mille nuits. Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 1 avril 1990.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 MARS

« Exposition : « Egypte-Egypte », 10 heures, Institut du monde arabe, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Troubadours et trouvères », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Le prieuré médiéval de Saint-Martin-des-Champs », métro Arts et Métiers, sortie *rue Saint-Martin (Sauvegarde du* Paris historique).

« De *Cézanne* à Vlaminck », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« Sculpture : de Rude à Rodin, au Musée d'Orsay », 13 h 30, hall du musée, accueil groupes.

« Les salons du palais Soubise, siège du Musée de l'Histoire de France », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois *(Monuments historiques).*

« Le *Musée* Picasso en l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Mme Cazes).

« La vieux Versailles », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme de Versailles).

« Rues, maisons du Moyen Age autour *de Saint-Martin », 14 h 30, métro* Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition : « Egypte-Egypte », 15 heures, IMA, caisse, entrée angle quai Saint-Bernard/rue des Fossés-Saint-Bernard (D. Bouchard).

« Pouvoirs et symboliques méconnus des Celtes. Le parcours initiatique des *anciens druides. La géographie secrète* des menhirs », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Figures de sorcellerie et curiosités optiques *au Musée Grévin », 14 h 30,* 10, boulevard Montmartre (Paris et son histoire).

« Deux chapelles bénédictine et capucine et les œuvres d'art », 15 heures, angle *rue* des Francs-Bourgeois/rue Vieille-du-Temple (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 heures : « Jordanie. Epoques nabatéenne et romaine : fouilles sur le site de Khibert edh-Dharib », par F. Villeneuve (Actualité archéologique du Proche-Orient) ; 19 heures : « Genève : le Musée International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », avec L. Marti, P. Zoelly et R. Pfund (Musée-musées).

10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 14 h 30 : « La mode des grands magasins ou la tentation accessible », par F. Falluel (Musée de la mode et du costume).

Brunoy, foyer familial, 9, rue de la République, 16 heures : « Eglises d'Ile-*de-France*, 1re *partie* », par P. Jusseaux.

6, rue A.-de-Lapparent, 17 h 45 : « Manoirs du pays d'Auge et voiliers sur la Seine » (dipositives), par M. Sénécheut *et J.-P. Loevenbruck (Les Normands de Paris).*

14, rue Bonaparte, 18 h 30 : « Des femmes artistes contemporaines et la folie de la raison : un passage à l'autre », par Rosi Huhn (Ecole nationale supérieure des beaux-arts).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Réincarnation et karma ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

Le Raincy, salle Thierry-Le-Luron, 9*bis*, boulevard du Midi, 20 h 30 : « Les débuts de la vie... quel enfant demain ? », par le Père O. de Dinechin *(paroisse* Notre-Dame).

10, *rue Alfred-de-Vigny*, 21 heures : « Musées : un nouveau culte ? », par O. Chevrillon (Fondation Del Duca).



AGENDA

CAMPUS

Le Centre paie pour ses universités

M. Maurice Dousset, UDF-PR, président du conseil régional du Centre, est particulièrement satisfait de sa politique de constructions scolaires. La région a construit pas moins de six lycées en trois ans. A présent, elle entend contribuer au développement de l'enseignement supérieur : là aussi le retard va être comblé. Pourtant le taux de scolarisation est inférieur à la moyenne nationale. Le Centre ne délivre que 1 % des diplômes d'ingénieur. Aucun bâtiment universitaire n'a été construit à Tours depuis 1971... Mais ce constat morose est en train de changer rapidement : les étudiants « montent » moins à Paris et préfèrent étudier sur place. Les responsables régionaux s'attendent à une « explosion » des effectifs : la rentrée 1989 à Tours a déjà été acrobatique.

C'est pourquoi certaines collectivités locales ont décidé d'ouvrir largement les cordons de leur bourse dans le cadre du contrat de plan Etat-région, mais aussi dans des opérations spécifiques. A Tours, par exemple, où les besoins en locaux sont estimés à 45 000 mètres carrés, quatre nouvelles UFR vont être construites en cinq ans. Le président de l'Université, M. Jean Germain, un socialiste chef de l'opposition au conseil municipal, bénit son maire, M. Jean Royer, qui va lui « donner » 60 millions de francs en six ans. Le conseil régional n'est pas en reste. Il vient de décider d'appuyer à titre exceptionnel le plan d'urgence de l'Etat en débloquant 20 millions de francs que se partageront les deux universités d'Orléans et de Tours et qui permettront de financer notamment 1 500 mètres carrés de constructions supplémentaires pour la rentrée 1990. Mais, prévient le président du conseil régional, *« les régions ne sauraient se satisfaire d'un transfert de charges qui ne s'accompagnerait pas d'un réel transfert de compétences ».* – (Corresp.)

R. G.

Alfred Hitchcock

L'Institut national de recherche pédagogique organise, les 20, 21 et 22 mars, une présentation avec des débats de six films de la période anglaise d'Alfred Hitchcock : *Blackmail, Rich and Strange, The Thirty-Nine Steps, Secret Agent, Young and Innocent* et *The Lady Vanishes.* En version originale non sous-titrée.

► INRP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 46-34-90-09.

Traitement du signal

Le groupement de recherche du CNRS en traitement du signal et image (TDSI), le Club EEA et la SEE organisent à Bordeaux, le 30 mars, une journée d'étude sur « L'enseignement du traitement du signal ».

► *Renseignements* : M. Najim, ENSERB, 351, cours de la Libération, 33405 Talence, Cedex. Tél. : 56-84-61-42. Fax : 56-37-20-23.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5218

HORIZONTALEMENT

I. Assure la reproduction. – II. Endroit où l'on peut « pêcher » des carpes. – III. Entraîne des échecs. Regroupe des hommes de robe. – IV. On fait pleurer quand on la quitte. Pronom. – V. Résulte d'une découpure. Qui ont donc perdu leur « situation ». – VI. Article. Porte des anneaux. – VII. Forme certaines étendues. On y prend des coups. – VIII. Note. Celui qui y a sa place fait parfois des courbettes. – IX. Est dû à une certaine réflexion. Qui n'a pas forcément un poil dans la main. – X. Faite pour les faits. A souvent des points noirs. Préposition. – XI. Est dans l'eau. Pousse à l'action.

VERTICALEMENT

1. Quelqu'un qui peut être amené à dégager en vitesse. – 2. Employé pour faire des couvertures. Touche la peau. – 3. Révèlent des façons de faire. Fait donner et recevoir. Interjection. – 4. Va dans les cafés. Grand fumeur. – 5. Susceptible de se faire lessiver. Est exposé aux tirs. Note. – 6. Se fait entendre lors d'une tournée. Son eau est fraîche. N'est pas à faire quand on n'a rien à déclarer. – 7. Facile à transporter. – 8. C'est quand on a besoin d'elle qu'on la plaque. Echappait à certaines obligations. – 9. Fait perdre du poids.

Solution du problème nº 5217

Horizontalement

I. Aboiement. – II. Maussade. – III. Bis. Pie. – IV. Istres. Su. – V. Dé. Ironie. – VI. Eridan. – VII. Sennes. – VIII. Tiercé. Tu. – IX. Etres. – X. Encastelé. – XI. Sain. Egée.

Verticalement

1. Ambidextres. – 2. Baiser. Na. – 3. Oust. Ise. Cl. – 4. Is. Rider. An. – 5. Espérances. – 6. Maisonnette. – 7. Ede. Reg. – 8. Né. Si. Stèle. – 9. Muet. Usée.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 mars

TF 1

20.40 Série : Navarro. Barbès, de l'aube à l'aurore.
22.15 Magazine : Ex libris. Expliquez-moi : Nadine Vaujour (*Filles de l'air*), Maître Paul Lombard (*Histoire de la répression politique*), Lisa Sliwa (*Riposte en légitime défense*), Paul Guth (*le Retour de Barbe Bleue*) ; Extérieur livre : Patricia Highsmith (*Cadavres exquis*), Alain Leauthier et Frédéric Ploquin (*les Flics*) ; Exploration : Agatha Christie.
23.15 Série : L'heure Simenon. Cour d'assises, de Jean-Charles Tacchella.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.00 TF1 nuit.

A 2

20.40 ► Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin.
21.40 Série : Un commissaire enquête. On ne joue pas avec le feu, de Wolfgang Storch, avec Karin Anselm, Michael Lesch.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.25 Météo.
23.30 Eurochallenge 90.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. La famille Hugo.

FR 3

20.35 Cinéma : La tour infernale. ■ Film américain de John Guillermin et Irwin Allen (1974). Avec Paul Newman, Steve McQueen.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Téléfilm : La créature des ténèbres. De Harvey Hart, avec Leslie Nielsen, Gilbert Green.
0.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Une poignée de plombs. ■■ Film américain d'Allen Smithee (1969). Avec Richard Widmark, Lena Horne, John Saxon.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Les maris, les femmes, les amants. ■■ Film français de Pascal Thomas (1988). Avec Jean-François Stevenin, Susan Moncur, Emilie Thomas.
0.10 Cinéma : L'infirmière. Film français classé X de Gérard Kikoine (1976). Avec Agnès Mercier, Marie-Dominique [illegible].
1.25 Cinéma : Overdose. Film franco-belge de Jean-Marie Pallardy (1988). Avec Laura Albert, Gordon Mitchell, Jess Hahn.

LA 5

20.40 Cinéma : C'est facile et ça peut rapporter... vingt ans ! □ Film français de Jean Luret (1983). Avec Robert Castel, Michel Galabru, Katia Tchenko.
22.10 Série : Deux flics à Miami.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.25 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : The Rose. ■ Film américain de Mark Rydell (1979). Avec Bette Midler, Alan Bates, Frederic Forrest.
22.50 Série : Brigade de nuit.
23.40 Feuilleton : Jo Gaillard (rediff.).
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.45 Jazz soundies collection.
20.50 Documentaire : Kaltex en Chine. De Solzic Arsel, Willy Pierre, Simon Pradines.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : De l'arbre au violon. De Vincent Blanchart.
23.00 Documentaire : Hello Actor's studio (3). D'Annie Tresgot.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Hors songe, de Bernadette Lebarge.
21.30 Profils perdus. Milena Jesenska.
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Concertos pour écritures.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Noces, de Stravinski ; Symphonie nº 2 en mi mineur op. 27, de Rachmaninov, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, sol. Donna Brown (soprano), Hélène Jossoud (mezzo-soprano), Philip Langridge (ténor), Romuald Tesarowicz (basse), Jacques Delécluse (piano), Pascal Devoyon (piano), Georges Pludermacher (piano), Hussyin Sermet (piano).
23.07 L'invité du soir. Vinko Globokar.

Vendredi 16 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.55 Variétés : La chance aux chansons.
16.20 Série : Vivement lundi.
16.45 Club Dorothée. Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche.
22.45 Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino. Maya, de Dominique Agniel et Jean-Marc Pillas.
23.45 Documentaire : La saga de la chanson française. De Christian Mesnil. 3. Yves Montand.
0.40 Journal, Météo et Bourse.
1.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.50 Info revue.
2.50 Téléfilm : Le vignoble des maudits. De Sandro Bolchi (1re partie).
3.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.00 Sport : Football. Coupe d'Afrique des nations : finale.
17.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.10 Magazine : Giga.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : SOS-Disparus.

21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Le sexe homicide. Invités : William Cliff (*Conrad Detrez*), Hervé Guibert (*A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*), Dominique Lapierre (*Plus grands que l'amour*), Jean-Didier Vincent (*Casanova, la contagion du plaisir*).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Eurochallenge 90.
23.25 ► Cinéma : Un ami viendra ce soir. ■■ Film français de Raymond Bernard (1946). Avec Madeleine Sologne, Michel Simon, Paul Bernard.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Yo Marchand, peintre.
14.03 Magazine : L'heure du tee.
14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.03 Série : Sur la piste du crime.
16.05 Magazine : Télé pour, télé contre.
16.30 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa.
21.35 Feuilleton : Pierre le Grand.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Faut pas rêver.
23.55 Musique : Carnet de notes.
0.05 Documentaire : Aventures de l'esprit.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : La couleur pourpre. ■■ Film américain de Steven Spielberg (1985). Avec Danny Glover, Whoopi Goldberg, Margaret Avery.
16.05 Téléfilm : Prélude à l'après-midi d'un mari trompé.
17.20 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Monica Vitti.
20.05 Sport : Football. Les coulisses.
20.30 Sport : Football. Championnat de France : Le Havre-Rennes, en direct du Havre.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Magazine : Exploits.
23.00 Cinéma : Saïgon, l'enfer pour deux flics. □ Film américain de Christopher Crowe (1987). Avec Willem Dafoe, Gregory Hines, Fred Ward.
0.40 Cinéma : Soleil de nuit. ■ Film américain de Taylor Hackford (1985). Avec Mikhaïl Baryshnikov, Gregory Hines (v.o.).
2.50 Cinéma : Ni vu ni connu. ■■ Film français d'Yves Robert (1957). Avec Louis de Funès, Noëlle Adam, Moustache.
4.15 Cinéma : L'infirmière.
5.45 Magazine : Bizarrozoom. De Loïc Jugue et Amélie Chevalier.
6.30 Documentaire : Les allumés... Le marathon des Andes, de Gérard Uginet.

LA 5

13.35 Série : 200 dollars plus les frais.
14.40 Série : L'inspecteur Derrick.
15.45 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
22.10 Téléfilm : Les secrets d'une call-girl.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Aux frontières du possible.
1.05 Docteur Caraïbes (rediff.).
1.35 Série : Salut champion.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Musique : Boulevard des clips (à 16.05, 17.05, 0.40).
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Les marais de l'enfer.
22.00 Série : Brigade de nuit.
22.55 Feuilleton : Jo Gaillard.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Capital.
0.10 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma : Un chapeau de paille d'Italie. ■■■ Film français de René Clair (1927). Avec Albert Préjean, Vital Geymond, Olga Tschekova.
16.30 Court métrage : La pince à ongle.
16.45 Court métrage : La fièvre monte à Castelnau.
17.00 Documentaire : La lucarne. De Thierry Augé.
18.00 Téléfilm : L'homme idéal pour une mission délicate.
19.35 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
20.05 Documentaire : Jean-Jacques, chronique villageoise.
21.00 Concert : Claudio Abbado dirige l'Orchestre de chambre d'Europe.
22.45 Court métrage : La femme qui se poudre. De Patrick Bokanowski.
23.00 Concert : Messe en ut mineur. De Mozart, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Andersen.
21.30 Musique : Black and blue. Buddy, premier musicien de jazz (1877-1931).
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Concerto pour écritures.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 mai 1988 à Paris) : Symphonies d'instruments à vent, de Stravinski ; Sérénade nº 10 pour treize instruments à vent en si bémol majeur K 370 a (K 361) Gran Partita, de Mozart ; La nuit transfigurée op. 4, de Schönberg, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski.
22.20 Musique légère. Œuvres de Danzi, Liszt, Herfurth, Wieniawski.
23.07 Le livre des mesanges.
0.30 Poissons d'or.

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

La colonisation de l'imaginaire

La conquête du Mexique par les Espagnols ne fut pas seulement une prise de possession des terres et des biens, mais aussi une « guerre des images »

LA GUERRE DES IMAGES de Christophe Colomb à « Blade Runner » (1492-2019)
de Serge Gruzinski.
Fayard, 385 p., 120 F.

Avec *la Guerre des images*, Serge Gruzinski donne le dernier volet de sa tétralogie mexicaine. Les quatre livres qu'il a publiés depuis 1985 ont profondément bouleversé notre manière de comprendre l'entreprise coloniale dans la Nouvelle-Espagne (1). Tout autant que l'imposition d'un ordre politique, qu'une exploitation des corps ou une capture des biens, elle est colonisation de l'imaginaire, volonté d'obliger le vaincu à penser – et à se penser – avec les catégories du conquérant. Dans cette tentative, qui ne va pas sans refus ni résistances, les images tiennent une place essentielle, manifestant, tout ensemble, les incompréhensions les plus radicales et les compromis les plus surprenants entre le colonisateur et le colonisé, les Espagnols et les Indiens.

La force du livre de Gruzinski tient à ce que, constamment, il noue deux histoires : l'histoire d'une acculturation dont les modalités, plus ou moins brutales, dépendent des conceptions changeantes que les Espagnols se font des images – les leurs propres comme celles des Indiens, – et l'histoire de l'appropriation par la culture indigène des nouveaux objets, partant des nouveaux concepts qui lui sont imposés.

Du côté des vainqueurs, en un demi-siècle, trois temps se succèdent. D'abord, celui, bref, de la découverte des terres et des hommes. Habité par une « sensibilité ethnographique » (qui, par exemple, est celle de Colomb), le regard porté sur les images des Indiens – les statues qui ont allure humaine, les têtes en forme de masques, les multiples objets assemblés dans les « paquets sacrés » ou *cemies* – se veut respectueux d'une étrangeté qu'il s'efforce de déchiffrer sans l'annuler.

Puis, très tôt, dès 1517-1520, vient l'époque des certitudes. Soldats et franciscains deviennent sûrs de ce qu'ils voient et savent le nommer : les statues des Indiens ne sont que des idoles, et ceux-ci trouvent leur place dans la longue cohorte des peuples païens adorateurs d'images. De là, le double mouvement de l'offensive christianisatrice, menée avec zèle par les frères mendiants, espagnols mais aussi flamands, qui arrivent dans la Nouvelle-Espagne.

D'un côté, avec une fureur toute vétérotestamentaire, ils abattent les images impies et détruisent, avec les sanctuaires, ces *figuras de hombres* que les Indiens sont censés révérer. D'un autre, ils installent de nouvelles images, avec profusion mais aussi avec précaution afin d'éviter tout « dérapage » idolâtrique. Fresques, tapisseries, tableaux d'église, toiles peintes, sculptures, crucifix, doivent enseigner et remémorer les mystères de la foi, mais sans produire à leur tour une adoration scandaleuse.

A partir de la mi-seizième siècle, tout change. La société coloniale se transforme du fait de l'urbanisation et du métissage, le clergé séculier prend le premier rôle dans la tâche d'évangélisation, à la place des ordres mendiants. S'estompe alors la prudence qui, jusque-là, maintenait fermement la distinction entre les représentations (peintes, gravées, sculptées) et le divin dont elles étaient le signe ou l'*imitatio*. De la nouvelle politique de l'image, l'extraordinaire succès du culte de la Vierge de Guadalupe, superbement analysé par Serge Gruzinski, est le plus bel exemple. Au grand dam des franciscains, outrés par cette « invention satanique », la nouvelle image de la Vierge, que l'archevêque de Mexico, Montufar, a fait installer subrepticement en 1555 dans le sanctuaire de la colline du Tepeyac – un ancien lieu de culte pré-hispanique, – suscite la fervente dévotion des Indiens, frappés par son apparition, ses miracles et ses mérites, fort proches de ceux de l'ancienne déesse-mère révérée sur le même site.


MANUEL ALVAREZ BRAVO

L'immanence du divin

Un siècle plus tard, en 1648, alors que le culte s'est un peu essoufflé, un prêtre espagnol, Miguel Sanchez, fixe le récit canonique de l'apparition de la Vierge de Guadalupe : en 1531, elle apparaît par trois fois à l'Indien Juan Diego avant que son image – celle-là même qui est vénérée dans le sanctuaire – ne s'imprime sur la cape de celui-ci. Donnée comme d'origine divine, et non pas comme créée par la main de l'homme, l'image miraculeuse abolit tout écart entre le sacré et sa représentation. « *Je ne doute pas que sur cette toile la Vierge soit là avec son image* », écrit Sanchez, assimilant présence divine et image visible.

Portée par la piété indigène et la prédication missionnaire, l'image baroque conquiert le Mexique, en ses formes matérielles – la Guadalupe n'est pas la seule Vierge apte au miracle – mais aussi immatérielles. Les visions, les rêves, les délires, liés à la consommation traditionnelle et ordinaire des hallucinogènes, deviennent alors les auxiliaires risqués de la pastorale jésuite. Les rigueurs érasmisantes des franciscains de 1525 paraissent fort oubliées et les dangers inhérents à la récupération chrétienne d'une sensibilité idolâtrique totalement assumés.

Tout se passe comme si, en un demi-siècle, dans le Mexique colonial, se retrouvait en raccourci la trajectoire de longue durée qui avait fait passer l'Occident chrétien du refus radical de tout ce qui pouvait s'apparenter à un culte des images à l'acceptation, vers l'an mil, d'objets dévotieux (ainsi les Vierges romanes) manifestant la présence immédiate et accessible du sacré.

A partir de ces premiers constats, Serge Gruzinski nous donne à comprendre ce qu'ont pu être les perceptions indigènes des images chrétiennes. Là aussi, trois temps. Le premier est celui de l'écart irréductible. Tout oppose l'œil des Indiens et celui des conquérants.

Pour lire les images qu'apportent les nouveaux venus, l'Indien manque de tous les repères nécessaires : il ne connaît pas nombre des référents représentés, qui appartiennent en propre à l'expérience et à l'imaginaire des Occidentaux, il ne maîtrise pas les conventions qui permettent de distinguer différents registres (réaliste, historique, surnaturel, etc.) dans une représentation, il n'est aucunement accoutumé à une figuration ressemblante et individuée de la personne ou au traitement de l'espace selon les lois de la perspective.

Et surtout, pour lui, l'image n'est pas une représentation, mais une manifestation d'un sacré polymorphe, qui transite d'un objet ou d'un individu à l'autre, qui fait irruption à travers les êtres ou les choses qui le rendent présent. Dans la langue nahua, un mot désigne cette immanence du divin, située aux antipodes de la piété franciscaine du début du seizième siècle : *ixiptla*.

Or c'est justement en recourant à des termes dérivés de cette notion que les frères mendiants désigneront, dans leurs sermons, les nouvelles images. De là, un deuxième temps : celui des malentendus et des syncrétismes, des « *parasitages* » et des « *interférences* ». De même que les colonisateurs avaient ramené les images et les objets indigènes à une catégorie qui leur était familière – l'idole, – les Indiens verront les statues des Vierges et des saints comme de nouvelles formes de l'*ixiptla*.

Favorisée par les audaces de la pastorale baroque, friande en images qui saignent, pleurent, guérissent et protègent, cette identification autorise de multiples appropriations des images chrétiennes, des plus licites aux plus condamnables, assurant du même coup la christianisation en profondeur des gestes et des pensées – même si, dans des pratiques discrètes et des objets ordinaires, que les autorités ne voient même pas ou qu'elles jugent insignifiants, survit quelque chose des anciennes croyances.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, cette histoire connaît un troisième moment, marqué par le retournement contre le maître chrétien et colonial des images qu'il a lui-même imposées. Ainsi avec l'iconoclasme indien, qui profane les objets de la religion importée. Ainsi avec les visions hallucinatoires qui, parfois, échappent au contrôle des confesseurs. Ainsi avec les hommes-dieux, véritables messies rebelles, qui brandissent la symbolique chrétienne pour affirmer leur condition d'*ixiptla* vivants.

Roger Chartier

Lire la suite page 26

(1) Serge Gruzinski, *les Hommes-Dieux du Mexique. Pouvoir indien et société coloniale*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 1985 ; *la Colonisation de l'imaginaire. Sociétés indigènes et occidentalisation dans le Mexique espagnol XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Gallimard, 1988 (voir *le Monde* du 13 avril 1988) et, avec Carmen Bertrand, *De l'idolatrie. Une archéologie des sciences religieuses*, Paris, Seuil, 1988 (voir *le Monde* du 14 avril 1989).

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Homards et parapluies

Patrick Roegiers sous le signe du homard, les histoires drôles de Morcyr Scliar et les canulars érudits et incongrus de Dominique Noguez.

Page 22

ESSAI


HARLINGUE-VIOLLET

La science de Casanova

Philippe Sollers s'enthousiasme pour l'essai du biologiste Jean-Didier Vincent qui réhabilite avec passion Casanova, le « surdoué du plaisir ».

Page 25

HISTOIRE

Splendeurs et misères des intellectuels

Loin des interrogations et des essais sur la défaite de la pensée ou la mort de « nos chers intellos », trois livres d'histoire – recherches et documents à l'appui – sont consacrés aux intellectuels.

Page 26

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Soupault reporter chez les nazis

Philippe Soupault, qui est mort lundi 12 mars, fut aussi un journaliste. Il fit notamment plusieurs reportages sur les débuts du nazisme.

Page 28

Le grand livre de l'Allemagne

Les Aventures de Simplicissimus de Grimmelshausen: une vision terrible de l'existence humaine, l'épopée des perversions de l'homme

LES AVENTURES DE SIMPLICISSIMUS
de Hans Jakob Christöffel von Grimmelshausen.
Traduit de l'allemand par Jean Amsler, Fayard, 454 p., 140 F.

Il n'aura fallu, somme toute, qu'un peu plus de trois siècles pour que les lecteurs français puissent découvrir, dans son intégralité et dans une traduction enfin digne de son modèle, l'œuvre fondatrice de la littérature allemande. *Les Aventures de Simplicius Simplicissimus* étaient certes connues chez nous depuis la parution de la première édition du livre de Grimmelshausen en 1669. Une édition abrégée était sortie au cours des années 50 chez Aubier, dans une traduction de M. Colleville. Mais on se contentait de picorer plus ou moins goulûment dans le texte, d'en extraire des historiettes et des tableaux que l'on cousait ensemble. Comme si *Simplicissimus* était une accumulation d'anecdotes et de scènes de genre – à la manière de *Till Eulenspiegel*, par exemple, ou de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, de Bussy-Rabutin – qu'il était possible d'isoler en faisant fi de l'ensemble.

L'illusion s'autorisait aussi du fait que le succès du roman, dès sa parution, fut tel qu'il provoqua une épidémie de « simpliciades » (petits ouvrages bâtis sur le même modèle) et que Grimmelshausen lui-même fut pressé par ses éditeurs de donner des suites aux aventures de son héros – ce dont il s'acquitta avec talent, mais sans enthousiasme, même si l'une de ses simpliciades, *la Vagabonde Courage*, revisitée par Brecht, devait accéder à la célébrité contemporaine.

Or *Simplicissimus* n'est pas, à la manière des *Volksbucher* allemands, de maints romans picaresques espagnols ou des aventures écrites à la hâte du *Francion* de Charles Sorel (que Grimmelshausen connaissait et admirait néanmoins), une simple série de tribulations qui mènent le héros dans les divers milieux de la société de son temps.

Pierre Lepape

Lire la suite et la chronique de Nicole Zand « Allemagnes », page 30

DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

JOHN TYTELL : *Ezra Pound, le volcan solitaire.* — S'appuyant sur des témoignages, correspondances, dossiers psychiatriques et du FBI, John Tytell a tenté, dans cette biographie parue aux Etats-Unis en 1987, de recomposer la figure très controversée du poète des *Cantos.* Traduit de l'anglais par Philippe Mikriammos. (Seghers, 428 p., 210 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

NICOLE MOZET : *Balzac au pluriel.* — Entre *« l'intention totalitaire »* et *« l'éclatement kaléidoscopique »* de la *Comédie humaine,* l'auteur étudie l'évolution et la disparité d'une œuvre qui est *« collection plutôt que poème, même si cette collection se donne pour un grand poème unique ».* Nicole Mozet s'attache également à montrer la place de Balzac dans l'institution littéraire de son époque. (PUF, 318 p., 165 F.) Chez le même éditeur paraît le dixième volume de la nouvelle série de *l'Année balzacienne (1989)* (400 p., 240 F.)

MARC GONTARD : *Victor Segalen, une esthétique de la différence.* — L'auteur analyse l'œuvre poétique et narrative de Segalen à partir de la notion de *« différence », « élément fondamental d'une esthétique qui nourrit les recherches formelles »* de l'écrivain et origine d'une véritable pensée de l'être. (L'Harmattan, 328 p., 170 F.) Signalons également l'existence d'une association Victor Segalen *(38, rue de Vaugirard, 75006 Paris), qui a* récemment publié son quatrième bulletin.

JEAN RICARDOU : *Une maladie chronique.* — Romancier, théoricien du nouveau roman, Jean Ricardou se penche sur un problème technique et sur les solutions qu'ont tenté d'y apporter certains écrivains, d'Homère à Claude Simon : comment convertir, dans une narration, le *« simultané »* en *« successif »* et faire passer des événements synchrones dans une phrase linéaire, étant entendu que *« seul un optimisme indu pourrait se plaire à croire que la syntaxe élimine sans plus de peine le chronique malaise de l'écrit ».* (Ed. Impressions nouvelles, 7, rue Taclet, 75020 Paris, distribution Distique, 84 pages, 68 F.)

HISTOIRE

PHILIPPE RÉGNIER et AMINE ABDELNOUR : *les Saint-Simoniens en Egypte (1833-1851).* — Par l'animateur français de la Société Ismaïl Urbain (saint-simonien guyanais inspirateur de la politique arabe libérale de Napoléon III) et par un financier égyptien copte, un passionnant livre-album retraçant l'aventure nilotique oubliée des disciples de Saint-Simon (1760-1825), premier socialiste français. Publié à l'occasion du colloque et de l'exposition sur les saint-simoniens tenus récemment au Caire. (Ed. B.U.E., 3, rue Ahmed-Nessim, Guizeh, Le Caire, ou librairies orientalistes, 200 p., nombreuses illustrations et cartes, 150 F.)

PHILOSOPHIE

YVES-CHARLES ZARKA et JEAN BERNHARDT (sous la direction de) : *Thomas Hobbes. Philosophie première, théorie de la science et politique.* — Sont rassemblées dans cet épais volume les contributions présentées lors du colloque international qui s'est tenu à Paris, en mai 1988, à l'occasion du 400e anniversaire de la naissance du philosophe. (PUF, 418 pages, 320 F.)

FRANÇOIS MARTY : *La Bénédiction de Babel. Vérité et communication.* A partir du mythe de Babel et en s'appuyant sur Saussure et Wittgenstein, l'auteur s'interroge sur le défi que constitue la pluralité des langues pour la communication humaine et l'*« enjeu de vérité »* qui en est l'horizon. (Cerf, collection « La nuit surveillée », 272 p., 139 F.)

PSYCHANALYSE

MICHEL H. LEDOUX : *Introduction à l'œuvre de Françoise Dolto.* — Une première étude d'ensemble sur l'œuvre et la pensée de Françoise Dolto. Pensée davantage mise en acte et en pratique, en particulier dans l'approche psychothérapique des enfants, qu'en théorie. (Rivages, 296 p., 130 F.)

SOCIÉTÉ

NOË RICHTER : *la Lecture et ses institutions, 1919-1989.* — Après un premier volume paru en 1987, qui portait sur la période 1700-1918, voici le deuxième volet de ce panorama très bien informé et documenté sur la lecture publique en France, les idéologies qui l'ont façonnée et l'ont conduite sur les voies difficiles d'une démocratisation de la culture. (Ed. Plein Chant, 22, rue Lauriston, 75016 Paris, distribution Distique, 238 p., 120 F.)

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Homards et parapluies

BEAU REGARD
de Patrick Roegiers.
Seuil, 60 p., 49 F.
L'ŒIL ÉNIGMATIQUE
de Moacyr Scliar.
Trad. du brésilien
par Rachel Uziel
et Salvatore Rotolo.
Presses de la Renaissance,
114 p., 89 F.
LES DEUX VEUVES
de Dominique Noguez.
Ed. de la Différence, 70 p., 49 F.
SÉMIOLOGIE DU PARAPLUIE
de Dominique Noguez.
Ed. de la Différence,
120 p., 59 F.


Dominique Noguez : Normand, normalien et très sérieusement farceur

JACQUES NAQUE

IL y a quelque chose qui ne va pas avec le homard. Ou qui va trop bien. Quelque chose, comment dire, *en plus.* A le regarder, on ne dirait pas, il n'a rien de spécial apparemment, rien d'extraordinaire par rapport à la langouste. Et pourtant, quel abîme les sépare... Est-ce à cause du prénom d'un acteur égyptien joueur de bridge émérite ? Ou de sa couleur bleue ? Rappelons, sans pédanterie aucune, que déjà Gérard de Nerval promenait un homard en laisse sous les galeries du Palais-Royal. Pas une écrevisse ni une crevette. Le homard a quelque chose de noble, de fragile et de dangereux qui excite l'imagination autant que l'appétit et fait de lui, plus encore que les oursins ou les huîtres, un objet de convoitise extrême. Est-ce qu'on explique jamais tout à fait une obsession, est-ce que l'expliquer un tant soit peu vous en libère ? Quand on aura compris qu'il y a un élément capital, très sexuel, malgré la couleur bleue et les pinces, dans le homard, on ne sera guère avancé.

C'est ce qu'a dû se dire Patrick Roegiers, critique photographique au *Monde* (et Dieu sait si la photo est le havre de l'obsession), en ne dévoilant aucun des dessous de son court roman *Beau Regard.* Court mais dense et d'une chair ferme, compacte comme celle du homard dont Ross, son personnage principal, raffole absolument. C'est même un maniaque de la bête. Il se la fait livrer en gros, connaît toutes les recettes et les façons de la découper, de l'ébouillanter, de la décarcasser. Il ne mange plus que ça. Et comme il s'ennuie un peu tout seul avec sa manie, il invite des amis à y prendre part à table.

Les Tripp viennent volontiers chaque semaine se goinfrer de crustacés dans sa belle maison et c'est ainsi qu'ils prennent Ange, le narrateur, en stop et que nous assistons à l'un de ces repas rituels. Ange, témoin hypersensible et dont on peut penser, malgré le bris d'une monture de ses lunettes, qu'il voit très bien, qu'il est sans doute un peu allumé de ce côté, distingue même à travers les gens et les murs (il a ainsi une vision invraisemblable de Ross penché sur la lunette, des cabinets cette fois, en train d'observer les ravages du roi des mers sur son transit), observe sans commentaire, sans interprétation, la cérémonie du homard, de façon presque hallucinée, comme s'il souffrait d'un excès de regard, d'une vue trop rapprochée.

C'est en cela que l'écriture de Roegiers est remarquable dans sa minutie, sa folie précieuse qui lui fait épouser tous les contours torturés de ce spectacle mystérieux et érotique : *« Eraflée de la pointe du couteau, la carapace, amollie par l'eau bouillante, se fendillait d'une infime échancrure qui n'arrêtait pas de grandir et coulissait en douce, tel un rideau de nacre ouvert sur la nudité de la chair qui apparaissait pour la première fois, de teinte ivoire, étrangement souple et colorée. »* Il y a dans ce texte opaque et intense le charme bizarre d'un strip-tease mortel, comme un banquet de fantasmes, un rêve écouté à la porte, en toute indiscrétion.

MOACYR SCLIAR, dont le nom doit faire la joie des dames des postes brésiliennes, s'est fait connaître en France avec *le Centaure dans le jardin* et *le Carnaval des animaux* entre autres. Né à Porto-Alegre en 1937, il descend d'une famille d'immigrants russes juifs installés dans le sud du Brésil, nous dit son éditeur, savant cocktail de cultures qui devrait le mettre à l'abri des idées reçues et de l'intolérance. De fait, Scliar manie la parabole avec beaucoup d'humour et une aimable férocité. Son grand talent est de faire tenir ses petits univers en une ou deux pages, quatre au plus, sans qu'on y soit à l'étroit.

Il y est question de Raphaël et de l'Holocauste ; de cinq anarchistes en prison à qui l'on distribue des petits pains, autant qu'ils sont moins un, afin de les obliger à éliminer l'un d'entre eux, puis un autre, volontairement *(« Au fond, j'en avais vraiment assez d'être un intellectuel, dit-il avant de se pendre »)* ; d'un homme qui dans le secret de sa chambre fait brûler des anges minuscules qui sortent d'une fente du mur ; d'un voleur de timbres sans cœur ; d'une guerre à laquelle on se rend en taxi (mais ce n'est pas sur la Marne) et où l'on pointe avant de rentrer dans la tranchée sous le panneau *« Guerre, ne pas s'approcher »*, avec les camarades qui sont astreints à la même corvée routinière. A la fin de la journée, on retourne chez soi, en paix, on monte sur son vélo ergométrique en compagnie de sa femme et, en suivant des yeux la route sur la carte, on continue à faire le tour de l'Italie *(« Nous pensons faire l'Italie en un an. Ensuite nous aviserons. Je n'aime pas les projets à long terme ; à cause de la guerre, naturellement, mais surtout parce que l'inconnu que comporte l'avenir est pour moi un motif d'excitation permanente »).*

Racontées au présent, sur le ton des « histoires drôles », sans fioritures, ces nouvelles sont plus efficaces que littérairement étudiées mais s'imposent avec une allégresse dans le pessimisme, qui est à l'opposé de la mélancolie. « Traitement de racines » aurait mérité un développement : une femme en sortant de chez le dentiste rencontre un homme mal en point qui lui avoue être atteint d'un cancer. Elle s'enfuit, puis se dit que l'homme devait avoir un dernier désir, on devine lequel, une faveur qu'on ne peut refuser à un mourant et, prise de remords, elle se met à sa recherche. Une idée savoureuse de la charité humaine, toujours bien ordonnée. Scliar ne se fait pas trop d'illusions sur notre espèce et on ne peut lui donner tort. Il faut le lire dans le métro ou, si on est en province, en autocar, au milieu de ses semblables.

DOMINIQUE NOGUEZ peut se lire partout mais plutôt en silence, le ton, la phrase comptent beaucoup chez lui, les incongruités voulues, les effets de style — parfois un peu nombreux, au bord de la surcharge, comme dans les ascenseurs — doivent être dégustés dans la montée constante d'un léger fou rire. L'auteur de *l'Ouverture des veines et autres distractions, les Trois Rimbaud* et *Lénine Dada* — ces deux derniers titres manifestant un penchant certain pour les vies imaginaires et les biographies truquées — est un Normand de quarante-huit ans, normalien et très sérieusement farceur. *Les Deux Veuves* est un petit roman drôle et noir, son meilleur à ce jour, tout à fait délectable.

Le narrateur, statisticien débordant de chiffres, entretient des relations amicales-amoureuses avec deux jeunes femmes séparées de leur ex, Marie-Adèle et Marie-Odile, soit Adèle et Léda *(« Elle avait minci, portait des talons hauts et avait troqué sa vieille coupe merdique à la Jeanne d'Arc pour une espèce de discrète choucroute années cinquante »)*, toutes deux animées du *« redoutable appétit de vivre des veuves ».* Il leur présente un de ses amis, le viril Giacommo, dit Djadja, alias le Velu, qui porte un tatouage bien placé où l'on peut lire, par beau temps, le nom du destinataire : *« Donne »* (« femmes », en vrac et en italien).

Tous les quatre partent en week-end à Etretat en passant par Rouen et son Musée des beaux-arts qui leur fournit matière à d'intéressantes réflexions sur le sang dans la peinture religieuse. Des idées justes et biscornues, ce récit en a à revendre, sur l'amour et les spaghettis, sur la danse moderne et le mal de la route, sur la vigueur de nouvelles injures (*« Bête comme une ouvreuse »* fait-il plus mal que *« con comme un peigne »* ?), sur la sensualité des bords de mer *(« Cette souffrance des plages, la terrible écriture des regards, tous ces subtils petits désirs qui poignent et qu'il faut éteindre un à un comme des incendies ! »).* On y fera aussi connaissance avec l'ignoble individu qui, le soir de la réélection de M. Mitterrand, s'est masturbé en frottant son organe contre la bosse de Mme Duras à la Maison de l'Amérique latine. On y croisera également Jean Dutourd en des circonstances moins effusives, chez le crémier.

BREF, tout le charme qu'on a trouvé en son temps aux écrits de Boris Vian, dont la mode semble-t-il est en train de passer ou de se faire plus discrète, ce qui est bien dommage. On ajoutera, chez Noguez, une tendance Oulipo au canular érudit, dont témoigne son impeccable recueil de pastiches *Sémiologie du parapluie.* Il y démontre que rien n'arrête un sémioticien enragé et qu'il peut trouver le moyen de déployer le parapluie comme un langage avec ses signifiants multiples, sa double articulation et tout l'appareil conceptuel élaboré par Martinet, Saussure, Eco, Barthes et Algirdas Julien Greimas. Ce n'est pas plus absurde que la sémiologie de l'escalier ou de la soupe attribuée à Eco, sans remonter à des exemples plus sérieux.

Que se serait-il passé si Robespierre avait perdu le 9 Thermidor ? Comment saluer l'événement artistique de l'année 2059 ? Ignoriez-vous ces pages brûlantes du *Bonheur de Sophie* où la divine comtesse de Ségur lâche le frein de ses élans lubriques ? Les cinéphiles ont-ils vu les six films célèbres dont Noguez fait une critique très singulière ? On en doute. Les versions de *Cris et chuchotements* et d'*Apocalypse Now* qu'il cite défient le résumé. Quant aux quatre volets d'*Aurelia Steiner,* de Mme Duras, on les attend avec impatience, fièvre. On le voit, il faut lire Noguez sans tarder, avec ses veuves, son Dja-Dja et ses parapluies.



ROMANS

Socrate 1990

Un roman philosophique d'André Brincourt. Des leçons de sagesse pour cette fin de siècle

LA PAROLE DÉROBÉE
d'André Brincourt, Grasset, 115 F.

L'anagramme le dit. Téracos c'est Socrate au XXe siècle. Comme son exemple antique, il n'a pas de goût pour le repos, méprise richesses, fonctions et honneurs, s'emploie à ne rien ôter de sa personne, préfère suggérer que convaincre, se plaît aux conversations de la rue, vénère la beauté. Reculer les bornes de l'esprit, aller au plus secret des êtres, les affranchir des simulacres afin de préserver leur essence, traquer l'inexprimable : voilà ce qui occupe sa vie.

« Connais-toi toi-même » : le conseil gravé sur le temple de Delphes se trace ici en filigrane. Et ce n'est pas un séjour aux Indes, avec ses mystères voire les certitudes de ses sages, qui en délivrera Téracos. Au contraire. Homme à l'humeur la moins flouée, il étendra davantage encore les champs de ses déductions.

La maladie viendra et un renoncement flamboyant qui, par on ne sait quel paradoxe, dépose en nous l'impression que le silence peut être chez les hommes le cri le plus intense. Qui n'élève pas le ton nous vrille parfois le cœur. *« Aux époques des clameurs, il n'est que la voix du silence qui porte loin »*, écrit Hermann von Keyserling.

Téracos, lui, n'écrit pas, bien sûr. Il parle. Il possède au plus haut degré l'art d'encourager ceux qui l'approchent à traquer la vérité, à ne plus berner leur conscience, *à se créer*. Quant aux polichinelles dont le prestige découle de la sottise ou de la lâcheté des anémiques et des combinards : malheur à eux ! De la cure de Téracos, ils sortiront plus minables et plus haineux encore.

Ce jeu obsessionnel, où ni les gens ni les institutions ne sont épargnés, court tout au long du roman d'André Brincourt, *la Parole dérobée*. Livre d'idées s'il en est, il ne cesse jamais d'être passionnant. Est-ce parce qu'il est en prise directe avec notre histoire ? Est-ce l'adroit et divertissant mélange de personnages de fiction (si l'on peut dire) et de bipèdes pensants qui furent ou sont encore vivants ? *« Soyez remplis d'esprit »*, conseille l'Evangile. Voilà une recommandation qu'André Brincourt n'a pas négligée. Pour notre plus grand plaisir.



Violence et palabres

La première partie se déroule à Nice pendant la guerre, Nice où *« le monument branlant de la pensée française engagée »* (et même Gide qui déplore les événements, car ils l'obligent *« désormais à ne rien faire d'insignifiant »*) s'est en partie déplacé. Pour suivre Martial, le bel adolescent pervers, Téracos participera au sabotage du viaduc d'Anthéor. Martial sera blessé. Comme Socrate sauva Alcibiade et Xénophon, Téracos le sauvera. Mais il aura beau émettre des signes et lui tendre la main, il ne l'arrachera pas, plus tard, à sa destinée tragique et sulfureuse.

De la Résistance, des palabres, de la violence, d'un temps où l'homme entra *« dans l'incroyable »*, d'une vision de la Côte d'Azur qui ne trompe pas le lecteur sur la connaissance des lieux et de l'époque, André Brincourt passe à mai 68 et à d'autres palabres. Un être comptait surtout pour Téracos dans le premier volet de l'ouvrage : Martial de La Cibay. Là, c'est Olivier Pontal qui sera l'objet essentiel de ses attentions. L'un redoutait que l'histoire ne se fasse sans lui. Le second, *« qui ne voyait l'univers en grand que dans les petites lucarnes »*, écoutera le maître, *« qui craint moins la crasse que l'asepsie morale »*, et se privera d'une carrière confortable, *« ses trois téléphones ne le rattachant qu'à un monde de pantins »*, pour écrire et réfléchir (entre autres) *« aux enjeux planétaires »* de l'audiovisuel : *« ... d'un côté les épiciers de l'espace, de l'autre les apprentis sorciers »*.

Mais Olivier ira plus loin. A travers le souvenir de Téracos (*« Je vais vous quitter, mais qui de nous a la meilleure part ? »*, avait demandé celui-ci avant son suicide), c'est la révélation qu'il cherche. La croisera-t-il en frappant la médaille de l'homme capable d'extase, qui enregistrait toutes les voix, car il tenait à ne rien laisser échapper du « borborygme universel » ? Elèvera-t-il l'ensorceleur Téracos dans la lumière des mythes ?

« L'univers est une erreur », nous lance de temps à autre Cioran avec cet humour qui permet de traverser les terribles déserts du désespoir, la gorge nouée mais le sourire aux lèvres. Erreur ? N'empêche que l'aventure se prolonge. Olivier Pontal va se mettre à la tâche. Et tant pis si certains grands penseurs de ce monde déçoivent, et si les donneurs de leçons à bonne conscience continuent de ne prendre pour tout risque que celui *« de traverser le boulevard Saint-Germain sans se faire écraser entre Lipp et les Deux Magots »*. Olivier va remplir les blancs laissés par Téracos et escamoter quelques points de suspension.

C'est sur cette perspective que se termine le roman stoïque, lucide, intelligent et superbement écrit d'André Brincourt. *« Je n'ai pour fortune que les signes d'amitié »*, disait Téracos. Voilà un bon viatique pour lever l'ancre, appareiller et bâtir des légendes.

Louis Nacera

L'ombre de la folie

L'histoire de Fred et Amélie, le « couple perdu » du premier roman d'Armelle Cressard

DESCENDRE LE BOULEVARD DANS LA LUMIÈRE DU SOIR
d'Armelle Cressard. Laffont, 240 p., 85 F.

« Prend-on la vie autrement que par les épines ? » Amélie, la narratrice de *Descendre le boulevard dans la lumière du soir*, ne pourrait répondre que par l'affirmative à cette question de René Char. Mais, d'ailleurs, est-ce vraiment une vie qu'elle narre dans son premier roman, sans effet de mots ? Une longue absence, plutôt.

Fred et Amélie auraient dû être un couple ordinaire avec, au fil des années, les inévitables trahisons, mesquineries et autres médiocrités. Mais, si Amélie poursuit une carrière professionnelle sans heurts dans un journal, Fred, prisonnier de ses exigences et de ses rêves, va d'échec en échec avec, en prime, un abonnement quasi permanent au chômage. Armelle Cressard sait décrire avec émotion la « chute libre » de ces êtres, en évitant les pièges du mélo.

Pour Fred, l'alcool devient la seule consolation. Il trouve dans les bistrots l'illusoire fraternité que sa femme et ses trois enfants ne lui donnent plus. L'ivresse le mène, sans qu'il en soit conscient, aux portes de la folie et les coups remplacent bientôt les mots. L'orgueil d'Amélie lui impose le silence. *« J'étais une femme battue*, dit-elle, *mais je me serais fait battre plutôt que de l'avouer. »*

Amélie éprouve toutes les tentations, y compris celle de boire pour comprendre l'inconnu qui, désormais, vit auprès d'elle. Elle se sent coupable d'être sa victime. De crise en rémission et en rechute, Fred et Amélie fréquenteront, chacun son tour, des hôpitaux. Armelle Cressard, par petites touches sensibles, dresse le portrait des ombres que son héroïne croise dans un service de psychiatrie. *« La vue d'un psy me réjouissait car ils étaient à la médecine ce que certains présentateurs étaient à la télévision : hommes gonflés d'importance, à la bêtise complaisante et le cœur au ras du sexe. »*

Amélie apprendra à se méfier des faux amis qui se délectaient de sa solitude et à maîtriser son envie de mourir. Elle essaiera, surtout, de devenir indifférente envers Fred. Mais divorce-t-on jamais d'avec sa mémoire ?

Pierre Drachline

L'îlot magique de Jean-Louis Pinte

LES TEMPS ABANDONNÉS
de Jean-Louis Pinte. Mercure de France, 212 p., 98 F.

« Je ne sais pas aimer. Je n'ai jamais su », écrit Jean-Louis Pinte au début des *Temps abandonnés*, tout en reconnaissant n'avoir jamais manqué de l'amour des autres. Peut-être est-ce pour résoudre cette énigme de son existence qu'il part à la recherche de son enfance. Dans un premier temps, il en restaure — comme pour sauver cet îlot magique de la débâcle de sa vie — l'harmonie absolue. Elle était due à sa mère qui, couturière célèbre, incarnant ses désirs dans le drapé des robes, semblait emportée, sans jamais commettre de faux pas, dans une valse perpétuelle d'élégance et de frivolité généreuse.

Quant à son père, écrivain calme, dandy courtois, il paraissait considérer la moindre entorse au bonheur comme une faute de goût. L'auteur évoque — avec un art subtil de la recréation des ambiances préservées — la torpeur intemporelle du jardin d'hiver qui lui donnait *« l'impression d'être au bord de l'évanouissement »* et, à la campagne, la pénombre *« couleur de terre »* de l'orangerie où, dans l'enivrement de la musique de Mahler, il connaissait un état de connivence grisée avec sa sœur Camille.

Pourtant, il ne peut pas toujours entourer ses souvenirs d'une *« part de rêve »*. Des ombres apparaissent sur son chemin de retour vers l'idéal perdu et obscurcissent le récit. Le bonheur présumé n'a peut-être été qu'une suite de malentendus. *« Nous croyions à l'innocence des voyages des parents, alors qu'ils n'étaient que fuite, égarement, aliénation des sentiments »*, reconnaît-il.

Eprouvant parfois le besoin nerveux de se délivrer de ses *« malédictions »*, tapie derrière le chatoiement des triomphes professionnels, la mère du narrateur dévoilait, dans des confidences brutales, les abîmes de son passé : son amour pour Vivian, un comédien américain qui s'était tué en voiture sur la route de Long-Island ; sa passion, pendant la guerre, pour un officier allemand et le sentiment de l'*« impardonnable »* qui, depuis, n'a cessé de la tourmenter.

Ce qui continue à bouleverser le narrateur, ce n'est pas tant la nature de ces révélations — il a en lui trop d'indulgence éblouie pour se permettre la moindre condamnation — que le geste même de l'aveu.

Il le ressent comme une cruauté inutile. *« Faut-il souffrir pour connaître la vérité ? Le mensonge n'est-il pas préférable à l'aveu ? »*, dit-il. Aussi s'est-il toujours cantonné au bord de la déclaration qui, pour lui, détruit l'illusion, ruine la magie du leurre : il perd l'amour de la jeune comédienne Lumir, car il n'a pas su prononcer le mot unique qu'elle attendait de lui.

Ce déguisement de la vérité de ses désirs — que favorise son métier d'acteur, réfugié dans le pays des chimères — le mène peu à peu au renoncement, au désert des sentiments. Jean-Louis Pinte traduit bien le silence des temps abandonnés quand dans l'appartement de ses parents, disparus, il erre entre les harmonies révolues et l'avenir aride.

Jean-Noël Pancrazi

ROMANS

De l'assassinat comme un des beaux-arts

Jean-Louis Curtis traite un drame sanglant en opéra bouffe tandis qu'Irène Frain fait un feu de paille de l'Histoire de Lou

LE TEMPLE DE L'AMOUR,
de Jean-Louis Curtis.
Flammarion, 276 p., 99 F.
HISTOIRE DE LOU,
d'Irène Frain. Régine Deforges, 198 p., 85 F.

Les amateurs de romanesque seront comblés par le nouveau livre de Jean-Louis Curtis. Voilà un romancier que n'intimide guère la mise en garde lancée par Milan Kundera dans l'*Immortalité (1)* : « *La tension dramatique est la véritable malédiction du roman, parce qu'elle transforme tout, même les plus belles pages, même les scènes et les observations les plus surprenantes, en une simple étape menant au dénouement final, où se concentre le sens de ce qui précède. Dévoré par le feu de sa propre tension, le roman se consume comme une botte de paille.* »

Jean-Louis Curtis adopte le parti exactement contraire. *Le Temple de l'amour* est presque entièrement soumis à une optique théâtrale. D'abord il aboutit à un drame violent minutieusement préparé. Ensuite il donne une importance très grande au décor. Et quel décor ! Un château de style médiéval, bâti au siècle dernier, dont le parc est rempli de « fabriques » : une pagode, un pont chinois, le temple de l'amour... Il se déroule enfin dans une suite de conversations où les personnages se définissent par leurs propos, leur vocabulaire, leurs intonations, leurs mimiques. Dans ces entretiens où se joue une comédie de mœurs, les révélations lentement se distillent, les situations se retournent, les coups de théâtre se multiplient...

Dira-t-on que le roman s'enflamme sans laisser de cendres ? Mais non. On peut lui trouver jusqu'à des intentions édifiantes : une réhabilitation de l'amour vrai, même s'il est charnel, pourvu qu'il s'accompagne de sentiment. Il y a aussi de la morale dans *les Liaisons dangereuses*, mais comme chacun l'éprouve, le charme du livre vient d'ailleurs. De même *le Temple de l'amour* doit son attrait pervers aux deux crimes qui s'y perpètrent. Le premier, dicté par l'intérêt, n'offre aucun mystère. On l'attend. On y assiste. Le second est plus énigmatique et suppose une conversion des acteurs.

Tout se passe en deux semaines dans le domaine mirobolant de Granges où règne un milliardaire de quatre-vingt-douze ans que l'infarctus ou l'apoplexie guettent, mais avec moins de vigilance que ses héritiers. Brice Kergillan, malgré son âge et sa peur de la mort, vient d'épouser une belle jeune femme étrangère, Mira, qui loge sa parentèle dans une dépendance du château. Le vieux satrape dominateur est tombé sous la coupe de cette reine barbare, aussi mystérieuse qu'inquiétante. La fille et le gendre de Kergillan voient d'un mauvais œil cette union tardive. Ils possèdent un atout, leur propre fille, dont ils vont jouer : Sylvie que son grand-père n'a jamais vue est invitée au château.

A dix-sept ans, Sylvie n'est pas une adolescente comme les autres. Ses parents, grands bourgeois « branchés », s'en tracassent et parlent de psychiatre. Douce, timide, bien élevée, vierge évidemment, mais elle ne va pas longtemps le rester, elle s'intéresse aux êtres plutôt qu'à leurs biens ou à leur position sociale et elle se plaît dans la société des vieillards. Elle a tôt fait d'attendrir son terrible grand-père et le parasite octogénaire qui lui sert d'amuseur. Ce personnage en apparence secondaire est un des mieux venus du livre. Moitié confident, moitié espion, pique-assiette de grand style, le cynique et intarissable Léo est une projection du romancier et c'est lui qui donne au livre sa coloration particulière.

Une histoire de mégots

Quand on fait descendre dans un milieu corrompu par l'argent la frivolité, la luxure, l'esthétisme, un ange venu du ciel, il provoque des ravages. Tel sera le rôle involontairement joué par Sylvie. Dans ces « infortunes de l'innocence » elle perdra les deux êtres qu'elle s'était mise à aimer : son grand-père et le jeune étranger sans nom, sans langage, que Mira faisait passer pour son frère et qui était son amant. Il ne lui restera que Léo, avec son art bon à transformer un drame sanglant en opéra bouffe ! Cet art, c'est celui de Jean-Louis Curtis dans ce roman roué : il mêle ironiquement les deux registres et greffe avec subtilité, sur un fait divers sordide, une tragédie où brûle la passion.

Sur cette voie du policier psychologique, où il s'engage pour la première fois, Jean-Louis Curtis est rejoint par Irène Frain qu'on n'attendait pas, non plus, dans ces parages. Elle a d'abord lié son nom à l'histoire de Madec, un aventurier parti conquérir la gloire et la fortune aux Indes (*le Nabab* (2). Après un long détour par la Touraine et ses balzaciens, *Secrets de famille* (2), la voici qui se met en scène pour nous conter l'*Histoire de Lou* qu'elle dit avoir vécue. Mais c'est peut-être un truc de romancier.

Elle a autrefois hébergé à Paris cette étudiante américaine qu'elle a ensuite perdue de vue, puis retrouvée aux Etats-Unis où elle se documentait pour un roman en cours. En France, elle n'a connu qu'une Lou pauvre, silencieuse, lisse, partageant le sort d'amants déshérités. A Philadelphie, elle a découvert une femme richissime qui loue une suite à l'année dans le plus bel hôtel de la ville, mais garde toujours son allure de quakeresse mal habillée. Lou, mystérieuse, n'a pas expliqué l'origine de sa fortune, mais elle a présenté à Irène son nouvel amant qui, dans l'attente d'un divorce, maintient sa maîtresse dans une totale clandestinité. Irène aura été la seule à rencontrer cet Howard qui n'inspirait pas confiance et arrachait les filtres de ses cigarettes. Par déformation professionnelle, elle « gamberge » *devant ces êtres opaques.*

Aux deux tiers du livre, Irène Frain bascule Lou par la fenêtre à guillotine de sa suite au quatorzième étage. Entendons-nous : c'est la romancière qui tue son personnage. Irène, elle, est rentrée en France et le silence s'est reformé entre les deux amies. A Philadelphie, tout le monde a conclu au suicide. Mais la Parisienne, plus fine mouche que la police américaine, se dit que quelqu'un a peut-être poussé Lou... ou l'a poussée à bout. Un cendrier rempli de filtres révèle que Lou n'était pas seule quand elle s'est défenestrée...

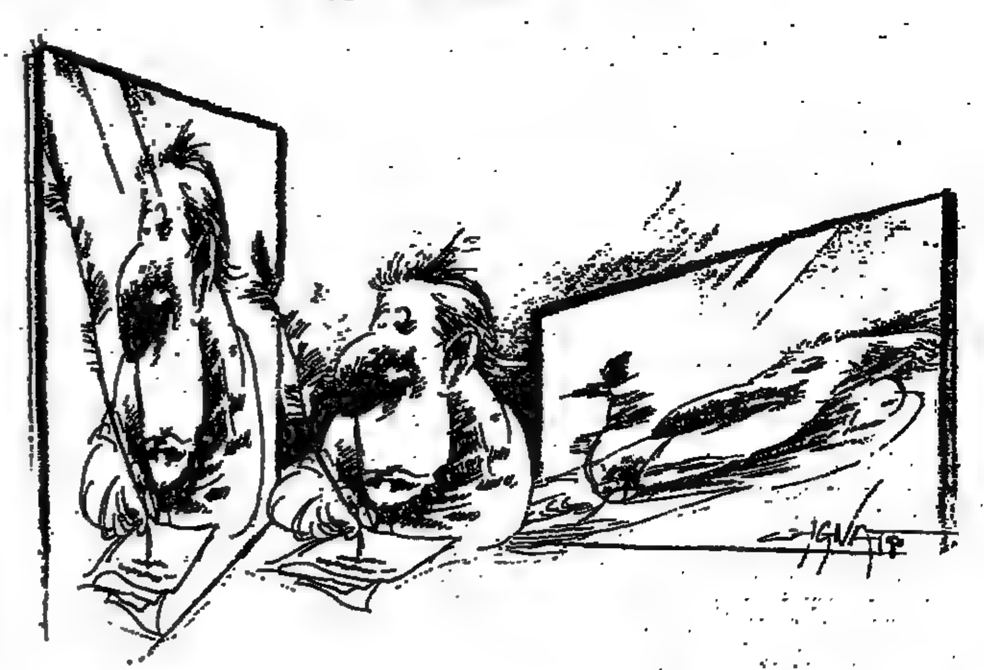
L'Histoire de Lou est une histoire de mégots, rapide, efficace, qui a tenu une place honorable, pendant trois semaines, au palmarès des meilleures ventes. *Autour* de mystères cousus de fil blanc, elle maintient une ambiguïté artificielle, sans que le fil blanc ni l'artifice ne soient exhibés comme tels. On serait alors dans du Robbe-Grillet. Irène Frain nous donne seulement à penser que la fiction dépasse la réalité... ou qu'elle est prompte à s'en servir. C'est une minime acquisition. Et, là, le plaisir ne dure pas plus qu'un feu de paille.

Jacqueline Piatier

(1) Gallimard. (*Le monde des livres* du 12 janvier).
(2) Lattès.

ÉCRITS INTIMES

« Secrets volés »



« CHER CAHIER... »
Témoignages sur le journal personnel,
recueillis et présentés par Philippe Lejeune.
Gallimard, coll. « Témoins », 256 p. 98 F.

Imaginons une société secrète dont les membres ne se connaissent pas, certains ignorant même leur appartenance à cette organisation. Une annonce paraît dans un journal, des lettres s'échangent, et voici que le club se forme. Telle était sans doute l'idée de Philippe Lejeune quand il lança, en avril 1988, dans *le Magazine littéraire*, un appel à tous les anonymes qui tiennent un journal intime pour leur demander un témoignage sur cette activité qui, une fois commencée, ne les lâche plus. Quarante-sept réponses lui parvinrent. Quarante-sept maniaques de l'écriture intime ont accepté de déshabiller leur histoire d'amour, impossible, décevante, malheureuse, mais toujours exaltante, avec leur « *cher cahier* ».

Ces quarante-sept témoins sont d'abord des témoins à charge. Ils parlent du journal comme d'un mensonge érigé en habitude : « *Je le tiens comme je respire* », dit l'un. Une autre, se relisant, ne décèle qu'une « *odeur de falsifié* ». Une jeune documentaliste confie que, longtemps, elle a recopié dans son cahier des passages du *Journal d'Anne Frank* et que, à travers ses carnets intimes, elle a acquis une grande maîtrise de l'art du plagiat.

Un instituteur ne cherche, en griffonnant la nuit, qu'à « *recycler le soliloque* ». Un ébéniste consigne tout avec le sentiment de l'urgence et l'impatience d'exploiter les situations qui se présentent : il se souvient avoir passé des veillées funèbres à prendre des notes

Cette impression d'échec irrémédiable et d'inanité ressassée, un correspondant l'exprime mieux que d'autres en comparant son journal à un « *lieu d'aisance* » : « *Dans ces carnets*, dit-il, *je psalmodie les destructions quotidiennes, les cassures, les fractures, les morts répétées qui jalonnent mon existence...* » Aucun de ces quarante-sept témoins n'ouvrirait sans réticence son « *enfer discret* » à un tiers. Chacun forme, avec son « *cher cahier* », *une société secrète.*

Un receleur de crimes

Comme le remarque Philippe Lejeune, le journal personnel est allusif, répétitif, « *il n'est pas écrit pour séduire* ». C'est un « *atelier d'écriture* », un royaume dérisoire où chacun peut régner en maître, et où chacun est à soi-même son agent secret. C'est aussi une salle de dissection où le diariste fait l'autopsie de son propre cadavre.

Une lecture attentive permet toujours de découvrir, pressé entre deux pages du journal, un cadavre (celui d'un père trop aimé, d'une mère tyrannique ou d'une grand-mère graphomane). Chaque diariste est un receleur de crimes. A la différence cependant du roman, le journal est un « *crime sans préméditation* », remarque un correspondant, un médecin qui, à la mort de son père, confia son cahier à une jeune inconnue rencontrée dans le train. « *Il y a*, note-t-il, *entre journal et roman la même différence qu'entre le fils qui assassine sa mère de douze coups de couteau à viande et le tueur professionnel que l'on paye pour éliminer quelqu'un qu'il ne connaît pas.* »

Criminels qui n'ont pas prémédité leur acte, ou militants solitaires d'une cause perdue, ces diaristes parlent de leur passion sur tous les tons. Les uns se veulent détachés, d'autres cèdent à la sentimentalité, une vieille dame de quatre-vingt-deux ans se souvient qu'elle a voulu créer un « *club d'amateurs de journaux intimes* », tandis qu'un quadragénaire met en garde — ses carnets sont, dit-il, « *radioactifs* ». Avec embarras, avec un rien d'ironie, avec naïveté, avec rage ou avec lucidité, chacun raconte ses démêlés avec son cher cahier. Ce n'est plus un livre fait de témoignages que nous avons sous les yeux, mais un film, qui aurait sans doute plu à François Truffaut et qui aurait pu s'intituler : « *Secrets volés* ».

Roland Jaccard

Brèves chroniques des années 80

L'art du voyage selon Jean-Claude Guillebaud : du Vietnam à son « petit Lyré » de Charente

L'ACCENT DU PAYS,
de Jean-Claude Guillebaud,
Le Seuil, 225 p., 85 F.

Ceux qui ont aimé les grands reportages parus naguère dans *le Monde* sous la signature de Jean-Claude Guillebaud retrouveront avec plaisir dans les brèves chroniques des années 80 qu'il publie aujourd'hui la perception aiguë des choses et le goût intense des mots qui faisaient le prix de ses anciennes flâneries.

Jean-Claude Guillebaud excelle en effet à suggérer une atmosphère, à noter les deux ou trois détails qui permettent de saisir l'essentiel, à cerner en quelques traits un personnage ou une situation : une bribe de conversation avec un professeur iranien en dit plus long sur le pays de Khomeiny que ne le ferait une minutieuse description et l'extrait d'une lettre d'un ami vietnamien suffit à faire comprendre la vie à Ho-Chi-Minh-Ville.

Notre auteur visite-t-il, *comme tant d'autres*, l'URSS de Gorbatchev, deux images fortes – celle d'une foule qui se presse pour acheter des poèmes de Vissotsky, celle d'une église en reconstruction – résument avec assez de précision ses impressions pour qu'il se dispense de tout autre commentaire. Raconte-t-il quelques-uns de ses séjours à Beyrouth, il sait nous faire voir, à travers ces adolescents surarmés qui circulent dans la ville, la « *déraison majuscule et gesticulante* » qui transforme l'affrontement inter-libanais en un conflit à nul autre pareil, comme si l'on y voyait « *la guerre marchant toute seule dans son délire* ».

Le microcosme parisien

Cet art du voyage qui suppose une sensibilité toujours en éveil, une curiosité toujours en alerte, Jean-Claude Guillebaud en définit bien le mécanisme : « *Ce lieu précis, ce paysage-là, cette vibration particulière du silence*, écrit-il, *nous ont atteints de telle sorte qu'ils seront désormais incorporés à nous. Pour toujours. Dès lors, nous voilà plus riches qu'avant.* »

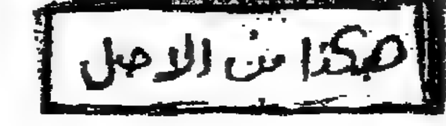
Il n'est pas nécessaire d'aller à des milliers de kilomètres de chez soi pour vivre une telle expérience. Les plus belles pages de Jean-Claude Guillebaud sont probablement celles qui portent sur son « petit Lyré » de Charente, où il passe chaque fin de semaine. Il parle avec une émotion communicative des lilas de son village et de ces étés alanguis où la vie suspendue procure à l'homme une halte salutaire.

Il a même le bon goût de ne pas proclamer la supériorité de la campagne sur la ville, sachant trop bien qu'on n'y est ni plus sage ni plus innocent.

Jean-Claude Guillebaud est moins convaincant lorsqu'il dénonce les vanités du « microcosme » parisien, comme s'il avait quelques comptes à régler avec *ses « bons confrères »*. Il arrive que la critique tombe juste, quand est mise en cause, par exemple, l'« *hypermédiatisation des affaires judiciaires* », mais les coups de griffe remplacent trop souvent l'analyse pour que l'aimable chroniqueur n'apparaisse pas de temps en temps comme un irritant donneur de leçons.

Déformation professionnelle ? Sans doute. Ce sont les mauvais côtés du journalisme. Ils ne doivent pas nous faire oublier les bons.

Thomas Ferenczi



ESSAIS

La modernité malade de ses docteurs

Les fossoyeurs de la modernité ne s'encombrent pas tous de nuances ni de savoir

LA MÉTAMORPHOSE DES MÉDIAS
de Laurent Danchin et Philippe Rivière, La Manufacture, 380 p., 110 F.
LES CINQ PARADOXES DE LA MODERNITÉ
d'Antoine Compagnon, Seuil, 196 p., 89 F.
L'ARTISTE ET LES COMMISSAIRES
d'Yves Michaud, Ed. Jacqueline Chambon, 248 p., 110 F.

Jusqu'au plus paisible canton, à la métairie la plus rustique, au plus profond de la France la plus profonde, on le sait : il n'est plus de bon ton de se dire moderne. Postmoderne à la rigueur, quoique nul ne sache exactement ce que cela signifie. Mais moderne, non. C'est vieux jeu.

La nouvelle se répandant suscite des Savonarole en foule, qui ont une réforme à proposer ou un idéal à exalter. *La métamorphose des médias*, sous-titrée *Sens et non-sens de l'art contemporain*, dénonce ainsi avec virulence les ridicules des académismes actuels, sottes modes para ou post-dadaïstes entretenues par le marché. Les deux auteurs déplorent l'absolue indigence intellectuelle de ce qui se montre de nos jours dans les musées d'art contemporain ? Ils n'ont pas tort. Ils daubent sur la prétention des supposés artistes et de leurs commentateurs ? Fort bien. La consommation culturelle les révulse ? A merveille. Comme ils ont de l'ardeur, on leur pardonne quelques simplismes et truismes un peu rudes.

Mais ils ont des remèdes, hélas, à administrer. Ils veulent redonner un sens aux beaux-arts, par la naïveté et l'art brut. On voit l'antinomie : contre la chlorose, parions sur la santé des fils de la terre ! Ne soyons plus modernes, soyons primitifs ! L'opposition est commode et le conseil, qui a beaucoup servi depuis un siècle, peu attirant. Car ce primitif, ce sacré sauvage et enfoui, à supposer qu'il ne soit ni pur artifice ni pastiche d'archaïsme, finit nécessairement dans l'ethnomanie, le spiritualisme postsurréaliste et la régression mentale. On a des racines dans ce système, mais ni culture ni pensée.

Antoine Compagnon suit la même ligne. Son traité se veut une réflexion sur l'idée de modernité de Baudelaire à nos jours et sur ses supposés paradoxes – qui ont peu le mérite de l'inédit. L'auteur s'effare ainsi de découvrir que l'abstraction, qui est moderne, repose sur des discours théosophiques anciens. Il y a cependant dix ans que les historiens de l'art ont popularisé l'idée d'une genèse symboliste de l'abstraction et s'interrogent sur ses liens avec le puritanisme et la Réforme.

Comme prévu, la critique conclut que toute modernité périclite en formalisme. La solution : encore l'indicible, l'enfoui, l'archaïque, « *Dubuffet en peinture et Beckett en littérature* ». Autrement dit, le néoprimitivisme et le postsymbolisme, le système du graffiti et la rhétorique du balbutiement. Ou Pollock et son œuvre, « *la plus authentique et immédiate qui fût jamais* » – rien de moins – mais surtout pas Warhol. Celui-ci, Antoine Compagnon le hait parce qu'il a vidé l'art de sa « *transcendance* » et révélé « *la nature élitiste et ésotérique de la tradition moderne* ». Elitiste et ésotérique ? Ah, la grosse insulte ! On comprend qu'un art populaire et immédiat vaudrait mieux. Quelques naïfs, quelques brutes, mais surtout pas d'élaboration, pas d'ironie, pas de grâce... Qu'une telle doctrine ose se réclamer de Baudelaire laisse rêveur. Car si peintre fut jamais « *peintre de la vie moderne* », et de ses misères, c'est assurément Warhol.

On prendra à ce propos la liberté de suggérer à Antoine Compagnon la lecture de l'ouvrage d'Yves Michaud, *l'Artiste et les commissaires*. Il y lirait ceci : « *La réception de l'œuvre de Warhol témoigne de manière exemplaire et quasiment comique que les significations les plus simples peuvent tout simplement n'être pas vues : les portraits de Warhol parlaient de la mort, de l'ennui, de la solitude et de la communion sociale élémentaire autour de ces drames, on n'y a vu, contre toute évidence, que la banalité et le vide.* » Comique, en effet.

Tout l'ouvrage est de ce ton, acrimonieux et mordant, écrit avec moins d'art que de colère. Catalogues, terminologies et stéréotypes y sont cruellement tournés en ridicule et les commissaires, comme l'on nomme les organisateurs d'expositions, accusés, avec raison, de se substituer aux artistes. Puisant dans l'immense réservoir à bêtises de la littérature artistique contemporaine, Yves Michaud n'a guère de peine à démontrer l'incohérence et la vacuité des théories en vogue.

D'autant moins de peine qu'il fréquente depuis longtemps et de très près ceux dont il stigmatise désormais la pauvreté intellectuelle. Rédacteur en chef des *Cahiers du Musée national d'art moderne*, aujourd'hui directeur de l'Ecole des beaux-arts de Paris, il a appartenu, s'il n'appartient encore, à l'espèce des commissaires. Le voici aujourd'hui criant haro sur le baudet modernisme. La métamorphose est étrange. Conversion ou opportunisme ?

Philippe Dagen

La science de Casanova

par Philippe Sollers

CASANOVA, LA CONTAGION DU PLAISIR
de Jean-Didier Vincent. Odile Jacob, 230 p., 98 F

Il n'y a sans doute pas d'inscription funéraire plus tristement *scandaleuse que celle que* l'on peut lire en Bohême : Jakob Casanova, Venedig-Dux, 1725-1798. Jakob, c'est bien entendu Giacomo, et Venedig, Venise. L'Italie en exil allemand, quel programme de dissuasion ! Quant aux *Mémoires* (1), le récit le plus libre qu'on ait jamais écrit, en français, d'une vie libre, nous *n'avons eu le droit* de les lire dans leur version originale non « arrangée » qu'en... 1962. S'il fallait une preuve décisive de la chape de plomb qui a recouvert l'Europe pendant deux siècles, ces deux exemples suffiraient. Un corps et son langage pris en otages et mis au placard de la pruderie prussienne : film accablant.

Mais quel est ce rayon de *lumière, tout à coup ?* Cette réhabilitation passionnée ? Cette résurrection insolente ? Un bref essai d'un savant biologiste et neuro-physiologiste *consacré à Casanova. On avait* déjà lu, de Jean-Didier Vincent, *Biologie des passions (2)* et c'était comme si, de nouveau, la science se réoccupait du corps *vivant dans sa fluidité* rythmique. Mais de là à imaginer une compromission aussi courageuse avec l'emblème de l'inconséquence voulue de l'existence, il y avait un abîme. Le voici allègrement franchi. Ce qui prouve :

1. – Que la vie aventu*reuse est plus en sécurité dans* l'amitié des musiciens, des joueurs, des savants déniaisés et des femmes, qu'en compagnie des philosophes, des politi*ciens, des marchands ou des* religieux. Evident ? Sans doute. Mais le musicien, ici, s'appelle Mozart, à Prague en 1787, et l'ombre de Casanova derrière *Don Giovanni* est quand même un événement supérieur à deux guerres mondiales et à leurs charniers massifs.

2. – La vie aventureuse est une autostimulation continue, une automédication spontanée. Les « véroles » de Casanova, et la façon dont il s'en *tire, démontrent une technique* du plaisir comme contagion s'opposant à la mort épidémique ambiante. Casanova est une anti-maladie en acte. Voyons : « *Qui a décidé de vivre selon ses désirs devient insaisissable.* » Ou bien : « *La jouissance est l'absolu préservatif contre l'angoisse, les états morbides et l'agonie précoce.* » Ou encore : « *La véritable science à créer est celle de la jouissance de soi hic, nunc et semper.* » De qui est-ce ? De Casanova ? De Stendhal ? Non, de Vaneigem, aujourd'hui même, dans son *Adresse aux vivants* (3) censu*rée comme par hasard presque* partout. Le soleil sensible est toujours nouveau, l'obscurantisme qui s'en offusque, aussi.

Le parti du vivant

3. – Le vrai problème *scientifique* n'est d'ailleurs ni l'angoisse, ni la culpabilité, ni les épidémies, ni la dépression, *ni la mort, mais l'ennui.* Thèse admirable. Merci à Jean-Didier Vincent, commentant Casanova, d'écrire que l'ennui est « *la pire des choses, c'est un état insupportable et il n'est crime plus impardonnable que d'ennuyer son prochain* ». Il est très révélateur que les physiologistes et les psychiatres n'aient rien à dire de l'ennui. Casanova, cette fois : « *Enfermé dans la sphère unique du plaisir, j'ai envoyé à l'enfer la tristesse et le besoin.* » Ou, plus clair : « *Jouir et laisser jouir, telle a toujours été ma devise.* »

Ici, mines crispées de ceux que Vincent appelle les « *moralistes encombrés de leur propre sexualité* ». La liste des insulteurs permanents de Casanova est très édifiante, de Marañon à Fellini (lequel « *poursuit également Venise de sa hargne, comme si elle symbolisait la femme gluante et bouffie, compagne de copulation du surmâle exécré* »). Test infaillible : sentez-vous la mort à Venise ? Oui ? Non ? Si c'est non, prudence : votre tribunal est prêt.

4. – Don Giovanni, Casanova, sont-ils donc des surhommes, des surmâles ? « *Non* », dit Vincent, simplement des « *surdoués du plaisir* ». Une seule ennemie : la mort. « *O mort, cruelle loi de la nature que la raison doit réprouver car elle n'est faite que pour la détruire.* » Réprouvez-vous violemment la mort ? Oui ? Non ? Si c'est non, prudence redoublée, c'est comme si vous étiez coupable d'athéisme. « *Le parti de la mort* » *le plus grand respect pour le malheur* » (encore Vaneigem). Le parti du vivant, lui, non-violent par définition, est seulement conforme aux possibilités nerveuses.

5. – Le sexe est réputé être un continent noir, on se demande pourquoi, et Casanova, face à lui, est bien l'incontinent lumineux. C'est un être *de sécrétions* (sang, sperme, larmes, odeurs), la sécrétion des sécrétions étant d'ailleurs la *parole*. La vie aventureuse est un théâtre mercuriel d'action, *de mémoire et surtout de conversation.* « *Stendhal, adepte forcené de la conversation, appartient encore aux dix-huitième siècle. Au dix-neuvième, on parle tout seul. Au vingtième, on ne converse plus, on communique.* » La *répétition* casanovienne (le catalogue) n'a rien d'une com*pulsion : c'est une série de* conversations animées et brillantes. Trompeuses ? Peut-être, mais Casanova est sans doute le premier à établir avec rigueur que la tromperie est la substance nécessaire du plaisir.

6. – « *J'ai vécu en philosophe, je meurs en chrétien.* » Voilà qui est mieux que le contraire. Philosophe : spécialiste du boudoir concret. Chrétien : vénitien. Le reste, au fond, peut être abandonné à la mala*die mortelle de la haine.*

Le chanceux éditeur de ce livre étincelant et gai – le contraire, en somme, du gros, kitsch et ennuyeux Eco (4), – nous apprend que l'auteur est bordelais. Dont acte.

(1) *Histoire de ma vie par Jacques Casanova de Seingalt, Vénitien*, Brockhaus – Plon, 1960-1962.

(2) *Biologie des passions*, éditions Odile Jacob, 1986.

(3) *Adresse aux vivants sur la mort qui les gouverne et l'opportunité de s'en défaire*, de Raoul Vaneigem, Seghers (*le Monde* du 19 janvier).

(4) *Le Pendule de Foucault*, d'Umberto Eco, Grasset, (*le Monde* du 9 février).

Une ethnologue chez les Hagars

Enquête sur la peur ordinaire autour d'une usine nucléaire

LA PRESQU'ILE AU NUCLÉAIRE
de Françoise Zonabend Odile Jacob, 188 p., 99 F.

Les Hagars, vous connaissez ? Non ; il ne s'agit pas d'une peuplade survivant dans quelque lointain désert, mais de citoyens français installés à 300 kilomètres de Paris. Les Hagars sont les habitants de la Hague, cette pointe du Cotentin naguère occupée par quelques pêcheurs et éleveurs de moutons, et abritant aujourd'hui « *l'usine nucléaire la plus moderne du monde sur le plus grand chantier d'Europe* ».

Comment passe-t-on ainsi, en moins d'une génération, d'une économie de survie pastorale à une activité industrielle d'extrême pointe, qui reçoit sa matière première du monde entier ? En ethnologue de terrain, Françoise Zonabend y est allée voir, interrogeant aussi bien « l'indigène » – les paysans normands pas encore aspirés par Cherbourg – que le travailleur « immigré » – dont beaucoup d'ingénieurs et techniciens à blouse blanche. Son ouvrage, *la Presqu'île au nucléaire*, est le résultat de quelque cent cinquante entretiens menés entre 1983 et 1989.

Françoise Zonabend s'efforce d'abord de traquer le non-dit, particulièrement tenace dans un milieu paysan traditionnellement fermé au « horsain ». Mais le non-dit, selon elle, reste aussi le code implicite de « *ceux d'en haut* », de ceux qui travaillent à l'intérieur de la grande usine. Les paysans taisent leur peur du monstre nucléaire, mais ils n'en pensent pas moins. « *Une peur ordinaire, quotidienne, rôde ici* », constate-t-elle. Quant aux employés de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires, la société qui gère l'usine de retraitement pour le compte du Commissariat à l'énergie atomique), ils se taisent aussi, mais pour d'autres raisons. D'abord, c'est le devoir de réserve propre aux employés d'installations « sensibles ». Ensuite, ils sont attachés à un certain mystère qui les valorise aux yeux de l'extérieur. Enfin, ils préfèrent parfois cacher à leurs proches d'éventuels accidents (irradiation ou contamination), afin de ne pas être considérés chez eux comme des pestiférés.

Les « kamikazes » et les « rentiers »

Les mystères de l'usine se traduisent par des sigles et un vocabulaire délibérément codés. On distingue les « TNA » (travailleurs non affectés en zone radioactive) des « TNDA » ou des « TDA ». Plus trivialement, les personnels de l'usine se répartissent entre « *actifs* », qui travaillent en milieu ionisant, et « *stratifs* », qui restent dans les bureaux. L'observateur attentif aperçoit bientôt une coupure entre les « kamikazes », toujours prêts à se colleter au risque sans les précautions maximales, et les « rentiers », qui comptabilisent scrupuleusement les doses reçues à chaque opération « *en zone* » (radioactive).

A force de traquer le non-dit, cependant, l'ethnologue finit par ne plus rien croire de ce qu'on lui dit et retourne systématiquement les propos qui lui sont tenus. L'affirmation de non-peur devient une ruse, l'ignorance manifeste du danger un artifice pour masquer son angoisse, etc. Françoise Zonabend avoue son trouble lorsque, à l'occasion d'un stage de formation, l'un des participants pose naïvement la question. « *Est-ce qu'on est payé pareil quand on est mis au vert ?* » (après contrôle dosimétrique dépassant le seuil autorisé). Et Françoise Zonabend de s'interroger : « *Est-ce ainsi que les hommes vivent le risque ?* »...

A défaut de toujours donner les réponses, l'ethnologue pose au moins les questions. Beaucoup de questions. Car la presqu'île au nucléaire ne se livre pas facilement à une enquêtrice qui a le double défaut d'être étrangère à la région et surtout étrangère au monde clos de l'industrie nucléaire.

Roger Cans



L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

DERNIÈRES QUESTIONS AUX INTELLECTUELS
de Jean-Marie Goulemot, Daniel Lindenberg, Pascal Ory et Christophe Prochasson, Olivier Orban, 268 p., 140 F.

INTELLECTUELS ET PASSIONS FRANÇAISES, Manifestes et pétitions au vingtième siècle
de Jean-François Sirinelli, Fayard, 365 p., 120 F.

NAISSANCE DES « INTELLECTUELS » (1880-1900)
de Christophe Charle, Ed. de Minuit, 272 p., 149 F.

SANS même remonter à *l'Argent* de Péguy, c'est de 1927 qu'on pourrait dater le commencement de la fin. Dans sa *Trahison des clercs*, Julien Benda a en effet lancé cette année-là une mode *bien française* : la déploration sous forme d'essai incoercible, avec larmes hypocrites et formules assassines, de la mort prochaine de nos chers « intellos ». Prédire la défaite de la pensée, dénoncer les palinodies des intellocrates, fustiger le prurit pétitionnaire et accabler de sarcasmes la candeur des belles âmes est ainsi devenu, au pays de Voltaire et de Poujade, un genre aussi prospère que monotone.

Ce n'est donc pas sans quelque appréhension qu'on ouvre ces trois livres jetés en librairie, sans concertation apparente (à preuve : un auteur du premier ouvrage cité regrette que nul n'ait encore songé à étudier ces pétitions dont se nourrissent les deux suivants...), à l'heure où le vieux *lamento a repris un rythme de croisière* assez vif. On se rassure bien vite : c'est *d'histoire qu'il s'agit, et signée* par quelques-uns de ceux qui ont décidé de *rompre* fort *à propos* avec les exercices codés de l'essai véhément ou de la dis*sertion* propitiatoire.

L'ouvrage collectif qu'a dirigé Pascal Ory *ne mérite* à vrai dire pas tout à fait cet éloge de l'historique. Ne serait-ce d'abord que par son titre, bien inutilement placé dans le sens d'un air du temps qui porte à la nécrophagie au moins depuis ce morne été de 1983 où M. Max Gallo déplorait dans les colonnes du *Monde* l'atonie des cohortes de l'intelligence progressiste, alors que les coauteurs n'entendent pas tirer sur les ambulances. Par je ne sais quel relent d'essai mal assumé aussi, qui fait fleurir les formules de connivence et les raccourcis commodes, sans même éviter les répétitions entre les quatre textes, contraints de faire référence tour à tour à l'acte de baptême de l'Affaire puis de donner leur bulletin de santé actualisé sur l'état des patients. Mais cette bâtardise du genre n'a pas affaibli l'acuité historique du propos et de bonnes questions sont joliment posées.

Et d'abord celle, inévitable et quasi insoluble, de la définition, que Pascal Ory tranche au plus ras, après avoir rappelé qu'il y a pléonasme à parler d'intellectuel « engagé » : *« L'intellectuel est un homme du culturel mis en situation d'homme du politique. »* Celle aussi de l'amnésie congénitale, dont Jean-Marie Goulemot sait bien dire combien elle permit aux clercs depuis le dix-huitième siècle *« de se sentir toujours sûrs de détenir la vérité dans chacune de leurs errances »*. Et Christophe Prochasson de rappeler la force du mythe salvateur de l'âge d'or, ces heures heureuses où il fallut défendre ou accabler Dreyfus puis aligner de nouvelles causes sur la logique de l'Affaire originelle : sa récurrence entêtante et ses *variantes reprises en chœur* sont depuis un siècle les signes d'un reclassement *des forces en présence*, d'un alanguissement des combattants ou, à l'inverse, d'une meilleure approche de cette réalité qui provoque la trop bonne pensée.

Daniel Lindenberg, enfin, bien qu'un peu à l'étroit pour développer l'étude comparée qui nous manque tant et qui permettrait d'éclairer le vieux constat sur l'intellectuel comme exclusivité française, signale combien celle-ci provient à la fois de l'absence chez nous d'une « religion civile » à l'anglo-saxonne, d'une centralisation très jacobine des enjeux à laquelle la pensée allemande n'atteindra jamais et d'une densification sociale de la mouvance intellectuelle que l'intelligentsia à la russe s'est épuisée à rechercher.



Splendeurs et misères des intellectuels

L'ASSISE sociale des intellectuels comme source, dès l'origine, de leur audience protestataire et du poids civique et moral de leur engagement dans la France démocratique : tel est le propos du livre austère et dense de Christophe Charle, qui laboure avec application le « champ » bourdieusien toutes les trois lignes, mais nous fait à peu près grâce des « usages des biens symboliques » et autres « restructurations » qui eussent peut-être découragé à jamais notre « culture moyenne ».

L'effort de lecture est récompensé, car Charle est de ces historiens, les vrais, qui savent mettre une érudition inventive et impeccable au service d'une idée forte.

Celle-ci, déjà nettement formulée dans *les Élites de la République*, publiée en 1978 chez Fayard, est que l'intellectuel *est né* à la fin du siècle dernier d'une promesse mal tenue par les républicains triomphants. Car le régime fondé par Gambetta et Ferry avait sans doute affiché la méritocratie pour tous comme valeur neuve, mais avait pris grand soin de laisser en vigueur les lois anciennes de la reproduction des élites qui exerçaient la vraie domination. L'intellectuel surgit alors tout [illegible] cette contradiction [illegible] dien des valeurs du Droit démocratique, il naquit enragé de n'avoir pas les moyens de boucher [illegible] règle d'un jeu biaisé.

Honoré symboliquement, sorbonisé et panthéonisé [illegible] porté massivement sur le devant de la scène par toutes les jeunes forces qui gonflent alors avec la diffusion du savoir (Charle les comptabilise avec une exceptionnelle précision), soucieux de communion avec tout le corps social, il ne sera pourtant guère écouté et, pis encore, son cri à la naissance, en pleine affaire Dreyfus, sera « récupéré » par les politiques. Cultive-t-il à l'inverse sa spécificité, en espérant étendre son audience sociale ? Il se coupera alors des autres élites, celles du pouvoir et de l'argent.

Empêtrée dans ce dilemme, l'intelligence proteste donc, pétitionne et tempête, recherche désespérément son unité, s'invective et se divise : elle est, en quelque sorte, dit Christophe Charle, une *« élite gratuite, un mandarinat pour lui-même »*. La formule, assez accablante rétrospectivement, n'a rien d'une provocation : tout le livre met à son service une solidité statistique [illegible] une pondération de l'argument l'une et l'autre remarquables.

JEAN-FRANÇOIS SIRINELLI, lui, [illegible] pousse moins loin le souci du social. Ses références, nombreuses, à l'espoir d'aboutir un jour à percer les mystères de la sociabilité des intellectuels pour mieux mesurer leur audience réelle sont un rien incantatoires. Mais quelle « première », et bien mise en scène ! Jamais *en effet* on n'avait mis le nez d'aussi près sur le papier jauni des pétitions et des manifestes qui jalonnent un siècle d'histoire des intellectuels, du texte fondateur qui suit le *J'accuse !* de Zola en janvier 1898 jusqu'aux derniers graffitis de Jean-Paul Sartre. [illegible] le parcours n'avait été mené à si bonne allure, avec haltes obligées et auberges pittoresques, dans le respect des textes et le refus d'épandre la louange ou le blâme.

On lira donc avec plaisir ces bonnes vieilles paroles suivies de l'abécédaire des listes de noms [illegible] fraternelles et significatives, du lever de rideau pour l'honneur d'un capitaine au silence — [illegible] note à raison Sirinelli — du [illegible] 1983, en passant par les versets [illegible] de la Grande Guerre, les éclats pacifistes de 1939 ou les « 121 » de la guerre d'Algérie. On sourira aussi en épinglant ces sommités qui [illegible] dans « l'Appel [illegible] » de 1936 en faveur de ces [illegible] qui les distrayaient, peut-être, de la [illegible] d'autres voyages en Vérité, ou en épelant l'[illegible] de décembre 1980 [illegible] voter clown », quand Coluche [illegible] la danse du ventre dans l'élection d'un président.

Qu'on n'imagine pas toutefois que le livre [illegible] Même s'il ne se lance pas dans l'analyse statistique des cris de la [illegible] singulièrement à réfléchir sur cette « érosion des mots » dont on [illegible] conscience dans les années 80, après les rudes secousses d'un mai 68 [illegible] la pétition, un mode d'intervention alors « disjoncté » [illegible]

Car pétitions et manifestes étaient sans doute aussi révélateurs, conclut Sirinelli sans pessimisme [illegible], des modes de communication des intellectuels entre eux que des enjeux réels [illegible] ils prétendaient peser. [illegible] aujourd'hui un brin obsolète, [illegible] donc jamais maîtrisé la contradiction qui le mine : se compter pour [illegible] le propos, mais sans peine [illegible] par le [illegible] qui ruineraient [illegible] des stars [illegible]. Une remarque de [illegible] d'écraser l'[illegible] encore [illegible] la lecture de ce travail [illegible]

Les révolutions du droit

Du code pénal de 1791 à l'espace européen des droits de l'homme en cours de constitution, la pensée juridique reflète les mutations du corps social

AU NOM DE L'ORDRE Histoire politique du code pénal
de Pierre Lascoumes, Pierrette Poncela et Pierre Lenoël, Hachette, 404 p., 148 F.

RAISONNER LA RAISON D'ÉTAT, Vers une Europe des droits de l'homme
Sous la direction de Mireille Delmas-Marty, PUF, 512 p., 240 F.

Les juristes français se remettraient-ils à penser ? Leur *long purgatoire prendrait-il fin ?* Se décideraient-ils à intervenir de nouveau sur la scène politique et intellectuelle, après avoir été réduits — ou s'être réduits — à n'être plus, sauf exceptions, que les scribes du prince ou des groupes de pression ? Les deux ouvrages récemment parus sont de bon augure : ils marquent la renaissance de la « pensée » juridique, c'est-à-dire d'une réflexion sur la société du point de vue du droit.

Qu'ils soient, l'un comme l'autre, consacrés au droit pénal, est de meilleur augure encore. Car il ne s'agit point, ici, du droit pénal des prétoires ou des « grandes causes » dont raffolent les avocats en mal d'écriture, mais du droit pénal entendu comme méditation sur l'Etat ou, plus largement, comme autopsie du corps social.

Deux révolutions nous sont scrupuleusement exposées : celle qui nous fit passer d'un droit pénal théologique à un droit pénal rationnel inscrit dans les codes de 1791 et de 1810 ; celle qui, prudemment et à petites touches, élabore un espace pénal *européen, une* « Europe des droits de l'homme » qu'on opposera *spontanément* à l'Europe économique, celle du Marché commun.

Quelle est donc la marque d'un droit pénal rationnel ? Et comment cette rationalité peut-elle être, dans le même temps, humaine sinon humanitaire ? Tels étaient les redoutables problèmes que devaient résoudre les constituants et... pour longtemps *« puisque le code de 1810 n'est qu'une réforme du code de 1791 »* et que nous vivons encore sous son empire.

La rationalité d'un code pénal peut s'indiquer en trois concepts : celui de légalité, celui de laïcité et celui d'égalité. La *légalité ?* Beccaria, en 1764, l'avait déjà dit : il ne peut exister d'infraction qui ne soit prévue dans un texte, sans quoi le délinquant serait dans la plus grande incertitude. Il ignorerait les risques qu'il encourt et serait ainsi livré à l'arbitraire du juge. *« Il faut*, dira par exemple Saint-Fargeau, *qu'une peine soit et demeure ce que l'équité des lois l'a faite et non ce que la rend la sévérité ou l'indulgence de l'exécuteur du jugement. »* En deux mots, le citoyen doit pouvoir calculer précisément les conséquences de ses actes.

La *laïcité* opère la rupture entre un ordre théologique et un ordre rationnel. Le délit n'est plus entendu comme une atteinte au corps du roi et la peine comme une expiation, mais comme une infraction au « pacte social », de sorte que la peine sera proportionnelle au dommage causé à ce pacte. On passe ainsi de la « peine-expiation », anticipation du Jugement dernier, à la « peine-réparation », qui n'envisage que l'utilité.

L'*égalité*, enfin, abolit, sur le terrain du droit pénal, les ordres et privilèges. Les peines seront indépendantes de la qualité des personnes : nobles et roturiers, *ministres et simples citoyens sont* égaux devant la peine. Guillotin traduira ce principe à sa manière lorsqu'il déposera, le 9 octobre 1789, une motion sur les supplices : *« Les mêmes délits seront punis par le même genre de supplice, quels que soient le rang et l'état du coupable. Dans tous les cas où la loi prononcera la peine de mort contre un accusé, le supplice sera le même quelle que soit la nature du délit dont il se sera rendu coupable. Le criminel aura la tête tranchée... »* La guillotine comme instrument démocratique !

En bref, la rationalité du code pénal non seulement retranscrit, dans sa technique propre, l'espace politique du *« contrat social »*, mais encore traduit, à sa manière, les principes de 1789.

La deuxième grande question qui agitait les révolutionnaires était celle de l'utilité de la peine. L'idée de progrès, de perfectibilité de la nature humaine les hante. Ils ne peuvent concevoir l'amour du Mal pour le Mal et la peine devrait être éducative sinon même curative. Cette anthropologie élémentaire — qui deviendra « scientifique » avec Lombroso et l'école italienne, et « sociale » avec la criminologie contemporaine — relève d'une « théorie des passions » qui joue sur la douleur et le désir.

La raison démocratique

D'où la question : comment concilier une anthropologie criminelle et utilitariste (Bentham) avec une anthropologie « civiliste » qui repose sur la volonté libre ? D'ailleurs, tout est joué sous la Restauration : le premier « Compte général de l'administration de la justice criminelle en France » (1827) montre que l'utilitarisme a définitivement triomphé, et pour longtemps. On *parle de statistique, d'« homme moyen »*. L'heure approche de la *science expérimentale* où le délinquant deviendra un « objet » observable. Quarante ans encore et Claude Bernard écrira son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1865).

Une histoire s'achève, une autre commence. L'expérimentation scientifique, les grandes guerres du vingtième siècle, l'horreur nazie et le procès de Nuremberg feront naître l'angoisse étatique. On accepte — idée nouvelle, en droit pénal s'entend — qu'un Etat puisse être un délinquant. Et la Cour de cassation, dans la récente affaire Barbie, n'a pas hésité à désigner l'Etat nazi comme un Etat criminel.

« Pénaliser » l'Etat ou, dans une formule plus douce, « raisonner la raison d'Etat », tel sera l'un des rôles essentiels de la Cour européenne des droits de l'homme. D'emblée, pour le juriste, deux questions se posent : au nom de quelle *raison* raisonnera-t-on la *raison d'Etat* ? Cette *raison* est-elle supportable par l'Etat ainsi « arraisonné » ?

L'analyse de la Convention européenne et de la jurisprudence de la Cour de Strasbourg est sans équivoque : la *raison* qui raisonnera la *raison d'Etat* c'est la *raison démocratique*. Une formule revient sans cesse dans ses décisions : si, en cas de guerre ou d'autres dangers publics, l'Etat peut déroger à la Convention *« dans la stricte mesure où la situation l'exige... »* (art. 15), cette mesure est celle qui est *« strictement nécessaire à la sauvegarde des institutions démocratiques »* (aff. Klass, 6 sept. 1978).

Si l'on poursuit le raisonnement jusqu'au bout — et l'excellente étude de Gérard Soulier nous y invite, — il apparaît que la « démocratie » est devenue un concept juridique opératoire. Autrement dit, si l'Etat peut légitimement se défendre contre des atteintes qui mettraient en péril son existence même (terrorisme, police des étrangers...), c'est à la double condition que cette défense soit démocratique, c'est-à-dire qu'elle ne sape pas la démocratie au motif qu'elle la préserve, *et* qu'elle soit proportionnée au but qu'elle vise, c'est-à-dire la restauration de la démocratie. La démocratie devient donc un concept *juridique qui* permettra de rectifier et juger les actes d'un Etat.

Toute une médiation — seulement ébauchée dans l'ouvrage — peut alors se développer : comment un *régime politique* (la démocratie) peut-il devenir un concept juridique et produire, en soi, des effets de droit ? Ne fait-on pas des Etats les « sujets » de la *démocratie* ? Et mieux : la démocratie n'est-elle pas métamorphosée en catégorie métajuridique dont la valeur serait supérieure à la souveraineté étatique elle-même puisqu'elle en serait la condition ?

La démocratie ainsi juridicisée trouve son meilleur correspondant dans les interdictions absolues auxquelles un Etat ne peut déroger quelle que soit la situation à laquelle il est confronté. Il s'agit de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (art. 3), de l'esclavage ou de la réduction à la servitude (art. 4) et de la non-rétroactivité des lois pénales (art. 7).

Bien sûr, il y a là l'écho du procès de Nuremberg — curieusement oublié dans l'ouvrage — qui a « inventé » les crimes contre l'humanité. Aussi la Convention européenne a-t-elle eu *probablement* en vue d'empêcher le retour d'un système totalitaire *qui dénierait l'humanité* de l'homme. Si l'on met en regard le concept juridique de démocratie et celui d'humanité, on peut préciser le minimum qu'impose la Convention : la démocratie, en son essence même, est une défense de l'humanité de l'homme. Là encore, on s'en doute, il y a beaucoup à penser : le *droit*, en s'instituant *raison de la raison d'Etat* et en désignant cette *raison* comme la démocratie, désigne, par voie de conséquence, l'Etat non démocratique comme un Etat « fou », inhumain et visant à déchoir l'homme dans sa dignité.

L'Europe des droits de l'homme *n'est pas la France de* 1810. On peut espérer que cette Europe ne dérivera *pas* vers une Europe des marchands et que la *logique économique ne* l'emportera pas sur la logique de l'humanisme. Tel *est, probablement*, le défi que nous aurons à relever.

Bernard Edelman

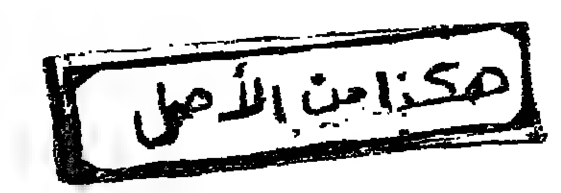
La colonisation de l'imaginaire

Suite de la page 21

Au terme du parcours, ce beau livre, qui clôt (temporairement) une grande œuvre, lève le mystère de son titre, *de Christophe Colomb à « Blade Runner ». 1492-2019*. Pourquoi, en effet, dans cet ouvrage consacré à une ancienne histoire, cette présence des « répliquants » du vingt et unième siècle, images menaçantes devenues aussi réelles que les hommes qui les ont créées ? Sans doute parce que la fable futuriste enseigne, plus que l'avenir, ce que nous *sommes et* d'où nous venons.

En soulignant la permanence, dans le Mexique des lumières comme dans celui de l'indépendance et de l'Etat laïc, d'un *« christianisme de filiation baroque »*, grand manieur d'images, en tirant les leçons des métissages multiples nés de l'affrontement inégal et brutal entre des cultures étrangères les unes aux autres, en marquant le changement d'échelle de la « guerre des images », aujourd'hui déclarée entre le monde occidental et ceux qui lui résistent, Mexique en tête, Serge Gruzinski nous dit que l'expérience coloniale américaine fut le laboratoire tragique mais prophétique où s'inventa le monde moderne.

Roger Chartier



LIVRES ◆ IDÉES

SCIENCES

Kepler et les lois du cosmos

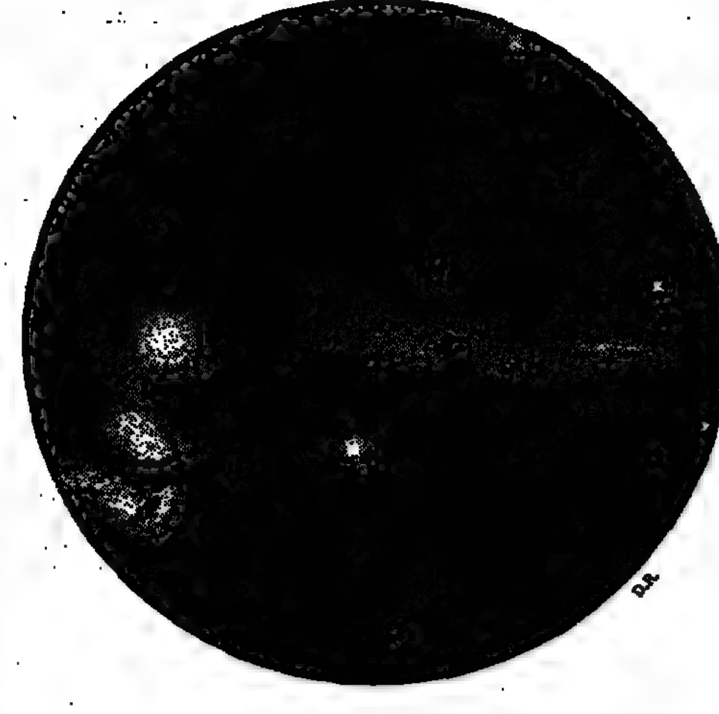
Celui qui sortit l'astronomie du Moyen Age reste, pour l'essentiel, ignoré de notre époque, comme il le fut de la sienne

KEPLER
LE CHIEN DES ÉTOILES
d'Henriette Chardak.
Librairie Séguier, 760 p., 250 F.

« La seule chose qui est certaine, c'est que je n'ai rien trouvé dans le ciel qui puisse expliquer la destinée », écrivait-il. Pour assurer son gagne-pain, Johannes Kepler ne cessa pourtant, des années durant, de dresser des horoscopes aux dignitaires de l'Etat.

Le même homme, architecte du monde planétaire et faiseur de prédictions pour gagner sa vie ? A l'aube du dix-septième siècle, la philosophie d'Aristote, agrémentée d'une bonne dose de métaphysique, expliquait encore l'univers...

Affligé dès son plus jeune âge d'une santé fragile et d'une terrible myopie, l'astronome allemand élabora aussi, sur ses vieux jours, la théorie optique du microscope et de la lunette. Défenseur enthousiaste du système héliocentrique de Copernic, on lui doit, surtout, les trois célèbres lois du mouvement planétaire.



D.R.

Astrologue à la cour

Mais curieusement, celui qui sortit l'astronomie du Moyen Age, celui sans qui, dit-on, les progrès de cette science eussent été retardés d'un siècle, reste pour l'essentiel ignoré de notre époque. Comme il le fut, pour une large part, de la sienne.

On connaît, bien sûr, son état civil : né en 1571 à Weilderstadt, dans le Wurtemberg, Johannes Kepler fait ses études à l'université de Tübingen. On sait encore que le double poste qu'il se voit proposer en 1594 – professeur à l'école protestante de Graz et mathématicien des Etats de Styrie – le détourne définitivement de la carrière d'ecclésiastique.

Lorsque meurt en 1601 le plus éminent astronome de l'époque, le Danois Tycho Brahé, Kepler hérite de son titre de mathématicien impérial du Saint-Empire romain germanique. Traduisez : astrologue à la cour.

En 1609 paraît son œuvre maîtresse, *Astronomia nova*. Enonçant ses deux premières lois, Kepler y décrit la trajectoire elliptique de Mars autour du Soleil, déduite grâce à la géométrie et au calcul des observations consignées par Tycho Brahé. Une loi reconnue aujourd'hui comme « naturelle », qui demanda au savant allemand plus de dix ans de labeur et un effort technique sans précédent.

Qui se souvient, en revanche, de cette année 1618 – début de la guerre de Trente Ans – où Kepler, jonglant avec les chiffres de la musique et des planètes, énonce sa troisième loi des mouvements célestes ? De ce cimetière désert où l'accueillera la fosse commune, par une triste matinée de décembre 1630 ?

Henriette Chardak a choisi de réhabiliter la mémoire de ce *« chien des étoiles »*, fils inculte d'une sorcière et d'un mercenaire. Cinéaste, elle a su camper les personnages, réinventer les dialogues et les situations de l'époque.

L'estime réciproque, non exempte de jalousie, que se portent Galilée et Kepler ; les relations de ce dernier avec l'empereur Rodolphe II de Hambourg ; la rencontre – étonnante – avec le jeune René Descartes : sur fond de misère, d'épidémies et de guerres de religion, c'est toute la vie d'un inconnu, mi-chien, mi-astronome, qui se dévoile.

Sur cette biographie « à gros budget » dont elle espère tirer un film, l'auteur a travaillé six ans, partant des documents existant en France et surtout en Allemagne. Le résultat, peut-être, aurait gagné à être resserré sur quelques centaines de pages. Il n'en constitue pas moins une étonnante réussite, une biographie romancée comme il en existe peu dans le domaine scientifique.

Seul regret devant ce foisonnement de détails : l'absence d'une réelle annexe chronologique, qui aurait fourni au lecteur d'utiles points de repère sur les avancées scientifiques les plus marquantes de l'époque.

Catherine Vincent

AU FIL DES LECTURES

Léon Foucault, physicien français

On connaît de lui le pendule : l'un des plus grands succès populaires du Second Empire qui confirma expérimentalement, plus de deux cent cinquante ans après, l'intuition de Galilée que la Terre tournait bien sur son axe. Mais l'on oublie plus vite les autres découvertes que doit le dix-neuvième siècle à Léon Foucault, physicien français : le premier daguerréotype du Soleil, la mesure de la vitesse de la lumière – différente dans l'air et dans l'eau, – les courants électriques qui portent son nom... et encore le gyroscope, dont les descendants dirigent désormais bateaux et avions.

Les éditions Carré, qui traiteront des beaux-arts et des civilisations, ont saisi l'opportunité du dernier roman d'Umberto Eco, *le Pendule de Foucault* (« le Monde des livres » du 9 février), pour sortir ici leur premier titre. L'initiative est heureuse. Alliant un vrai talent d'écriture au souci trop rare de clarifier la démonstration scientifique, cet ouvrage vient rappeler que l'aventure des techniques est avant tout celle d'une poignée d'hommes, unis par la passion d'observer et de comprendre.

▶ **Foucault et ses pendules**, *de Stéphane Deligeorges. Ed. Carré (distribué par Casterman), 130 p., 98 F.*

⁂

Qui a dérobé la lumière ?

Pourquoi fait-il noir la nuit ? Sous son apparente naïveté, la question que se posent tous les enfants du monde cache l'une des plus profondes énigmes du cosmos. Une énigme sur laquelle se sont de tous temps penchés les humanistes, des astronomes de l'Antiquité aux astrophysiciens modernes en passant par Descartes, Kant... et Edgar Poe : *« La vision spirituelle même ne se heurte-t-elle pas en tout point aux remparts dorés et continus de l'univers ? »*, écrivait en 1845 le célèbre poète, trois ans avant de donner, à la Society Livrary de New-York, une conférence sur « la cosmogonie de l'univers ».

Qui a donc dérobé la lumière des étoiles lointaines ? Professeur de physique et d'astronomie à l'université américaine du Massachusetts, Edward Harrison, sur la piste des différentes conceptions cosmologiques, mène une véritable enquête policière. Accessible à tous et accompagnée d'une solide annexe pour les plus érudits.

▶ **Le Noir de la nuit. Une énigme du cosmos**, *d'Edward Harrison. Seuil, 320 p., 120 F. Viennent également de paraître au Seuil, dans la collection Points Sciences :* Une histoire de l'astronomie, *de Jean-Pierre Verdet ;* la Recherche en astrophysique *(nouvelle édition) ;* Petit Guide du ciel, *de Bernard Pellequer.*

⁂

L'avenir de l'espèce

D'où venons-nous, que sommes-nous, où allons-nous ? A ces questions universelles, les avancées de la science permettent sans cesse d'affiner les réponses. Avant même la mort annoncée de notre système solaire, il est désormais possible de prévoir ce qu'il adviendra de l'espèce humaine : si elle ne s'autodétruit pas, elle disparaîtra un jour comme toutes les autres – par transformation en une espèce nouvelle, voire par extinction pure et simple.

Astrophysique, paléontologie, génétique, mais aussi psychologie et sociologie : professeur de psychiatrie à la faculté de Créteil, Alain Bourguignon réunit et ordonne les disciplines qui, aujourd'hui, étayent cette théorie.

Très documentée, cette vision transversale de la science risque de paraître un peu confuse au profane. Mais elle a le mérite, à l'heure où le savoir se morcelle en spécialités toujours plus nombreuses, de rappeler que l'unité est la seule garantie de l'évolution – celle des idées comme celle des espèces.

▶ **L'Homme imprévu. Histoire naturelle de l'homme** (tome 1), *d'André Bourguigon, PUF, 340 p., 148 F.*

⁂

L'« affaire » Benveniste

Publier ou périr : tout chercheur qui se respecte a désormais cette maxime sur les lèvres. Confiant, ironique ou blasé, il sait que la publication est devenue le « lieu commun » où se retrouvent et s'affrontent les scientifiques du monde entier. Parfois à leurs dépens, comme l'ont montré les travaux menés par Jacques Benveniste sur la « mémoire de l'eau », dont la publication dans la revue *Nature*, en juin 1988, déclenchait la polémique que l'on sait.

Pourquoi un tel « scandale » ? Sa découverte risquait-elle de remettre en question des règles trop bien établies, de bouleverser l'échiquier économique et financier du milieu biomédical ? Journaliste et homme de télévision, Philippe Alfonsi a voulu vérifier si la science – une certaine science, du moins – était désormais à vendre.

Après avoir longuement interviewé les principaux protagonistes *de l'« affaire » Benveniste, il a poursuivi son enquête, en France et* aux Etats-Unis, dans d'autres coulisses de la recherche médicale et des groupes industriels qui la nourrissent. Son constat est inquiétant. Sida, cancer, pharmacologie, thérapies parallèles : il y a bien quelque chose de malade au royaume de la recherche. Au détriment du patient, du consommateur, et tout simplement de la science.

▶ **Au nom de la science**, *de Philippe Alfonsi. Ed. Barrault-Taxi, 250 p., 98 F.*

⁂

Pour une information responsable

« Vendre » un sujet inconnu à son rédacteur en chef, « accrocher » le lecteur, contourner le « jargon » des spécialistes sans perdre son humilité devant les faits : journaliste scientifique, Nicolas Skrotzky connaît toutes les ficelles de ce métier, qu'il a contribué à faire naître il y a cinquante ans à peine.

À travers les exemples puisés dans sa propre carrière, il nous livre aujourd'hui, avec humour et chaleur, une radioscopie des relations entre sciences et médias.

Plaidant pour une information scientifique responsable, à laquelle *« il est indispensable que les rédactions en chef et les responsables des grands organismes de diffusion »* accordent une plus large place, il retrace au passage, à travers la presse écrite ou le petit écran, la prodigieuse accélération des découvertes scientifiques et techniques de ce dernier demi-siècle.

▶ **Science et communication. L'homme multidimensionnel**, *de Nicolas Skrotzky. Ed. Belfond, 210 p., 98 F.*

Ca. V.

Soupault reporter chez les nazis

Philippe Soupault, qui est mort lundi 12 mars (voir le Monde du 13 mars), *fut aussi un journaliste. Il fit notamment plusieurs reportages sur les débuts du nazisme. Bernard Morlino évoque cet aspect méconnu du poète surréaliste dans* Philippe Soupault, *qui êtes-vous ? (Ed. de La Manufacture).*

« A Berlin, le mardi 17 octobre 1933, il téléphone à deux amis rencontrés lors de son voyage outre-Rhin de 1924. Le lendemain, il publie cette journée dans *Excelsior* : « Kurt et Hermann étaient deux jeunes gens très doux, d'un *romantisme* désuet, bien allemand, ils sont devenus d'authentiques nazis.

« Allo Kurt ! Ici Soupault.

— Wer ? [Qui ?]

— Sou-pault.

— Je n'ai rien à vous dire... Adieu ! »

Et Kurt coupa la communication. »

Hermann, plus courtois, se *déplace,* « vêtu d'un superbe uniforme. Il avait chaussé des bottes neuves. Sa chemise brune paraissait un peu passée, mais c'est, je crois, la mode dans ce milieu ». Dans les rues de Berlin, Hermann salue, toutes les cinq *minutes, les passants en levant* le bras : « Heil Hitler ! » Soupault ironise : « C'est un peu gênant pour suivre une conversation... »

Hermann : « *Ce qui importe* avant tout, c'est de modifier l'esprit, de chasser des âmes allemandes ce qui risque de les corrompre.

— Par exemple ?

— Par exemple, l'internationalisme. Nous devons d'abord être allemands, surtout allemands, avant tout *allemands.*

— Je sais déjà tout cela. Mais *comment pouvez-vous accepter* cette militarisation ?

— *Quelle militarisation ?* Nous aimons l'ordre. Nous préférons marcher au pas que d'aller — comment dites-vous ? — « en pagaille ». Cela donne de la force et de l'entrain. Nous sommes plus heureux de nous sentir les coudes autour du drapeau que nous avons choisi comme signe de ralliement que d'être isolés dans une chambre en nous demandant ce que *nous allons* faire et comment nous allons vivre. *La solitude pour nous est* mortelle.

— *Vous savez donc maintenant ce que vous allez faire ?*

— Non !

— Mais alors ?

— Ceux qui sont chargés de nous conduire savent où ils nous mènent.

— *En êtes-vous bien sûr ?*

— Oui... Et d'ailleurs, peu importe *! Vous êtes français ;* je suis allemand. Vous avez besoin *de savoir, de voir clair,* de comprendre, d'expliquer. Nous, nous voulons agir, servir, être utiles, nous sentir unis pour une lutte, un combat. Le but peut être lointain, vague, incertain. Nous sommes prêts, nous obéissons, et nous marchons. *Nous* sommes régénérés...

— *Vous allez donc tête* baissée, comme des moutons, des esclaves ?

— Pour vous, les mots liberté, démocratie, justice signifient encore quelque chose. Depuis 1918, nous avons appris, nous autres, et nous *l'avons* appris durement, que cela ne *signifiait* plus rien à notre époque. Si, à mon tour, je vous *demandais ce que les mots exaltation,* enthousiasme, fraternité, camaraderie signifient pour les Français, que répondriez-vous ?

— ...

— Vous oubliez que depuis que Hitler a prononcé ces mots : « Allemagne, éveille-toi ! », c'est surtout la jeunesse qui a répondu. *C'est à elle que notre* Führer s'adressa. C'est sur elle, *avant tout, qu'il compte.* [...] Vous souvenez-vous de notre *situation avant la révolution* naziste ? Nous n'avions rien à faire, nous les jeunes. Il n'y avait pas de place pour nous. Quand nous voulions parler, on nous faisait taire. Quand nous voulions agir, on se moquait de nous.



Soupault par Picabia.

Tout a changé [...]. Tous les vieux combinards, sociaux-démocrates et autres, tous ces vieillards qui s'accrochaient à leur sinécure ont disparu comme des feuilles balayées par le vent [...]. *Nos chefs sont jeunes :* Hitler, Goebbels...

— Hindenburg...

— C'est un symbole. Il représente l'honneur allemand. En outre, il est le président du Reich et n'a rien à voir, rien à faire avec le parti. Vous êtes toujours parisien, dit-il, vous aimez la plaisanterie.

— Nous avons le même âge, *nous avons jadis aimé les* mêmes choses et nous avions beaucoup d'idées en commun...

— Oui... Eh bien ?

— Et il suffit d'un appel, du cri d'un homme qui ne proposait rien de précis, qui n'avait que des idées anciennes, pour que nous soyons devenus des étrangers...

— Nous faisons une révolution. *Vous êtes resté à la même* place. Et puis vous avez vécu dans un pays *heureux, riche,* calme, uni. Moi, je n'ai vu qu'une Allemagne misérable, sans direction, pauvre, sans avenir. Enfin, chez vous, tous les Français, sans exception, malgré leurs opinions différentes, étaient fiers, sans en être toujours très conscients, de leur pays victorieux. *Nous, nous avions honte* de la défaite que nous avions *subie malgré le courage de nos* soldats. Vous ne vous rendez peut-être pas compte de ces sentiments.

— Ils m'effraient.

— Non ! Ils sont naturels. Vous comprendrez mieux notre pays en songeant qu'il ne peut vivre sans honneur, comme un failli, alors que toutes nos traditions, toute notre atmosphère nous apprennent que l'Allemagne mérite d'être grande, forte *et glorieuse. Cela, Hitler l'a compris.* C'est pour cela que nous le suivons. Il a été le seul à s'adresser à des jeunes gens. Il nous a parlé en faisant appel à notre esprit de sacrifice. »

Hermann fait un discours. « *Ses yeux brillent. Il serre les* poings. Je ne dis pas un mot, *écrit Soupault. J'écoute et je me* sens brusquement un intrus. » Il ne reconnaît plus son camarade qui se passionnait pour tout ce qui était neuf. Il ne reconnaît plus Berlin qu'il avait connue à l'écoute de l'extérieur, toujours avertie de la dernière mode de Paris, de Londres ou d'Hollywood. A la question « Où tout cela vous conduira-t-il ? », Hermann ne répond pas, parce qu'il ne sait pas et ne s'en soucie pas.

« Au revoir, Hermann !

— A bientôt ! Heil Hitler ! »

Philippe Soupault termine son article par : « Nous ne nous fixons pas de rendez-vous... »

□ **La plupart des œuvres de Philippe Soupault sont désormais disponibles aux éditions Lachenal et Ritter.** Parmi elles : *Mémoires de l'oubli,* 2 volumes, édition revue, 1986 ; *Aquarium* nouvelle édition, 1984 ; *Ecrits sur la peinture,* 1980 ; *En joue !* édition revue, 1984 ; *Georgia,* nouvelle édition, 1984 ; *le Grand Homme,* édition revue, 1981 ; *le Manuscrit des Champs magnétiques* (André Breton, Philippe Soupault), préface de Serge Fauchereau, 1984.

Grenoble sans polar

La ville ne financera plus le Festival du roman et du film noirs. Une décision tardive qui menace l'existence de celui-ci

Grenoble ne veut plus financer ni organiser le Festival international du roman et du film noirs, pourtant hautement revendiqué en 1986 pour succéder à Reims. Après trois éditions consécutives, dont la première eut lieu en octobre 1987, qui transformèrent les amicales retrouvailles champenoises en une manifestation de dimension internationale, grâce à la présence d'auteurs, d'éditeurs et d'agents étrangers, Grenoble a décidé de jeter l'éponge.

Cette décision, pathétiquement déguisée au travers de deux propositions alternatives : faire de la manifestation une biennale ou étudier les modalités d'une *« participation financière des éditeurs au budget général »*, a été annoncée le jeudi 8 mars à Paris, lors d'un déjeuner auquel M. Bernard Betto, adjoint à la culture de la municipalité, avait convié les principaux éditeurs de la littérature noire et policière ainsi que M. Michel Lebrun, président de l'association 813 (1), qui parraine depuis l'origine le Festival.

En lâchant officiellement le festival du polar le 8 mars, Grenoble menace purement et simplement son existence et condamne la tenue d'une édition cette année. Les justifications de budget (6 millions de francs prévus initialement pour 1990), les contraintes de gestion, sont évidemment légitimes. Ce qui ne l'est pas, en revanche, c'est le flou, cette propension à l'incertitude de la municipalité, qui prétend découvrir soudainement le coût qu'implique un tel festival. Le revirement est encore moins compréhensible si l'on se réfère au budget du festival 1989, pour lequel la municipalité a quasiment doublé sa participation par rapport à 1988.

Dans une série de deux articles (« le Monde Rhône-Alpes » des 24 et 25 novembre 1989) : « Grenoble à la recherche d'une politique culturelle », notre correspondant Claude Francillon relevait que *« les fondations de l'édifice culturel grenoblois présentent des lézardes inquiétantes ; des chantiers marquent le pas, tandis que des projets sont différés »*. C'est dans ce contexte que se situe la décision de Grenoble, qui il y a encore six semaines (*le Monde* du 2 février) déclarait, par la parole autorisée de M. Bernard Betto : *« Nous réfléchissons à l'action à mener pour que cette manifestation, d'un budget de 5 millions de francs, ait tout le rayonnement qu'elle mérite. »*

Le polar ira sous d'autres cieux et méditera, pour sa gouverne, les délices de la langue de bois.

Alain Abellard

(1) 813 regroupe les amis de la littérature policière. Son président est vice-président, de droit, de l'association Grenoble-Polar, structure paritaire qui gère le Festival.

La mort de Laure Bataillon

La voix de Cortazar et celle des traducteurs littéraires

Laure Bataillon vient de disparaître brutalement, le 6 mars 1990. Pour tous, Laure Bataillon est d'abord la traductrice fidèle et remarquable de Julio Cortazar, puis de Juan José Saer. La plupart de leurs œuvres existent en français par sa voix, son écriture. Mais elle prêta aussi son talent à Hernandez, *Skarmeta, Onetti, Puig,* pour ne citer que ceux-là.

Traductrice d'auteurs reconnus, elle défendait aussi des littératures plus singulières, que les hasards de la mode et de l'édition oublient parfois avec désinvolture. Ainsi fut-elle la traductrice du poète argentin Arnaldo Calveyra.

Mais son enthousiasme, son talent, sa force de conviction, Laure Bataillon ne les mit pas seulement au service de son œuvre de traductrice et des littératures qu'elle aimait. C'est en cela sans doute que sa carrière est unique et exemplaire. Persuadée que le sort des littératures traduites est lié à celui de la traduction et des traducteurs, elle a constamment lutté pour une meilleure reconnaissance, morale autant qu'économique, du travail des traducteurs.

Elle fut ainsi de la première équipe qui fonda l'Association des traducteurs littéraires de France, en 1973, elle en fut la présidente entre 1981 et 1985 et, à partir de 1984, elle lança l'aventure d'ATLAS, prenant et tenant le difficile pari de tenir des assises internationales de la traduction littéraire chaque automne en Arles et de créer dans la même ville, devenue patrie de tous les traducteurs, un Collège international des traducteurs littéraires. A ce projet elle donna beaucoup de temps, d'énergie, d'imagination, avec cette ténacité souriante et cette douceur résolue qu'elle eut aussi le talent de savoir rendre irrésistibles.

Récemment, elle travaillait avec bonheur à une édition des œuvres complètes de Julio Cortazar en français, nouvelle aventure qu'elle n'aura pas eu le temps de mener à terme, mais dont elle parlait avec beaucoup de bonheur.

Françoise Cartano,

Présidente de l'Association des traducteurs littéraires de France.

SCIENCE-FICTION

De l'autre côté du miroir

OMBRES COMPLICES
de Jonathan Carroll.
Coll. « Science-fiction », J'ai lu, 21 F.

OS DE LUNE
de Jonathan Carroll.
Coll. « Blême », Albin Michel, 85 F.

REVES DE SANG
de Dennis Etchison.
Coll. « Hantises », Editions Greco, 89 F.

BOULEVARD DES BANQUISES
de Serge Brussolo.
Coll. « Présence du fantastique », Denoël, 40 F.

LE DRAGON BLANC
d'Ann McCaffrey.
Presses pocket, coll. « Science fantasy », 39,50 F.

LES TAMBOURS DE PERN
d'Ann McCaffrey.
Coll. « Epées et dragons », Albin Michel, 29 F.

AVEC son premier roman, publié l'an dernier chez J'ai lu, *le Pays du fou rire,* Jonathan Carroll s'était imposé d'emblée comme l'une des voix les plus originales de la littérature d'imagination. Les deux autres romans qui viennent de paraître presque simultanément dans deux collections différentes confortent cette position que son prestigieux patronyme sollicite sans doute. Dans une interview à la revue anglaise *Fear,* Jonathan Carroll utilise pour qualifier son œuvre les termes de *« réalisme magique »* : ceux-ci s'appliquent parfaitement à *Ombres complices,* qui se présente avant tout comme l'histoire d'une rencontre, d'une amitié et d'une passion. A Vienne, que Jonathan Carroll connaît bien pour y avoir longtemps résidé et dont il révèle les arcanes avec délectation, Joseph Lennox rencontre, au cinéma, un couple d'Américains résidant comme lui dans la vieille cité impériale.

Ce n'est que très tardivement que le réalisme se teinte de magie avec les tours de « Petit Bonhomme » venant instiller des fragments de cauchemar dans le décor sans surprise d'une liaison pour basculer d'un coup, au final, dans le fantastique horrifique, lorsque Lennox est enfin *confronté à ses propos fantômes, à ses « ombres complices »* de l'enfance qu'il avait cru exorcisées par l'écriture...

Si la première partie d'*Os de Lune* relève elle aussi du réalisme le plus strict — il s'agit du récit autobiographique d'une jeune femme tirée à hue et à dia qui réussit enfin à nouer les fils de sa vie en décidant de suivre à Milan un basketteur de ses amis — la magie ne tarde pas à montrer le bout de son nez. Cullen James est bientôt l'héroïne d'une série de rêves-feuilletons qui la transportent nuit après nuit dans le monde de Rondua, *« un monde où des lapins faisaient surgir des magiciens de leurs hauts-de-forme ».* Avec cet *Os de Lune,* Jonathan Carroll nous a donné un chef-d'œuvre de la littérature onirique qu'on pourra classer dans sa bibliothèque entre le *Peter Ibbetson* de George du Maurier et le *Est-ce possible ?* de Clarice Eedy.

FRANÇOIS TRUCHAUD, que les amateurs de fantastique connaissent pour le travail effectué chez Néo sur Howard et Graham Masterton, dirige désormais aux Editions Greco une collection intitulée « Hantises », qui s'inscrit dans le courant actuel du roman d'horreur... Parmi les trois titres publiés, un recueil de nouvelles, *Rêves de sang,* d'un auteur réputé outre-Atlantique dans le domaine du texte court : Dennis Etchison.

Les quinze nouvelles qui le composent couvrent un vaste champ thématique. Leur unité provient de la façon *doucereuse et parfois presque allusive qu'a Dennis Etchi*son de plonger le lecteur dans ces cauchemars éveillés. Au beau milieu, on trouvera une *perle : la Femme en noir,* aussi remarquable par le sentiment de malaise qui y est distillé que par son étonnante chute.

Jacques Chambon vient de donner à la collection « Présence du futur » une petite sœur, « Présence du fantastique », avec laquelle il entend promouvoir une *« littérature de l'irréel véritablement moderne »* où seraient privilégiés l'ambiguïté, le sous-entendu, le fantasmatique. Pour son lancement, il a fait appel au meilleur auteur de la jeune SF française : Serge Brussolo, qui sacrifie allègrement dans ce *Boulevard des banquises* à son goût des villes « malades » et à son sens surréaliste des images, mais dans le cadre d'une intrigue plus maîtrisée que d'habitude. Sarah, l'héroïne de Brussolo, est chargée par son éditeur de la rédaction d'un guide de voyage sur une île au nom *imprononçable qui abrite la Venise de l'Arcti*que, Gotthérdal, cité du Grand Nord construite par des *descendants de Vikings sur l'emplacement* d'un cimetière de bateaux.

Quel est le lugubre secret de Gotthérdal ? C'est ce que nous révèle Brussolo au fil d'un roman gorgé d'images confondantes, de trouvailles intenses, de morceaux de bravoure visionnaires qui font de ce *Boulevard des banquises* une bien fascinante villégiature...

AVEC *le Dragon blanc,* la saga de Pern poursuit sa trajectoire épique de roman de chevalerie transposé, mais s'orne de nouveaux motifs marquant l'évolution soudain accélérée de cette civilisation des chevaliers-dragons : la reconquête du continent méridional abandonné *jadis à la suite de cataclysmes. Et surtout* les découvertes de sites archéologiques laissés par les hommes venus des étoiles pour coloniser Pern.

Ann McCaffrey ne fait qu'ébaucher ces deux motifs, dont on pressent qu'ils seront les moteurs décisifs des autres romans du cycle à paraître comme de l'évolution de la société pernienne. Incidemment, le premier voyage secret sur le continent méridional auquel il est fait abondamment référence dans *le Dragon blanc* est le thème du troisième volume du cycle des harpistes, *les Tambours de Pern,* paru de façon presque concomitante : voilà deux occasions de voyage à dos de dragon qui méritent l'intérêt...

Jacques Baudou

□ **Revue** ***NYX.*** Signalons également le dernier numéro de la revue *NYX* au titre magrittéen de *Ceci n'est pas de la science-fiction,* qui propose sept nouvelles du genre dues à la plume d'auteurs de la « nouvelle vague française » (*NYX,* 4, square Saint-Irénée, 75011 Paris), et le premier cahier d'études lovecraftiennes, *Lettres d'Innsmouth,* publié sous la direction de Joseph Altairac chez Encrage (BO 0119 Amiens Cedex 80001) pour célébrer le centenaire de la naissance de H.P.L. Lovecraft. Nous y reviendrons...

Un inédit de Queneau

La petite bibliothèque quenienne, issue d'une collaboration entre Sixtus-éditions (1) et le Centre international de documentation, de recherche et d'édition Raymond Queneau, publie un texte inédit de Queneau consacré à Gustave Le Bon. Il s'agit d'un long article que l'écrivain, qui n'avait alors que dix-neuf ans et habitait à Epinay-sur-Orge, envoya en 1922 à Georges Bohn, détenteur de la rubrique scientifique du *Mercure de France.* L'article fut refusé ; Queneau ne sera publié que trois ans plus tard *dans la Revue surréaliste.*

Il faut dire que Le Bon n'était *déjà plus* très à la *mode* en 1922. Mais cet esprit encyclopédique, auteur de quarante-cinq ouvrages qui traitaient aussi bien de *l'Hygiène pratique du soldat et des blessés* que de la civilisation des Arabes, de la psychologie du socialisme, de la photographie en voyage et, bien sûr, de la psychologie des foules, avait tout pour séduire Queneau. Même si, comme le dit Mme Claude Debon dans sa préface, *Queneau est véritablement né en 1932* avec l'écriture du *Chiendent,* ce petit texte a le *mérite* d'éclairer l'universalisme quenien... et la figure bien intéressante de Gustave Le Bon.

P. L.

(1) Sixtus-éditions, 5, rue Labordère, 87000 Limoges. Tél. : 55-79-28-34.

□ **Un Goncourt du premier roman.** — L'Académie Goncourt vient de créer à la demande de Jack Lang, ministre de la culture et maire de Blois, un Goncourt du premier roman qui sera décerné chaque année à Blois. Le Goncourt du premier roman sera décerné pour la première fois le 31 mars prochain. Voici la sélection : Tassadit Imache, *une Fille sans histoire* (Calmann-Lévy) ; Luba Jurgenson, *le Soldat de papier* (Albin Michel) ; Julia Kristeva, *les Samouraïs* (Fayard) ; Christine Lafon, *Mémoire d'un brin de paille* (Gallimard) ; Hélène de Monferrand, *les Amis d'Héloïse* (de Fallois).

□ **Les « Versets sataniques » en japonais.** — Les éditeurs des *Versets sataniques* de Salman Rushdie en langue japonaise peuvent s'estimer satisfaits : les quinze mille exemplaires imprimés sont pratiquement tous vendus moins de quinze jours après leur parution le 14 février, date anniversaire de la « condamnation à mort » de Salman Rushdie par l'ayatollah Khomeiny. — (*A. P.*)

Citadelles ou Mazenod ?

Pour la Cour de cassation, le nom d'une maison d'édition ou d'une collection ne doit pas changer si son créateur quitte ses fonctions

Un éditeur lorsqu'il crée une maison et qu'il lui donne son nom conserve-t-il l'usage exclusif de son patronyme ? Oui, avait déclaré, à propos de Lucien Mazenod, la cour d'appel de Paris le 17 octobre 1988, enjoignant par là-même à la société Editio, propriétaire de la maison d'édition fondée à son nom par Lucien Mazenod, de ne plus utiliser le patronyme Mazenod. Les éditions Mazenod sont devenues les éditions Citadelles.

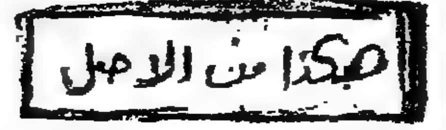
Non, vient d'affirmer la Cour de cassation dans un jugement rendu le 27 février : *« Par une cession implicite, le patronyme [est] devenu un signe distinctif qui s'est détaché de la personne physique qui le porte, pour s'appliquer à la personne morale qu'il distingue et devenir ainsi une propriété intemporelle. »* Bref, Lucien Mazenod comme personne peut n'avoir rien à voir avec Mazenod comme marque.

Par le même jugement, la Cour de cassation précise qu'un directeur de collection ou un éditeur, même s'il a inventé le concept d'une collection ne peut se prévaloir de la qualité d'auteur — avec les droits moraux qui sont attachés à cette fonction : *« L'édition d'une collection d'ouvrages ne constitue pas en soi la création d'une œuvre distincte de ces ouvrages eux-mêmes. »*

Sur le premier point, la Cour de cassation ne fait que refléter l'usage commun : la plupart des maisons d'édition d'aujourd'hui portent les noms de leurs fondateurs quand *ni* eux-mêmes *ni* leurs descendants ne participent plus aux destinées de l'entreprise : de Grasset à Ramsay en passant par Denoël ou, tout récemment, par Balland.

Le second point est appelé à faire jurisprudence, même s'il ne fait que confirmer la situation d'intermédiaire qui est celle des directeurs de collection entre les auteurs de livres et les patrons des maisons d'édition : même s'il crée une collection, qu'il en invente le fond et la forme, qu'il choisit les auteurs, qu'il dirige la réalisation, un directeur de collection ne peut rien revendiquer qui lui appartienne en propre.

P. L.



EN VITRINE

ESSAI

Un amateur de cimetières

André Chabot parcourt l'Europe depuis des années, mais seuls les cimetières intéressent ce photographe. Il a sélectionné, pour son livre, 300 photos parmi les 45 000 qui constituent sa collection. Il nous présente, en quelque sorte, son cimetière idéal.

Quel bonheur de se promener en sa compagnie et de passer ainsi de Bratislava à Trieste ou de Vienne à Barcelone ! Erudit et libertin, André Chabot apprécie le climat érotique des cimetières. Il lui semble que les statues dressent *« devant la mort l'obstacle de la beauté »*, et il adhère presque au propos de Théophile Gautier, qui avouait : *« J'ai toujours préféré la statue à la femme et le marbre à la chair. »* Les photos, dont nombre sont troublantes, illustrent à merveille un texte de grande qualité littéraire, qui ravira les amateurs d'anecdotes et de citations sur la mort.

La magnificence de bien des monuments funéraires laisse parfois pantois. Comment ne pas supposer que certains défunts ont passé une partie de leur vie à rêver leur dernière demeure ? Selon Hérodote, une prostituée de Kheops réclamait à chacun de ses clients une pierre qui servirait, plus tard, à l'édification de son tombeau.

Nulle tristesse n'est perceptible dans la démarche d'André Chabot ; tout juste un peu de mélancolie lorsque, frôlant d'un peu trop près une gisante de marbre, il croit l'entendre murmurer, comme Mme de Fontaine Martel sur son lit d'agonie, en 1780 : *« Ma consolation est qu'à cette heure je suis sûre que quelque part, on fait l'amour. »*

P. Dra.

► **Erotique du cimetière**, *texte et photos d'André Chabot, éd. Henri Veyrier, 222 p., 195 F.*

MYTHOLOGIE

Les astres à la lumière des dieux grecs

Il ne faut pas s'attendre à ce que les mythes rassurent ou rendent légers. Leur trame est faite essentiellement de meurtres, de viols, de descentes aux enfers, de châtiments horribles et de l'interaction complexe de tout un réseau de parentés avec ses haines inextinguibles, et ses soutiens inconditionnels. C'est un monde totalisant, projection ancestrale du cerveau de l'homme, de ses angoisses et de ses peurs les plus archaïques mais aussi de sa longue et douloureuse quête pour se libérer.

La personnalité des dieux, les démêlés de leurs aventures, ramenés aux archétypes qu'ils animent, permettent à Gisèle Borie et Géraldine Jouin de dévoiler et d'expliquer les problèmes majeurs que les natifs de chaque signe doivent amener à la conscience avant de les vaincre et de les dépasser.

Transposée dans l'univers mythologique, notre vie prend enfin sa dimension héroïque... *Comme Héraclès, il vaut mieux aller affronter – dans le signe de la Balance – l'hydre de Lerne dans l'odeur pestilentielle des marais et lui couper toutes ses têtes plutôt que de traîner sa vie durant un problème douloureux souvent envisagé mais jamais résolu.*

Pour Géraldine Jouin et Gisèle Borie, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais, en analysant ainsi à l'aide de la psychanalyse le fond inconscient inscrit dans chaque mythe, l'astrologie devient une méthode active et personnelle de découverte de soi particulièrement tonique et enrichissante.

J.-P. De.

► **L'Astrologie :** *l'interprétation des signes par les mythes, de Gisèle Borie et Géraldine Jouin. Editions du Rocher, 345 p., 120 F*



ROMANS

Christian Gailly ou la beauté inaccessible

Peut-on éterniser une émotion musicale, empêcher le temps de l'altérer ? C'est ce que tente le narrateur du deuxième livre de Christian Gailly, ébloui par le *Concerto pour clarinette en la majeur de Mozart* (K 662), qu'il a écouté, une nuit, à la radio.

En recherchant de disquaire en disquaire l'enregistrement idéal, en se préparant, une semaine à l'avance, à se rendre au « Théâtre musical » où le concerto est joué, il cherche à mettre en scène le plaisir et l'émotion qu'il a éprouvés à la première écoute. Mais s'il est possible de reproduire le décor extérieur, « le décor intérieur, lui, n'est pas reproductible ».

Pour évoquer cette chute de l'absolu, ce passage de l'extase à la déception, Christian Gailly accomplit des variations pathétiques et burlesques. Le narrateur prend une allure de clown perdu qui semble vouloir expier sa propre impossibilité à rejoindre la beauté.

L'humour acerbe qu'il exerce à l'égard de lui-même ne s'estompe qu'au moment du concert. Il trouve alors une équivalence imaginaire à son émotion première. Le rythme de parade loufoque du livre s'apaise dans de très belles pages, féeriques, intemporelles.

Mais la musique va trop vite, il est impossible de la transcrire en mots : *« Autant mettre en paroles une équation mathématique »*. Seul soupçon de clarté dans la pénombre de ce découragement esthétique : le merveilleux visage *« tendu et accidenté, offert au vide »*, de la femme aveugle assise dans le fauteuil voisin.

En la raccompagnant à travers Paris, le narrateur essaie de *la suivre dans sa nuit*. Quand il s'accorde à la cadence de sa marche, il trouve enfin la note juste qu'il *cherchait* en vain. L'harmonie du sentiment amoureux auquel il s'abandonne le ramène vers la plénitude de l'émotion musicale.

Comme hanté par l'idée de perdre la grâce vibrante de son récit, Christian Gailly le suspend à son moment le plus dense : l'approche tremblante des corps. Une pirouette narquoise interrompt la vague de lyrisme. Cette élégance de l'ironie, cette musique des mots brisée à son apogée, appartiennent en propre à Christian Gailly et sont la marque de son talent.

J.-N. P.

► *K 662, de Christian Gailly, Editions de Minuit, 124 p., 49 F.* Dit-il, *premier livre de Christian Gailly, a été publié en 1987, aux mêmes éditions.*

L'angoisse de la quinte flush

Il est bien rare, lorsqu'on lit un livre, d'avoir immédiatement envie de rencontrer l'auteur autour d'un tapis vert. Tel est le cas avec Philippe Balland qui, avec *Piqué de poker*, vient d'écrire une manière d'ode au poker ; ce jeu qui, bien plus qu'une passion souvent onéreuse, est un art de vivre et une science du hasard.

Comme bien des disciplines olympiques, le poker ne peut se pratiquer sans entraînement ni sans hygiène de vie. Il est donc recommandé aux adeptes de ce sport de fumer, de boire et de consacrer une nuit par semaine aux brèmes.

Vincent Dussart, le héros du roman de Philippe Balland, est un archétype du joueur de poker. Ce bon technicien de la transformation de deux paires ou d'un brelan en full a organisé son existence en fonction des vendredis soirs où il retrouve ses partenaires habituels. Certes, à l'occasion, il ne dédaigne pas de risquer quelques billets aux courses ou de s'asseoir à une table de bridge. Mais ce ne sont là que des infidélités passagères, des passe-temps pour tromper l'attente entre deux parties de poker.

Sérieux comme un carré d'as, émouvant comme une quinte flush, le livre de Philippe Balland brille aussi par son humour noir. Les us, tics et travers des joueurs sont disséqués d'une plume alerte par un auteur dont on pressent qu'il fera, cartes en main, un bon usage de ses droits d'auteur.

P. Dra.

► **Piqué de poker**, *de Philippe Balland. Ed. Balland, 92 p., 79 F.*

Chez le même éditeur, dans la même collection : **Ivre de livres**, *d'Alain Nabaud (92 p., 79 F.) et* **Folle dingue de lunettes**, *de Sylvie Girard (93 p., 79 F.)*

SOUVENIRS

Les années d'écolier de Pierre Sansot

Enfance et vacances riment avec France : cela tombe à merveille et doit réjouir le cœur de Pierre Sansot, qui, en 1985, nous donnait déjà, avec *la France sensible* (Champ Vallon), un hymne à l'amour inspiré par cette terre française qu'il arpentait en tous sens et dont il exaltait les séductions en amoureux fervent.

Ecolier de la Troisième République, fils d'institutrice devenu lui-même professeur de philosophie, il se souvient aujourd'hui de ce temps où, ayant fait *« effraction dans le monde »*, il vivait *« dans l'éternel recommencement, dans une sublime insouciance des matins, des saisons, qu'il s'ingéniait à préserver »*. Cet amant impénitent et quelque peu fétichiste de notre bel Hexagone ne peut, bien sûr, s'empêcher d'associer l'école et l'enfance à la France au cours de sa quête des *« moments primordiaux »* qui jalonnent l'existence entre la première classe enfantine et l'année du bac.

Mais surtout il sait dire comme personne la *« messe »* de l'enfance, cette douce liturgie *dont nous fûmes les officiants* lorsque *« nous étions des joueurs de billes, des amateurs de chewing-gum, des pinailleurs »*, lorsque *« nous défendions de nos coudes le petit territoire de notre bureau et, en même temps, nous dévorions les étoiles, nous étions dans nos proférations de grands consommateurs d'absolu »*.

Anne Bragance

► **Cahiers d'enfance**, *de Pierre Sansot. Champ Vallon, 215 p., 108 F.*

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Allemagnes

UNE SEMAINE EN JUIN. BERLIN 1953
de Stefan Heym. Traduit de l'allemand par Françoise Toraille. La Nuée bleue/Lattès, 336 p., 145 F.

UNE FATIGUE suivi de LA PROMENADE SUR LA GRÈVE
de Hartmut Lange. Traduit de l'allemand par Dominique Tassel. Fayard, 200 p., 98 F.

DÉPARTS IMPRÉVUS (VOYAGE A BEYROUTH et DÉFAILLANCE)
de Werner Heiduczek. Traduit de l'allemand par Bernard Gennton. Flammarion, 176 p., 95 F.

MATULLA ET BUSCH
de Klaus Schlesinger. Traduit de l'allemand par Jean-Marie Argelès. La Nuée bleue/Lattès, 174 p., 88 F.

EN Allemagne de l'Est, depuis qu'elle existe, les écrivains s'étaient donné la tâche d'informer, d'être les « journalistes » dans un pays où la presse n'était que propagande. Ils furent, il est vrai, peu nombreux ceux qui eurent le talent et le courage de parler vrai et de nous faire comprendre, avec le moins possible de métaphores et de langue de bois, la réalité d'un « pays de l'Est » à peu près fermé et inconnu en plein centre de l'Europe. Qu'aurions-nous perçu, en effet, de la réalité profonde de la RDA sans les grands auteurs de ce pays né d'une amputation, sans Uwe Johnson (*la Frontière*) ? Sans Christa Wolf (*le Ciel partagé, Trame d'enfance*), Christoph Hein (*la Fin de Ende, le Joueur de tango*) ou sans le chanteur Wolf Bierman ? A peu près rien, puisque ceux qui savaient – universitaires, intellectuels, industriels, compagnons de route – se taisaient.

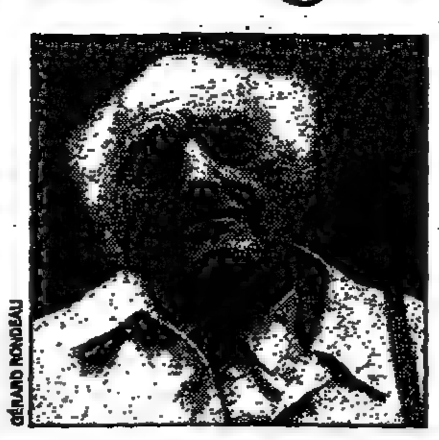
C'est pourquoi, aujourd'hui, alors qu'une presse libre apparaît, alors qu'on accorde dans les journaux une large place aux intellectuels et aux écrivains – entretiens, prises de position, tribunes libres, etc., – une question se pose : celle de la reconversion du littérateur. D'autant plus, la réalité l'a montré depuis l'automne, que la rue comme les partis refusent jusque-là aux Cassandres un vrai rôle politique... Ce qui restera, finalement, ce sera la littérature.

JUSTEMENT, la publication cette semaine du roman de Stefan Heym sur la révolte de juin 1953 à Berlin, *Une semaine en juin*, vient corroborer cette affirmation, qui n'est pas si oiseuse qu'on pourrait le penser. Comment va-t-on lire en France, après le 18 mars, un livre écrit après l'échec de 1953, refusé, qui valut à son auteur l'interdiction de toute publication en RDA, l'exclusion de l'Union des écrivains, et qui fut édité en République fédérale d'Allemagne en 1974 seulement ? Comme un document historique ou comme une œuvre littéraire mettant en scène, du point de vue point de vue de l'Est, la complexité de l'histoire de l'Allemagne moderne ?

Cinq jours en juin (c'est le titre allemand du livre) au cours desquels Martin Witte, ancien militant antifasciste, responsable syndical dans une grande entreprise d'Etat, va voir sous leur visage véritable l'ensemble des « camarades » et des responsables du Parti, auquel, pourtant, il est tout dévoué. Mais, pour s'être rangé au côté des ouvriers et avoir refusé le relèvement des *normes de la production*, Martin Witte va être chassé de l'entreprise Merkur, privé de ses fonctions. A moins qu'il n'accepte de reconnaître ses « erreurs »... En cinq jours, une carrière, une illusion, une vie se brisent, à l'instar de milliers d'autres, devant les chars de l'Armée Rouge tirant sur des *ouvriers sans armes.*

En une fresque unanimiste mettant en scène les tenants des différentes tendances, sans oublier l'énorme marais des opportunistes de la « majorité tranquille », Stefan Heym recrée presque heure par heure les prémisses de l'insurrection, truffant l'intrigue de son livre d'articles de journaux, de communiqués officiels, de discours de Walter Ulbricht et de Grotewohl. Autant d'éléments dont l'évocation demeura pendant plus de trente-cinq ans rigoureusement interdite, effacée des mémoires. Préfiguration, cependant, de la grande libération de 1989. Seul, le roman pouvait rendre compte, même si les personnages d'*Une semaine en juin* nous apparaissent le plus souvent comme des archétypes : l'ouvrier modèle, l'ancien nazi non dénazifié, le militant antifasciste profondément communiste, l'opportuniste...

Ce livre, ce fut comme le premier combat est-allemand de Stefan Heym. Un personnage ! Né en 1913 à Chemnitz (aujourd'hui Karl-Marx-Stadt), exilé dès 1933 en Tchécoslovaquie puis aux Etats-Unis. Engagé dans l'armée américaine en 1943, il participe comme officier au débarquement en Normandie avant d'être congédié de l'armée US pour « procommunisme » ; devant la « chasse aux sorcières » et la guerre froide, il décide de renoncer à la nationalité américaine et s'installe à Berlin-Est en 1952. Juste avant la mort de Staline et la « semaine en juin ». Avec cet ouvrage « historique », qui marque les débuts de la « Nuée bleue », une nouvelle collection de littératures allemandes dirigée par Nicole Bary – la libraire du Roi des aulnes à Montparnasse, – nous sommes en présence du premier livre de Heym traduit de l'allemand (1), et on nous annonce pour cette année l'importante autobiographie *Nachruf* (« Eloge funèbre »).


GÉRARD RONDEAU

Stefan Heym.

UNE autre chose reste attachante dans *Une semaine en juin* : la description d'un Berlin non encore coupé par le Mur, mais où plane le souvenir du blocus, une ville détruite, mais où l'on va encore d'est en ouest et retour, laboratoire où les Martin Witte, les Stefan Heym, veulent retrouver Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht. Une ville différente du Berlin vaincu que découvre, en 1946, sous les décombres, le soldat britannique George Clare, l'auteur de *la Dernière Valse à Vienne* (Payot, 1984), interprète pour les interrogatoires de la Commission de dénazification. George Klaar, ex-Georg Kler, qui se demande dans *Berlin après Berlin* (2), ce livre-témoignage écrit quarante ans après, comment le pays des poètes, des musiciens et des philosophes, de Goethe et de Beethoven, a pu devenir celui des assassins.

Ce Berlin qui ne cesse de hanter Jean-Michel Palmier tandis qu'il dérive, des jours et des nuits, dans cette ville grosse pour lui de tout ce qu'il en sait, faisant resurgir des ruines l'époque de la république de Weimar, celle de l'expressionnisme ou de la montée du nazisme, jusqu'aux *Ailes du désir* de Wim Wenders et Peter Handke bruissant dans le ciel de Berlin.

Retour à Berlin (3), livre de fragments, de miettes de mémoire – qui reprennent et complètent son *Berlineer Requiem* (Galilée, 1976), – dans ce lieu d'errance où J.-M. Palmier cultivant romantiquement le goût des ruines, part sur les traces de Franz Hessel, le célèbre « flâneur », pour rencontrer à chaque coin de rue le souvenir de Max Reinhardt et de Bertolt Brecht, Else Lasker-Schüler et les spartakistes, Maïakovski et Kokoschka, Musil et Walter Benjamin. Des notes de flâneur nostalgique pour flâner parmi les fantômes.

Ces fantômes nous forcent à faire retour vers la littérature exigeante, constamment hantée par le passé nazi, du Berlinois des deux rives (né à Spandau, il vit à Berlin-Ouest), Hartmut Lange, véritable découverte de ces dernières années avec ces superbes nouvelles que sont *le Récital* et *la Sonate Waldstein* (Fayard, 1988 ; Prix du Festival de littérature traduite de Nantes 1989).

Avec son second livre, *Une fatigue*, suivi de *la Promenade sur la grève*, dans ce style tourné vers l'intérieur d'êtres étranges menacés par la folie, Hartmut Lange nous entraîne entre normalité et délire, entre la veille et le rêve. Qui a tué Achterbach, le « nihiliste » qu'on dit suicidé, à qui la femme, Gerda, continue d'accorder une présence réelle, lui mettant son couvert à table, lui donnant des rendez-vous, discourant avec lui ? Une errance hallucinée jusqu'à Copenhague pour revenir vers la maison de Berlin qui frappe ses habitants d'une inéluctable fatigue. Fatigue aussi pour le libraire qui tente d'aller au bout de sa promenade, sur les bancs de sable et de vase que dépose la mer du Nord à marée basse dans un brouillard sans issue, quitte à laisser partir la femme qu'il aime et qui était prête à l'aimer. Le cerveau finit par se diluer dans ses vies hallucinées, ces vies suicidées dans lesquelles nous engloutit un Hartmut Lange fasciné par la mort et par la folie. En sortira-t-il, mais pour aller où ?...

L'essentiel serait-il de partir ? C'est peut-être la question que pose Werner Heiduczek de Leipzig ? Né en 1926 en Silésie, il s'est installé en 1946 en zone soviétique. Enseignant, il a beaucoup voyagé, comme le rappelle son personnage du *Voyage à Beyrouth*, la première des deux nouvelles de *Départs imprévus*, un reporter-photographe qui agonise près de son auto en flammes entre Liban et Israël, tandis que son père est mourant à Leipzig. Mais Heiduczek immobilise ses personnages. Ils n'ont qu'à rester où ils se trouvent, Jacob Alain, un docker de Hambourg, et Elizabeth Bosch, une femme de ménage d'une petite ville de Saxe ! Deux veufs qui vont refuser, par fatigue peut-être, la passion qui pourrait tout changer de leur vie. Le rapprochement de deux Allemands, de deux Allemagnes, qui ne semblait pas impossible, mais contre quoi tout se ligue, l'époque, les voisins, les enfants...

AUTRES voyageurs, exclus eux aussi de partout, Matulla et Busch, les deux septuagénaires qui, un beau jour, quittent leur hospice de Souabe pour Berlin, parce que Franz-Gustav Matulla venait d'apprendre qu'il héritait d'une maison dans le quartier de Kreuzberg. Admirables pépés qui ont fait la guerre de la Bretagne à la Sibérie, qui écrivent et signent encore leur nom en gothique et qui partagent depuis des années la même chambre dans un foyer pour hommes seuls ! Ils vont se mettre en route, l'un sans l'autre, réunis par force, Matulla le grognon et Busch l'optimiste, et voyager en stop, parce que Matulla a perdu au poker leurs billets de train et sa valise, traverser une Allemagne qu'ils ne reconnaissent pas pour arriver dans un quartier, une rue, que Matulla a bien connus jadis. Mais « leur » maison est occupée par une communauté de jeunes squatters. L'un veut les chasser, l'autre s'émerveille de voir vivre près de lui cette jeunesse. Tous deux croient que le temps va s'arrêter, va les oublier. Sans se rendre compte que le quartier, tout entier la proie des promoteurs, est promis à la démolition pour construire des immeubles de standing et qu'il ne leur reste plus rien.

Avec ce premier livre traduit en français, Klaus Schlesinger nous donne à lire un beau roman plein de tendresse dans un Berlin de la misère, mais bien vivant. Né en 1937, il a passé son enfance dans les ruines de Berlin de l'après-guerre, côté Est, avant de devenir journaliste et écrivain, d'être exclu de l'Union des écrivains en 1977 et de partir pour Berlin-Ouest dans une de ces communautés d'« alternatifs » qu'il fait revivre dans son roman. Matulla et Busch, deux vieux qui se clochardisent, un couple indissoluble, ces Vladimir et Estragon de Kreuzberg qui s'expriment dans un style indirect plein de vie et d'images dans un monde cocasse qui ne veut plus d'eux.

(1) Deux romans, traduits de l'anglais, avaient paru chez Gallimard : *les Croisés* (1950), *les Yeux de la raison* (1952), et aux E.F.R., L'âge cosmique 1959).

(2) George Clare : *Berlin après Berlin. 1946-1947*. Traduit de l'anglais par Jean Clem. Plon, 280 p. 160 F.

(3) Jean-Michel Palmier : *Retour à Berlin*. Payot, 306 p. 130 F.

□ **Autres lectures d'Allemagne** : *Vivre en RDA. Pourquoi je reste !* par Christian Weber. L'auteur, un pasteur de Dresde, nous invite à réfléchir sur le refus de la fuite. (Editions du Cerf, 124 p., 85 F) ; *La RDA quel avenir ?* Numéro « Spécial RDA ». Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande, mars 1990.

Le grand livre de Grimmelshausen

Suite de la page 21

C'est un livre qui, à travers le foisonnement des situations, la multiplicité et la variété des tableaux, des tons, des sentiments, des figures narratives, dessine une ligne ferme, claire, autour de laquelle s'organise et se justifie l'éparpillement. Cette ligne est celle de l'absolue vanité du monde et de l'abandon de l'existence dans les seules mains de Dieu.

A la fin de son récit, le simplissime, l'innocent, l'enfant naïf que sa traversée des réalités a transformé en homme ordinaire, tire de son existence ce bilan qui est une magnifique expression de la pensée et de la sensibilité baroques : « *Ta vie n'a pas été une vie, mais une mort ; tes jours une ombre épaisse, tes plaisirs de graves péchés, ta jeunesse une rêverie, et ton bien-être un trésor d'alchimiste qui s'enfuit par la cheminée et t'abandonne avant que tu n'y prennes garde.* »

Et il achève son livre par une longue citation du prédicateur rigoriste Antonio de Guevara : « *Adieu, monde, car on ne peut se fier à toi ni rien espérer de toi ; dans ta maison, le passé a déjà disparu ; le présent disparaît sous nos mains, le futur n'a jamais commencé, le plus constant tombe, le plus fort se brise, le plus durable prend fin ; donc tu es un mort parmi les morts et, de cent ans, tu ne nous laisse pas vivre une heure.* »

La présence permanente de la mort dans la vie, du mal dans le plaisir, de la chute dans l'ascension, de l'animalité dans l'homme, de la tromperie dans les mots, de la pourriture dans la chair, peut être pour de pieux orateurs le thème de belles envolées. Pour Grimmelshausen, homme du peuple, soldat jeté dans les effroyables et interminables tueries de la guerre de Trente Ans, c'est le fil dont est tissé le quotidien.

Une population hagarde et affamée

La déréliction baroque, la certitude que la vie sur terre est un enfer qui n'a d'autre avantage sur l'autre que de n'être pas éternel, se nourrissent de tout ce qu'il a pu observer depuis sa naissance en 1622, depuis que les troupes croates ont envahi son petit village du Hesse-Nassau en 1635 et l'ont enlevé ; depuis que les soudards de Turenne, ceux des Suédois, ceux des impériaux, se livrent au pillage et au massacre, se battant moins entre eux que contre une population hagarde et affamée.

Mais son livre ne se limite pas à un témoignage, d'une acuité et d'un réalisme étonnants, sur les acteurs et sur les méfaits de la plus effroyable des guerres de l'âge classique. S'il y a bien du Jacques Callot dans la fresque de Grimmelshausen, dans l'âpreté du trait, dans l'horreur des détails minutieusement décrits, dans la puanteur physique et morale qui émane des personnages, ces tableaux, ces exemples s'inscrivent dans une vision globale de la société qui n'épargne personne.

Il n'y a pas de victime qui ne soit prête à devenir bourreau. *Simplicissimus* est l'épopée des perversions de l'homme et de la perte de son âme. Mais sur un thème aussi sinistre, Grimmelshausen a compris que, pour être entendu, il fallait composer un livre qui ne le soit pas.

Comment faire rire, comment surprendre, comment attacher l'intérêt des lecteurs en alignant les trahisons, les vanités et les bestialités en tout genre ? En inventant un personnage d'une pureté et d'une naïveté absolues, un « simplex » dont le regard n'est pas, comme le nôtre, usé et émoussé par les concessions qu'entraîne « *l'usage du monde* ».

Ce déplacement du point de vue est d'une efficacité narrative dont bien des auteurs s'inspireront après Grimmelshausen. Elle permet au romancier de décrire les choses les plus affreuses et les plus insupportables en observant un recul qui permet la farce, la trivialité la plus grossière – le corps humain n'est qu'un sac d'os, de viande, d'humeurs et de vents, – l'utilisation des anecdotes les plus pittoresques ou les plus piquantes que l'auteur a pu ramasser dans les livres de son époque.

Car Grimmelshausen, s'il a beaucoup vu, beaucoup noté de gestes, de faits, de tournures de langage, a aussi beaucoup lu. Si *Simplicissimus* appartient par son sujet et par ses figures à la grande littérature populaire, à ces textes qui n'en finissent pas de vivre dans l'imaginaire des nations quand ils ont oublié de faire les délices des lettrés, il s'agit bien aussi de l'œuvre d'un écrivain, parfaitement maître de sa construction et de son style, jouant de toutes les richesses et de toutes les ressources d'une langue à laquelle il donne ses lettres de noblesse littéraire, attentif aux rythmes de son livre, à la coloration de ses chapitres, à la respiration de ses contes.

Il n'y a aucune exagération à prétendre, comme le fait son éditeur, que « *Simplicissimus occupe dans la littérature et l'image de l'identité allemande la même place que le* Don Quichotte *en Espagne, le théâtre de Shakespeare en Angleterre*, la Divine Comédie *en Italie.* » On pourrait ajouter que ce roman violemment anti-académique, anti-courtisan, anti-mondain, est le plus grand récit en prose de l'âge classique.

Il est donc juste, pour finir, de rendre grâce au magnifique travail de traduction réalisé par Jean Amsler. Rompu à la langue baroque des romans de Günter Grass, Amsler est parvenu à nous offrir une image de celle de Grimmelshausen qui est tout à la fois moderne et marquée par le dix-septième siècle français non classique, plein de vigueur, d'invention et de franche rudesse.

Pierre Lepape

BILLET

Les socialistes et le franc fort

En se rendant au congrè du Parti socialiste qui s'ouvre jeudi 15 mars à Rennes, M. Pierre Bérégovoy pourra annoncer une bonne nouvelle : en février, l'augmentation des prix de détail une nouvelle fois été faible. L'écart annuel d'inflation avec la RFA reste nettement inférieur à un point : 2,7 % de hausse là-bas, 3,4 % ici. Qui aurait cru un tel résultat possible il y a seulement quelques années ? Incontestablement, les efforts accomplis par la France depuis 1982-1983 commencent à payer. L'important pour le ministre de l'économie et des finances est de ne pas relâcher l'effort trop tôt. Une accélération des hausses de salaires compromettrait la compétitivité de nos prix sur les marchés extérieurs. Une croissance trop forte des dépenses publiques empêcherait la poursuite de la réduction du déficit budgétaire et entraînerait probablement une nouvelle hausse des prélèvements obligatoires. M. Bérégovoy va répéter cela à ses amis socialistes. Le dossier pourtant n'est pas facile à plaider. Les militants réunis à Rennes diront ce que beaucoup de Français pensent : les bas salaires en France sont trop bas, bien inférieurs à ce qu'ils sont en RFA, par exemple. La rénovation du secteur public dont on nous parle tant – celle de l'éducation nationale notamment – impose à l'Etat de beaucoup dépenser... Il faut dans ces conditions une certaine force morale pour prêcher la sagesse et vanter les vertus d'un franc fort. L'objectif est abstrait pour la plupart des Français par rapport au concret d'une feuille de paie. Et pourtant M. Bérégovoy pose de vrais problèmes que notre société devra résoudre au cours des prochaines années : la croissance excessive de dépenses publiques qui représentent déjà plus de la moitié de la richesse nationale, ce qui est considérable ; le poids des prestations sociales dans le revenu des ménages, qui pose un autre problème : à l'heure où les Français savent que dans dix ans leurs retraites ne seront pas ce qu'ils espéraient, le sacrifice du présent – de la consommation – au bénéfice du futur vaut-il encore d'être fait ? En d'autres termes, les dépenses sociales, en augmentant fortement, ne sont-elles pas responsables de la faible croissance des revenus salariaux. Vaste débat qu'on aurait tort de ne pas aborder rapidement.

A. V.

INSOLITE

Faux « golden boys »

Trois faux « golden boys » âgés de vingt-deux à vingt-huit ans, qui avaient tenté d'exploiter les failles des sociétés de Bourse, causant à celles-ci un préjudice de près de 2 millions de francs, ont été condamnés mercredi 14 mars à deux ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis.

En mars 1988, ces trois jeunes gens avaient ouvert par téléphone 31 comptes à découvert auprès de sociétés de Bourses en donnant de faux noms et de fausses adresses, où ils pouvaient cependant récupérer leur courrier. Ils avaient rapidement réussi, grâce à l'importance de leurs ordres, à manipuler les cours de certaines actions, notamment Saulnes-Châtillon (le Monde du 26 mai 1988), espérant ainsi gagner de l'argent à la revente décidément « l'argent rend fou ».

Vers une réforme de la Loi Royer

Le gouvernement cherche à limiter les lotissements commerciaux

Le gouvernement s'inquiète de la prolifération des magasins de grande surface et de l'astuce de certains qui ont inventé les « lotissements commerciaux » pour passer au travers de la loi Royer, qui, depuis 1973, soumet à agrément les ouvertures de magasins de plus de 1 000 mètres carrés. Il souhaiterait également instituer une répartition intercommunale de la taxe professionnelle prélevée sur les grandes surfaces. Le conseil des ministres du 14 mars, qui entendait une communication de M. François Doubin, ministre délégué chargé du secteur sur « le commerce et de l'artisanat dans la politique de la ville », l'a chargé de préparer ces réformes.

Trop, c'est trop. Le parc français des magasins de grande surface est proche de la saturation. La loi Royer de 1973 (du nom du maire de Tours, M. Jean Royer, qui, alors ministre de ce secteur, s'était fait le champion du petit commerce-victime-des-grandes surfaces) ne semble plus tout à fait remplir son office. Les Commissions départementales d'urbanisme commercial (CDUC), pas plus que la Commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC), ni même le ministre, qui juge en dernier ressort, n'avaient réussi en 1987 et 1988 à contenir la prolifération des « usines à vendre », qu'elles distribuent biens de grande consommation, meubles ou électro-ménager. Au dire de M. Doubin, on avait, ces deux années-là, doublé le rythme annuel d'autorisation, passant de 700 000 à 1,4 million de mètres carrés. Les « consignes de grande fermeté » données aux préfets, qui font appel, le cas échéant, ont réduit de 25 % cette marée.

Échapper au contrôle

Mais il y a plus. Pour échapper aux demandes d'autorisations qui entravent les projets, les promoteurs ont inventé les « lotissements commerciaux » qui accolent sur des milliers de mètres carrés des magasins dont aucun n'a une surface suffisante pour être soumis à autorisation. Le tour est joué. Ainsi, à Noyelles-Godault, dans le Pas-de-Calais, autour d'un hypermarché, trois lotissements regroupent 23 bâtiments pratiquement mitoyens, pour une surface totale de... 23 000 mètres carrés, qui se sont montés et ouverts sans aucune tracasserie administrative. Parfois, c'est une ville qui s'invente une « zone commerciale » (comme à Besançon), ou bien une chaîne commerciale qui ouvre quatre magasins appartenant au même groupe sous des enseignes différentes. Au cours des dernières années, selon le ministre, près d'un million et demi de mètres carrés ont ainsi échappé à tout contrôle.

Quoi qu'on pense de la loi Royer et de la nécessité de maîtriser les ouvertures de magasins de grande surface, il est indéniable que la réglementation est bafouée et que la maîtrise de l'urbanisme commercial échappe aux pouvoirs publics. Mais la solution n'est pas simple. Avant de concevoir un projet de loi pour réformer les dispositions du texte actuel, il convient de demander au Conseil d'Etat ce qu'il en pense et quel type de mesures peuvent être envisagées pour « faire cesser ce détournement de la loi ». C'est ce qui va être fait.

« Faire cesser le détournement »

Et puis il y a la taxe professionnelle, versée par les grandes surfaces et qui abonde le budget de leur commune d'accueil. On arrive là à certaines aberrations fiscales. Telle commune de soixante-sept habitants, en périphérie d'une grosse agglomération, a reçu en 1988, grâce à un gros hyper, plus de 2 millions de francs de taxe professionnelle, ce qui dépasse très largement les besoins des habitants, alors que les communes voisines sont sans ressources pour investir et ne peuvent alourdir à l'infini la charge des petits commerces, désertés par les clients.

M. Doubin a donc reçu mission d'élaborer, avec les collectivités territoriales, et en liaison avec le ministère de l'intérieur et celui du budget, « une réforme du mode de répartition » de cette taxe professionnelle. Quand on sait les passions que soulève toute modification, même légère, du financement des collectivités locales, qu'il s'agisse de l'assiette de l'impôt, de sa collecte ou de sa répartition, on se doute que la tâche ne sera pas simple, ni la solution rapide. D'ailleurs, aucun calendrier n'a été fixé pour cette mission.

JOSÉE DOYÈRE

Au 1er janvier 1990

798 hypermarchés et 6 400 supermarchés

En tout, la France comptait, au début de cette année quelque 10,7 millions de mètres carrés de surface de vente dans les magasins de grande surface.

Les hypermarchés (plus de 2 500 m² de surface de vente) étaient 798, couvrant à eux seuls plus de 4,3 millions de mètres carrés. On en comptait 42 nouveaux en 1987 (166 000 m²), 67 en 1988 (257 000 m²), 51 en 1989 (194 000 m²). Encore n'est-ce pas tout-à-fait vrai, puisque ces chiffres comptabilisent outre les vraies créations, les transformations de supermarchés en hypermarchés.

Côté supermarchés, les choses sont encore plus compliquées, puisqu'un supermarché couvre de 400 m² à 2 500 m² de surface de vente, et que la loi Royer ne soumet à autorisation que les surfaces supérieures à 1 000 m² (dans les agglomérations les moins importantes) et à 1 500 m² (près des grosses agglomérations). Ce qu'on peut dire, c'est qu'il existe, au début de 1990, environ 6 400 supermarchés, pour un total de 6,1 millions de mètres carrés : il s'en est ouvert 342 en 1987 (316 000 m²), 318 en 1988 (282 000 m²) et 348 en 1989 (332 000 m²). En 1989, 38 % des créations portaient sur des magasins de 1 200 m² à 1 800 m² et 38 % sur des magasins de 400 à 800m² ; 80 % de ces créations sont le fait de commerçants indépendants qui exploitent un seul magasin (c'est le cas des centres Leclerc et des magasins Intermarché).

Ces chiffres sont extraits des comptes commerciaux de la nation.

J. D.

Avec le rachat de l'américain J and L

Usinor-Sacilor se renforce aux Etats-Unis

Sans complexe, Usinor-Sacilor. Sorti du rouge il y a à peine deux ans, le groupe sidérurgique français – qui a réalisé en 1989 un sage bénéfice de 7,5 milliards de francs – a décidé de passer outre à la tempérance propre aux longues convalescences et de se saisir des moindres opportunités avec un appétit féroce.

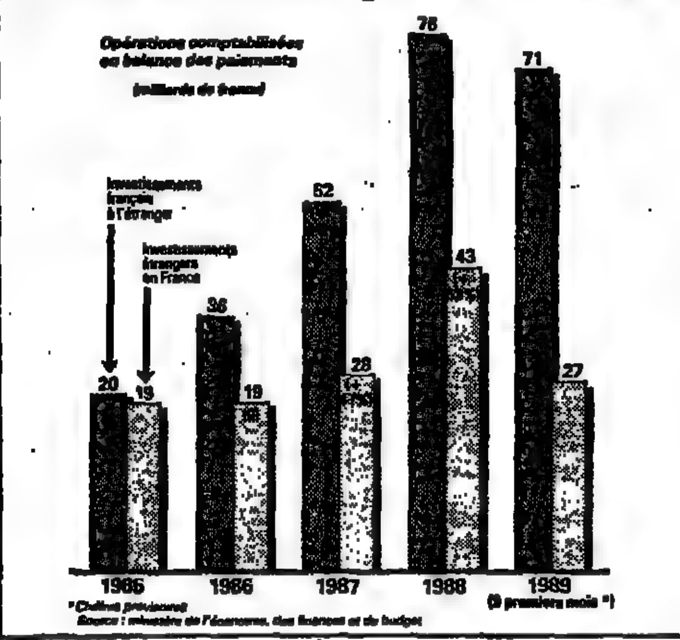
Il y a un mois, le groupe de Francis Mer mettait le cap sur l'Amérique en avalant Techalloy, une affaire moyenne de 510 millions de francs de chiffre d'affaires dans les tréfilés inoxydables. Simple mise en jambes. Mercredi 14 mars, Usinor-Sacilor a annoncé une acquisition d'une ampleur autrement plus importante. Le groupe sidérurgique français va racheter la totalité de « J and L », ancienne division inox du conglomérat LTV, deuxième producteur d'aciers plats inoxydables aux Etats-Unis, pour un chiffre d'affaires 1989 estimé à 850 millions de dollars (soit 5 milliards de francs).

Un joli ticket d'entrée pour le groupe de Francis Mer. Déjà présent aux Etats-Unis via ses activités de négoce (deux centres de distribution de produits courants à Chicago), le sidérurgiste français ne disposait pas outre-Atlantique d'implantation industrielle d'ampleur. C'est désormais chose faite. J and L dispose de trois usines aux Etats-Unis (Pennsylvanie, Ohio et Michigan). Son siège est situé à Pittsburgh, berceau historique de l'acier américain. Cette implantation américaine permet d'ailleurs au groupe français de contourner « à la japonaise » les accords de limitation volontaire auxquels sont soumises les importations d'acier d'origine communautaire jusqu'en 1992.

En outre, leader mondial de l'acier inox (sa production annuelle est légèrement inférieure à 450 000 tonnes) devant le groupe allemand Krupp, grâce à ses filiales Ugine Acier, Ugine Savoie et Imphy SA, Usinor-Sacilor n'était pas parvenu à percer dans cette spécialité outre Atlantique. En rachetant L and V, le groupe sidérurgiste nationalisé s'octroie 22 % du marché américain. M. Francis Mer est resté très discret sur le coût exact de cette acquisition. Mais on peut penser qu'Usinor-Sacilor – dont l'endettement reste très important (plus de 21 milliards de francs en 1989) – n'a certainement pas hésité à payer un prix élevé pour ce rachat qui se situe au carrefour de ses deux priorités stratégiques : l'Amérique du Nord et les aciers spécialisés.

CAROLINE MONNOT

La France investit plus à l'étranger



La CFDT veut participer à la gestion des caisses

Grandes manœuvres syndicales à la Sécurité sociale

Y penser, toujours. En parler ? Le moins possible... Le renouvellement des organismes de Sécurité sociale, qu'ils soient locaux ou nationaux, aura lieu au plus tard dans un an. Mais il est depuis longtemps au cœur des préoccupations syndicales, en attendant que le gouvernement tranche entre élection et désignation des membres des conseils d'administration. L'alternative qui s'offre aux partenaires sociaux est simple : éconduire poliment la CFDT, qui ne veut plus être écartée des responsabilités, ou se lancer dans un périlleux exercice de chaises musicales.

Jusqu'à présent, Force ouvrière, la CFTC et la CFE-CGC se partageaient respectivement la gestion des trois branches de la Sécurité sociale (assurance-maladie, allocations familiales et assurance-vieillesse) avec la bienveillance du CNPF. Réintroduite en 1983, l'élection des administrateurs au suffrage universel a confirmé cette alliance. Or cet équilibre est aujourd'hui remis en question par les ambitions de la CFDT dont personne ne considère qu'elle doit être a priori exclue. En position d'arbitre, le CNPF – qui n'a pas l'intention de s'impliquer excessivement dans la gestion paritaire de la Sécurité sociale – enregistre depuis quelques temps de discrets mais insistants signaux de la part des organisations «réformistes », disposées à donner quelques gages de bonne volonté...

Après dix ans de « recentrage », la CFDT est encore loin d'avoir trouvé ses marques et son discours, qui s'efforce de «prendre en compte la complexité des choses », n'est pas toujours perçu clairement par les salariés. Aussi, son secrétaire général, M. Jean Kaspar, estime-t-il que la participation de sa confédération à la gestion des caisses de Sécurité sociale – dont elle est exclue, tout comme la CGT – constituerait un moyen de « démontrer ses capacités de gestion, d'innovation et de transformation » sur le terrain. « Je suis partisan d'une gestion pluraliste. Nous devons avoir notre place, sinon cela reviendrait à privilégier le conservatisme et l'immobilisme. S'il ne le comprend pas, le patronat commettrait une erreur historique », n'hésite pas à affirmer M. Kasper.

Sourde méfiance de force ouvrière

Les cédétistes avancent d'ailleurs une série de propositions très précises. Ils se verraient fort bien à la présidence de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), actuellement occupée par la CFTC, qui recevrait en compensation la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV). La CFE-CGC trouverait alors refuge à l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, chargée du recouvrement des cotisations, dont le directeur est actuellement nommé par le gouvernement) alors que FO conserverait « sa » Caisse nationale d'assurance-maladie.

Au niveau des caisses primaires, tout dépendra des arrangements locaux, mais la CFDT compte bien conquérir quelques caisses primaires d'assurance-maladie. Elle préconise que trois sièges soient automatiquement attribués à chacun des « trois grands » (CGT, FO et CFDT) et deux autres à la CFTC et à la CFE-CGC. La FEN obtiendrait automatiquement un siège alors que les trois dernières places se répartiraient en fonction de la représentativité régionale de chacun des syndicats. Ce schéma vaudrait en cas de désignation des administrateurs, à moins que le gouvernement, après avoir prorogé jusqu'en mars 1991 le mandat des administrateurs, ne décide finalement de revenir à l'élection directe sous la pression, notamment, du Parti socialiste (c'est M. Pierre Mauroy qui, lorsqu'il était premier ministre, a rétabli l'élection des administrateurs).

Ces grandes manœuvres suscitent une sourde méfiance chez M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière.

JEAN-MICHEL NORMAND

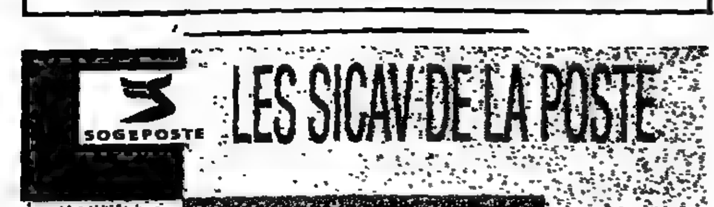
Lire la suite page 34



SOVAC

L'assemblée générale des actionnaires sera réunie le mercredi 25 avril 1990 à 17 heures, au siège social, 19/21, rue de la Bienfaisance à Paris 8e.

Un formulaire de vote par correspondance et de procuration ainsi que les autres documents prévus par la loi seront adressés aux actionnaires qui en feront la demande, au plus tard six jours avant la date de la réunion, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée soit au siège de SOVAC, soit chez LAZARD Frères et Cie, 121, boulevard Haussmann à Paris 8e.



AMPLITUDE

LA SICAV COMMUNICATION DE LA POSTE

Le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE a arrêté les comptes de l'exercice 1989 et a proposé de fixer à 21,56 francs le dividende net versé par action, assorti d'un crédit d'impôt de 3,44 francs pour les personnes physiques.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 20 mars prochain, le dividende sera détaché le 6 avril et mis en paiement le 9 avril 1990.

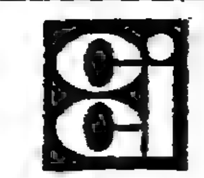
Décomposition du dividende pour les personnes physiques, en francs :

	Net	Crédit d'impôt
Obligations françaises	13,38	0,68
Actions françaises	4,13	2,31
Autres actifs	2,69	0,45
Créances négociables	1,36	-
TOTAL	21,56	3,44

PERFORMANCE 1989 (dividende net réinvesti) : + 21,11 %.
Valeur de l'action au 29.12.89 : 653,67 F.

LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE

GESTION : SOGEPOSTE S.A.
Filiale de la Caisse des dépôts et consignations et de la Poste



CGI INFORMATIQUE

BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les bons de souscription issus des OBSA émises en avril 1987 arrivent à échéance le 31 mars 1990.

Au delà, les bons non exercés auront perdu toute valeur.

Deux bons donnent le droit de souscrire à une action nouvelle au prix d'exercice de 1 100 F.

Les actions ainsi souscrites porteront jouissance à partir du 1er septembre 1989.

Sur décision de la Société des Bourses Françaises, les bons seront radiés de la cote officielle de la Bourse de Paris dès le mercredi 28 mars 1990.

Information SICAV

UNIRENTE
Assemblée Générale

1) Les actionnaires de la SICAV UNIRENTE sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 1er mars 1990, à 15 heures, dans les locaux de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, pour modifier les statuts.

En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le lundi 12 mars 1990 à 9 heures 30, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris.

2) Les actionnaires de la SICAV UNIRENTE sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 29 mars 1990, à 11 heures 30, 90 boulevard Pasteur, Immeuble Cotentin, 75015 Paris.

Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1989 et de définir la politique de distribution.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.



PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

ECUREUIL TRIMESTRIEL

SICAV OBLIGATAIRE

pour compléter vos revenus chaque trimestre

MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil d'administration, sous la présidence de Monsieur Charles Milhaud, proposera aux actionnaires de la Sicav, réunis en assemblée générale extraordinaire le 25 avril 1990, une mise à jour des statuts conforme aux nouvelles normes définies par la COB, donnant accès au marché européen des Sicav.

CLÔTURE DE L'EXERCICE COMPTABLE 1989

Le Conseil d'administration, réuni le 13 février 1990, a approuvé les comptes du premier exercice social clos le 29 décembre 1989.

PERFORMANCE 1989 *dividende net réinvesti :* ***+ 4,97 %***

Valeur de l'action au 29/12/89 : 1959,09 F

MONTANT DES ACOMPTES TRIMESTRIELS EN 1990

Conformément aux objectifs de gestion, le montant du revenu versé chaque trimestre par Ecureuil Trimestriel est réactualisé chaque fin d'année pour l'année suivante, en fonction de l'évolution du marché obligataire.

Le revenu par action payé en février, mai, août et novembre 1990 a été fixé à ***40 F net auxquels s'ajoute 0,50 F de crédit d'impôt*** *(pour les personnes physiques).*



Sicav gérée par Ecureuil Gestion
filiale des Caisses d'épargne et de prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.

ENSAE

ECOLE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ADMINISTRATION ECONOMIQUE

MASTERES
CERTIFICATS D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
en :
FINANCE-ACTUARIAT
ANALYSE ECONOMIQUE
ECONOMETRIE
MODELISATION

* *Ouverts aux diplômés des grandes écoles scientifiques et aux titulaires d'un DEA.*

Les *CESS* offrent une formation à temps partiel compatible avec une activité professionnelle allégée.
Les *MASTERES* offrent une formation à temps plein sur quatre trimestres.

RENSEIGNEMENTS :
Pour recevoir une brochure d'information et un dossier d'inscription écrire à :
ENSAE / SEA
DIRECTION DES ETUDES
3, Av. Pierre-Larousse
92241 MALAKOFF CEDEX
☎ 45 40 10 30

SLIGOS

CROISSANCE DE 36 % DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le conseil d'administration, réuni le 12 mars 1990 sous la présidence de Gérard Bauvin, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 518,2 MF, en progression de 23,1 % par rapport à 1988 (dont 22,7 % à périmètre constant).

L'exercice a été marqué par :

– une très forte progression (+ 40,7 % sur 1988) des activités Conseil et Ingénierie informatique, qui représentent maintenant 41 % du chiffre d'affaires du Groupe contre 36 % en 1988.

– un net accroissement du bénéfice d'exploitation, qui atteint 279,9 MF, soit 11,1 % du chiffre d'affaires.

Dans ces conditions, le Groupe dégage un résultat net avant amortissement de survaleur de 150,8 MF (6 % du chiffre d'affaires).

Le bénéfice net part du Groupe ressort à 134 MF, soit 5,3 % du chiffre d'affaires. Il est en augmentation de 36 % par rapport à 1988, et il en découle un bénéfice par action de 62,50 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale le versement d'un dividende net de 12 F, contre 9 F pour l'exercice précédent.

Les perspectives pour l'exercice 1990 sont bonnes : elles laissent prévoir un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 milliards de francs hors croissance externe, et une marge nette supérieure à 5 %.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant.*

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez LM

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 45-47-88-81.

ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______________ Prénom : ______________

Adresse : ______________

______________ Code postal : ______________

Localité : ______________ Pays : ______________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

011 MONO1

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

GROUPE PRINTEMPS

AU PRINTEMPS S.A

En application de l'article 18 de la loi du 2 Août 1989, AU PRINTEMPS S.A. a communiqué au Conseil des Bourses de Valeurs, l'intégralité des Pactes d'Actionnaires signés entre diverses sociétés du groupe LAZARD et des actionnaires issus des familles fondatrices d'EUROMARCHE, d'une part, et PRINTEMPS S.A. d'autre part, relatifs aux sociétés VINIPRIX et EUROMARCHE.

Les dispositions essentielles desdits Pactes, actuellement applicables et relatives aux mutations de titres, peuvent se résumer comme suit :

- Les Parties ont considéré que la participation de VINIPRIX dans EUROMARCHE est l'élément fondamental de l'actif de VINIPRIX et qu'eu égard à l'importance de la participation de VINIPRIX dans EUROMARCHE par rapport à l'ensemble de son patrimoine, sa cession devrait être approuvée par les actionnaires de VINIPRIX réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.
AU PRINTEMPS S.A. rappelle qu'elle dispose d'une minorité de blocage à une telle assemblée.

- Les Parties se sont reconnu réciproquement un droit de préférence sur les actions VINIPRIX qu'elles possèdent en cas de projet de mutation de ces actions par l'une ou l'autre d'entre elles et se sont déclarées d'accord pour recourir à une procédure d'expertise pour la détermination du prix de ces actions au cas où ce dernier ne pourrait être fixé par référence au cours de bourse ou à l'amiable.
En vertu de ce droit de préférence AU PRINTEMPS S.A. souligne que l'autre Partie ne peut envisager une mutation ou accepter une offre que si AU PRINTEMPS S.A. renonce préalablement à se prévaloir dudit droit.

- *Les cessions d'actions concernées devront en tout état de cause être réalisées dans des conditions compatibles avec la réglementation en vigueur.*



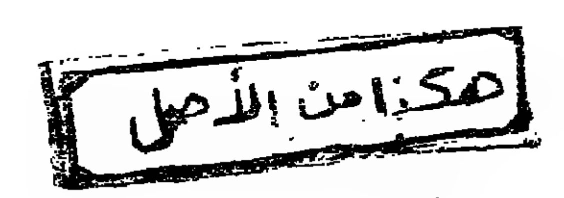
Groupe Docks de France

OPÉRATION SUPERMARCHÉS DOC/BERNARDIN

La société des SUPERMARCHÉS DOC, filiale du groupe DOCKS DE FRANCE, vient de conclure un accord avec M. Jean-François BERNARDIN, président de la société anonyme BERNADIN & FILS aux termes duquel seront franchisés, dans le courant de l'année 1990, sous l'enseigne SUPER PAKBO, les magasins ESCALE de : CONFLANS, ROMAINVILLE, et, sous l'enseigne MAMMOUTH, le magasin ESCALE de SOISY.

Concomitamment à cet accord de franchise, la société des SUPERMARCHÉS DOC prend une participation de 38 % dans le capital de la société BERNARDIN & FILS et les deux sociétés procèdent à un échange d'administrateurs.

La société BERNARDIN & FILS qui exploite par l'intermédiaire de ses filiales 5 magasins PRISUNIC, 3 magasins ESCALE et 1 magasin OBI, a réalisé au cours de l'exercice 1989 un CA consolidé de 617 millions de francs.



ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Cinq cents camions bloqués à La Turbie (Alpes-Maritimes)

La grève des routiers met l'Italie au régime sec

On dénombrait, jeudi 15 mars, cinq cents camions bloqués à La Turbie (Alpes-Maritimes) sur l'autoroute A8 et sept cent cinquante autres en attente aux abords du tunnel du Fréjus (Savoie). Les chauffeurs refusent de passer en Italie où trois organisations syndicales de transporteurs s'opposent par la force, jusqu'à dimanche prochain, à la circulation des poids lourds afin d'obtenir des dégrèvements fiscaux. La péninsule est pratiquement privée de carburant par ce mouvement qui a amené le gouvernement à utiliser l'armée pour ravitailler les stations-service.

ROME

de notre correspondant

Des blessés, dont un homme poignardé mardi, un autre amputé du pied la veille à Bologne, peut-être même un mort – une enquête est ouverte sur le mystérieux accident qui a coûté la vie, lundi 12 mars, à un routier français près de Livourne – en tout cas, des échauffourées un peu partout à travers le pays, la police sur le pied de guerre et l'Italie virtuellement à genoux. Les quarante-cinq mille chauffeurs routiers en grève depuis trois jours seulement n'imaginent sans doute pas dans leurs rêves les plus fous, disposer d'un tel pouvoir de nuisance. Il est vrai qu'en Italie le trafic marchandises est effectué à 85 % par voie routière (contre 70 % en France).

Il est vrai aussi que s'ils ne représentent qu'un petit quart des gros cubes immatriculés dans la péninsule, les grévistes les plus musclés passent leur temps libre à empêcher – à coups de poings et de barres de fer le plus souvent – leurs collègues non grévistes de circuler... La moitié des stations-service du pays et la quasi-totalité d'entre elles dans les grandes villes comme Rome ou Turin sont désormais à sec. Des récoltes de fruits pourrissent tranquillement dans leurs caisses en Sicile et ailleurs dans le Mezzogiorno, des vivres de première nécessité comme le lait commencent à manquer. Des compagnies entières de taxis se sont mises en congé et, faute de livraison des matières premières, le premier groupe industriel transalpin, la Fiat, a été contrainte de mettre, mercredi 14 mars, 28 000 ouvriers en chômage technique.

Recours à l'armée

Si les choses ne s'améliorent pas très rapidement, a annoncé la direction du groupe automobile, 25 000 employés supplémentaires devront suivre le même chemin à partir de jeudi. « *La situation*, soulignait, mardi soir, le ministre des transports, *est extrêmement préoccupante* », et un autre membre du gouvernement n'excluait pas, pour sa part, le recours à l'armée pour approvisionner une économie en voie de paralysie totale. Mardi matin déjà, des escouades de carabiniers ont été dépêchées aux portes des grandes raffineries pour escorter les camions-citernes pilotés par des chauffeurs non grévistes. Sur l'autoroute du Soleil Milan-Rome-Naples, le trafic a diminué d'environ 40 % par rapport à la normale.

Dans les centres-villes, des embouteillages monstres se sont formés devant les rares distributeurs qui disposaient encore de quelques réserves. La plupart annonçaient d'ailleurs, dans la soirée, qu'ils n'allaient plus servir dorénavant que les ambulances et les véhicules du service public. Un véritable « marché noir du super » s'est mis en place, notamment à Naples. Prix du litre : 4 000 lires, soit environ 20 francs, contre 6,50 francs habituellement.

Les grévistes, qui sont pour l'essentiel des « petits patrons » appartenant à trois syndicats professionnels, réclament le respect par les grandes sociétés de transports des tarifs de facturation en vigueur dans la corporation et jugent que les nouveaux abattements fiscaux et la baisse des prix du gazole concédés tout récemment par le gouvernement – et acceptés comme une « grande victoire » par les dix autres syndicats de la profession qui en représentent les trois quarts – sont nettement insuffisants. Pour obtenir satisfaction, ils ont donc décidés de prendre virtuellement le pays en otage jusqu'à dimanche prochain. Ils auraient tort de se gêner. Après tout, depuis quinze ans qu'ils le promettent, les pouvoirs publics n'ont pas encore sérieusement commencé de mettre en œuvre une véritable politique de transport sur rail...

PATRICE CLAUDE

Les salariés d'Interflug se prononcent pour un rapprochement avec Lufthansa

Selon l'agence est-allemande ADN, les 7 000 salariés de la compagnie aérienne nationale Interflug ont voté à 91,4 % en faveur de la cession de 26 % du capital de leur entreprise à la compagnie ouest-allemande Lufthansa. Interflug a besoin de capitaux étrangers pour moderniser sa flotte. Les deux compagnies ont déjà créé une filiale charter commune et une société de restauration aérienne.

Ce rapprochement ne semble pas enthousiasmer le président de l'Office fédéral des cartels de RFA, M. Wolfgang Kartte, qui a déclaré le 13 mars au quotidien *Die Welt* qu'il y était opposé en raison du poids excessif que cela conférerait à Lufthansa. Le gouvernement de Bonn peut passer outre à un avis défavorable de l'Office fédéral des cartels.

□ **Signature du contrat de plan Etat-SNCF.** – Le deuxième contrat de plan quinquennal entre l'État et la SNCF a été signé, le 14 mars, par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, et M. Jacques Fournier, président de la SNCF. Ce contrat, qui fixe les relations entre les deux parties pour la période 1990-1994, prévoit l'effacement de 38 milliards de francs de dettes sur un endettement total d'environ 100 milliards. (*le Monde* du 11 janvier). La SNCF s'engage à équilibrer ses comptes et à assurer une qualité de service optimale. Elle investira en cinq ans 100 milliards de francs.

CONJONCTURE

Les relations Etat-entreprises publiques

M. Rocard réplique à Sir Leon Brittan

Le gouvernement français a vivement répliqué, mercredi 14 mars, aux derniers propos du vice-président de la Commission européenne chargé de la concurrence, Sir Leon Brittan, sur les entreprises publiques. Dans un communiqué, M. Michel Rocard relève que, « *à propos du rôle du secteur public, l'intention énoncée par le vice-président de la Commission de réglementer les relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques contredit les dispositions du traité* [NDLR : de Rome], *qui prévoient la stricte neutralité du droit communautaire selon que la propriété du capital est publique ou privée* ».

« *L'Etat actionnaire*, ajoute le premier ministre, *ne saurait exercer ses droits et devoirs résultant de la législation sur les sociétés dans un cadre différent du droit commun* ». Cette réplique s'accompagne, en outre, d'un rappel à l'ordre sur la nécessité pour la Commission de respecter la confidentialité sur les dossiers en cours.

Devant le Conseil économique et social

M. Bérégovoy s'inquiète de la croissance des dépenses publiques

« *Le regain allemand devrait permettre à l'Europe continentale, et particulièrement à la France, d'échapper, au ralentissement que pourrait entraîner l'épuisement de la croissance américaine* », a déclaré M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, mercredi 14 mars, au Conseil économique et social, réuni pour examiner son rapport semestriel de conjoncture. « *A condition*, a ajouté le ministre, *que nos exportateurs sachent se réorienter rapidement vers les marchés les plus porteurs. En 1990 et 1991, il y aura découplage entre l'Europe continentale et le Japon, qui connaîtront une croissance autonome et de l'autre côté les pays anglo-saxons, pour lesquels une phase de croissance lente paraît plus probable.* »

Se fondant sur cet environnement international, le ministre de l'économie et des finances a indiqué que ses services avaient légèrement relevé leurs prévisions de croissance pour cette année, le taux d'expansion du PIB marchand (produit intérieur brut) devant être de 3,2 %, après 3,7 % en 1989.

M. Bérégovoy a par ailleurs estimé que « *la hausse des prix français était en train de ralentir grâce au retour à la normale des prix alimentaires, qui avaient subi de fortes tensions l'année dernière. Les indices des derniers mois ont été bons. L'écart annuel d'inflation avec l'Allemagne, actuellement inférieur à un point, devrait continuer de se réduire en cours d'année.* »

M. Bérégovoy a une nouvelle fois mis en garde contre un accroissement des prélèvements sur les ménages, insistant sur la nécessité « *de limiter au minimum l'augmentation des prélèvements sociaux (...). Les dépenses publiques, incluant les dépenses sociales, représentent aujourd'hui un peu plus de 50 % du PIB, ce qui est considérable* ».

Les négociations multilatérales au sein du GATT

La Commission européenne tente d'améliorer la procédure de règlement des différends commerciaux

Pour contribuer au succès des *négociations commerciales multilatérales* en cours – l'Uruguay Round du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) – la Commission européenne a fait aux Douze des propositions nouvelles pour *améliorer la procédure de règlement* des différends entre partenaires commerciaux.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La procédure actuellement en vigueur est contestée par la Communauté pour son relatif amateurisme : en fait, explique-t-on à Bruxelles, pour l'insuffisante compétence et la partialité des personnalités qui constituent les « panels » chargés de trancher les querelles.

En vérité, ces derniers temps, la CEE n'a guère eu de raisons d'être satisfaite des arbitrages rendus, par exemple dans deux conflits l'opposant aux Etats-Unis : l'un sur les aides à ses producteurs de soja, l'autre concernant les limitations « provisoires » à l'importation des sucres imposées par les Américains depuis les années 50 !

Le Japon vient lui aussi de remporter un arbitrage contre la CEE. Un « panel » créé à la demande de Tokyo a jugé contraire au GATT la règle communautaire qui permet de frapper de taxes anti-dumping non seulement les importations directes de produits japonais, mais aussi les produits assemblés dans le Marché commun à partir de pièces importées (dans les fameuses « usines-tournevis »).

Afin qu'à l'avenir les recommandations des panels soient élaborées « *avec l'indépendance, la transparence et la compétence nécessaires* », la Commission plaide pour un renforcement du professionnalisme des experts désignés pour y siéger.

Renoncer à des dérogations

Ils devraient être choisis sur une liste de membres sans attaches avec des administrations nationales et ayant une connaissance en la matière suffisante. Les diplomates en poste à Genève ne pourraient plus faire partie des panels.

Les conclusions de ceux-ci continueraient à être adoptées par le conseil du GATT selon la procédure du consensus. Autrement dit, le pays condamné pourrait toujours refuser cet arbitrage. Mais, innovation, il pourrait aussi recourir à l'organe d'appel que la Commission propose de créer, ses conclusions pouvant s'imposer contre le gré de la partie condamnée, autrement dit : la règle du consensus ne jouerait plus. Transformation radicale subordonnée, dans l'esprit de la Commission, à l'abandon par les pays du GATT de toute pratique unilatérale. Les Etats-Unis devraient renoncer aux mesures de rétorsion prévues par leur Trade Act.

La Commission demande également que les « parties contractantes » renoncent à des dérogations (*weavers*) instaurées il y a une trentaine d'années et qui ne se justifient plus. Cela vise les Etats-Unis, mais aussi certains nouveaux pays industrialisés qui prennent prétexte de leur statut de pays en voie de développement pour ne pas respecter les règles du GATT. A Bruxelles, cette proposition que vient d'approuver la Commission ne fait pas l'unanimité, notamment en ce qui concerne l'abandon même partiel de la règle du consensus.

PHILIPPE LEMAITRE

ÉCONOMIE

SOCIAL

Grandes manœuvres syndicales à la Sécurité sociale

Suite de la page 31

Forte de ses quatre-vingt-quatorze présidences de caisses d'assurance-maladie (sur cent trente-deux) et de ses quarante présidences de caisses d'allocations familiales (sur cent dix-sept), FO refuse tout « *Yalta* » préalable des caisses nationales. « *Que le gouvernement prenne lui-même la décision de ne pas faire d'élection* », considère M. Blondel, qui redoute qu'un scrutin au suffrage universel se traduise par une importante abstention et favorise la surenchère. Néanmoins, il se dit prêt à toute éventualité mais, en revanche, il refuse d'évoquer la question des alliances avec la CFDT et de la place de celle-ci. « *J'en discuterai au moment opportun* », se contente-t-il d'indiquer.

A la CFTC, on se réjouit très sincèrement d'accueillir la CFDT à la présidence d'une caisse nationale mais surtout pas à celle des allocations familiales ! « *La CFTC*, explique, un peu embarrassé, M. Robert Gandonnière, secrétaire confédéral, *est la plus sensible aux questions familiales* ».

« *Pourquoi la CFDT n'occuperait-elle pas la présidence de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse ?* » détenue par la CFE-CGC, s'interroge-t-il ? Comme par hasard, les dirigeants de cette dernière refusent tout net.

Le jeu du patronat

Pour l'heure, le patronat se contente d'observer. M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF, assure qu'aucun ostracisme ne pèse sur la CFDT tout en soulignant que « *Force ouvrière sera un des interlocuteurs privilégiés* » du CNPF. Celui-ci sera-t-il tenté de faire jouer une saine émulation entre ses interlocuteurs ? « *Dans ce cas, nous prendrons les décisions qui s'imposent* », réagit immédiatement M. Blondel.

Pourtant, ce curieux ballet tranche singulièrement avec les enjeux de pouvoirs qu'il recouvre. En effet, chacun s'accorde à constater que l'étroite tutelle de l'Etat ne fait des partenaires sociaux que les gestionnaires apparents de la Sécurité sociale. Au-delà des facilités plus ou moins avouées – possibilité de soulager la trésorerie syndicale en « *plaçant* » quelques permanents – ou de la valorisation qu'apporte à une organisation telle ou telle responsabilité, qu'est-ce qui fait courir les syndicats ? Certes, M. Kaspar propose que chaque caisse nationale négocie avec l'Etat une « *charte contractuelle* » d'une durée de cinq ans et M. Blondel revendique « *davantage de liberté de manœuvre* ».

Ces déclarations amènent à s'interroger fort utilement sur la latitude que l'Etat serait disposé à accorder aux partenaires sociaux dans la gestion des quelque 856 milliards de francs que brasse le seul régime général. On peut aussi se demander si les syndicats et le patronat sont véritablement disposés à assumer, même partiellement, l'équilibre entre les dépenses et les recettes ce qui, dans le contexte actuel, implique nécessairement des choix douloureux. Néanmoins, on peut craindre que le débat autour du renouvellement des caisses de Sécurité sociale ne se réduise à de simples conflits d'appareils. Un luxe que, de toute évidence, les syndicats n'ont pas les moyens de s'offrir.

JEAN-MICHEL NORMAND

M. Lucien Rebuffel devient président de la CGPME

M. Lucien Rebuffel, soixante-trois ans, est devenu le 15 mars Président de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises et du patronat réel), l'organisation-sœur du CNPF où il siégera au conseil exécutif. Il succède à M. René Bernasconi, soixante-quatorze ans, qui dirigeait la CGPME depuis 1978 et avait lui-même remplacé Léon Gingembre.

[Gérant d'une société de distribution de produits alimentaires, administrateur de sociétés, M. Rebuffel est le président-fondateur de la fédération des PME de Paris et de l'Ile de France depuis 1977 et représente son organisation au conseil d'administration de l'UNEDIC depuis 1987. Conseiller régional d'Ile de France depuis 1986, il est également conseiller municipal de Paris et conseiller général de Paris depuis 1989.]

□ **Création d'un comité syndical Renault-Volvo.** – Des syndicats français (FO et la CFDT) et suédois (Svenska-Metall, SIF, SALF) de la métallurgie se sont rencontrés récemment à Genève sous l'égide la FIOM (Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie), à la suite de l'accord intervenu entre la régie Renault et le groupe Volvo. Ils ont décidé de créer un comité syndical Renault-Volvo dans lequel siégeront des représentants de tous les pays concernés, la France, la Suède, la Belgique, l'Espagne et le Portugal.

□ **Europe sociale : M. Francis Blanchard est chargé d'une mission de suivi.** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a confié une mission de suivi de la construction de l'Europe sociale à M. Francis Blanchard, ancien directeur général du BIT (Bureau international du travail), et, plus récemment, conciliateur dans le conflit Peugeot. « *Dans la phase d'approfondissement et de consolidation de l'Europe sociale qui s'ouvre maintenant*, indique M. Soisson dans sa lettre de mission, *il vous appartiendra de prendre tous les contacts nécessaires pour que la contribution que la France doit encore apporter aux progrès de l'Europe sociale (...) soit en harmonie avec les préoccupations et les attentes des partenaires sociaux.* »

□ **Le syndicat ouest-allemand IG Metall souhaite les trente-cinq heures en RDA.** – M. Klaus Zwickel, vice-président du puissant syndicat ouest-allemand de la métallurgie IG Metall, a déclaré que son syndicat avait pour objectif l'introduction de la semaine de travail de trente-cinq heures en RDA. Dans une interview parue jeudi 15 mars dans le quotidien *Bild Zeitung*, M. Zwickel considère que « *dans une Allemagne unie un métallo ne peut pas travailler trente-cinq heures à Stuttgart et quarante heures à Magdebourg* ». La durée légale du travail en RDA est de quarante-trois heures trente par semaine et de quarante heures pour les femmes ayant au moins deux enfants.

ÉNERGIE

La Hongrie craint un alourdissement de sa facture pétrolière

La Hongrie pourrait être contrainte d'acheter cette année un million de tonnes de pétrole sur le marché international en raison de la défaillance de son fournisseur traditionnel, l'URSS.

Les livraisons soviétiques de pétrole, selon l'agence de presse hongroise MTI, ne devraient atteindre que 5,5 millions de tonnes en 1990, soit 15 % de moins que les quantités prévues (6,5 millions de tonnes) dans les accords à long terme conclus entre les deux pays. Déjà au cours du premier trimestre la Hongrie a dû acheter 210 000 tonnes de brut irakien pour compenser la baisse des livraisons soviétiques.

Une diversification forcée et coûteuse pour Budapest, qui a payé ce brut 160 dollars la tonne, soit environ quatre fois plus cher que le brut soviétique livré au prix de 100 roubles, soit 42 dollars la tonne.

PUBLICATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOURS

Extrait du règlement

D'un jugement rendu le 20 juillet 1989 par la Première Chambre Civile du Tribunal de Grande Instance de TOURS, dans une instance pendante entre :

d'une part,

Alain MARTINI, Jean-Claude PETIT, la Société Civile Professionnelle Alain MARTINI-Jean-Marie LEGEAY et Jean DUVAL de LAGUIERCE, la Société Civile Professionnelle Jacques CHABASSOL-Jean-Claude PETIT,

DEMANDEURS,

et d'autre part,

Jacques LE BON, Arlette TALVARD épouse LE BON, l'Association Nationale de Défense des Victimes de Notaires,

DÉFENDEURS,

en présence de la Chambre Départementale des Notaires d'Indre-et-Loire, il a été extrait ce qui suit :

« PAR CES MOTIFS :

Déboute les demandeurs des fins de leur action en responsabilité en ce qu'elle est dirigée contre Arlette TALVARD épouse LE BON.

Les déclare bien fondés en leur action en responsabilité en ce qu'elle est dirigée contre Jacques LE BON et l'Association Nationale de Défense des Victimes de Notaires ;

Condamne *in solidum* l'Association Nationale de Défense des Victimes de Notaires et Jacques LE BON à prendre en charge, à titre de dommages-intérêts au profit de Maître Alain MARTINI, de Maître Jean-Claude PETIT, de la S.C.P. Alain MARTINI, Jean-Marie LEGEAY, Jean DUVAL de LAGUIERCE, de la S.C.P. Jacques CHABASSOL, Jean-Claude PETIT, le coût à concurrence de 50 000 F soit de la publication complète du présent jugement, soit de la publication de ce jugement par extraits dans tels journaux et revues qu'ils aviseront, de caractère professionnel ou non, au seul choix des demandeurs ;

Ordonne l'exécution provisoire de cette condamnation ;

Condamne *in solidum* l'Association Nationale de Défense et Jacques LE BON à régler aux demandeurs conjointement la somme de 5 000 F sur le fondement de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile ;

Constate la mise en cause par les demandeurs de la Chambre des Notaires d'Indre-et-Loire ; donne acte à cette chambre :

– de ce qu'elle confirme la réception par elle-même et par divers notaires du département d'Indre-et-Loire de la copie de la lettre adressée le 6 juillet 1988 par l'Association Nationale de Défense des Victimes de Notaires à M. le Procureur de la République,

– de ce que, dans le cadre de ses attributions, elle a estimé que les notaires ne s'étaient rendus coupables d'aucun manquement ;

Condamne l'Association Nationale et Jacques LE BON *in solidum* aux dépens.

Accorde à la S.C.P. NAIL-CHAUMAIS, avocat, le droit de recouvrer directement contre eux, ceux dont elle a fait l'avance sans avoir reçu provision. »

Pour extrait conforme. LE GREFFIER EN CHEF : C. MASIA.

Les difficultés du groupe

Le Printemps rappelle que son accord est nécessaire en cas de cession d'Euromarché

A huit jours d'une importante réunion du conseil d'administration d'Euromarché (le 23 mars), le Printemps annonce, dans un communiqué financier, qu'il a transmis au Conseil des Bourses de valeurs l'intégralité des pactes d'actionnaires signés entre les détenteurs du capital d'Euromarché : le Printemps, via Viniprix, détient indirectement 43 % d'Euromarché, en face de la banque Lazard, majoritaire.

Le groupe de grands magasins détient donc la minorité de blocage. De plus, en vertu des pactes d'actionnaires, le Printemps dispose d'un droit de préemption, et son accord est nécessaire en cas de cession, une procédure d'expertise devant déterminer la valeur des actions si aucune solution amiable n'est trouvée.

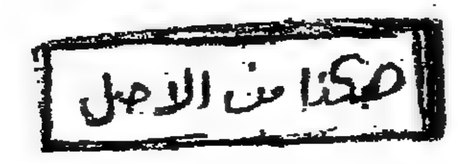
Euromarché perd de l'argent cette année (autour de 100 millions de francs), et son PDG, M. Antoine Bernheim, associé-gérant de la banque Lazard, ne cache pas qu'il est à la recherche d'une solution. Les 53 hypermarchés du groupe ont de quoi tenter les grands de la distribution (on a beaucoup parlé de Cora), à un moment où, en raison de la saturation du territoire français en grandes surfaces commerciales, il devient difficile d'implanter de nouvelles enseignes.

Le Printemps lui-même, qui ne cesse de se diversifier, n'a-t-il pas mangé La Redoute, l'an dernier ? Reste la question du prix, et elle est épineuse, les exigences du vendeur étant toujours jugées exorbitantes par le candidat acheteur (les prix de 5 milliards de francs, 7 milliards, ont circulé).

La marge de manœuvre de M. Bernheim est étroite, puisque rien ne peut se faire sans l'accord du Printemps, et du président de son directoire, M. Jean-Jacques Delort. Or les deux hommes, qui avaient déjà des relations difficiles, sont à couteaux tirés depuis le début de l'année, lorsque M. Delort a révélé publiquement, en termes assez vifs, que la situation d'Euromarché posait des problèmes au Printemps et qu'il attendait des « *propositions* » (*le Monde* du 20 janvier).

Le communiqué du Printemps fait donc l'effet d'une pression sur le responsable d'Euromarché. Et la bataille classiquement sans merci du monde des affaires se double d'un affrontement entre deux hommes, qui ne passent ni l'un ni l'autre pour des poids-plume de la finance...

J. D.



Un grand dessein pour les entreprises

La France, pays d'ingénieurs, a été longtemps réfractaire au design, considéré comme une « danseuse ». Les firmes découvrent aujourd'hui que c'est un facteur de croissance et de compétitivité

QU'IL ait fallu des mois de travail pour mettre au point le bouchon en forme de corail qui ferme le flacon du nouveau parfum de Christian Lacroix, nul n'en doute. Pour ce genre de produit, le contenant est presque aussi important que le contenu. En revanche, il est moins évident que des spécialistes étudient longuement la forme d'une porte, d'un lit d'hôpital, d'un analyseur de sang, d'un bidon d'essence ou d'un fer à repasser.

Pourtant, les designers revendiquent un large secteur d'intervention. Mais les industriels, particulièrement les Français, sont un peu rétifs à intégrer cette *« activité créatrice qui allie par la forme les contraintes internes du produit aux exigences de l'environnement »*. A la fois inventeur et ergonome, artiste et communicateur, le designer est une *sorte de saltimbanque amoureux de* l'entreprise. Il joue sur quatre sortes de registres : l'industriel, le stylisme, le graphisme et l'architecture.

A avoir été pionnières en matière de design, certaines entreprises y ont gagné une réputation : Olivetti doit beaucoup aux formes arrondies qu'elle avait décidé de donner aux machines à écrire, Bang et Olufsen est plus connu pour la pureté des lignes de ses téléviseurs que pour la qualité sonique de son matériel hi-fi et Braun s'est imposé dans l'électroménager par des produits soigneusement dessinés.

Un prestataire de services

Imaginée aux Etats-Unis avant la guerre, cette notion d'esthétique industrielle a abordé l'Europe par les côtes britanniques et scandinaves. Les Italiens l'ont assimilée en lui apportant leur inimitable « patte » *et ont fait florès dans l'industrie* automobile. Les Français, en revanche, lui ont longtemps interdit l'entrée de leurs bureaux d'études. Résultat : alors qu'en Grande-Bretagne on estime que quelque 500 agences de design réalisent un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs, en France, elles sont à peine la moitié pour 2 milliards de francs de chiffre d'affaires.

« Le design a longtemps été considéré par les chefs d'entreprise français comme une danseuse coûteuse et inutile » accuse M. Paul Schmitt, président pendant trente-deux ans de Le Creuset, dont les cocottes ont eu pour concepteurs trois illustres designers : le célèbre Raymond Loewy (père du design moderne) en 1960, l'Italien Enzo Mari en 1974 et le créateur fétiche des gammes Moulinex Jean-Louis Barrault en 1987.

Pour se tailler une place en France, il fallait que le design réussisse à faire se rencontrer deux personnages typiques de notre société mais que leurs formations séparent. D'un côté, l'ingénieur, produit de ces grandes écoles où l'on apprend à fabriquer, gérer et diriger sans fantaisie ; de l'autre, l'ancien élève des Beaux-Arts ou des Arts déco, réputé peu soucieux des contraintes techniques et budgétaires.

Du coup, les partisans du design *ont décidé de partir en guerre contre* cette image. *« Le designer n'est pas un génie créateur*, affirme Anne-Marie Sargueil, présidente de l'Institut français du design industriel (IFDI). *C'est un prestataire de services qui, comme les autres, dérange. »*

C'est notamment le cas des produits de haute technologie comme le TGV, dessiné par Roger Tallon. De même, la société Pomagalski, un des spécialistes mondiaux des remontées mécaniques, emploie un designer depuis vingt ans. *« Il est vrai que les fonctions créent souvent les formes, notamment dans les produits très techniques. Mais la manière de jouer sur l'encombrement, le poids, l'ergonomie et les couleurs laisse une place à la création »*, explique Alphonse *Lisa, qui,* en décidant de laisser les skieurs debouts, a permis de réaliser une cabine de douze places. L'avantage pour la société est évident.

D'ailleurs, lorsqu'elles s'y sont essayées, les entreprises sont plutôt satisfaites. Lefranc et Bourgeois, par exemple, reconnaît que les ventes ont plus que doublé après que Jean-Louis Barrault aient repensé l'allure et la présentation des pinceaux. Cette société créée en 1720 et reprise en 1984 par le Suédois Beckers *n'avait pas hésité à y investir 10 %* de son chiffre d'affaires.

Quelquefois, les sociétés se contentent de retombées immatérielles. C'est le cas de Fima, une PME de 350 personnes qui fabrique des portes et des fenêtres à Lissieu (Rhône). *« Nous souhaitions lancer une nouvelle gamme et en même temps donner une image plus moderne de l'entreprise »*, explique Jean-Noël Gaunet, directeur du marketing. Après avoir défini un cahier des charges, les responsables de Fima ont demandé au cabinet lyonnais de concevoir le produit. Six mois plus tard, au Salon Batimat, ils pouvaient exposer des portes aux couleurs vives. Pour apporter à une entreprise



cette *« vitamine de croissance »*, comme l'appelle Jean-Pierre Vitrac, les designers revendiquent d'être associés le plus tôt possible à l'élaboration du produit. *Ils acceptent mal* d'être supplantés par les ingénieurs des méthodes ou les cadres du marketing *et prennent un malin plaisir à* rappeler le succès de la montre Swatch ou que les commerciaux de Renault *avaient exprimé de fortes* réticences lorsque leur fut présentée la première maquette de la R5 lancée en 1972.

Contraints à la pluridisciplinarité

Dans certains cas, l'intervention des designers s'apparenté à du conseil en communication. *« Une enquête auprès de notre clientèle a révélé que notre réputation était sérieuse mais vieillotte et qu'il fallait la remettre au goût du jour »*, explique Jacques Pellet, PDG de la société Pellet à Villeurbanne (Rhône).

L'agence Plan créatif a créé un nouveau logo pour cette entreprise de petit matériel sanitaire. Elle a transformé le méchant classeur à feuilles détachables imprimées bleu et blanc en un catalogue en couleurs et sur papier glacé. Et, pour que cette métamorphose touche aussi les mentalités de l'entreprise, le personnel et notamment les représentants ont été envoyés *en stages de formation. Coût* total : plus de 1 million de francs pour un chiffre d'affaires annuel de *24 millions de francs.*

Dans les grandes entreprises qui possèdent des services intégrés, les *designers veillent particulièrement à* la cohérence de l'image. C'est une des missions de l'équipe qui travaille autour de Xavier Jouret, responsable du design chez Bull. Mais leur fonction dépasse cela. *« En matière de micro et de terminaux, les utilisateurs ne sont généralement pas les décideurs*, constate Xavier Jouret. *Notre rôle consiste à éviter qu'il y ait un rejet ou un frein à l'utilisation. »* Le blanc cassé ou le gris clair avec une petite ligne verte de Bull se veulent plus conviviaux que le noir mat utilisé par la firme Goupil.

Outre ce langage des couleurs, les designers essaient d'influer sur la forme, l'encombrement et la commo*dité d'utilisation.* De même, lorsqu'ils conçoivent des emballages, les designers ne se contentent pas de veiller à l'esthétique et à l'originalité. Ils doivent aussi penser à la lisibilité du mode d'emploi, à la facilité d'ouverture et de portage.

Pour être crédibles dans toutes les phases de leur intervention, les designers sont contraints à la pluridisci*plinarité. D'ailleurs, les agences sont* souvent bicéphales. Barré Design, à Lyon, est le résultat de l'association entre un homme de marketing et un ingénieur. Des créateurs de Plan créatif, l'un est décorateur, l'autre a fait une école de mécanique. Claude *Giasson, le patron d'Abcom Design,* d'origine canadienne, est passé par HEC.

En France, les chemins qui mènent au design sont relativement nombreux. Alors qu'en Grande-Bretagne le Royal College de Londres est un passage obligé, en France, une bonne trentaine d'établissements peuvent conduire à cette profession : de l'Ecole Boulle à *l'université* de Compiègne et à quelques écoles privées.

Cet éclatement des formations est en réalité révélateur du statut de la profession. Ecartelé entre les ministères de l'industrie et de la culture, le design français a beaucoup de parrains et peu de moyens. Le Centre de création industrielle à Beaubourg, l'Agence pour la promotion de la *création industrielle ou l'Institut* français du design industriel, qui décerne des « Janus » aux industriels, se mêlent en ordre dispersé de la promotion du design.

Par ailleurs, en 1986, dix centres régionaux ont été créés pour s'insérer dans le tissu économique et convaincre les PME et les PMI des vertus du design, à coups de conférences et de distributions de plaquettes.

Même à Sainte-Florine, une commune de 1 500 habitants dans la *Haute-Loire, une* réunion consacrée le soir à ce sujet attire une bonne centaine de chefs d'entreprise des environs. Mais sont-ils pour autant prêts à passer à l'acte ? *« En réalité, tant qu'il n'y aura pas une réelle incitation financière, les chefs d'entreprise hésiteront à engager des dépenses qui dans un premier temps apparaissent comme un surcoût »*, estime l'ancien responsable d'un de ces centres. Aucune étude en effet n'existe sur les retombées économiques du design pour une entreprise auxquelles les designers facturent leur travail entre 300 et 500 francs de l'heure.

Les pouvoirs publics consacrent environ 70 millions de francs par an au design. *Mais, lors de la discussion* du budget, Roger Fauroux, le ministre de l'industrie, n'a pas obtenu que *le crédit d'impôt soit élargi à ce type* de dépenses. En mal d'idées, Roger Fauroux et Jack Lang avaient chargé Bernard Hanon de concocter un rapport sur le sujet et de faire des propositions. Mais l'ancien PDG de Renault semble avoir été tellement critique sur la situation et exigeant pour l'avenir que son rapport n'a toujours pas été rendu public !

Un côté « arts déco »

Le système actuel, il est vrai, entraîne quelques aberrations et quelques « ratages ». Ainsi, à l'exception d'une dizaine de sociétés venues de leur propre initiative, la France n'était pas représentée à l'exposition qui s'est tenue en 1989 à Nagoya.

Point fort de l'année du design au Japon, cette manifestation a reçu près de 15 millions de visiteurs. *« Au Japon, le design est l'affaire de tous : industriels et consommateurs. Intégré dans les entreprises comme service à part entière, il intervient systématiquement dans la conception des produits et joue un rôle stratégique sur le développement industriel »* : cette constatation est celle d'un groupe d'étudiants en design qui ont passé une semaine au Japon. Au fil de *leurs rencontres, ils ont observé* avec envie que le bureau de design créé par Sony en 1978 emploie... 400 personnes. On estime que cette société consacre plus de 5 % de son chiffre d'affaires au design. D'ailleurs, les services des designers français sont plutôt recherchés dans ce pays.

Jean-Pierre Vitrac, qui y a ouvert un bureau il y a cinq ans, y réalise maintenant un tiers de son chiffre d'affaires. *« Notre design s'exporte bien en raison de notre réputation de bon goût, d'esthétisme*, assure Margo Rouard, directeur de l'APCI. *Au besoin, les industriels étrangers utilisent notre côté* « arts déco » *puis leurs ingénieurs assurent la mise au point technique »*.

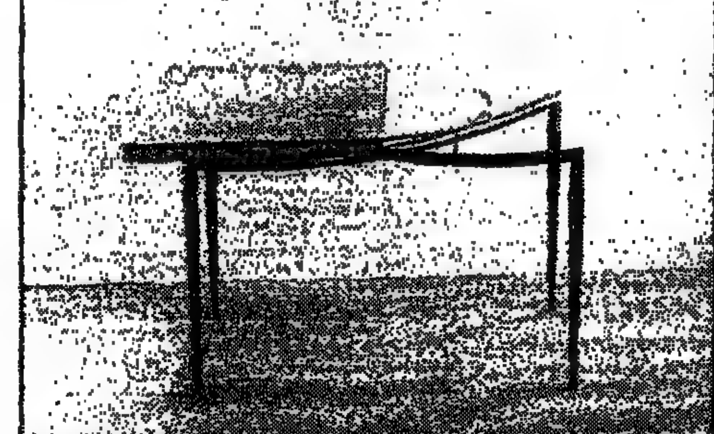
Se retrouver ainsi en amont de la conception des produits est une situation privilégiée pour les designers, dont le rêve est d'imaginer l'évolution d'un produit dans les dix ou quinze années à venir. De la prospective *en quelque sorte.*

FRANÇOISE CHIROT

CONVICTIONS

La solution c'est la flexibilité

Sylvain Dubuisson, « créateur de l'année » du dernier Salon du meuble, allie au goût de l'utopie le sens de l'industriel


LAURENT SULLY JAULMES

La table portefeuille de Fenêtre sur cour.



Bougeoirs en argent. (Créativ'Agent).

A quarante-quatre ans, Sylvain Dubuisson a été élu créateur de l'année 1990 lors du dernier Salon du meuble en janvier.

Peu connu du grand public, il accumule pourtant les honneurs et les projets (plus de quarante actuellement). Diplômé en 1973 de l'Ecole supérieure d'architecture de Saint-Luc (Belgique), il a mis en scène plusieurs expositions à La Villette et au Centre Pompidou, aménagé des espaces d'accueil (Notre-Dame de Paris, le Musée des tissus de Lyon et bientôt le hall de la préfecture de Besançon), créé de nombreux objets utilitaires (de la lampe « Beaucoup de bruit pour rien » au vase « Lettera amorosa ») exposés en mai dernier au Musée des arts décoratifs à Paris (Lire le Monde *daté 7-8 mai 1989).*

Jusqu'ici, la plupart sont restés à l'état de prototype ou ont été fabriqués en séries limitées par des éditeurs (Néotu, Ecart, Algorithm, Fourniture, Creativ'Agent). Depuis peu, Sylvain Dubuisson travaille avec des industriels. Une occasion pour lui de passer de la « haute couture » au « prêt-à-meubler ».

« Le jour du vernissage au Musée des arts décoratifs, Serge Kirszbaum, l'éditeur de Fenêtre sur cour, m'a demandé de faire quelque chose. Il travaille avec une société familiale spécialisée dans la transformation du métal, Tolix. Là, certains outillages datent de 1930 et permettent encore de réaliser des modèles d'époque. Toute la question est là : faut-il investir dans le système de fabrication ? Comment mesurer les risques ? Comment les amortir ? Les obstacles sont nombreux : on sait que le marché est réduit. Peu importent les causes : la traditionnelle méfiance face à l'avant-garde, le manque de génie commercial, de sensibilité du « grand public ».

» Face à un système de mise au point des modèles de plus en plus sophistiqué la solution, c'est peut-être, aujourd'hui, la flexibilité : ne pas chercher à tout faire soi-même, mais établir un réseau de sous-traitance capable de fabriquer moins cher que chez soi, et réaliser dans sa propre usine une partie des opérations, puis l'assemblage, la finition, le conditionnement. Evidemment, cela suppose un minimum de calculs prévisionnels au départ. Pour la table de Fenêtre sur cour, les pieds ont été fabriqués en fibre de carbone, le plateau en nid d'abeille.

» Au bout du compte, le prototype s'est révélé trop cher et donc difficile à commercialiser. Pour la production, les pieds seront en métal, et le plateau en médium. Ce n'est plus la même table. Mais cette expérimentation était nécessaire pour avancer. La légèreté coûte cher...

» Je ne fais jamais de dessin d'exécution sans avoir vérifié sa faisabilité. Mais en France, les industriels ne sont pas prêts à partager la discussion technique : on a le sentiment de marcher sur leurs plates-bandes. En Italie, les industriels ont souvent un projet culturel. Ils mettent à disposition des petites unités expérimentales permettant d'adapter les nouvelles technologies à un savoir-faire. Artisanat ? Industrie ? Je n'arrive pas à faire la différence : ces unités-là permettent de concevoir un produit qui ne colle pas immédiatement à la logique du marché, mais risque de la devancer. En France, on prend moins de risques : produire du design industriel, c'est faire des caisses à la chaîne. Résultat : un fabricant spécialisé dans les pièces d'aéronautique vous fait des prix d'aéronautique. Le produit reste inaccessible.

» Il y a bien sûr l'autre extrême : l'industriel qui vient vous voir pour ravaler son image de marque, s'offrir une opération de relations publiques autour d'un produit ponctuel, sans qu'il s'agisse pourtant d'un projet à long terme.

» Tous les domaines de la création m'intéressent : aménager des librairies Flammarion, dessiner un trophée pour les étoiles du Michelin, une carafe pour les Eaux de Marseille, un cerf-volant pour Hermès, une poignée de porte, un tapis ou une chaise pour les gardiens du château de Versailles... Je me rends bien compte que des activités aussi diverses posent un problème d'image... Un produit réussi diffusable et diffusé, c'est un produit bien mené qui suppose une coordination entre le fabricant, le directeur artistique, la société d'édition et le designer. Les industriels français souffrent d'une « image » trop indéfinie. Sur dix projets conçus pour Lita, cinq posaient des problèmes techniques. Les cinq autres n'ont pu être acceptés car on ne voyait pas comment les intégrer par rapport à l'image de la société...

» Au début, je travaillais avec des plans, des indications techniques très précises. Je me suis aperçu qu'en voulant jouer tous les rôles, on finit par évoluer dans un circuit fermé, se saborder. Mes projets sont de plus en plus ouverts, souples : j'essaie de donner davantage de liberté aux objets sans renoncer à mes obsessions, les thèmes comme l'itinérance, le secret, la légèreté.

» Au fond, il y a un décalage faramineux entre la médiatisation et la réalité économique. On mesure notre vrai pouvoir aux royalties. Mais la quantité n'est pas forcément plus lucrative : mon affaire la plus rentable, c'est l'édition en série limitée des bougeoirs en argent. Evidemment, la paire coûte 30 000 francs. Philippe Starck a toujours été plus clair. Bien qu'il soit plus jeune, il a dix ans d'avance sur moi. La base de mon travail, c'est encore l'utopie, la contradiction. Les références suprêmes sont Mies Van der Rohe, Richard Sapper, Kuramata. J'aime aller à l'encontre d'un design lisse, italien, capoté. Que les objets, aussi fonctionnels soient-ils, gardent une part de réserve. »

Propos recueillis par LAURENCE BENAIM

SPECIAL DESIGN

AFFAIRES

PORTRAITS

Alain Carré, créateur de prospective

Chercheur autant que créateur, Alain Carré se veut un homme de terrain et de méthode

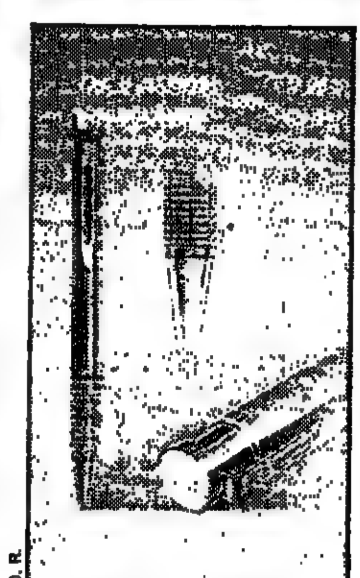
POURQUOI les Japonais, qui disposent d'une impressionnante cohorte de designers, iraient-ils chercher un Français pour leur dessiner des robinets, des flacons de parfum ou des bureaux ? C'est qu'en fait il y a design et design... et Alain Carré, qui dirige l'une des trois premières agences françaises du secteur, maîtrise aussi bien l'activité traditionnelle de production de formes (« *l'industrialisation de l'innovation* » selon sa définition) que la création des formes de demain (le design prospectif).

C'est pour cette dernière spécialité que le numéro un japonais du mobilier professionnel, Okamura, a fait travailler Alain Carré sur les bureaux du futur. Le résultat, présenté au dernier Salon des artistes décorateurs, la gamme AXE, illustre bien l'approche du créateur français : un mélange de matériaux d'avenir (fibre de carbone...) et d'étude sociologique de l'évolution des relations de travail dans les entreprises japonaises. La programme AXE, selon Alain Carré, « *n'est pas symbole de pouvoir mais expression d'intelligence. Sobriété, asymétrie, finesse des éléments, absence de couleur, fonctionnalisme et intemporalité... une manière zen de prévoir le design de demain* ».

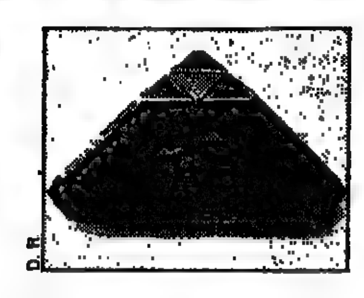
Alain Carré connaît bien le Japon : il travaille depuis dix ans pour des entreprises locales (électroménager pour Sharp ; robinetterie pour Toto, leader du secteur ; parfum Xanax pour Kanebo, numéro deux de la cosmétique ; montres pour Seiko...) . En 1987 il a ouvert une agence à Tokyo où travaillent une dizaine de « commerciaux » japonais, la création étant réalisée en France.



D.R.



D.R.



D.R.

Du design de motos (sa passion) à celui des stylos Waterman en passant par « Axel », le premier terminal d'audioconférence numérique, Alain Carré est un touche-à-tout à l'imagination bien contrôlée.

L'agence qu'il a fondée à Paris en 1970, alors jeune lauréat de la Fondation de la vocation (vingt-cinq ans), est devenue aujourd'hui un véritable groupe. Basé depuis 1985 dans l'ancienne salle de musique Erard, rue Paul-Lelong à Paris, il est constitué de cinq sociétés. Cinq métiers différents, du dessin d'emballage à l'architecture de magasins, en passant par la promotion, les stands ... ou le design de motos (sa passion). La marge brute de l'ensemble a atteint 34 millions de francs en 1989, pour un effectif total de quatre-vingt-cinq personnes.

Une des caractéristiques importantes de l'ensemble est de s'appuyer sur des clients fidèles : ainsi Alain Carré est le designer de Waterman depuis vingt ans et celui de Saint-Gobain Emballage depuis 1974. Pour cette dernière il a réalisé en 1988 une étude de design prospectif sur les petits contenants du futur. Ce genre de travail ne sert pas immédiatement à lancer des produits mais donne aux industriels des axes précieux. Déjà en 1986 il avait mené pour Ferembal (numéro deux dans le domaine de l'emballage métallique) une étude pour créer douze formes atypiques de boîtes de conserves, un domaine où l'esthétique n'avait pas bougé depuis cent cinquante ans.

Chercheur autant que créateur, Alain Carré a toujours dressé une frontière très étanche entre ses activités de designer et ses affinités d'artiste. A plusieurs reprises il s'est élevé contre la tendance française à faire du design « pour musée branché » et à confondre design et arts décoratifs. Il se veut quant à lui un homme de terrain, à l'aise dans les usines et les supermarchés, réfléchissant sur les matériaux du futur et les évolutions sociologiques porteuses. Mais cet homme de méthode, volontiers tranchant, a gardé « *un chevalet à côté de la table à dessiner les moteurs* ».

Formé à l'Ecole des beaux-arts de Tours (avant d'étudier les arts appliqués et les arts décoratifs), il crée d'étranges tapisseries et expose les œuvres de ses amis peintres et sculpteurs dans sa salle de concert de la rue Paul-Lelong. Il se permet même, au-delà du design prospectif, de rêver des croquis de bateaux de pêche volants pour la Loire de son enfance. Cet éternel jeune homme sérieux a gardé une imagination d'adolescent, amateur de bolides et d'objets de science-fiction. Mais il ne mélange surtout pas ce côté artiste à son travail, internationalement reconnu.

D. Py.

Andrée Putman : leçon de style

On l'appelle la « *madone* » du design. Quand elle reçoit, dans son bureau de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, avec pour tout fouillis deux téléphones noirs, deux agendas Filofax, une boîte de cigarettes en argent, Andrée Putman est toujours la plus putmanissime.

Les éditions du Regard lui consacrent un superbe livre de culte, dont la couverture est à elle seule un traité de style maison : le noir-blanc, la couleur en impromptu, le goût des lignes pures.

Andrée Putman, qui a commencé comme « *grouillot à Fémina* », dirige aujourd'hui Ecart (spécialisé dans la réédition de meubles et d'objets, de la lampe Mariano Fortuny à la chaise Mallet-Stevens) et Ecart International, bureau d'études d'architecture intérieure.

Au fil des pages, tout l'univers de la dame, injustement qualifié d'austère, se déploie en couleurs : les salons de beauté Carita, l'Hôtel Wasserturm à Cologne, la ville turque de Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds, l'Hôtel Morgan à New-York.

Ennemie du trop, Andrée Putman connaît bien ses modernes. Le luxe est chez elle affaire de contrastes insolites : plateaux en grès cérame, piètements en fonte, néo-gothique victorien, parquet de granit et plinthes en verre. Acier corrodé, médiapan teinté, chêne cérusé : le vocabulaire est un témoignage de la grande époque.

Machines à photographier, ses maisons s'adonnent à de savants jeux de miroirs, de portiques de « *marbre gris bleuté de Savoie* », de panneaux coulissants.

Les accessoires font partie du décor, les peignoirs blancs s'accrochent impeccables, aussi nets que les souvenirs, les coups de cœur, la maison de Grimaud, les toiles de Georges Condo, Bram Van Velde et ce chacal égyptien de l'enfance, symbole aujourd'hui pour elle de vigilance et d'éternité.

L. B.

▶ *Andrée Putman*, par François-Olivier Rousseau, aux éditions du Regard, 320 pages, 800 francs.



FRÉDÉRIC HUIJBREGTS

Chez Andrée Putman le luxe est affaire de contrastes insolites.

Chez Panodia, le design est une exigence

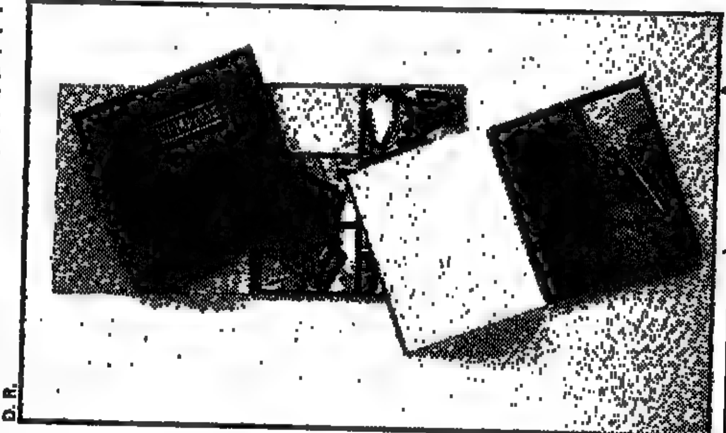
Lauréat de l'oscar 1989 du design du « Nouvel Economiste » Panodia mise sur le créatif pour rester compétitif

PANODIA, Neung-sur-Beuvron, cent personnes... dont trois designers maison (plus un designer extérieur). Une PME comme les autres en apparence, fondée en 1960, reprise par LMBO (reprise de l'entreprise par ses cadres) en 1986, vient de recevoir mercredi 7 mars l'oscar 1989 du design du *Nouvel Economiste* pour sa gamme de papeterie « Eurêka ».

Pour Claude Beaufils, président, cette distinction représente un peu plus qu'une médaille en chocolat pour patron-star. Lorsque, avec une trentaine de collègues, il a repris cette société spécialisée dans l'album photos, elle perdait 800 000 francs pour un chiffre d'affaires de 27 millions. Quatre ans plus tard, le bénéfice net pour 1989 est de 4,7 millions pour un total des ventes de 53 millions de francs.

Outre ses albums photos, elle s'est diversifiée dans la papeterie haut de gamme et les produits publicitaires (agendas, classeurs, porte-visuels...).

« *Le design pour nous n'est pas un luxe mais une exigence*, explique Claude Beaufils : *le marché des albums photos en France est tenu à 85 % par les importations -surtout d'Asie du Sud-Est –. Si nous voulons rester compétitifs alors que nous sommes plus chers, il nous faut être créatifs.* » Chaque année 20 % du catalogue Panodia sont ainsi renouvelés. Les designers maison explorent aussi bien les nouvelles formes que les nouveaux matériaux pour créer en permanence des différences pertinentes.



D.R.

Les designers maison explorent formes nouvelles et nouveaux matériaux.

Comment néanmoins rentabiliser un studio de design intégré quand on est une PME ? Claude Beaufils est avant tout un industriel, qui a pour objectif d'utiliser au mieux ses capacités de production. Il crée donc également des modèles pour d'autres marques : la ligne « Domino » d'Habitat a été conçue et fabriquée dans ses ateliers ainsi que certains produits de papeterie des boutiques du métro (Ticket Chic).

Il fournit aussi à Renault des agendas au sigle de la Régie et travaille beaucoup pour les agences de publicité qui souhaitent soigner la présentation de leurs travaux. « *Le dossier de candidature d'Albertville pour les JO a été présenté dans un matériel Panodia* », précise-t-il.

Avec ses produits design (et les albums classiques reliés cuir de Rosy, PME achetée par Panodia en 1989), la firme solognotte s'est même permis le luxe d'ouvrir un bureau à Francfort. Elle exporte 35 % de sa production.

D. Py

BIBLIOGRAPHIE

Livres d'image

■ **Design et esthétique.** – Pour mieux comprendre les débats éternels entre esthétique industrielle et design artisanal, fonctionnel et irrationnel, ingénieurs et artistes, on pourra consulter avec profit deux ouvrages publiés à peu près simultanément fin 1988 : *Design : le geste et le compas*, de Jocelyn de Noblet, et *Situation du design français*, de Christine Collin.

Prenant comme point de départ l'exposition universelle de 1851 Jocelyn de Noblet dresse une analyse historique très complète du design en tant qu'« *activité créatrice (...) fondement de toute production industrielle* ». L'auteur étudie avec soin la genèse de la conception de certains objets-clés et les relations entre esthétique fonctionnelle et esthétique figurative. La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux tendances de la période 1970-1990 et au « *début très vif entre modernisme et post-modernisme* ».

Christine Collin, pour sa part, présente dans son livre la contribution française à la création de ces dix dernières années selon trois axes d'analyse : le temps, la fonction et la technologie. Montrant que le designer est tenu de situer son œuvre dans le temps (mode ou classicisme), elle souligne que la fonction est depuis le début du siècle une notion élastique et que les créateurs ne sont pas tous égaux devant la technologie.

▶ « **Design : le geste et le compas** », de Jocelyn de Noblet, Editions Aimery Somogy, 408 pages, 450 francs.

▶ « **Situation du design français** », de Christine Collin, Editions Flammarion, Collection « La création contemporaine », 192 pages, 200 francs.

■ **L'univers des marques.** – Marques de fabrique, poinçons, enseignes, logotypes... la marque est plus qu'un simple point de ralliement commercial ou point de repère. C'est l'identité et surtout le patrimoine d'un produit. Dans l'excellent ouvrage intitulé *Images de marques, marques d'images*, Daniel Cauzard, ancien de Renault, et deux responsables de l'agence de design Style Marque passent en revue cent marques françaises très connues et leur évolution au cours du temps. C'est un véritable « cours de logotype » qui est proposé. On y remarquera la permanence des symboles support de quelques grandes marques (Bic) et, dans certains cas, les ruptures imposées par les créateurs (Crédit agricole). On y verra l'influence des modes et on pourra même lire dans l'évolution des formes des logos l'histoire économique des entreprises (Bull par exemple).

▶ « **Images de marques, marques d'images - Cent marques du patrimoine français** », de D. Cauzard, J. Perret et Y. Ronin, Editions Ramsay, 228 pages, 270 francs.

■ **L'empire des objets.** – Ce titre du dernier ouvrage de Bertrand Raison, ancien correspondant de *l'Express* et de *Libération* à Tokyo, devenu publicitaire à Paris, pourrait être le titre de la collection « Quintessence » des Editions Du May, qui regroupe sous une forme compacte et intelligemment légendée des photos d'objets qui sont autant de célébrations de la forme et de la mythologie quotidienne.

Bertrand Raison quant à lui a voulu montrer à partir d'un choix subjectif les bornes esthétiques de la réalité japonaise. Le futur extrême y rejoint le pragmatisme le plus effronté (les sièges de toilette chauffants et musicaux), on y passe en douceur de la tradition (l'autel portable) à l'éphémère (l'appareil-photo jetable). Le design s'y retrouve dans l'éternel flacon de saké et dans la table chauffante.

Les autres livres de la collection « Quintessence » sont également de bons tremplins pour l'imagination de celui qui aime les formes et cherche à « lire » les objets usuels. On apprendra, par exemple, en lisant *Objets d'en France*, de Bernard Chapuis et Ermine Herscher, qu'un bon « packaging » peut être inusable (la bouteille de Ricard) et qu'un produit habilement conçu affronte les années sans ride (le stylo « Bic Cristal »)

▶ « **L'Empire des objets** », de Bertrand Raison, Editions Du May, 96 pages, 180 francs.

■ **Une année d'innovation.** – L'an dernier, quelque 800 produits nouveaux sont apparus dans les rayons des supermarchés français. Pour savoir à quoi ils ressemblent et quelles voies a suivies l'imagination de leurs concepteurs, on pourra consulter la première édition d'un guide professionnel très complet qui analyse en détail près de 300 d'entre eux : *Innova Marketing*. L'amateur de design pourra y trouver le résumé des grandes tendaces 1989 : typographies bousculées, couleurs sortant de leurs « codes » traditionnels (le « Bresse Bleu » devient... rouge, les crèmes glacées se parent de noir...). On y trouvera également les références des designers de ces nouveautés et les « raisons marketing » de tous ces lancements.

▶ « **Innova Marketing** », 200 pages, 520 FHT, Editions Concurrences, tél. : 46-03-01-70.

Les créateurs italiens entre usines et musées

Le designer transalpin est à la fois un observateur des nouveaux besoins de son époque, un artiste et l'homme de confiance de l'industriel

« *IL n'existe pas de différence entre la cuillère et la ville dans la mesure où cette dernière est en fait définissable en tant qu'ensemble de cuillères.* » Cette phrase d'Andréa Branzi extraite des statuts de la Domus Academy, école post-universitaire fondée en 1983, donne la mesure du design à l'italienne. Pour qui cherche à le traduire, en se rapprochant le plus possible de son acception anglo-saxonne, il existe un mot : « *progetto* ». Si en France, la profession de « designer » a connu son apogée médiatique au cours des années 80, l'Italie entretient avec ses *progettisti* des rapports à la fois culturels, économiques et sociologiques ancrés dans son histoire.

Le designer, c'est d'abord l'*observateur des nouveaux besoins de* l'époque, auxquels il tente de répondre par une forme, une matière, une fonction. Le projet est bon s'il colle à ces trois exigences pratiques. Le reste n'est que l'adaptation d'une méthode : c'est-à-dire sièges, luminaires, pâtes alimentaires, orgues électroniques, ou petite cuillère.

Giorgio Giugiaro, défini par le *Time* comme le « *prophète du design* », a débuté à dix-sept ans au centre de style de Fiat, puis à la carrosserie Bertone ; président d'une société qui porte son nom (2 000 m² à Moncalieri, près de Turin), il est le créateur de produits aussi divers que les Fiat Panda et Uno, la Golf I, la Saab 9000, les Renault 21 et 19, les lunettes et appareils photo Nikon, les stylos à bille Parker, les chaussures de jogging Kappa, les bicyclettes unisexes Bridgestone, les pâtes Marille avec un bord en forme de boucle pour mieux retenir la sauce.

Comble de la consécration, sa présence au Centre Pompidou, parmi les « maîtres de la carrosserie italienne », comme Bertone, Michelotti, Pininfarina, dont les *prototypes trônent au milieu des* maquettes, des photographies, des dessins. Cet éclectisme à l'italienne obéit à *une règle* : ne pas confondre design et style. Selon Sergio Pininfaria : « *Le premier est un projet alors que le « style » n'entraîne que le vieillissement du produit en transformant son aspect extérieur. Par exemple, on remplace le modèle 89 par le modèle 90. Et ainsi de suite.* » Achille Castiglioni, autre figure marquante du design italien (Flos, Alessi, Danese Driade, Idéal Standard), *professeur au Politecnico de* Milan depuis 1969, va plus loin : « *Dans l'élaboration d'un projet, je privilégie la maquette par rapport au dessin.* » Une telle attitude justifie l'attente, la patience, parfois plusieurs années avant la mise au point définitive du produit.

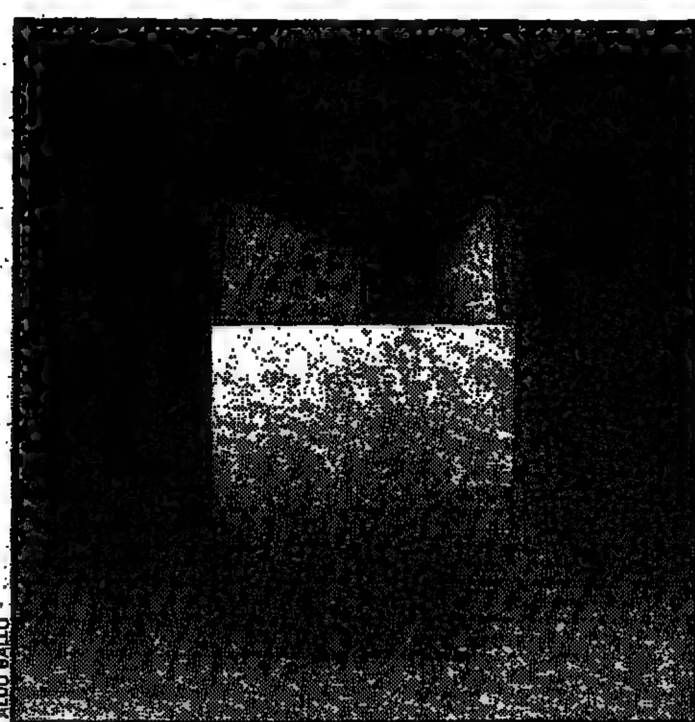
Ainsi, à l'heure ou sous l'appellation « design » prolifèrent un grand nombre de formes, de références, de symboles, sans support industriel, le « design italien » réussit à échapper aux caprices de la mode. C'est d'abord une force économique : selon la Délégation commerciale d'Italie un secteur tel que le meuble *représente* à lui seul 850 000 emplois.

Variété des matériaux

Par sa souplesse (sur les 83 113 entreprises concernées, 5 % seulement emploient plus de 500 salariés), il a su s'adapter à la demande internationale. Ainsi les exportations (un tiers de la production) représentent 5 432 milliards de lires. Premier client : la France (25 %), suivie de l'Allemagne (17,1 %), des Etats-Unis (13,6 %), de l'Espagne (12,8 %), de la *Grande-Bretagne* (7,9 %) de la Suisse (7 %). Concentrée dans le nord du pays (la moitié des entreprises se situent en Lombardie, Vénétie, Toscane, et aux environs de Bologne), l'industrie liée à l'équipement domestique (éclairage, cuisine, chaises, meubles de bureau...) scelle l'identité du « made in Italy ».

Au moment de la foire de Milan, toute *la* ville *se mobilise* : affiches, panneaux, banderoles signalent l'événement dont l'importance se chiffre à 137 000 visiteurs, 350 000 mètres carrés de surface d'exposition, 2 500 exposants.

Le stand fait le moine : une société telle que Castelli (retenue pour l'aménagement des nouveaux locaux du *Monde* et de son imprimerie d'Ivry), n'hésite pas à investir 3 *millions de francs pour exposer* ses nouveaux systèmes de bureau. Les nouveautés sont mises en valeur grâce à toute une série d'expositions, de trophées : c'est le « Compas d'or » décerné en 1989 à la cuisinière noire façon *2001, l'odyssée de l'espace* de Roberto Pezzetta (Zanussi), la lampe fusée (Mario Botta pour Artémide), une


ALDO BALLO
Le cendrier cube de Bruno Munari, 1957 (Danese).

baignoire, des pots à épices, un aspirateur, etc. Cette énergie-là s'exporte ; en janvier dernier, lors du dernier Salon du meuble à Paris (1 082 exposants), l'Italie, parmi *les 34 pays représentés*, affichait la plus importante participation numérique (140 exposants).

Avec le soutien de l'ICE (Délégation commerciale d'Italie) 75 fabri*cants ou éditeurs s'étaient réunis* sur 600 mètres carrés autour du thème « Moi et chez moi ». La bonne surprise, c'est d'abord l'incroyable variété des matériaux, du verre de Murano au laminé transparent, associant à la fois technologie et artisanat.

L'idée semble se fondre dans la réalisation, elle ne reste pas en dehors. Cette fusion-là est sans doute l'un des principaux atouts du design italien. Bruno et Jacqueline Danese, dont les produits investissent à la fois les musées d'art moderne, les cafétérias et les aéroports, affirment : « *Dès le début, en 1957, nous avions en tête une idée bien précise. Il ne devait y avoir aucune différence entre un objet en porcelaine fait à la main et un objet produit en série avec des méthodologies industrielles. Tous deux devaient être parfaits et parfaitement conçus, ce devait être de l'art industriel.* »

Souplesse, disponibilité, complicité : le design italien bénéficie d'une collaboration très étroite entre le producteur et le concepteur, le premier lui laissant carte blanche, le deuxième étant conscient des limites techniques du projet.

Marquer une pause

Les exemples sont nombreux : le plus célèbre restant Olivetti, dont la vocation « culturelle » s'affirme dès 1952 : c'est la première fois qu'un industriel européen est invité par le Musée d'art moderne pour présenter ses produits. L'emblème de cette réussite reste bien sûr la « Valentine » (1969), première machine à écrire portable, rouge, dessinée par Ettore Sottsass, d'ailleurs rééditée cette année... A chaque fois, il s'agit d'un « contrat de confiance » entre deux personnes, qu'il s'agisse d'Ernesto Gismondi (PDG d'Artémide) avec Sottsass (fondateur du mouvement Memphis, ou avec Richard Sopper. Sa lampe Tizio (1970), demeure l'un des best-sellers du design contemporain avec plus de 100 000 exemplaires vendus en 1989.

Restent Alberto Alessi et Alessandro Mendini, choisi comme directeur artistique de la société après avoir longuement étudié son histoire... Cette confiance suppose des bases *reconnues et communes*. La clé de voûte du système, c'est d'abord la formation. Les « *maîtres* » *tels que Castiglioni*, Sottsass, Gae Aulenti, Dalisi, Ugo la Pietra sont tous diplômés de la *faculté du Politecnico de Milan.*

D'autres facultés d'architecture existent à Florence où ont étudié Michele de Lucchi, Maggiori, Zanini, à Palerme, Turin, Venise (Gaetano Pesce). Spécialisé, l'enseignement revendique pourtant une vision très large du « projet » : ainsi à la Domus Academy, les matières de base étudiées la première année vont de la « socio-économie prévisionnelle » aux « nouveaux modèles d'habitation » en passant par le mobilier urbain et la « *technologie industrielle* ».

On note que la plupart des professeurs ne s'en tiennent pas à la théorie : ce sont des designers, des architectes, d'ailleurs souvent liés à des publications dont ils sont rédacteurs en chef. Sur les traces de Gio Ponti, fondateur de Domus, dont s'occupe aujourd'hui Mendini, Andréa Branzi dirige Modo. L'activité se resserre autour d'un public d'initiés avide de conférences, d'articles, d'expositions permettant de faire émerger des mouvements d'avant-garde (Alchimia, Superstudio, Libidarch, Memphis, etc.) sous l'œil attentif des industriels.

La tradition se perpétue : l'Institut européen du design de Milan a remporté en 1989, lors de l'Italia's Cup, le trophée international des écoles spécialisées.

L'un de ses anciens élèves, Emmanuel Babled, travaille aujourd'hui à l'intérieur d'une toute nouvelle société, Oxido, antenne expérimentale créée par Masterly (qui fait le gros de son chiffre d'affaires dans le mobilier de style ancien). Il reconnaît : « *Nous avons un rapport direct avec l'industriel. Il n'y a pas d'objectif marketing à respecter. L'important, c'est de convaincre le fabricant qu'il fait une bonne chose.* » Cette propension au dialogue » fait partie du « *miracle* » italien. Au-delà du goût, de la sensibilité à l'art héritée de la Renaissance, il y a la formation fondée sur l'expérience du terrain. Comme l'explique Emmanuel Babled : « *Contrairement aux ateliers de la Bastille, on ne fabrique pas les prototypes nous-mêmes. On travaille à un niveau de représentation, avec des maquettes en carton, pour trouver ensuite des sponsors...* »

Tout n'est pas rose dans le meilleur des mondes. Le système a ses limites : on n'a pas fini de disserter sur les problèmes d'organisation, les inconvénients du système et du travail au noir, les luttes idéologiques (les « mendinistes » seraient des « anti-molliniens »), et le protectionnisme, l'avenir du « design italien » dont l'âge d'or date des années 70. La relève est assurée par des personnalités comme Massimo Iosa Ghini remarqué cette année par sa gamme de canapés Newtone (*Moroso*). Pourtant les Italiens subissent aujourd'hui l'affront esthétique de toute une géné*ration de Français, de Japonais*, d'Anglais, de Belges.

Cette concurrence explique sans doute l'envie de marquer une pause : le Salon de Milan, qui se tient habituellement en septembre, aura lieu désormais en avril 1991, donc à long terme six mois avant Paris et Cologne.

L. B.

► Les maîtres de la carrosserie italienne. Grande Galerie. 5e étage. Centre Pompidou. Jusqu'au 30 avril.

A l'occasion de l'exposition du Centre Pompidou, l'ICE (Délégation commerciale d'Italie) organise *une série de conférences* sur le design.

– Giuseppe Raimondi, architecte *et historien du design italien*, le 20 mars à 17 h 30, à l'Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, 75007 Paris : « Mode, design, mass-media : leur influence sur l'habitat en Italie. »

– Michèle de Lucchi, architexte-designer (*Alchimia, Memphis...*), le 10 avril à 17 h 30, à la Délégation commerciale d'Italie : « Perception *personnelle du design italien de* par le monde. »

– Angelo Cortesi, architecte *designer, le 23 avril à 17 h 30*, à L'Institut culturel italien avec la participation de Sylvain Dubuisson « *Caractéristiques de la production italienne.* »

Alberto Alessi rêveur businessman

«Bouilloire avec sifflet à oiseau », « Moment », « Ceinture d'Orion », etc. En inscrivant à son catalogue ces références poétiques pour qualifier des... bouilloires, montres et autres ustensiles de cuisine haut de gamme produites dans l'usine familiale de Crusinallo (région du lac Majeur), Alberto Alessi n'aurait sans doute pas déplu aux surréalistes.

D'autant que son regard bleu ciel, son vaste front, son sourire d'enfant, sa ténacité à produire des « *objets qui donnent une émotion à mi-chemin de l'art* » peuvent lui conférer l'air d'un rêveur éveillé à la Desnos. Pourtant, à quarante-quatre ans, le co-PDG chargé du développement et de la création au sein de *l'entreprise familiale* (aux côtés de son frère Michele, chargé de la production) est aussi un *industriel milanais au projet déterminé*.

D'autres matériaux

Profondément attaché à son lac natal, adepte de ski et de squash, lecteur assidu des recherches sémantiques d'Umberto Eco – notamment dans les avions qu'il prend pour vendre Alessi dans le monde, – il entend bien continuer à se battre pour que la petite firme lombarde, sans doute l'une des entreprises-phares du design *domestique mondial* (hors ameublement), continue de trouver, de New-York à Tokyo, de Londres à Munich et, Barcelone, une clientèle attentive.

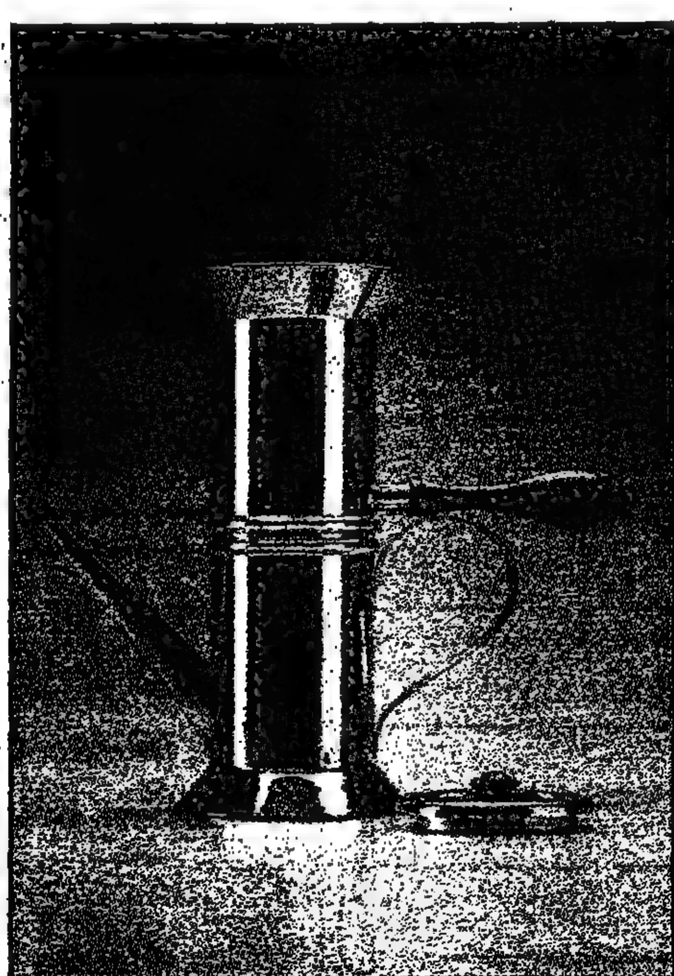
« *La patience est sans doute ma seule vraie qualité et mon plus vilain défaut. Surtout quand il faut faire aboutir ce qui nourrit votre vie* », s'esclaffe l'aîné de *la troisième génération des* AFRA (Alessi Fratelli). En 1989 leur firme a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 250 millions de francs – dont la moitié à l'export – « *avec un million et demi de pièces vendues, couverts non compris* », commente son coprésident. Mais son chiffre d'affaires parviendra-t-il à suivre, comme lors de la décen*nie 80, une croissance de 20 %* par an environ ?

La PMI, d'abord simple atelier de tournage et fonderie créé en 1921 par le grand-père Giovanni, emploie aujourd'hui plus de 300 ouvriers spécialistes du travail des métaux. Surtout, elle *est l'employeur quasi unique* de quelque 200 artisans spécia-


D. P./PRESS SERVICES
Alberto Alessi.

listes du tournage du bois et des métiers de la céramique, dissé*minés dans le val de la Strona*. Cette vallée des préalpes de Novare, particulièrement pauvre, semblait condamnée à la désertification.

« *En maintenant sur place dans un pays de montagne des*


IN L'OFFICINA ALESSI, PAR LAURA POLINORO
Une enquête socio-anthropologique pour la cafetière napolitaine.

jeunes prêts à partir sans grand espoir à la ville, en ressuscitant des métiers oubliés ou en passe de le devenir, Alessi montre de façon exemplaire que le design est aussi un secteur d'avenir, créateur d'emplois. Qu'il peut contribuer à restructurer un tissu industriel et à décentraliser », affirme François Burkardt, directeur du CCI du Centre Pompidou.

Celui-ci vient d'ailleurs de consacrer à la firme italienne une exposition qui voyage désormais en Europe. Après avoir *centré ses productions sur* l'acier et ses dérivés, Alessi se développe donc du côté d'autres matériaux nobles. Alberto Alessi vient ainsi de prendre le pari de rééditer un superbe service dessiné dans les années 30 par son père Carlo, le premier des Alessi à avoir exporté.

Cette décision stratégique du retour à d'autres matériaux a été *prise, comme tant d'autres*, à l'Officina (l'Atelier Alessi avec un grand A), située à côté de l'usine proprement dite. C'est dans ce vrai laboratoire de recherches conceptuelles et formelles – lesquelles représentent chaque année environ 5 % des investissements – que s'effectuent tous les essais sur les futures gammes. « *Le rôle de l'Atelier est fondamental, c'est pourquoi j'ai été particulièrement heureux quand Alessandro Mendini a accepté, voilà dix ans, de venir travailler avec nous* », se rappelle Alberto Alessi.

La gageure de la modernité

C'est grâce à cette collaboration que la firme demandera à des architectes et des créateurs comme Aldo Rossi ou Michael Graves de concevoir des cafetières et bouilloires qui vont la faire connaître dans le monde entier. Et d'associer des grands chefs cuisiniers pour la série « Ceinture d'Orion ».

Cet industriel qu'Alessandro Mendini considère comme le « *pôle subjectif* » de l'entreprise, l'homme des intuitions créatrices mais aussi le « *moineau solitaire* », fête actuellement ses vingt ans de firme Alessi. Appelé dans l'entreprise familiale alors qu'il se sentait « *peu motivé par elle* » et qu'il *préférait lire tout en poursuivant* de « *vagues études d'avocat* », Alberto a passé d'abord dix ans au marketing et à la publicité, « *un emploi quand même amusant* ».

Est-ce cette expérience qui l'a convaincu de miser sur « *un marketing qui ne s'intéresse pas seulement à produire de nouveaux objets mais à anticiper sur les prochaines tendances esthétiques autant qu'affectives, en procédant systématiquement à une analyse des tendances culturelles de la société* » ? Toujours est-il que le créateur de l'Officina Alessi (terme devenu *depuis peu une marque déposée*, celle des productions en série limitée) avait déjà eu l'idée dès 1972 de s'adjoindre l'aide d'un créateur, l'architecte designer Ettore Sottsass.

Reste qu'en entrant dans sa troisième décennie d'Alessi SPA, dont les productions sont exposées dans certains musées d'art moderne, Alberto Alessi sait que la gageure de la modernité n'est jamais certaine. Même *s'il est désormais sûr de sa méthodologie.*

Le fait qu'à New-York son dernier client soit la galerie marchande du Museum of Modern Art ne suffit pas à rassurer ce PDG qui voudrait bien pouvoir finir les romans policiers qu'il écrit (*et qui sont évidemment* situés dans l'univers du design). Il sait que pour conserver sa position-phare dans le design contemporain, Alessi devra *encore beaucoup risquer* et mettre en place un nouveau réseau commercial.

ANITA RUDMAN

SPECIAL DESIGN

AFFAIRES

Le design anglais n'est plus ce qu'il était

Il hésite encore entre profession libérale et moyenne entreprise. Aux côtés des grosses sociétés cotées en Bourse, on trouve aussi des jeunes qui se lancent avec une table à dessin et un téléphone

LE hall d'entrée est plus ou moins biscornu, plus ou moins luxueux, mais les murs sont blancs, d'un blanc cru qui laisse deviner sous la peinture la forme des briques qui les constituent, la moquette est foncée, gris fer ou noire, et une tache de couleur agressive, rouge, jaune ou verte, coussin, dossier du siège de l'hôtesse ou rampe tubulaire de l'escalier, réveille le tout.

Y a-t-il vraiment une mode dans les firmes de design, grandes ou petites, à Londres, en ce début 1990, chez ceux qui tentent chaque jour de convaincre leurs clients potentiels qu'ils savent individualiser au max les produits comme les sociétés, les magasins comme les espaces de vie ? C'est bien possible, et c'est presque un symbole du changement de cap de cette activité, où la recherche frénétique de l'esthétique cède peu ou prou la place au sens des affaires, au goût du business, à la poursuite de la croissance dévoreuse de profit.

Si le marché britannique du design peut être évalué à 1,7 milliard de livres (environ 16 milliards de francs), il connaît une forte croissance, estimée à 25 % par an. De quoi susciter bien des vocations, des ambitions et des convoitises.

Métier encore très jeune, beaucoup plus jeune que la publicité (1), le design reste à la frontière de la profession libérale et de la petite entreprise, même si quelques compagnies sont cotées en Bourse, comme Fitch RS ou comme Michael Peters. Les plus grosses de ces sociétés réalisent entre 50 et 60 millions de livres de chiffre d'affaires (ou d'honoraires...), soit autour de cinq cents millions de francs et emploient à tout casser un millier de salariés *(voir tableau ci-contre)*.

Les plus anciennes sont des groupes d'architectes, qui se sont peu à peu diversifiés dans le design, par nécessité ou par goût, glissant insensiblement vers l'architecture d'intérieur, vers les projets de centres commerciaux, ou de chaînes de magasins, jusqu'à concevoir l'emballage des produits ou leur présentation, ainsi que l'image institutionnelle des firmes (le « *corporate* » ...).

Aujourd'hui, certains se lancent dans l'organisation spatiale de parcs de loisirs, où activités sportives et ludiques voisinent avec restauration, hôtellerie, boutiques diverses, plans de circulation, parkings, organismes gestionnaires informatisés à l'extrême...

Une complexification grandissante

Cette complexification grandissante d'une activité autrefois beaucoup plus proche de l'art tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord la nécessité il y a quelques années de trouver un substitut à l'activité purement architecturale qui se faisait plus rare en même temps que s'effondrait la construction neuve, en Grande-Bretagne comme partout ailleurs en Europe. Et puis la nécessité quelque peu vulgaire mais incontournable de « faire du chiffre » pour assurer la survie d'une entreprise qui grandit et qui doit, chaque mois, honorer ses échéances et rétribuer des salariés d'autant plus précieux qu'ils sont très qualifiés.

Et encore la tendance partout observée de la globalisation du service offert aux entreprises ; les publicitaires, eux aussi, prétendent au « service complet », ne se bornant plus à la conception d'une campagne et à l'achat de l'espace publicitaire, mais s'insérant dans la vie de l'entreprise, apportant stratégie d'image, politique de marketing, lancement du produit, relations avec les divers publics jusqu'au « *below the line* », ce « *sous la ligne* » invisible qui marie lutte d'influence et recherche d'articles louangeurs, sponsorat ou parrainage de manifestations sportives ou artistiques.

Chemin faisant, cette globalisation donne tout naturellement des idées aux grands groupes de communication, soucieux d'ajouter le design à leurs nombreuses activités de conseil. Tout cela dans un univers où domine le souci d'acquérir une taille « internationale », pour pouvoir répondre aux besoins de firmes multinationales, et pour être capable de subir le choc concurrentiel du marché unique de 1992.

Cette volonté de croissance s'est tout naturellement traduite par une vague de concentrations, depuis les cinq dernières années. Fitch RS, créé en 1973 et entré au Stock Exchange en 1982 (54 % du capital est dans le public, et le reste, partagé entre les directeurs de la firme, est essentiellement entre les mains de son président-fondateur, M. Rodney Fitch), a ainsi acheté Gordon Benoy en 1987 et Richardson Smith en 1988. En 1989, le chiffre d'affaires, de 19,2 millions de livres était en progression de 50 %, et le bénéfice, de 3,6 millions de livres, en progression de 49 %. La société Michael Peters, créée en 1970, introduite en Bourse en 1983, qui se proclame avec fierté, « *la plus grosse compagnie de design au monde* » a terminé une fulgurante série de rachats en acquérant, en 1988, le groupe américain Hambrecht Terrell. Michael Peters qui emploie 690 personnes en tout (dont 350 au Royaume-Uni) a des filiales en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Benelux, en Scandinavie, mais aussi aux Etats-Unis et au Canada, ainsi qu'une antenne au Japon.

Grâce à cette politique de forte croissance, le chiffre d'affaires a plus que doublé en 1989, passant de 22,5 millions de livres, à 45,8 millions. Mais le bénéfice avant impôt n'a pas suivi, en progression de 9,5 % seulement (2,3 millions de livres, contre 2,1).

Prédateurs en tous genres

Le succès du design devait bien sûr attirer les grands du marketing et de la communication, prédateurs en tous genres. Saatchi et Saatchi, deuxième groupe mondial d'agences de publicité, né à Londres, a ainsi acheté en 1985 le new-yorkais Siegel et Gale, et le groupe WPP est devenu le premier groupe mondial du design en achetant Anspach Grossman Portugal, Walker Groupe à New-York, et Stewart McColl à Londres... Ce dernier, notons-le au passage, travaille à remodeler l'aspect d'Oxford Street à Londres, qui avait perdu depuis les années 60-70 la classe qui était la sienne auparavant.

A l'opposé, on trouve les spécialistes, notamment dans l'emballage, qui prend toute sa signification dans le mot anglais « *packaging* ». Design Bridge, fondé en 1986 par quatre professionnels, qui en demeurent les propriétaires, a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 3 millions de livres, en progression de 24 % sur l'exercice précédent. Et on ne pourrait dire le montant du bénéfice, car... « *la politique de la compagnie est de ne pas révéler ce chiffre* ». On est là en présence d'une croissance volontairement maîtrisée : « *Nous employons 35 personnes, et ne voulons pas en employer plus* », dit Philippe Lawder, directeur du marketing. Et il ajoute : « *Si vous limitez votre ambition, vous faites ce que vous savez faire le mieux* ».

Grands ou petits, multi-spécialistes ou très pointus, les designers anglais se montrent avant tout soucieux de satisfaire leurs clients. A une remarque sur l'absence de style personnalisé et reconnaissable d'un produit à l'autre, c'est presque à l'unisson qu'ils répondent : « *Ce qui m'importe, ce n'est pas qu'on me reconnaisse au travers d'un produit ou d'une boutique ou d'un centre de loisirs. Ce qui m'intéresse, c'est que le produit ou la boutique ou le centre de loisirs ait suffisamment de personnalité pour ne ressembler à aucun autre...* »

Le design anglais n'est vraiment plus ce qu'il était.

JOSÉE DOYÈRE

(1) La publicité a pris son essor au lendemain de la première guerre mondiale, mais ce n'est guère qu'après la seconde que le design a conquis droit de cité.

Les dix premiers cabinets britanniques

Rang	Nom de la société	Date de création	Nb de designers qualifiés	Nb total de salariés	Chiffre affaires total *	Honor. dus au design *
1	Building Design Partnership	1961	976	1 438	–	50,00
2	WPP Group	1985	588	895	60.70	41,48
3	Fitch-RS Plc	1973	350	500	20,00	20,00
4	YRM Partnership	1944	323	540	13,60	–
5	Michael Peters Group	1970	310	720	34,00	26,50
6	Company of Designers	1958	284	356	10,20	–
7	Landor Associates	1939	220	400	–	–
8	Percy Thomas Partnership	1912	210	320	11,00	9,10
9	Stewart McColl Associates	1973	192	245	10,40	9,40
10	Cambridge Consultants	1960	180	265	11,20	9,20

Source : Designweek, 31 mars 1989. (* en millions de £)

Les dix premières sociétés de design britanniques sont rangées en fonction du nombre de professionnels qualifiés qu'elles emploient (4e colonne). Pour autant qu'on connaisse les chiffres d'affaires et les honoraires (certaines sociétés non cotées se refusent à communiquer des chiffres), on voit que rares sont les grands du design dont c'est la seule activité, même au sens large du terme. Un peu, beaucoup de vraie architecture, un peu, beaucoup d'activité de consultant dans d'autres domaines que le design.

Lady Packaging

Elle est grande, mince, et porte avec une assurance calme une quarantaine tranquille. Le cheveu châtain auburn dru et serré surmonte d'un casque indécoiffable un regard bleu roi et un teint rose clair : Sheila H. L. Clark est anglaise à n'en plus pouvoir, et bon chic bon genre comme on ne le croyait plus permis dans un univers où l'on a gardé, du contact avec l'architecture et du cousinage avec l'art, le goût d'un certain laisser-aller.

Aucun laisser-aller chez Packaging Innovation, l'entreprise dont Sheila est le PDG : tout y est nickel et bien rangé, y compris l'atelier où l'on teste les matériaux (tous les matériaux, sauf le métal) et où l'on met au point les prototypes des emballages.

« *Innovation* » n'est pas un vain mot dans le nom de la société, car on essaie d'y inventer beaucoup dans un domaine où ce n'est pas tout à fait évident, tant il est ordinaire et de tous les jours : le pot de peinture transparent (pour qu'on voie directement la teinte du produit), le distributeur automatique de médicaments, à ranger à côté du portefeuille, pour les malades chroniques qui ne doivent surtout pas oublier leur prise quotidienne, le « *pot qui devient bol avec sa soucoupe* », en plastique rigide, pour le plat individuel à chauffer au micro-ondes.



Sheila H. L. Clark.

Et c'est sans un sourire qu'on vous répond qu'on a certes envisagé d'incorporer une fourchette au couvercle-soucoupe, mais que cela n'était pas tout à fait satisfaisant.

Ordre et sérénité

Il y a plus classique, bien sûr, dans le million et demi de livres d'honoraires engrangé au cours du dernier exercice : des produits de beauté, des huiles pour voiture, des produits alimentaires... et, bien sûr, le rajeunissement de produits trop connus, trop anciens. Il s'agit là d'opérations parmi les plus délicates, car il est toujours aventureux de transformer trop radicalement l'image d'un produit qui fait encore un bon chiffre, même s'il est moins bon qu'autrefois.

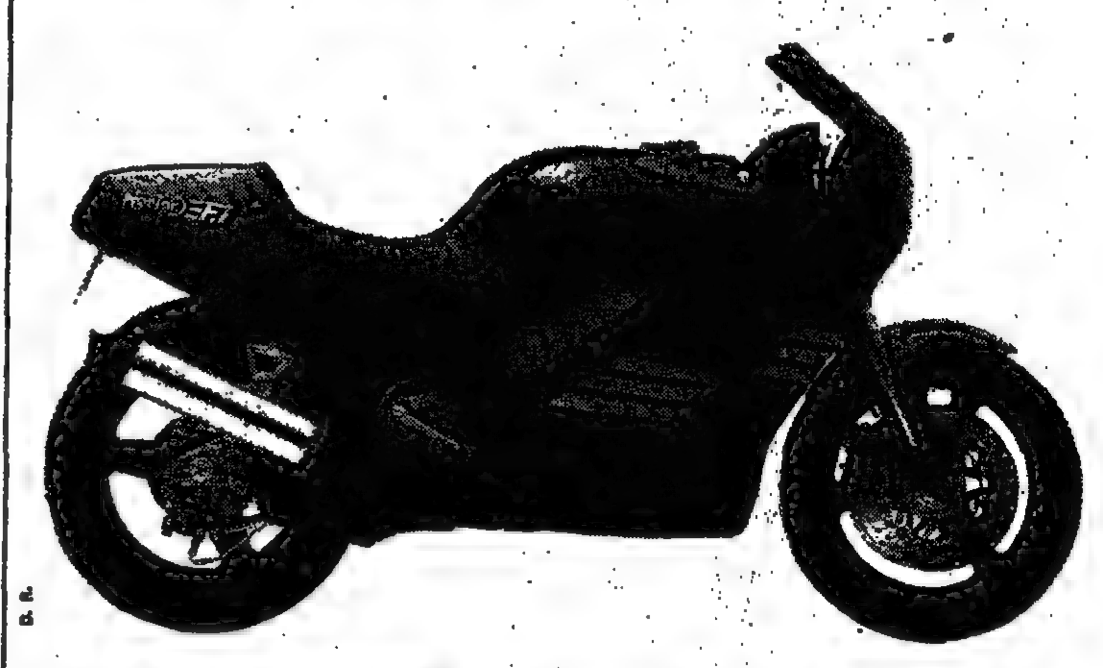
Packaging Innovation a été créé en 1984 et est resté une compagnie privée, propriété de ses trois fondateurs, qui voient avec satisfaction le volume d'activité croître de moitié tous les ans. Elle emploie 25 personnes, techniciens et designers.

Son originalité n'est pas d'avoir à sa tête une femme, mais que cette femme soit un commercial et un financier, et non un designer. « *Quand on crée une société de design, il faut un spécialiste de la gestion à côté de ceux qui produisent. C'est une garantie de succès. Il se trouve que ce rôle est le mien, à cause de ma formation, mais aussi par goût. J'adore vendre. Je n'aurais pas pu faire autre chose.* »

A côté de son entreprise, Sheila trouve le moyen d'être une épouse et une mère de famille (deux garçons, seize et douze ans). Son mari a lui aussi sa propre entreprise, une chaîne de supermarchés de bricolage. Une vie bien remplie, dans l'ordre et, semble-t-il, dans la sérénité.

J. D.

La Norton F1 premier grand prix du design 1990

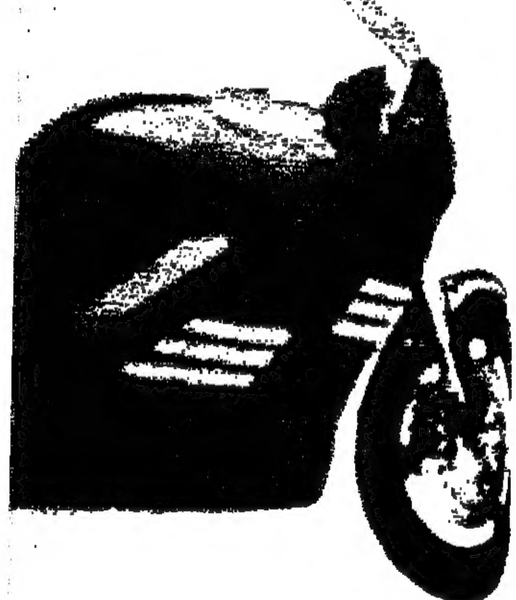


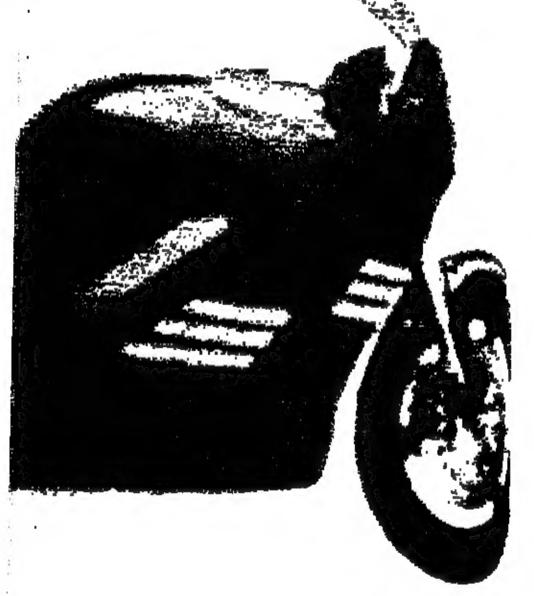
Le premier grand prix du design 1990, décerné par The Design Business Association (DBA), a récompensé la moto de compétition Norton F 1, « designée » par Richard Seymour et Dick Powell, fondateurs il y a cinq ans de la société Seymour-Powell. Les deux hommes sont fanas de moto, ce que Richard Seymour exprime en disant que la moto est « un voluptueux morceau de sculpture mobile ».

ce qu'il étai

Norton F1

prix du design 19





MARCHÉS FINANCIERS

Face aux attaques contre son monopole

Le Crédit mutuel défend son livret bleu

Le principe de la collecte d'épargne sur des livrets défiscalisés, c'est-à-dire dont les intérêts sont exonérés d'impôt pour les porteurs, est de plus en plus remis en cause, soit pour supprimer le monopole dont jouit le Crédit mutuel avec son livret bleu, soit pour généraliser, au profit de tous les réseaux, le livret A des caisses d'épargne, dont le recul compromet le financement du logement social, auquel ses ressources sont en grande partie destinées.

Le problème du livret A est essentiellement politique, mais celui du livret bleu, lui, est à la fois bancaire et politique. Ce fameux livret bleu représente une véritable écharde dans la chair des banquiers, qui, par la voix du Crédit agricole cette fois (auparavant c'était l'Association française des banques), montent à l'assaut. La « *banque verte* » met en avant la politique menée par les pouvoirs publics depuis plusieurs années pour la « *banalisation* » du paysage bancaire : distribution, par l'ensemble des banques, de prêts bonifiés à l'artisanat, puis, tout récemment, des prêts bonifiés à l'agriculture.

Pour le Crédit agricole, l'égalité des conditions d'accès au marché des crédits doit naturellement s'accompagner de l'égalité de l'accès au marché de l'épargne. Haro donc sur le livret bleu défiscalisé et son monopole, qui, selon la « *banque verte* », ne s'accompagne d'« *aucune contrepartie réelle d'emploi* », comme celle supportée par le livret A des caisses d'épargne. Bien plus, cette contrepartie générerait des avantages supplémentaires, contribuant à améliorer les marges bénéficiaires du Crédit mutuel.

Une triple anomalie

Il est reproché à ce monopole de constituer une triple anomalie : il est préjudiciable à tous les clients, qui ne peuvent trouver auprès de leur banque habituelle l'ensemble des produits du système bancaire ; il est assis sur un privilège fiscal qui constitue un produit d'appel réservé à un seul réseau, ce qui entraîne une distorsion de concurrence : il apporte au Crédit mutuel une ressource à bon marché, largement défiscalisée et dont le coût a récemment diminué avec la baisse du prélèvement forfaitaire libératoire sur les livrets, ramené de 47 % à 37 %. Enfin la collecte du livret bleu atteindrait 80 % de la collecte sur livrets des banques, alors que le bilan du Crédit mutuel ne représente que 5 % du total de celui des établissements relevant de l'AFB.

Le Crédit mutuel prépare sa riposte en s'appuyant sur plusieurs arguments. Le premier est que les contreparties au monopole ne sont pas minces. Le Crédit mutuel, d'abord, n'a pas l'autorisation d'ouvrir librement des guichets, alors qu'il se développe régulièrement : ensuite, 80 % de la collecte du livret bleu doivent être affectés à des « *emplois d'intérêt général* » (50 % en obligations, 15 % en bons du Trésor et 35 % en prêts à des collectivités locales ou garantis par elles) et des prêts à long terme aux industries au taux du marché.

Certes, reconnaît-on à la confédération du Crédit mutuel, ces emplois d'intérêt général sont lucratifs, puisque le livret bleu est rémunéré à 4,50 % et que les obligations sont actuellement émises à plus de 10 %, ce qui constitue une belle marge. Mais, rappelle-t-on, il y a eu des années où le rendement des obligations n'était que très faiblement supérieur à celui du livret. En outre, la confédération souligne qu'elle verse à l'Etat le tiers du prélèvement que ses clients devraient effectuer et que, de ce fait, son coût de collecte passe de 4,50 % à 5,13 %, un niveau supérieur à celui du coût de collecte des banques et des caisses d'épargne. Un vrai paradoxe.

Enfin, le Crédit mutuel conteste le reproche du « *produit d'appel* » adressé à son livret bleu, dont la collecte s'inscrit en recul (– 0,4 % sur les douze derniers mois, y compris les 4,8 % d'intérêts capitalisés, avec une chute de 800 millions de francs en janvier). Ledit livret bleu ne représente plus que 45,7 % de la collecte totale du réseau pour vraisemblablement tomber à 33 % en 1991, si le fléchissement actuel se poursuit.

Aujourd'hui, la concurrence réagit avec violence. Les banques de l'AFB, par la voix de M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, et le Crédit agricole, par la voix de son directeur général, M. Philippe Jaffré, demandent la généralisation du livret bleu et son extension à tous les établissements. Au Crédit mutuel, on s'y résoudrait, mais à condition que cette généralisation soit progressive et soit assortie des mêmes contraintes.

FRANCOIS RENARD

□ **Le livret A a perdu 17 milliards de francs en deux mois.** – La collecte enregistrée par le livret A des caisses d'épargne a été négative de 17,2 milliards de francs au cours des deux premiers mois de l'année, a indiqué la direction financière de la poste. Les retraits ont atteint 3,46 milliards de francs à la poste et 13,75 milliards de francs sur le réseau Ecureuil.

Le CCF a accru ses bénéfices de 19 % en 1989

Le Crédit Commercial de France a annoncé jeudi 15 mars un bénéfice net consolidé de 704,2 millions de francs pour 1989, soit une progression de 19 % par rapport aux résultats 1988 (560,9 millions de francs). Le CCF se félicite particulièrement de ses performances comme banque d'affaires et signale que ses équipes de fusions et acquisitions ont été choisies comme conseil pour les opérations de privatisation qui auront lieu en Hongrie et au Portugal.

Dans le domaine de la gestion de patrimoine, les capitaux ont atteint 100 milliards de francs. Enfin dans le souci de limiter les risques sur les pays surendettés et de nettoyer son bilan, le CCF avait entrepris de titriser 775 millions de dollars de créances en 1989 (4,5 milliards de francs environ). 225 millions de dollars supplémentaires de créances y ont été adjoints en février 1990 auxquels il faut ajouter 65 millions de dollars en provenance de sa filiale, l'Européenne de banque.

□ **Assainissement financier pour le Crédit du Nord.** – Le Crédit du Nord (groupe Paribas), qui était sorti du rouge en 1988 avec un résultat net de 59 millions de francs, a quasiment doublé son bénéfice (112 millions de francs) au cours de l'exercice 1989 . M. Bruno de Maulde, président du Crédit du Nord, s'est donné pour objectif d'atteindre les 400 millions de francs de résultat net en 1992. Il a également souhaité que « *Paribas reste majoritaire* », même s'il souhaite l'entrée de partenaires européens dans le capital de la banque

Rorer et Procter and Gamble s'associent dans la distribution de médicaments.

La firme pharmaceutique américaine Rorer Inc. a annoncé mardi 13 mars un accord avec Procter and Gamble Co. pour développer et commercialiser des médicaments vendus sans et avec ordonnance médicale. Cette décision intervient au lendemain de la conclusion d'un accord définitif de rachat de près de 70 % de Rorer par Rhône-Poulenc (*le Monde* du 14 mars). Procter and Gamble obtient les droits exclusifs de commercialisation et de distribution aux Etats-Unis de la gamme des produits pharmaceutiques de Rorer tels que Maalox, Ascriptin et Perdiem.

Rorer, en contrepartie, commercialisera plusieurs produits fabriqués par Procter and Gamble, notamment De-Nol, utilisé pour soigner les ulcères à l'estomac.

□ **Contrat entre Neste et la Sonatrach pour la recherche pétrolière en Algérie.** – Un contrat de recherche pétrolière dans le sud algérien, a été signé mardi 13 mars à Alger, entre l'entreprise algérienne SONATRACH et la société d'Etat finlandaise, Neste. Ce contrat, sous forme « d'association en participation », couvre le périmètre d'El Ouar, d'une superficie de 4 822 km2, à l'est de Rhourd-Nouss et au nord de Tin-Foyé, dans l'Erg Oriental. Aux termes de cet accord, la société finlandaise, qui détient 49 % des droits et obligations, engagera des dépenses évaluées à un minimum de 25 millions de dollars (environ 142,5 millions de francs), pour exécuter pendant cinq années des travaux sismiques et trois forages dans cette zone d'accès difficile . – (*AFP.*)

NEW-YORK, 14 mars ↑

Reprise

Une nette détente des taux d'intérêt sur les marchés obligataires américains a, mercredi, redonné confiance à Wall Street qui a terminé la séance sur une note soutenue. Au terme d'une séance irrégulière, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est affermi dans les derniers échanges pour finir à 2 687,84, en hausse de 13,29 points. Quelque 148 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était supérieur à celui des baisses : 815 contre 641. 483 titres restaient inchangés. Les derniers indicateurs économiques sur l'évolution de l'économie américaine ont enfin redonné espoir aux investisseurs déclaraient les analystes qui soulignent que Wall Street a pratiquement ignoré ces dernières semaines les défaillances brutales de la Bourse de Tokyo. Cependant des inquiétudes persistent au sujet notamment de l'évolution des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis, conditionnée principalement par la hausse des taux au Japon et en Allemagne. Les taux d'intérêt des bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, s'établissaient à 8,60 % mercredi en fin d'après-midi contre 8,71 % lundi soir.

Walt Disney a gagné 2 à 115 3/8, Honeywell a progressé de 1 1/8 à 86 7/8 et Unysis de 1 1/4 à 16 3/4.

Monsanto a perdu 5 3/8 à 104 1/2, AMR a cédé 1 à 63 3/4 et International Paper 1 à 50 1/4.

VALEURS	Cours du 13 mars	Cours du 14 mars
Alcoa	65 1/8	65
A.T.T.	41 1/8	41
Boeing	67 1/2	67 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/8	28 1/2
Du Pont de Nemours	38 7/8	38 3/4
Eastman Kodak	38 7/8	38 7/8
Exxon	45 3/4	46 1/2
Ford	48 1/8	47 5/8
General Electric	62	63
General Motors	47 1/4	47
Goodyear	37 7/8	37 7/8
I.B.M.	106 3/8	106 1/8
I.T.T.	54 3/8	54 1/4
Mobil Oil	61	61 1/4
Pfizer	69 3/8	58 3/4
Schlumberger	48 3/8	49 1/4
Texaco	58 3/8	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	139 7/8	139 1/2
Union Carbide	22	22 3/8
U.S.X.	35 7/8	35 3/8
Westinghouse	73 1/8	73 5/8
Xerox Corp.	54 3/4	55

LONDRES, 15 mars =

Indécision

En l'absence de réel soutien de la part de Wall Street à l'ouverture, les cours des valeurs ont réduit leurs gains de milieu de séance, pour terminer sur une note hésitante mercredi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 1,6 point à 2 226,1. Le marché est resté peu actif, les investisseurs se montrant prudents avant l'annonce du budget le 20 mars prochain. Quelque 376,1 millions de titres ont été échangés contre 317,6 millions mardi.

Le constructeur aéronautique British Aerospace a bondi après l'annonce d'une hausse-surprise de 28 % de son bénéfice annuel, tandis que le groupe pharmaceutique Smithkline Beecham s'est affaibli après la publication de résultats conformes aux prévisions les moins optimistes des analystes boursiers. La chaîne de magasins d'habillement et de tissus d'ameublement Laura Hasley a grimpé sous l'effet de rumeurs d'une prise de participation par une compagnie japonaise, et la compagnie électronique Thorn Emi s'est envolée après le lancement d'une OPA par MCA sur le fabricant américain de disques Geffen Records. Le marché avait craint que Thorn EMI se porte acheteur de Geffen. Les fonds d'Etat ont terminé sur une note irrégulière. Après un départ morose, les mines d'or se sont redressées pour finir en hausse.

PARIS, 14 mars ↑

Hausse

A l'image de la veille, la Bourse de Paris affichait mercredi une bonne résistance à l'environnement financier international pour le moins pessimiste. L'indice CAC-40, après avoir perdu 0,25 %, revenait à + 0,25 % en début d'après-midi. A la clôture, cet indice affichait un gain de 1,15 %. Les intervenants n'ont pas réagi à la poursuite du recul de la Bourse de Tokyo, qui a perdu 0,8 % mercredi, ni à celle de New-York, où l'indice Dow Jones s'est déprécié après les tensions sur les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans.

Les investisseurs avaient une fois encore les yeux tournés vers la RFA et accueillaient favorablement l'idée du chancelier Kohl de ralentir l'unification des deux Allemagnes. Les conditions évoquées d'un échange de 1 pour 1 entre les devises de ces deux Etats n'ont pas pesé sur le marché, contrairement aux craintes de certains gestionnaires. D'autre part, la légère détente observée sur les taux d'intérêt outre-Rhin lors de deux prises de pension a été bien ressentie, même si le mouvement pour être crédible doit encore nettement se confirmer. La Bundesbank a en effet injecté mercredi 23,3 milliards de deutschemarks dans le circuit monétaire ouest-allemand par le biais de deux prises en pension d'effets commerciaux à des taux compris entre 7,80 % (sur un mois) et 7,95 % et 8,10 % (sur deux mois).

Dans ces conditions, sur le marché à règlement mensuel, les plus fortes hausses étaient emmenées par la BIP, les Fromageries Bel, CGIP, SCREG, Sodexho et Radiotechnique. Les baisses étaient conduites par la SCOA. Le groupe de négoce perdait plus de 6 % à la reprise des cotations après la suspension de ce titre. Les pertes étaient ensuite ramenées à 3 % en début d'après-midi, avec plus de 170 000 titres échangés. Les investisseurs réagissaient dans le calme au retrait de Lonrho de cette affaire.

Le MATIF était en légère hausse.

TOKYO, 15 mars ↑

Reprise

Après une baisse sensible durant trois séances consécutives, la Bourse de Tokyo a enregistré jeudi une nette reprise grâce notamment aux achats effectués par les sociétés d'investissement. L'indice Nikkei a terminé la séance en hausse de 319,51 yens (+ 1 %) à 32 671,64 yens.

Les investisseurs individuels auraient également participé au mouvement de hausse, rapportaient les spécialistes en soulignant néanmoins que cette reprise a été réalisée dans un marché de peu d'affaires. « *Il semble que le marché ait atteint un plancher et se consolide. Toutefois la reprise devrait être modeste jusqu'à la fin de l'exercice fiscal le 31 mars, indiquait un boursier* ».

Les achats ont porté sur les valeurs du BTP, de la construction mécanique et du matériel électrique.

VALEURS	Cours du 14 mars	Cours du 15 mars
Akai	1 190	1 220
Bridgestone	1 450	1 450
Canon	1 610	1 610
Fuji Bank	3 110	3 130
Honda Motors	1 580	1 590
Matsushita Electric	1 990	2 010
Mitsubishi Heavy	834	846
Sony Corp.	7 750	7 740
Toyota Motors	2 220	2 250

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Baisse de 22,8 % des résultats de Chargeurs.** – Chargeurs SA (textile, transport et communication) a réalisé en 1989 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 705 millions de francs, en régression de 22,8 % par rapport aux 913 millions de l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé affiche en revanche une hausse de 24,6 %, à 19,4 milliards de francs contre 15,57 milliards en 1988. Deux facteurs principaux, selon le groupe, expliquent la chute du bénéfice : les grèves des personnels navigants sur les lignes d'UTA et Aéromaritime, et les coûts de restructuration du secteur textile. Les transports aériens affichent ainsi un bénéfice net en chute libre, passant de 729 millions en 1988 à 193 millions l'an dernier. Le textile, premier secteur avec un chiffre d'affaires de 10,7 milliards de francs (+ 56 % grâce notamment à des acquisitions), a sombré dans le rouge, accusant une perte nette de 225 millions de francs contre un bénéfice de 29 millions en 1988.

□ **Feu vert du gouvernement britannique à l'acquisition de Coates par Orkem.** – Le gouvernement britannique a donné implicitement son feu vert mercredi 14 mars à la prise de contrôle totale de Coates Brothers (encres et résines synthétiques) par le groupe chimique nationalisé français Orkem. Le ministre du commerce et de l'industrie, M. Nicholas Ridley, a en effet décidé de ne pas le déférer à la commission des monopoles. Orkem, qui détenait déjà une participation de 40 % dans Coates, avait obtenu l'an dernier le contrôle du reste du capital (*le Monde* du 2 novembre) après une OPA amicale de 301 millions de livres, (2,98 milliards de francs).

□ **Avon demande aux actionnaires d'ignorer les propositions Chartwell.** – La direction de la firme américaine de cosmétiques Avon a demandé mardi 13 mars dans une lettre à tous ses actionnaires d'ignorer les propositions du groupe d'investisseurs Chartwell, qui tente de prendre le contrôle de la compagnie pour la revendre. Chartwell veut proposer ses candidats au conseil d'administration, après avoir porté sa participation au capital d'Avon à 9,1 %. « *Son intention avouée est de revendre Avon ou de l'absorber* », a expliqué M. James Preston, président-directeur général d'Avon. Mais, a-t-il ajouté, Chartwell « *n'a pas précisé dans quels termes* ».

□ **Intertechnique passe un pacte entre actionnaires.** – La société Intertechnique (aérospatial et informatique) a fait l'objet d'un pacte décennal entre six de ses actionnaires en vue de protéger le capital de l'entreprise, selon un avis financier de la société des Bourses françaises publié le 12 mars. Les actionnaires se sont consenti un droit réciproque de préférence et de préemption lors de l'aliénation par l'une d'entre elles de tout ou partie des actions Intertechnique dont elles sont ou deviendraient propriétaires. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction par périodes de cinq ans.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	425	Le gd livre du mois	....	480
Asystel	....	78 50 d	Loca Investissement	....	283
B.A.C.	....	200	Locamic	....	136
B. Demachy & Assoc.	....	576	Matra Communication	....	215
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	214
B.I.C.M.	....	855	Molex	228 20	230
Boiron	....	385	Navale-Delmas	....	1225
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2740	Om. Gest.Fin.	....	580
Calberson	....	725	Pinault	....	515
Cardif	....	801	Presbourg (C In & Fin)	....	84
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1019	Présence Assurance	....	500
C.D.M.E.	....	1895	Publicat. Filipacchi	....	760
C. Equip. Elect.	....	352	Razel	....	805
C.E.G.E.P.	....	....	Rémy & Associés	....	373 40
Ciments d'Origny	....	851	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	765	St-Honoré Matignon	....	230
Codetour	....	284	S.C.G.P.M.	....	722 d
Conforama	....	1190	Segin	....	306
Creeks	....	405	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Defia	....	....	S.E.P.	....	410
Dauphin	....	577	Seribo	....	525
Devanlay	....	980	S.M.T.Goupil	....	302 50
Devilla	....	494 50	Sodexforg	....	69 60 d
Dolisos	....	175	Supra	....	215
Editions Belfond	....	230	Thermador Hold. (Lyon)	....	305
Elysées Investissem.	....	18 20	TF 1	....	304
Finacor	....	197	Unilog	....	189 70
Garonor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	550
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	427	Viel et Cie	....	180
Gravograph	....	234	Yves Saint-Laurent	....	1067
Guintoli	....	870			
I.C.C.	....	271			
Idia	....	305			
Idianova	....	145			
I.M.S.	....	1165			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

Marché des options négociables le 14 mars 1990

Nombre de contrats : 26 356.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	560	24,10	–	3	–
CGE	560	26,90	46	1,80	15
Elf-Aquitaine	560	82	90	2	6
Eurotunnel SA-PLC	50	5	8,30	0,90	3,80
Euro-Disneyland SC	100	–	6	5	–
Havas	–	–	–	–	–
Lafarge-Coppée	325	31,50	47	0,70	–
Michelin	140	–	12	–	7
Midi	1 300	15,60	–	40	87
Paribas	680	1	15,50	67	–
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	775	68	104	3	18
Rhône-Poulenc CI	440	2	16	–	–
Saint-Gobain	560	39	57,30	2	17
Source Perrier	1 500	98	170	7,50	41
Société générale	560	29	46	–	20
Suez Financière	440	20,80	36	3,50	12
Thomson-CSF	140	7,40	16	2,50	7

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 mars 1990

Nombre de contrats : 75 658.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	99,26	99,46	99,60
Précédent	98,72	98,80	98,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
99	0,67	1,80	1,12	1,74

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7845 F ↑

Statu quo jeudi 15 mars sur le marché des changes parisien. Le dollar était légèrement plus ferme contre le franc, mais étal à 1,7120 DM. Stabilité également du deutschemark face au franc français, à 3,38 F. Le seul fait nouveau a résidé dans la légère détente des taux au jour le jour sur le marché monétaire, repassés en dessous de 10 %.

FRANCFORT	14 mars	15 mars
Dollar (en DM)	1,7120	1,7120
TOKYO	14 mars	15 mars
Dollar (en yens)	152,20	152,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 mars) .... 9 7/8-10 %
New-York (14 mars) ..... 8 1/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	13 mars	14 mars
Valeurs françaises	94	
Valeurs étrangères	95,1	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	515,01	517,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 924,30	1 946,37

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 674,55	2 687,84

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 755,6	1 758,6
Mines d'or	283,3	281,2
Fonds d'Etat	76,68	77,16

TOKYO

	14 mars	15 mars
Nikkei Dow Jones	32 352,13	32 671,64
Indice général	2 428,70	2 427,64

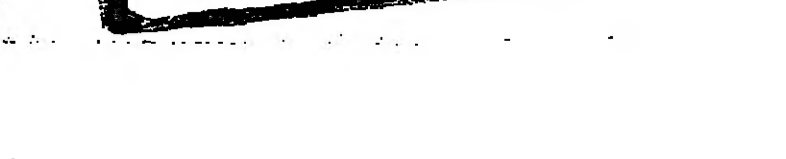
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E-U.	5,7815	5,7835	+ 90	+ 105	+ 190	+ 213	+ 600	+ 670
$ can.	4,9204	4,9263	– 145	– 99	– 230	– 174	– 558	– 448
Yen (100)	3,7954	3,7954	+ 81	+ 104	+ 177	+ 207	+ 555	+ 627
DM	3,3780	3,3882	+ 57	+ 75	+ 119	+ 144	+ 321	+ 384
Florin	2,9999	3,0018	+ 34	+ 50	+ 90	+ 98	+ 256	+ 306
FB (100)	16,2630	16,2824	– 21	+ 78	– 14	+ 152	+ 176	+ 530
FS	3,7874	3,7912	+ 39	+ 56	+ 87	+ 112	+ 308	+ 374
L (1 000)	4,5767	4,5819	– 109	– 62	– 183	– 121	– 501	– 396
£	9,2810	9,2900	– 394	– 324	– 751	– 656	– 2004	– 1820

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2	8 9/16	8 13/16
Yen	6 3/4	7	7 9/16	7 11/16	7 9/16	7 11/16	7 3/4	7 7/8
DM	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 11/16	[illegible]
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	8 15/16	[illegible]
F.B. (100)	10 1/16	10 3/8	10 5/16	10 9/16	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16
F.S.	8 5/8	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	9	[illegible]
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 5/8	[illegible]
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/8	[illegible]
F franç.	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 7/8	[illegible]

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3882	C.N.E. 3 % ★	3866	3865	3867	+ 0 03
1051	B.N.P. T.P.	1053	1053	1056	+ 0 28
1228	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1050	1050	1052	+ 0 19
1880	Renault T.P.	1728	1728	1710	− 1 04
2044	Rhone-Poul. TP	1940	1939	1940	....
1220	St-Gobain T.P.	1223	1215	1220	− 0 25
1190	Thomson T.P.	1220	1220	1220	....
845	Accor	884	882	888	+ 0 45
610	Air Liquide	658	650	660	+ 0 30
2130	Als. Superm.	2110	2100	2100	− 0 47
585	A.L.S.P.I. ★	575	575	573	− 0 35
2560	Arjom. Prioux ★	2647	2635	2614	− 1 25
615	Armandie-Roy ★	600	600	600	....
975	Ass. Entrepr. ★	1011	1003	1009	− 0 20
525	Av. Dassault ★	509	528	509	....
300	Axa Midi Assur.	272 90	269	271	− 0 70
340	BAFIP ★	344 50	345	342 10	− 0 70
325	Bail-Equipem. ★	319	320	321	+ 0 63
990	Bail Investiss. ★	952	954	953	+ 0 11
420	B.N.P. C.I. ★	411	405	419 50	+ 2 07
885	Bolloré Tech.	870	868	870	....
490	Cie Bancaire ★	580	560	582	+ 0 38
730	Bazar H.-V. ★	695	690	701	+ 0 86
780	Béghin-Say ★	794	790	790	− 0 50
1410	Berger (Ma)	1351	1351	1351	....
665	Bic ★	642	634	639	− 0 47
950	B.I.P. ★	910	947	957	+ 5 16
570	B.I.S. ★	573	568	574	+ 0 17
2830	Bongrain S.A. ★	2942	2919	2905	− 1 26
1000	Bon-Marché ★	1005	1000	1030	+ 2 49
560	Bouygues ★	571	572	580	+ 1 58
175	B.P. France ★	177 10	176 60	187 80	+ 6 04
710	B.S.N. ★	747	747	754	+ 0 94
810	Canal Plus ★	805	808	810	+ 0 62
430	Cap Gem. S. ★	461	465	473	+ 2 60
3100	Carrefour ★	3274	3280	3282	+ 0 24
160	Casino ★	153 50	152	152 80	− 0 45
120	Casino A.D.P. ★	120 50	121	122	+ 1 24
985	Castorama D.I.	1020	1020	1058	+ 3 73
160	C.C.M.C.	150 70	149	151	+ 0 20
655	C.E.G.I.D.	620	618	629	+ 1 45
245	Centrest	250	255	244	− 2 40
555	C.E.P. Comm.	544	542	555	+ 2 02
405	Cerus CER	389	389	390	+ 0 26
490	Cetelem ★	506	510	508	+ 0 40
660	C.F.A.O. ★	627	641	629	+ 0 32
540	C.G.E.	576	577	584	+ 1 39
1520	C.G.I. Informat.	1509	1515	1548	+ 2 58
1190	C.G.I.P. ★	1283	1282	1336	+ 4 13
600	C.G.P.	599	603	603	+ 0 67
1110	Chargeurs S.A. ★	1101	1100	1108	+ 0 64
770	Clés	720	740	736	+ 2 22
1300	Ciments franç. ★	1529	1505	1519	− 0 65
700	Club Méditerr. ★	682	690	681	− 0 15
165	C.M.B. Packag.	175 80	175 70	175 30	− 0 28
180	Codetel ★	172	172	172	....
410	Cofimeg ★	402	403	400	− 0 50
470	CPR (Par.-R.) ★	473	475	471	− 0 42
665	Colas ★	780	773	810	+ 3 85
280	Cpt. Entrepr. ★	334	325	325	− 2 69
970	Compt. Mod. ★	1050	1035	1050	....
390	Concept S.A.	380	380	384	+ 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1319	1312	1330	+ 0 83
495	C. F. Internat. ★	511	514	515	+ 0 78
230	C.C.F. ★	226 40	225 50	233 50	+ 3 14
705	Cr. Lyon. (CI) ★	688	682	688	....
1310	Crédit Nat. ★	1330	1322	1339	+ 0 68
300	C.S.E.E. ★	328	321 50	325	− 0 91
3820	Damart S.A. ★	3520	3499	3480	− 1 14
1850	De Dietrich ★	1728	1730	1770	+ 2 43
220	Dév. R.N.-C. (Li)	210	208 70	210 50	+ 0 24
310	Dév. R. Sud-Est	300	309	305	+ 1 67
580	D.M.C.	567	568	570	+ 0 53
4800	Docks France ★	4175	4199	4205	+ 0 72
820	Dumez ★	925	920	914	− 1 19
2030	Eaux (Gén.) ★	2263	2265	2289	+ 1 15
500	Ecco ★	520	520	537	+ 3 27
910	Electrofinanc. ★	932	932	950	+ 1 93
400	El. S. Dassault ★	386	390	379 90	− 1 58
665	Elf-Aquitaine	624	624	642	+ 2 88
425	— (certific.) ★	450	455	460	+ 2 22
1320	Epeda B.-F.	1300	1325	1300	....
2700	Essilor ★	2598	2601	2590	− 0 31
1180	Essil. Int. (DP) ★	1230	1239	1230	....
690	Esso S.A.F. ★	700	707	705	+ 0 71
2400	Eurafrance ★	2241	2300	2255	+ 0 62
1810	Eurocom ★	1805	1805	1820	+ 0 83
100	Eurodisneyland	96 50	98	95 05	− 1 50
4300	Euromarché ★	4052	4080	4100	+ 1 18
1230	Europe n° 1 ★	1278	1285	1270	− 0 63
56	Eurotunnel ★	54 50	54	53 75	− 1 38
1700	Exor ★	1676	1675	1698	+ 1 31
1780	Facom ★	1710	1712	1700	− 0 58
1180	Fichet-Bauche ★	1300	1300	1305	+ 0 38
195	Finextel ★	200	205	205	+ 2 50
425	Fives-Lille ★	435	431	431	− 0 92
2310	Fromagar. Bel ★	2366	2465	2450	+ 3 56
1780	Gal. Lafayette ★	1729	1685	1682	− 2 72
510	Gascogne ★	510	510	510	....
1530	Gaz et Eaux ★	1590	1590	1588	− 0 13
1120	Géophysique ★	1100	1101	1115	+ 1 36
690	Gerland ★	660	659	660	....
720	Groupe Cité ★	775	770	772	− 0 39
1480	Gr. Victoire	1405	1405	1405	....
1120	— (certif.)	903	903	903	....
1300	GTM-Entrep. ★	1300	1300	1325	+ 1 92
1160	Guyenne-Gas. ★	1125	1120	1095	− 2 67
370	Hachette ★	371 90	370	371	− 0 24
1420	Havas ★	1440	1439	1440	....
580	Hénin (La) ★	567	555	574	+ 1 23
1130	Hutchinson ★	1200	1193	1201	+ 0 08
270	Imétal ★	315 20	315	312	− 1 02
79	Immobil. Phénix	79	79 50	79	....
136	Ingénico ★	121 10	120	117	− 3 39
5430	Inst. Mérieux ★	5840	5800	5610	− 3 94
510	Interbail ★	508	510	508	− 0 20
1600	Intertechnique ★	1560	1540	1550	− 0 64
1010	J. Lefebvre ★	1065	1074	1075	+ 0 94
1100	Labinal ★	1130	1120	1115	− 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2630	Lab. Bellon ★	2450	2450	2450	....
320	Lafarge-Coppée	355	358	355 90	+ 0 25
1310	Lebon ★	1250	1250	1250	....
3150	Legrand ★	3440	3450	3450	+ 0 29
1760	Legrand (DP) ★	1671	1682	1687	+ 0 95
510	Legris Ind.	579	574	575	− 0 69
....	Leroy-Somer ★	2150	2125	2125	− 1 16
770	Locabail Im. ★	785	780	780	− 0 64
530	Locafrance ★	505	502	504	− 0 20
845	Locindus ★	859	851	860	+ 0 12
490	Luchaire ★	516	512	518	+ 0 39
4680	L.V.M.H. ★	4739	4739	4768	+ 0 61
525	Lyonn. Eaux ★	599	592	590	− 1 50
320	Majorette (Ly) ★	318 50	318	320	+ 0 47
385	Mar. Wendel ★	408	405	410	+ 0 49
345	Matra ★	364 50	363 50	375	+ 2 88
4800	Merlin-Gerin ★	4870	4870	4960	+ 1 85
205	Metaleurop ★	221 50	228	223 60	+ 0 95
230	Métrologie Int. ★	225	229	228	+ 1 33
131	Michelin	142 50	141 20	141 80	− 0 49
1290	Midi (Cie)	1242	1239	1268	+ 2 09
174	Midl. Bk SA ★	174	174	175	+ 0 57
480	Min Salzig (Ma)	454	460	450	− 0 88
178	M.M.B.M. ★	181 80	181	185	+ 1 76
123	Moulinex ★	126	126	124 20	− 1 43
1890	Navig. Mixte ★	1900	1895	1998	+ 5 16
185	Nord-Est ★	189	187	186 30	− 1 43
430	Nordon (Ny)	455	460	452	− 0 65
730	Nouvelles Gal. ★	700	700	695	− 0 71
790	Occid. (Gén.) ★	860	855	864	+ 0 47
1670	Omn.F.Paris ★	1700	1701	1692	− 0 47
370	Olipar ★	389 90	385	384	− 1 51
4300	Oréal (L') ★	4748	4720	4885	+ 2 89
620	Paribas	614	608	610	− 0 65
1650	Pechelbronn ★	1575	1650	1599	+ 1 52
285	Pechiney CIP ★	286	281	286	....
165	Pechiney Int.	162	161 50	167 20	+ 3 21
585	Penhoët ★	589	585	581	− 1 41
1340	Pernod-Ricard ★	1199	1190	1190	− 0 75
705	Peugeot S.A.	829	827	838	+ 1 09
405	Plastic Omn. ★	451	440	445	− 1 33
490	Poliet ★	525	521	526	+ 0 19
1160	Présbail Sic. ★	1160	1160	1160	....
880	Primagaz ★	825	803	820	− 0 61
600	Printemps ★	617	617	638	+ 3 40
3790	Promodès ★	4000	3990	4060	+ 1 50
640	Radiotechn. ★	630	640	660	+ 4 76
200	Raff. D. Total ★	214	214	213 80	− 0 09
3150	Redoute (La) ★	3175	3092	3085	− 2 83
400	R.-Poulenc CIP ★	420	417	415 50	− 1 07
325	Robur financ.	330	325	325	− 1 52
102	Rochette (La)	97 20	97 50	97 70	+ 0 51
1950	Roussel-Uclaf ★	1910	1920	1950	+ 2 09
4600	R. Impér. (Ly)	4640	4647	4650	+ 0 22
185	Seda	184 70	184	183 90	− 0 43
1440	Sagem ★	1425	1424	1428	+ 0 21
535	Saint-Gobain	583	586	583	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1480	St-Louis ★	1530	1540	1527	− 0 20
2810	Salomon	2125	2110	2125	....
545	Salvepar	558	552	559	+ 0 18
990	Sanofi ★	1032	1026	1051	+ 1 84
1780	S.A.T. ★	1550	1560	1560	+ 0 65
335	Saul.-Chât. (5) ★	315	315 10	315 30	+ 0 10
1500	[illegible] (Ns)	1600	1585	1595	− 0 31
880	Schneider ★	924	924	943	+ 2 06
42	S.C.O.A. ★	40 20	37 20	38 50	− 4 23
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1100	1131	+ 2 82
1040	Seb ★	1140	1112	1126	− 1 23
510	Sefimeg ★	537	536	535	− 0 37
535	Sextant A.	545	540	550	+ 0 92
1350	S.F.I.M. ★	1461	1462	1463	+ 0 14
235	S.G.E. ★	230	228 50	235	+ 2 17
830	Silic ★	835	835	832	− 0 36
595	Simco	605	604	608	+ 0 50
1040	Sk. Rossignol ★	1015	1020	1039	+ 2 36
920	Sligos ★	955	959	965	+ 1 05
540	Société Génér.	582	580	590	+ 1 37
142	Sodecco	143	140	140	− 2 10
170	Sodero (Ns)	173	172 10	172 10	− 0 52
675	Sodexho ★	663	663	695	+ 4 83
98	Sogenal (Ny)	*100	101	99 10	− 0 90
510	Sogerap ★	535	511	512	− 4 30
2150	Somm.-Allib. ★	2250	2220	2250	....
1600	Source Perrier ★	1596	1585	1582	− 0 88
645	Sovac ★	719	712	729	+ 1 39
720	Spie-Batignol. ★	784	780	785	+ 0 13
1150	Strafor ★	1195	1172	1176	− 1 59
420	Suez	447	447	457	+ 2 24
465	Synthélabo ★	540	533	542	+ 0 37
133	Thomson-C.S.F.	142 80	143	143 90	+ 0 77
545	Total (CFP) ★	604	600	613	+ 1 49
102	— (certific.) ★	107 10	107	107 80	+ 0 65
405	Tréfimét. (Fin.)	399	398 50	402	+ 0 75
420	U.F.B.-Locab. ★	392	404 90	392	....
1080	U.I.C. ★	1140	1150	1150	+ 0 88
660	U.I.F. ★	660	656	670	+ 1 52
1010	U.I.S. ★	982	980	985	+ 0 31
240	U.C.B. ★	241	240	238	− 1 24
910	Unibail ★	876	875	876	....
690	Valéo ★	738	726	720	− 2 44
410	Vallourec ★	428	417 90	419 10	− 2 08
375	Via Banque ★	374 50	374 50	370	− 1 20
1400	Zodiac	1343	1345	1330	− 0 97
1180	Elf-Gabon ★	1131	1140	1130	− 0 09
130	Amax Inc.	139	139 10	140	+ 1 43
164	Amer. Express	161 80	162 50	162	+ 0 12
220	Amer. Teleph.	237 50	237 50	237 50	+ 0 70
205	Anglo Amer. C.	190	189 80	190 50	+ 0 26
800	Amgold	534	542	540	+ 1 12
280	Banco Santander	246	244	244	− 0 81
1010	BASF (Akt)	1043	1042	1043	....
1040	Bayer	1055	1051	1060	+ 0 47
101	Buffelsfont.	93 60	94 50	95	+ 1 50
168	Chase Manh.	170	169 50	168 10	− 1 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
95	Echo Bay Mines	91 50	93	92 90	+ 1 53
109	De Beers	127 50	127 10	128 40	+ 0 71
2880	Deutsche Bank	2577	2598	2588	+ 0 43
1390	Dresdner Bank	1390	1394	1400	+ 0 72
81	Driefontein Ctd	72	72 85	72 50	+ 0 69
215	Du Pont-Nem.	231 90	228	226 c	− 1 72
215	Eastman Kodak	229 80	227	227 10	− 1 17
31	East Rand	27 80	28	28	+ 0 72
240	Electrolux	232 10	230	230	− 0 90
780	Ericsson	788	780	780	− 1 04
270	Exxon Corp.	268 50	263 80	263 80	− 1 75
250	Ford Motors	278	277 10	277 10	− 0 32
79	Freegold	68 80	69 95	69 95	+ 1 67
19	Gencor limit.	17	17	17	....
350	Gén. Electr.	382	382	382	....
510	Gén. Belgique	523	529	529	+ 1 15
245	Gen. Motors	270	272 50	272 50	+ 0 93
56	Gd Metropolitain	51 65	51 80	51 80	+ 0 29
63	Harmony	52 20	52 30	53	+ 1 53
245	Hewlett-Packard	257 50	257 50	257 50	....
59	Hitachi	56 80	56 30	56	− 1 41
1030	Hoechst Akt.	1049	1042	1050	+ 0 10
125	Homestake	113	116 80	116 80	+ 3 36
101	Imp. Chemical	104 50	105	105 40	+ 0 86
595	IBM	626	614	617	− 1 44
300	ITT	315	315	318	+ 0 95
166	Ito-Yokado	145	144	145 50	+ 0 34
183	Mac Donald's	185 30	184 10	184	− 0 70
83	Matsushita	76	75 10	75 20	− 1 06
20	Maxwell	18 40	18 30	18 30	− 0 54
400	Merck	397 50	393 10	393 10	− 1 11
455	Minnesota M.	473	473	473	....
355	Mobil Corp.	353	353	353	....
205	Morgan J.P.	215	212	212	− 1 40
33620	Nestlé	32800	32950	32950	+ 0 46
925	Nixdorf	902	931	935	+ 3 66
172	Norsk Hydro	183 50	181	181	− 1 36
189	Ofsil	178	174 50	174 50	− 0 85
1760	Petrofina	1835	1835	1835	....
215	Philip Morris	219 50	218	219 90	+ 0 18
125	Philips	124 80	128	129 40	+ 4 62
109	Placer Dome	104 50	103 80	103 80	− 0 67
330	Quilmès	344 50	344	344	− 0 15
465	Randfontein	406	409 50	409	+ 0 74
435	Royal Dutch	434 50	430	431	− 0 81
50	Rio Tinto Zinc	50 60	51 20	50 90	+ 0 59
21	Saat. & Saatchi	13 50	13 80	13 90	+ 2 96
67	St Helena Co	58 50	59 50	59 50	+ 1 71
280	Schlumberger	285 50	283	284 50	− 0 35
45	Shell transp.	42 80	43 50	43 70	+ 2 10
2540	Siemens A.G.	2598	2599	2599	+ 0 04
315	Sony	297 60	295	295 20	− 0 81
130	Sumitomo	101 50	101 50	104	+ 2 46
45	Telefonica	45 30	44 50	44 50	− 1 77
230	T.D.K.	225	227 50	228 60	+ 1 60
46	Toshiba Corp.	40 20	40	39 90	− 0 75
435	Unilever	437	440	440 20	+ 1 65
290	Unit. Techn.	315	314 30	315	....
650	Vaal Reefs	613	608	608	− 0 82
345	Volvo	350	342	336	− 4
275	West Deep	252 10	250	250 20	− 0 75
280	Xerox Corp.	321	321	321	....
131	Yamanouchi	108	105 50	105 50	− 2 31
2 51	Zambia Corp.	2 54	2 57	2 55	+ 0 39

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% de coupon
Emp. 8,80 % 77	117 28	7 112
9,80 % 78/93	98 18	6 576
10,80 % 79/94	99 95	5 852
13,25 % 80/90	100 40	10 310
16 % juin 82	101	12 186
14,60 % fév. 83	103 45	0 840
13,40 % déc. 83	108 98	3 047
12,20 % oct. 84	103 33	5 248
11 % fév. 85	104 01	0 633
10,26 % mars 86	99 55	0 056
OAT 10 % 2000	99 25	7 973
OAT 9,90 % 1997	99 45	2 468
OAT 9,80 % 1996	97 95	1 156
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	99 42	1 742
CNB Paribas	100 40	1 742
CNB Suez	100 40	1 742
CNI janv. 82	99 53	1 742
PTT 11,20 % 85	101 44	3 010
CFF 10,30 % 86	93 40	1 348
CNE 11,50 % 85	101 85	8 053
CNT 9 % 86	99 42	7 567
CRH 10,90 % déc. 85	101	1 989
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cesm 4 %	2100	213
C.G.E. 6 % janv. 89-98	....	57 400
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1160
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	902
Autorg	....	330
Avenir Publicité	....	1785
Bain C. Monaco	....	752
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	555
Blanzy-Ouest	....	4055
B.N.P. Intercontin.	....	288
Bénédictine	....	4160 d
B.T.P. (Compagnie)	....	105 10
Cafi	....	....
Cambodge	....	785 d
C.A.M.E.	....	187
Carbone-Lorraine	....	1019
Case-Poclain	....	27
C.E.G.Frig.	....	435
Centen. Blanzy	....	595
Cerabati	....	138 20
Champex (Ny)	160 50	152
C.I.C. (Financ. de)	....	198

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	845
Ciments (B)	2340	2340
Clause	....	880
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	380
Comiphos	....	702
Cie Industrielle	....	8350
Comp. Lyon-Alem.	....	574
Concorde (La)	....	1369
C.M.P.	....	56 10 d
Créd. Gén. Ind.	....	480
Cr. Universel (Cie)	....	719
Créditel	....	141
Darblay S.A.	....	685
Degremont	....	980
Delalande S.A.	....	1850
Delmas Vieljeux	....	4500
Didot-Bottin	....	1130
Drouot Assurances	....	337
Eaux Bass. Vichy	....	1700
Eaux Vittel	....	5140
E.C.I.A.	....	1719
Electro-Banque	....	362
Eli-Antargaz	....	1515
E.L.M. Leblanc	....	812
Emeli-Bretagne	....	390
Entrepôts Paris	....	1710
Europe Soudre Indust.	....	70
Exmit	....	1920
Finalens	....	208
FIPP	....	218
Fmo	....	1700
Foncière (Cie)	....	780
Fonc. Lyonnaise	....	836
Foncina	....	505
Fougerolle	....	885
France I.A.R.D.	....	1250
France (La)	....	3039
From. Paul Renard	....	1920
GAN	....	2175
G.F.I.I.	....	317 70
Gaumont	....	1100
Genefim	....	352 60
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	432
Gds Moulins Paris	....	1465
G. Transp. Ind.	....	701
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Imminvest	....	....
Immobail	....	425
Immobanque	....	840
Immob. Marseille	....	....
Immofice	....	515
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	219
Lambert Frères	....	402 70
Lille-Bonnières	....	1650
Loca-Expansion	....	278
Locafinancière	....	330
Locatel	....	345
Louis Vuitton	....	1282
Louvre (Sté)	....	4876
Lucia	....	1975
Machines Bull	....	75 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	190
Magnant S.A.	....	319 30 d
Maritime Part.	....	360
Métal Déployé	....	605
Mors	....	175
Navig. (Nat. de)	....	220 10
Nozal	....	280 10
Optorg	....	432
Oréal (L') C.I.	2200	2200
Origny-Desvroise	....	1290
Palais Nouveauté	....	1185
Paluel Marmont	....	671
Parfinance	....	232
Paribas-CIP	315	....
Paris France	....	240
Paris-Orléans	....	283 50
Partenia	....	452
Patrim. Ress. Div.	....	1693 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	535
Rocher	....	719
Promodès	1730	1671
Publicis	....	985
Rochefortaise S.A.	....	1400
Rosario (Fin.)	....	650
Rougier et Fils	....	421 30 d
Rozières (usine de)	....	610
Sacer	....	844
SAFAA	....	535
Saflo-Alcan	....	610
SAFT	....	2690
Saga	....	228
Salins du Midi	....	579
Satam	....	122
Savoisienne (M)	174 50	177
SCAC	....	717
Semelle Maubeuge	....	479 80
S.E.P. (M)	186	185
Sici	....	527
Simnor (Li)	....	...
Siméa	....	800
Siph (Plant. Hévéas)	....	485
Sofal financière	...	819
Sofical	....	1070
Sofio	....	829 d
Soficomi	....	727
S.O.F.I.P. (M)	493	505
Sofragi	....	1412
Sopagi	....	176
Sophie-Bail	....	473
Soudure Autog.	....	885
Sovabail	....	635
Suez (Fin. de)-CIP	....	243
Stenti	....	....
Taittinger	....	4800
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	740
Tour Eiffel	....	320
Ufiner S.M.D.	....	860
Ugine A. Chat. Gueug.	....	274 d
U.A.P.	....	821
U.T.A.	....	2798 o
Vicat	....	2890
Viniprix	....	2220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	198 90
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	240

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	1040
Akzo	345	346
Alcan Alum	119	120 50
Algemene Bank	118	....
American Brands	384	377
Arbed	715	720
Asturienne Mines	226 50	210
Bco Pop Espanol	418 60	418
Banque Ottomane	1850	1860
B. Régl. Internat.	41000	41000
Br. Lambert	618	628
Canadian-Pacific	115 10	115 10
Chrysler corporation	103	....
CIR	20 10	19 15
Commerzbank	961	960
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	382	389
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1250	....
Glaxo	69 95	69 10
Goodyear	218	220
Grace and Co	169 50	170 50
GTE corporation	365 50	358
Honeywell Inc.	495	500
Johannesburg	79	84
Kubota	38 30	39 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	31	34
Mineral-Ressourc.	94 90	93 50
Noranda	102 10	104
Olivetti	18 50	18 50
Pakhoed Holding	485	491
Pfizer Inc.	356	341
Procter Gamble	379 90	385
Ricoh Cy Ltd	44	....
Rolinco	289	286 60
Robeco	285 50	294 30
Rodamco	237	236
Saipem	9 40	9 30
Sears Group	37	35
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	122	123
Steel Cy of Can.	90 95	93
Tenneco	390	375
Thorn EMI	66	67
Toray indust. inc	32 60	32
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1410	....
West Rand	20 30	20 20
Whitman Corporation	148	148

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciplast	175	173
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	112	110
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	390	400
Europ. Accumul.	73	72
Gachot	155	155
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	352 10	....
Rorento N.V.	169 20	169 30
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sema-Metra	311 20	....
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	420	425
Ufimex	380	....
Union Brasseries	91	....
Wonder	975	....

SICAV (sélection) 14/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1106 60	1079 61
Actilion	233 77	227 51
Actions France	596 80	575 23
Actions sélectionnées	681 81	657 17
Aedificandi	675 75	651 33
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1208 46	1177 03
A.G.F. 5000	899 67	882 60
A.G.F. ECU	1057 71	1047 24
A.G.F. Foncier	126 08	123
A.G.F. Interfonds	435 92	425 29
A.G.F. Invest.	125 34	122 28
A.G.F. OBLIG.	1130 52	1124 90
A.G.F. Sécurité	11261 68	11261 68
Agfimo	721 84	704 23
Altefi	204 38	196 99
A.L.T.O.	176 28	169 91
Amérigan	6389 88	6100 12
Amplitude	667 42	647 98
Arbitrages court terme	5851 98	5840 27
Associc	1068 26	1068 26
Atout Futur	370 82	358 63
Agrecis	1443 98	1401 92
Avenir C.I.C.	104 33	101 29
Avenir Alizés	1531 06	1501 06
Axa Europe	123 67	118 06
Axa Investissements	128 25	122 43
Axa N.P.I.	110 68	105 68
Axa Valeurs PER	134 67	128 56
Bred Associations	2603 40	2601 60
Capitacic	1054 61	1039 02
Capital-Monde (ex F.I.)	426 26	415 68
Capital Plus	1676	1676
Cardan-Pierre	34 88	34 03
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1060 21	1044 54
[illegible]	5734 04	5725 45
Convertimmo	424 78	408 44
Creditor	511 66	496 76
Crédit Mutuel Capital	1048 90	1028 33
Diese	1167 75	1129 35
Drouot-France	866 95	827 64
Drouot-Investiss.	1059 25	1011 22
Drouot-Sécurité	248 30	237 04
Drouot-Sélection	145 61	139 01
Ecocic	1051 34	1035 80
Ecureuil Capitalisation	2075 82	2055 27
Ecureuil Investissement	412 41	400 40
Ecureuil Monepremière	54468 76	54468 76
Ecureuil Monétaire	32090 92	32090 92
Ecureuil Trimestriel	1944 07	1924 82
Elicash	2264368	2264365
Energia	284 51	271 61
Epacic	2929 36	2929 36
Epcourt Sicav	4376 37	4365 46
Epargne Associations	25891 14	25852 36
Epargne-Capital	8566 90	8482 08
Epargne Court-Terme	553 75	553 75
Epargne Croissance	1633 77	1590 04
Epargne-Industr.	94 80	92 26
Epargne Inter	597 42	581 43
Epargne J	57106 96	57106 96
Epargne Long-Terme	190 10	185 01
Epargne Monde	1313 58	1278 42
Epargne Première	11880 82	11792 38
Epargne-Oblig.	193 86	188 67
Epargne-Ouest	1083 49	1054 48
Epargne-Unie	1375 55	1325 83
Epargne-Valeur	456 21	444
Epsilon	1159 69	1147 22
Eurocic Leaders	1116 54	1084 02
Eurodyn	1152 84	1114 83
Euro-Gan	7460 84	7112 97
Foncicav (div. par 10)	11663 27	11663 27
Fracival	264 50	256 17
France Avenir	114 55	114 55
France-Gan	9761 35	9318 71
France-Garantie	270 24	269 70
France-Index Sicav	113 72	111

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	458 91	454 37
Francic	490 12	475 84
Francic Pierre	119 10	115 63
Francic Régions	1333 61	1284 77
Fructi-Associations	29 23	29 23
Fructi-Epargne	29 18	28 47
Fructicapi	33 55	33 05
Fructicourt	115853 87	115853 87
Fructidor	228 86	226 46
Fructifrance	940 91	917 96
Fructimmo	31 88	31 11
Fructivar	4468 04	4455 90
Fructi ECU	544 13	536 09
Fructi-Première	10683 70	10525 81
Futuroblig	1155 69	1117 89
Gestilion	59548 82	59400 32
Gestion Associations	158 50	155 01
Gest. France Sécurité	10214 79	10214 79
Horizon	1243 83	1207 60
Interoper	105324 49	102258 78
Interoblig.	11648 88	11200 85
Intersélect France	541 87	526 09
Japacic	182 13	176 83
Jeune épargne	242 01	238 43
Laffitte-Amérique	220 98	210 96
Laffitte Europe	295 45	282 05
Laffitte-Expansion	287 42	274 39
Laffitte-France	358 67	342 60
Laffitte-Immobilière	258 92	248 13
Laffitte-Japon	434 12	414 43
Laffitte-Oblig.	134 40	128 31
Laffitte-Rend.	187 07	178 58
Laffitte-Tokyo	372 85	355 94
Latitude	5546 79	5538 48
Leumi Court terme	10363 33	10363 33
Leumi Long terme	5632 98	5468 91
Lion-Associations	10820 46	10820 46
Lion-Institutionnels	23603 57	23544 71
Lionplus	779 46	771 74
Lion Trésor	2165 45	2144 01
Livret Bourse Investis.	552 38	536 27
Livret portefeuille	724 45	703 35
Méditerranée	189 21	189 22
Mensuel CIC	10103 45	10002 42
Mondiale Investissem.	452 06	431 56
Monecic	5836 78	5836 78
Monedor	54994 03	54994 03
Moné J.	59531 65	59531 65
Mutualité Dépôts	11004 36	10982 40
Mutuelle Unie Sél.	144 87	138 30
Natio-Epargne	14310 51	14168 82
Natio-Epargne Retraite	124 21	120 89
Natio-Epargne Trésor	6395 16	6382 40
Natio-Court terme	230741	230741
Natio-Inter.	1154	1123 11
Natio-Immobilier	1221 76	1189 08
Natio-Monétaire	20868 08	20868 08
Natio-Obligations	494 15	480 92
Natio-Patrimoine	1466 39	1427 14
Natio-Placements	62601 74	62601 74
Natio-Revenu	990 46	980 65
Natio-Sécurité	11592 10	11592 10
Natio-Valeurs	857 35	834 40
Nippon-Gan	8449 49	8157 03
Nord-Sud Développ.	1223 51	1221 07
Normacif	12485 47	12240 66
Obli Associations	122 14	120 93
Oblicic Mondial	2259 80	2228 21
Oblicic Régions	1040 35	1024 98
Oblig. toutes catég.	146 20	144 04
Oblilion	1090 01	1089 32
Oblisécurité	10500 92	10500 92
Oraction	1225 03	1184 75
Orvalor	8636 24	8386 38
Paribas Epargne	16894 94	16861 22
Paribas Opportunités	123 58	118 52
Paribas Patrimoine	551 92	529 42
Paribas Revenu	89 32	88 44

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	180 39	176 85
Parvalor	653 11	634 09
Phenix Placements	271 44	263 53
Pierre Investiss.	769 50	740 98
Placement A	1189 06	1175 55
Placement crt-terme	73305 57	73159 25
Placement J	5894 47	5882 70
Placement Premier	54086 64	53978 68
Plénitude	116 89	113 76
Porte Gestion	53391 38	53391 38
Première Obligations	11102 30	11091 21
Prévoyance Ecureuil	114 36	111 30
Priv'Association	24046 83	24046 83
[illegible]	125 32	122 23
Réavalor	1002 19	1002 19
Rentacic	158 82	158 47
Revenus Trimestriels	5204 88	5153 35
Revenu Vert	1122 52	1105 93
St-Honoré Bio-aliment.	892 57	852 10
St-Honoré Global	276 73	263 23
St-Honoré Matignon Pl.	237 21	226 45
St-Honoré Pacifique	596 32	569 28
St-Honoré P.M.E.	538 67	514 24
St-Honoré Réal	12282 43	12233 50
St-Honoré Services	505 33	485 89
St-Honoré Technol.	794 87	758 83
Sécuricic	1439 62	1439 62
Sécuri Taux	11443 24	11443 24
Sicavdon (Caisse BP)	691 03	680 82
Sicav-Associations	1523 32	1521 04
S.F.I. fr. et étr.	708 15	687 52
Sicav 5000	435 89	424 21
Silvafrance	688 52	670 09
Silvam	441 53	429 71
[illegible]	213 65	211 44
Silvastar	428 16	416 70 ◆
S.N.I.	1272 06	1235 01
Sogépargne	331 14	319 17
Sogevar	1114 11	1063 59
Soginter	1384 49	1321 71
Soleil Investissement	570 09	544 24
Stratégie Actions	1187 88	1142 19
Stratégie Rendement	1175 82	1138 81
Technocic	1142 36	1109 09
Techno-Gan	6228 23	5945 80
Thesora	528 74	523 50
Trésor Avenir	112 08	108 82
Trésor Plus	1043 94	1033 60
Trésor Réel	11741 39	11741 39
Trésoricic	105187 09	105187 09
Trilion	5101 45	5050 94
U.A.P. Investiss.	481 99	464 57
U.A.P. moyen terme	111 85	107 81
Uni-Associations	112 59	112 59
Unifrance	604 37	582 53
Unifoncier	1493 79	1439 80
Uni-Garantie	1253 92	1229 31
Uni-Régions	1603 69	1545 73
[illegible]	2324 07	2247 65
Univar	197 21	197 21
Univers-Actions	1287 38	1245 06
Univers-Obligations	1636 98	1583 15
Valorem	575 99	561 84
Valorg	1711 78	1710 07
Valrea	43692 22	43670 38
Vauban	23741 40	23717 66

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 803	5 792	5 600	6
ECU	6 888	6 888	....	....
Allemagne (100 DM)	338 020	337 950	327 500	348
Belgique (100 F)	16 275	16 274	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 230	300 130	290	310
Danemark (100 krd)	88 180	88 210	85	92
Norvège (100 k)	87 420	87 500	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 277	9 285	8 950	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 567	3 550	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 579	4 579	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	379 970	379 980	3 780	3 920
Suède (100 krs)	93 510	93 590	90	98
Autriche (100 sch)	48 035	48 040	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 260	5 260	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 825	3 825	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 924	4 939	4 730	5 130
Japon (100 yens)	3 794	3 804	3 670	3 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/3
Or fin (kilo en barre)	74200	74700
Or fin (en lingot)	74500	74600
Pièce française (20 fr)	433	430
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	458	455
Pièce latine (20 fr)	426	427
Souverain	542	544
Pièce de 20 dollars	2690	2580
Pièce de 10 dollars	1355	1380
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	2830	2880
Pièce de 10 florins	446	449
Or Londres	....	.....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	.	.....
Argent Londres	.	....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Compromis dans la bataille du siège

Le Parlement européen disposera de deux hémicycles l'un à Strasbourg, l'autre à Bruxelles

Pour la première fois, Strasbourg a marqué un point important contre Bruxelles dans la querelle sur le siège du parlement européen. Le bureau de l'assemblée – qui réunit son président et ses quatorze vice-présidents – a décidé mercredi 14 mars que la capitale alsacienne continuera d'accueillir les douze sessions plénières ordinaires.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Cette décision constitue une véritable volte-face du parlement qui, en janvier 1989, avait refusé à une large majorité, lors du vote de la résolution Prag (conservateur britannique), de faire cette concession à Strasbourg.

Les trois vice-présidents français – Mme Nicole Péry (PS), Mme Nicole Fontaine (CDS) et M. Yves Galland (radical) – ont obtenu en outre que l'affaire ne soit pas débattue en séance plénière. M. Enrique Baron, président de l'Assemblée est simplement chargé d'informer les parlementaires au cours de la session d'avril. De son côté, Bruxelles obtient – ce qui est la confirmation du scrutin d'il y a un an – l'accueil de sessions plénières spéciales.

A l'issue des travaux du bureau, les trois vice-présidents français tentaient de cacher leur satisfaction pour éviter tout triomphalisme. Seule Mme Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et député européen, exprimait sa joie : *« Maintenant, nous pouvons parler du parlement de Strasbourg »*. M. Baron, lui aussi, minimisait l'importance de l'affaire : *« le bureau a pris une décision unanime : ce qui prouve qu'il n'y avait pas une guerre sur le siège, mais des difficultés à surmonter pour mieux organiser le travail de l'assemblée.*

Explication un peu maigre si on se remémore le climat passionnel qui avait accompagné le vote de l'année dernière . Il est vrai que, depuis, l'assemblée a été renouvelée. Mais pas à un point tel que le rapport de forces ait changé fondamentalement. Que sont devenus les arguments des Britanniques, des Néerlandais, des Italiens, des Grecs, des Espagnols, des Portugais et, bien sûr, des Belges, toutes couleurs politiques confondues, et des sociaux-démocrates allemands en faveur d'un transfert, progressivement mais sûrement, vers Bruxelles ?

Il est certain que la volonté de M. François Mitterrand de demander au Conseil Européen du 28 avril à Dublin l'ouverture de négociations destinées à fixer les sièges définitifs des institutions européennes a jeté le trouble chez les défenseurs de Bruxelles enclins désormais à plus de prudence. Ce n'est pas pour rien que les Belges ne cachent pas leur crainte à l'égard d'une initiative des chefs d'Etat et de gouvernement.

Tractations discrètes ?

Engager des pourparlers sur cette question conduira les Douze à constater que la capitale belge a la plus grosse part du gâteau communautaire et que la France n'a qu'un bout du parlement, qu'elle risque de perdre à terme. C'est pourquoi les défenseurs de Bruxelles voient finalement un danger dans la résolution de ce problème vieux de trente ans.

D'autres raisons doivent probablement expliquer le «compromis ». Des tractations sont-elles intervenues entre les capitales européennes pour désigner les lieux d'installation des nouveaux organismes communautaires (BERD - Banque Européenne de Reconstruction et de Développement -, Agence de l'Environnement, Office des marques, etc) ? Difficile de connaître tous les facteurs de l'équation. D'autant que le mutisme ou la langue de bois était de rigueur dans les rangs des partisans de Bruxelles. Ne pouvait-on pas entendre : *« Nous n'avons jamais eu l'intention de quitter Strasbourg » ?*

Une chose est sûre : l'ampleur du projet « Espace européen » à Bruxelles – 200 000 m² disponibles, dont un hémicycle de 750 places pour un loyer annuel de 56,3 millions d'écus (394 millions de francs) contre 9,5 millions pour les institutions à Strasbourg et 10 millions pour celles actuellement utilisées dans la capitale belge – a suscité la méfiance.

Les travaillistes britanniques, depuis toujours en première ligne pour la promotion de Bruxelles, s'inquiétaient depuis quelques semaines du coût de l'opération. De son côté, M. Wilfried Telkamper (vert allemand), vice-président de l'assemblée, a demandé si toutes les garanties avaient été prises sur le prix de la location.

Mais comme le compromis est la règle absolue dans la Communauté - et le parlement n'y échappe pas - la décision du bureau fait que le feu vert est donné pour louer l' « Espace européen » bruxellois et que dans le même temps Strasbourg est autorisé à construire un hémicycle de 750 places (l'assemblée compte aujourd'hui 518 députés) et trois cents bureaux supplémentaires. Au total, le parlement disposera dans trois ans de deux nouveaux hémicycles, qui s'ajouteront à ceux de Strasbourg (qui est loué au Conseil de l'Europe) et de Luxembourg (qui n'a jamais servi). Le contribuable appréciera.

MARCEL SCOTTO

Réunion du bureau politique

Constat d'optimisme au RPR

Le bureau politique du RPR, réuni mercredi 14 mars sous la présidence de M. Jacques Chirac, a, outre le problème de l'immigration *(lire page 9)*, également évoqué le problème posé par la création de la « Force unie » de MM. Noir et Léotard, comme l'avait fait la veille le groupe parlementaire RPR *(le Monde* du 15 mars). M. Noir a été interrogé sur l'éventualité de la création par ses soins d'une force nouvelle, d'un parti unique qui se substituerait aux partis existants. Selon M. Juppé, *« M. Noir a été formel : il n'a nullement l'intention de créer une force nouvelle ou de contraindre les forces actuelles à la fusion. Sa démarche a pour but de faciliter l'union »*. M. Jacques Chirac a alors pris acte de ces propos et indiqué que *« puisqu'il n'y avait pas volonté de fusion, il n'y avait, dès lors, plus rien de choquant »*. Il a rappelé que la ligne politique du RPR, fixée par les assises du 11 février, refusait la fusion et continuerait donc d'être appliquée.

Enfin, le bureau politique a évoqué les élections partielles en cours ou à venir pour faire remarquer, selon M. Juppé, que les résultats sont contraires au *« masochisme de ceux qui parlent de spirale de l'échec »*, faisant ainsi allusion, sans le nommer, à une formule de M. Philippe Séguin et ajoutant : *« Les sondages ne sont peut-être pas très bons pour nous, mais nous gagnons les élections ; c'est le contraire de ce que dit M. Fabius pour le PS lorsqu'il constate : nous gagnons dans les sondages, mais nous perdons les élections »*. Selon M. Juppé, le bureau politique s'est alors séparé sur *« un constat d'optimisme »*.

A. P.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

La grève des pères

– Allô, c'est toi ? C'est Crafougnat. Dis donc, c'est vrai ce qu'ils disaient ce matin à la télé : elle est commercialisée, la pilule pour hommes ?

– Ouais, c'était à la Une du *Parisien*, sauf que c'est pas une pilule, c'est une piqûre. Une par semaine. Dans les fesses ou le gras du bras.

– Une piqûre, mais c'est barbare !

– Arrête de faire ta chochotte ! C'est totalement indolore. Et il n'y a aucun effet secondaire. On prend un peu de poids, on a une petite poussée d'acné par-ci par-là, rien, quoi, comparé à ce qu'on supporte depuis des années, nous les nanas. Et quand t'arrêtes, ça repart. Non, c'est vraiment super.

– Tu rigoles ? C'est la cata. On s'engueule assez comme ça, nous deux, Xavière, rapport à la vaisselle, à la feuille d'impôt, aux sacs poubelles et à la bagnole, s'il faut en plus qu'on se dispute au sujet de la tuyauterie, fais gaffe à fermer ton robinet à spermatos, parce que moi, je te préviens, mes ovules, je laisse couler, ça va être infernal.

– Pourquoi ? C'est normal, le partage des tâches et des responsabilités à notre époque, non ?

– Non. Pas pour le plan ventre. Vous nous avez suffisamment emmerdés avec vos revendications : *Mon* ventre, il est à moi ! On vous a dit : Bon, bon, très bien. OK ! Vous n'allez pas nous le refiler !

– Tu es d'une mauvaise foi ! S'agissait du droit à la contraception et à l'avortement : un enfant si je veux, quand je veux.

– Un enfant si moi je peux, quand moi je peux ! Faut être deux, je te signale. Et c'est pas en m'engraissant aux hormones que...

– Tu préférerais qu'on te mette un stérilet ? Enfin, je comprends pas, vous avez toujours peur qu'on vous fasse un bébé dans le dos. Là, vous dormirez sur vos deux oreilles.

– Et vous, vous ne dormirez plus que d'un œil. Déjà qu'on fait semblant question plaisir, rien ne nous empêche de mentir question précautions. Et là, le bébé, vous l'avez dans le baba.

□ **Les Verts présents à l'élection municipale de Pantin.** – Le tribunal administratif de Paris a ordonné, mardi 13 mars, l'enregistrement de la liste Vert Pantin Ecologie pour la municipale partielle de dimanche prochain. L'inscription avait été refusée, car un des candidats des Verts n'avait pu se procurer, en mairie, un récépissé d'inscription sur les listes électorales. Le tribunal a relevé des *« manœuvres caractérisées »* et des *« incidents (...) auxquels avaient participé le maire invalidé »*. M. Isabet (PC), ayant conduit à l'empêchement de la délivrance de cette attestation.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 mars

Poursuite de la hausse

Le mouvement de hausse observé depuis maintenant plus de quinze jours s'est poursuivi jeudi matin. Après la progression de 1,15 % la veille, l'indice CAC 40 ouvrait sur un gain de 1,01 % avant de revenir à + 0,66 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes progressions figuraient la Navigation mixte (+ 7,1 %), Centrest (+ 4,5 %), CGI Informatique (+ 4,1 %).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1990 a été tiré à 542 582 exemplaires.

Nominations au « Figaro »

La prééminence de Franz-Olivier Giesbert est consacrée

M. Philippe Villin, vice-président du directoire et directeur général du *Figaro*, a annoncé le 14 mars une réorganisation de la direction de la rédaction du quotidien. M. Jacques Jacquet-Francillon, co-directeur de la rédaction aux côtés de M. Franz-Olivier Giesbert depuis septembre 1988 *(le Monde* daté 11-12 septembre 1988), a été nommé directeur général adjoint et directeur des relations internationales à partir du 1er avril. M. Jacquet-Francillon demeure éditorialiste et signera une chronique hebdomadaire de politique étrangère. M. Thierry Desjardins, grand reporter au *Figaro* depuis 1983, a été nommé directeur adjoint de la rédaction auprès de M. Giesbert. Un second directeur adjoint de la rédaction pourrait être nommé prochainement mais *« il s'agit seulement d'une possibilité »*, souligne-t-on au quotidien, et aucun nom n'est avancé.

La nomination de M. Jacquet-Francillon, âgé de soixante-deux ans, au poste de directeur des relations internationales correspond *« au développement du réseau de correspondants du quotidien à l'étranger »*, indique un communiqué. Mais cette nomination apparaît au sein de la rédaction du quotidien de la rue du Louvre comme la consécration de M. Franz-Olivier Giesbert. L'ancien directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, entré au *Figaro* il y a un an et demi sur proposition de M. Villin, a désormais les coudées franches à la tête de la rédaction du journal vedette de M. Hersant.

Y.-M. L.

□ **ECHECS : la finale du Tournoi des candidats.** – Alors que la quatrième partie, commencée mardi 13 mars et ajournée par Timman au 61e coup dans une position délicate pour lui, devait reprendre jeudi, la cinquième partie de la finale du Tournoi des candidats, jouée mercredi à Kuala-Lumpur, s'est terminée par la nullité au 38e sur proposition de Karpov qui ne pouvait s'opposer à un échec perpétuel donné par son adversaire. Le score du match est de 2,5 pour Karpov et 1,5 pour Timman.